



BILAN DES ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

Année 2025



Ville de Longuenesse



Centre Communal
d'Action Sociale
de Longuenesse

Rapporteur : Monsieur le Maire

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260407-2026-10-AU
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

Publication le 14/04/2026

LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	5
1 – LE CONTEXTE	5
2 – LA DSU ET LE BUDGET COMMUNAL	6
LA POLITIQUE SOCIALE, INSERTION, SOLIDARITE.....	8
1 – LES AIDES LEGALES	8
➔ Le suivi du R.S.A. (Revenu de Solidarité Active)	8
➔ L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).....	8
➔ L'aide-ménagère	8
➔ Les placements	9
➔ Les obligations alimentaires	9
2 - LES AIDES FACULTATIVES.....	10
➔ Le fonctionnement du Conseil d'Administration du C.C.A.S.....	10
➔ Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé	10
➔ Les aides funéraires	12
➔ Les secours exceptionnels	12
➔ Les classes de neige, de découverte.....	12
3 – LES AUTRES DOSSIERS	13
➔ Aide aux séjours en colonie.....	13
➔ Les Médailles de la famille française	14
➔ Les permanences de l'U.D.A.F.	14
➔ Les permanences du conciliateur	15
➔ Les réorientations.....	15
➔ Le Centre de Vacances de la Ville à MORBIER.....	15
4 - L'HABITAT	16
➔ Le nombre de logements sur la commune.....	16
➔ Le guichet logement	18
➔ Les Commissions d'Attribution Logement	19
➔ Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	19
➔ Le FSE/FSL.....	20
➔ L'aide financière pour le paiement des factures d'eau.....	21
➔ La gestion et la prévention des expulsions	21
➔ La domiciliation	22
➔ La plateforme «Logement d'Abord» (LDA) Maha le toit	23
➔ Le DAC : un dispositif au plus proche des territoires	23
5 - NOS AINES	24
➔ Le portage de repas.....	24
➔ Le registre des personnes isolées.....	25
➔ Les visites à domicile	25
➔ Les Services Civiques – Les activités séniors	26
➔ Les manifestations.....	28
➔ Association	32
6 – L'AIDE AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES	32
7 – LES ACTIONS SANTE	33
➔ Les actions courantes	33
➔ HosCARE'TOUR.....	33
➔ La filière gériatrique de l'Audomarois.....	34
↪ Besoins des Personnes Âgées	34
➔ Le centre de ressources Territorial Audomarois	34
↪ Volet 1 : « Mobilisation des ressources au bénéfice des personnes âgées et accompagnement des professionnels du territoire »	35
↪ Volet 2 : « accompagnement renforcé à domicile »	35

LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE 36

1 – LES NOURRISSONS	36
➔ La naissance.....	36
➔ Le Pôle Petite Enfance.....	37
➔ La Halte-Garderie de l’ESCAL.....	37
➔ Les consultations des nourrissons.....	37
↳ Les visites périodiques.....	37
↳ Noël.....	37
2 - LES JEUNES DE 2 A 15 ANS	39
➔ La Scolarité	39
↳ Les effectifs	39
↳ Le Personnel.....	40
↳ Le fonctionnement	41
↳ L’investissement.....	42
↳ Les travaux.....	43
↳ Les garderies scolaires.....	45
↳ Les études surveillées.....	46
↳ La restauration scolaire.....	46
↳ Le transport scolaire.....	62
↳ Les classes de Musique.....	62
↳ Le Contrat Local d’Accompagnement à la Scolarité - Salamandre.....	63
3 - LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET COLONIES	67
➔ Les mercredis et les petites vacances	67
↳ ALSH Salamandre	67
↳ ALSH Pasteur	73
↳ Le Plan mercredi	79
➔ Les vacances d’été.....	82
↳ Le Camp des Bruyères.....	82
↳ ALSH août.....	83
➔ Les colonies	87
↳ La Colo Hiver.....	87
↳ La Colo Été.....	89
➔ Les activités ponctuelles.....	91
↳ Le Carnaval	91
↳ La Chasse aux œufs.....	92
↳ La Parade de Noël.....	94
➔ Le Conseil Municipal des Jeunes	95
➔ Le Programme de Réussite Educative & Colo PRE	98
➔ Le Séjour Familles (non réalisé en 2025).....	101
4 – LES PLUS DE 15 ANS	102
➔ Le Camps d’Ados à la Mer	102
➔ Le Relais Ecoute Jeunesse	104
➔ Les stages B.A.F.A.	104
➔ Les étudiants	106
➔ Les jeunes sans emploi de moins de 25 ans	107
5 – L’ESCAL.....	107

LA POLITIQUE CULTURELLE..... 109

1 - LES ASSOCIATIONS	109
2 - L’ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE & D’ARTS PLASTIQUES	109
3 - MEDIA’TOUR.....	109
➔ La bibliothèque.....	110
➔ La Ludothèque.....	111
4 - LES MANIFESTATIONS CULTURELLES	112
➔ Théâtre, expositions, concerts, manifestations (organisés par la Ville ou par des associations).....	112

→ Le Cirque de la générosité	115
5 – LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	115
LA POLITIQUE SPORTIVE	116
1 - LES ASSOCIATIONS	117
2 - LES EQUIPEMENTS & TRAVAUX	117
3 – LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	118
4 – LA RECONNAISSANCE DU BENEVOLAT	119
LA POLITIQUE DE LA VILLE	120
1 – LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	120
2 – ACTION PORTEE PAR LA VILLE	120
3 – LES SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE	123
L’ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE, LES TRAVAUX, LA VIE DES QUARTIERS.....	124
1 - L’ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE.....	124
→ Les espaces verts & les services techniques.....	124
→ Le développement durable	126
→ Les maisons & balcons fleuris.....	128
→ Les jardins familiaux	130
→ Les économies d'énergie : remplacement candélabres.....	130
→ Les aires de jeux	131
→ Le cimetière paysager des Chartreux	131
2 - LES TRAVAUX.....	133
→ En investissement.....	133
→ En régie.....	135
→ Les astreintes élus et services techniques.....	138
→ Acquisition de matériel pour les Services Techniques	138
3 - LES CONSEILS DE QUARTIER.....	139
LA SECURITE PUBLIQUE, LA PREVENTION	140
1 - LES EQUIPEMENTS	140
2 - LA CELLULE DE VEILLE	140
3 - LA PREVENTION	140
→ Opération Tranquillité Vacances : partez sereins.....	140
→ Voisins Vigilants et Solidaires : une communauté engagée.....	141
→ Stérilisation des chats libres : un engagement pour le bien-être animal.....	141
→ Contrôles de vitesse : prévenir plutôt que sanctionner.....	141
→ Surveillance générale de la commune	141
→ Actions éducatives dans les écoles : former les citoyens de demain.....	142
→ Surveillance des écoles : une présence rassurante et préventive	142
→ Une police de proximité, au service des Longuenessois	143
→ Contrôle des travaux : garantir la sécurité et le respect des règles urbaines.....	143
→ Contrôle des haies non taillées : préserver la sécurité et le cadre de vie.....	143
ANNEXES	145
→ 1 – Bilans scolaires.....	146
→ 2 - Animations Média’Tour 2025.....	155
→ 3 - Péri-scolaires, CLAS, ALSH, Colonies.....	169

➔	4 - Garderies, Restauration Scolaire, Etudes Surveillées.....	173
➔	5 - C.C.A.S. - Règlement des aides	175
➔	6 - C.C.A.S. - Retours d'expérience	190
➔	7 – L'ESCAL.....	196
➔	8 – SERVICES GERES PAR LA CAPSO.....	211
	↳ REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	211
	↳ POLE PETITE ENFANCE	211
	↳ ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE & D'ARTS PLASTIQUES	211
	↳ PRE.....	212
➔	9 – FRANCE SERVICES	216

LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

1 – Le contexte

La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) a été créée par la loi n° 91-429 DU 13 mai 1991 et réformée par les lois n° 93-1436 du 31 décembre 1993 et n° 96-241 du 26 mars 1996.

Elle constitue l'une des trois dotations de péréquation réservée par l'Etat aux communes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées.

L'éligibilité et la répartition de la DSU repose sur la distinction de deux catégories démographiques :

- d'une part, les communes de 10 000 habitants et plus,
- d'autre part, les communes de 5 000 à 9 999 habitants.

L'article L. 2334-15 du code général des collectivités territoriales lui confère l'objectif de contribuer à :

- l'amélioration des conditions de vie dans des communes urbaines,
- la mise en œuvre d'actions favorisant le développement social urbain et donc, les conditions de vie.

Elle permet donc de financer les actions en matière de développement social urbain.

C'est une dotation globale libre d'emploi. Elle est donc utilisée par les villes selon le choix des municipalités dans le libre exercice de leur gestion municipale.

La loi du 31 décembre 1993 crée un indice synthétique qui permet de classer l'ensemble des communes urbaines en fonction de leur richesse et de leurs charges.

Les communes de 10 000 habitants et plus sont classées par ordre décroissant selon un indice synthétique de charges et de ressources constitué pour :

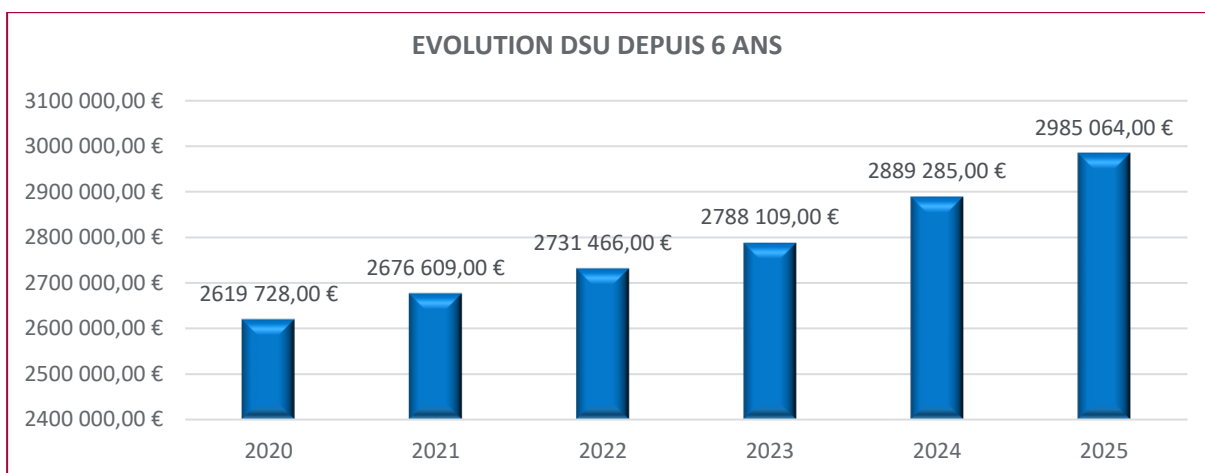
- 30 % du rapport entre le potentiel financier moyen par habitant de la commune,
- 15 % du rapport entre la part des logements sociaux de la commune dans son parc total de logements et la part des logements sociaux dans le parc total de logements des communes de 10 000 habitants et plus,
- 30 % du rapport entre la proportion par logement de personnes couvertes par ces mêmes prestations dans les communes de 10 000 habitants et plus,
- 25 % du rapport entre les revenus moyens des habitants des communes de 10 000 habitants et plus et le revenu moyen des habitants de la commune.

Sont désormais éligibles, les communes classées dans les deux premiers tiers des communes de plus de 10 000 habitants (au lieu des trois premiers quarts auparavant).

	Communes éligibles	Rang de Longuenesse
2023	694	93ème
2024	706	87ème
2025	712	108ème

De ce fait, elle a bénéficié d'une dotation dont les montants figurent ci-dessous :

EVOLUTION DE LA DSU reçu par LONGUENESSE sur 6 ans						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant	2 619 728,00 €	2 676 609,00 €	2 731 466,00 €	2 788 109,00 €	2 889 285,00 €	2 985 064,00 €

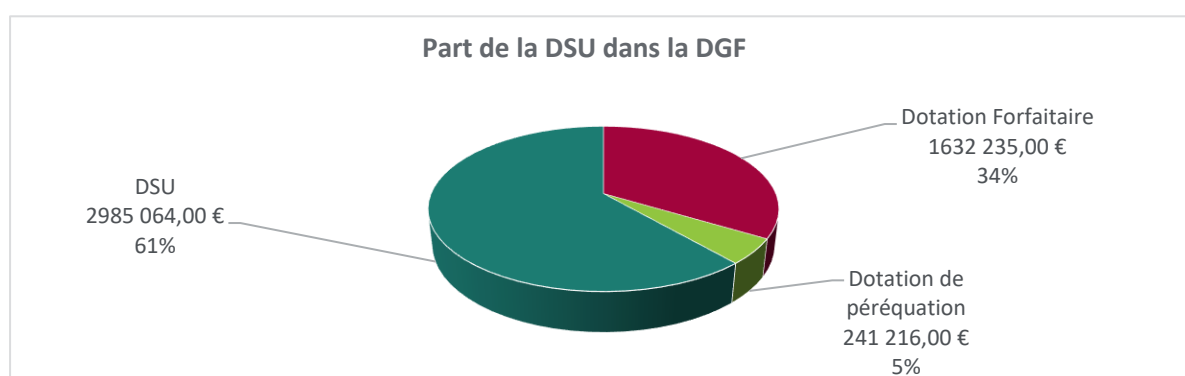


Ainsi, sur les 3 dernières années, la D.S.U. a augmenté de la façon suivante :

Augmentation DSU sur 3 ans	
2022 - 2023	56 643,00 €
2023-2024	101 176,00 €
2024-2025	95 779,00 €

L'article L. 2334-19 du code général des collectivités territoriales prévoit que le maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine et de la cohésion sociale présente au conseil municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice.

2 – La DSU et le budget communal



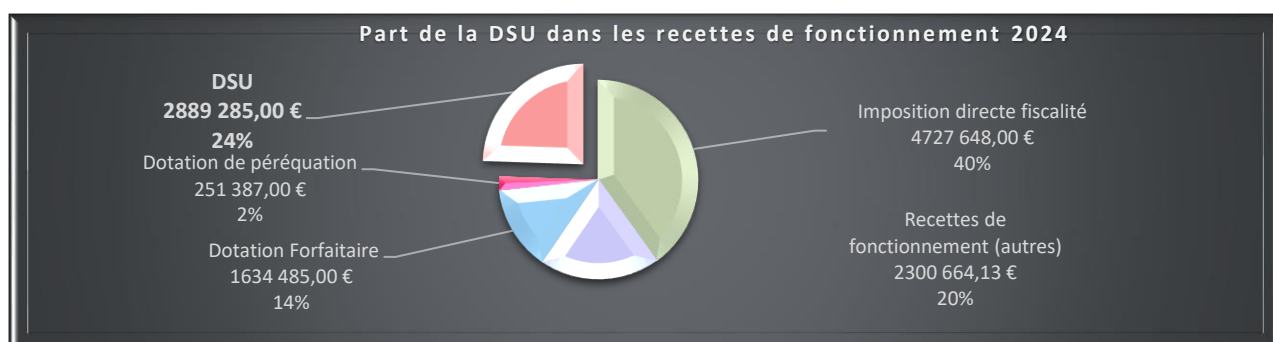
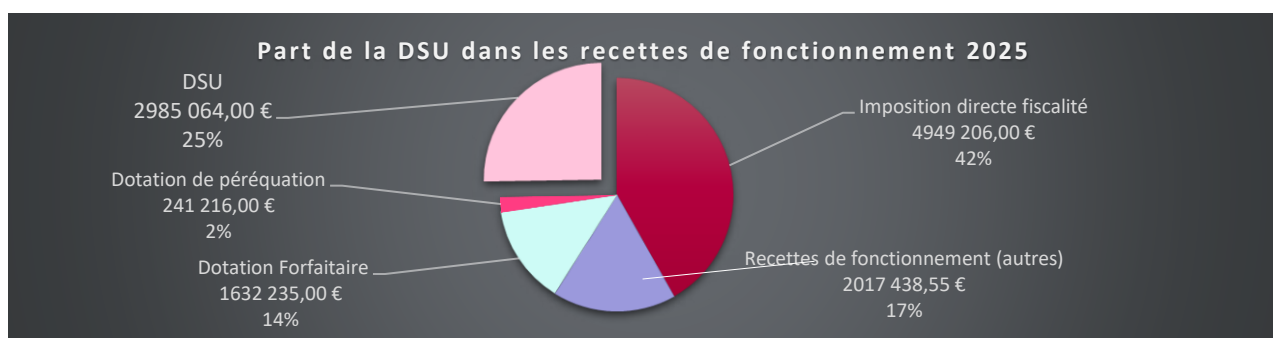
La DSU représente **61 %** de la Dotation Globale de Fonctionnement incluant également la dotation forfaitaire et la dotation nationale de Péréquation. Elle représentait 59,62 % de celle-ci en 2023 et, de même 61 % en 2024.

Au 1er janvier 2025, la population totale de la commune s'établissait à 11 020 habitants contre 11 035 habitants au 1^{er} janvier 2024 (population INSEE).

La moyenne de la strate pour la DGF est de 176,00 € par habitant soit **60,09 %** de moins que ce que nous percevons (441,00 €/habitant pour Longuenesse en 2025).

DGF perçue - Comparaison Moyenne de la strate/Longuenesse				
	2022	2023	2024	2025
Communes de la même strate de population	170,00 €	172,00 €	175,00 €	176,00 €
Longuenesse	417,00 €	422,00 €	433,00 €	441,00 €
Différence en pourcentage	59,23%	59,24%	59,24%	60,09%

Les recettes réelles de fonctionnement, en 2025, se sont élevées à **11 825 159,55 €**. La DSU représente **25,24 %** de celles-ci.



Recettes réelles - Comparaison avec les communes de la même strate (calcul fait sur la base du nombre d'habitants de Longuenesse)						
	2023		2024		2025	
	Moyenne par habitant	Recette	Moyenne par habitant	Recette	Moyenne par habitant	Recette
<i>Nombre d'habitants</i>	11 078		11 035		11 020	
Communes de la même strate de population	1 351,00 €	14 966 378,00 €	1 415,00 €	15 614 525,00 €	1 450,00 €	15 979 000,00 €
Longuenesse	1 050,00 €	11 636 788,00 €	1 062,00 €	11 718 649,66 €	1 073,00 €	11 825 159,55 €
Soit une différence de recettes réelles de		3 329 590,00 €		3 895 875,34 €		4 153 840,45 €
		22,25%		24,95%		26,00%

En comparaison, la moyenne des recettes réelles de la strate pour la même population est de :
 → 1 450,00 €/habitant soit **15 979 000,00 €**,
 Donc près de **4 153 840,45 €** de plus que nos recettes réelles de 2025.

LA POLITIQUE SOCIALE, INSERTION, SOLIDARITE

1 – Les aides légales

→ Le suivi du R.S.A. (Revenu de Solidarité Active)

Annexe page 180 & 195 (Retours d'expériences)

→ Transfert à la CAPSO en 2021

Depuis le 01 juin 2009 le Revenu de Solidarité Active (RSA) remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation Parent Isolé (API).

Est éligible toute personne :

- Résidant en France de manière stable et effective,
- Française ou titulaire depuis au moins 5 ans d'un titre de séjour l'autorisant à travailler,
- Âgée plus de 25 ans ou qui assume la garde d'enfant né ou à naître,
- Dont les ressources sont inférieures à un revenu garanti.

Cette mission a été transférée au CIAS en 2021. Un agent a sollicité sa mutation pour pouvoir exercer le suivi de tous les bénéficiaires de Longuenesse et ce, au sein du bâtiment Septuor.

→ L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Le CCAS de Longuenesse traite les dossiers avant transmission au Département pour décision.

Nombre de dossiers traités	2020	2021	2022	2023
	85 + 10 renouvellements	81+1 renouvellements	79 + 5 renouvellements	39 + 4 renouvellements

Ces dossiers ne concernent que le maintien au domicile.

Les dossiers sont désormais envoyés directement au Département par le bénéficiaire.

Ils ne transitent plus par le CCAS. Le CCAS aide, malgré tout, à les remplir.

A ce jour, 157 personnes bénéficient de l'APA.

→ L'aide-ménagère

Une aide-ménagère peut être attribuée aux personnes rencontrant des difficultés dans les gestes du quotidien. Pour en effectuer la demande, il faut :

- Être âgé d'au moins 65 ans,
- Ou d'au moins 60 ans et être reconnu par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

L'attribution est soumise à condition de ressources. L'aide peut être totale ou partielle.

Nombre de dossiers traités	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	2	8	5	9	10	8

→ Les placements

Il existe différents types de placements selon le degré de dépendance de la personne : maison de retraite, EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), foyer, long séjour, Unité de Soins de Longue Durée.

	2020	2021	2022	2023	2024		2025	
					1ère demande	Renouvellement	1ère demande	Renouvellement
Personnes Agées	8	3	7	7	34	7	14	11
Personnes en situation de handicap	13	7	14	17	8	12	5	13

→ Les obligations alimentaires

Le CCAS traite également les dossiers d'obligation alimentaire, en même temps que les demandes d'Aide Sociale relatives à la prise en charge des frais de placement. Il répond également aux dossiers transmis, dans le même cas, par les autres communes.

OBLIGATIONS ALIMENTAIRES		
2023	Envois	3 dossiers familiaux au Conseil Départemental représentant 16 dossiers individuels
	Retours après évaluation et entretien	13 dossiers à d'autres communes
	Évaluations	7 dossiers d'obligation alimentaire sur la commune
2024	Envois	12 dossiers familiaux au Conseil Départemental représentant 50 dossiers individuels
	Retours après évaluation et entretien	35 dossiers à d'autres communes
	Évaluations	9 dossiers d'obligation alimentaire sur la commune
2025	Envois	8 dossiers familiaux au Conseil Départemental représentant 23 dossiers individuels
	Retours après évaluation et entretien	14 dossiers à d'autres communes
	Évaluations	13 dossiers d'obligation alimentaire sur la commune

2 - Les aides facultatives

Annexe page 180 : règlement intérieur

→ Le fonctionnement du Conseil d'Administration du C.C.A.S

Le fonctionnement du CCAS est connu.

Toutefois, de nombreuses interventions restent inaperçues même si elles demandent un important investissement pour, quelquefois, peu de résultats.

C'est pourquoi, en annexe, nous proposons certains retours d'expérience avec leurs résultats (page 188).

Le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni 6 fois en 2025. Au cours de ces différentes réunions, il a examiné 1 112 demandes se décomposant comme exposé dans le tableau ci-dessous.

Type d'aide	2022		2023		2024		2025	
	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué
Secours exceptionnels				0		0		
Frais funéraires	1	400,00 €	1	400,00 €	4	1 600,00 €	3	1 200,00 €
Chèque d'Accompagnement Personnalisé	270	72 060,00 €	300	82 120,00€	302	81 000,00 €	297	78 000,00 €
	(1 157 secours remis)		(1 217 secours remis)		(1 132 secours remis)		(1 109 secours remis)	
TOTAL	271	72 460,00 €	301		306		300	
	(1 158 secours)		(1 218 secours remis)	82 520,00€		82 600,00 €	1112 (secours remis)	79 200,00 €

Il a examiné 264 dossiers de CAP (premières demandes et renouvellements) dont 5 ont fait l'objet d'un refus :

	2021	2022	2023	2024	2025
Nouvelles demandes	74	91	69	57	96
	64 accords 10 refus	72 accords 17 refus	64 accords 5 refus	55 accords 2 refus	91 accords 5 refus
Renouvellements	227	179	230	264	295
	216 accords 11 refus	160 accords 18 refus	220 accords 10 refus	259 accords 5 refus	259 accords 5 refus
Sorties du dispositif	44	62	27	28	46

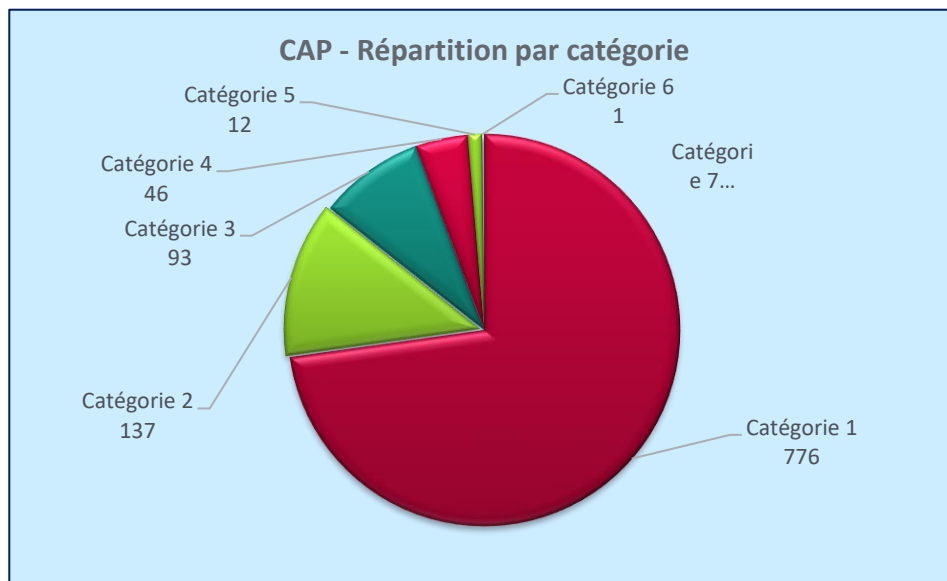
→ Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé

Les CAP représentent la majeure partie des aides facultatives du CCAS.

Les distributions, demandes et renouvellements se font mensuellement lors des différentes permanences :

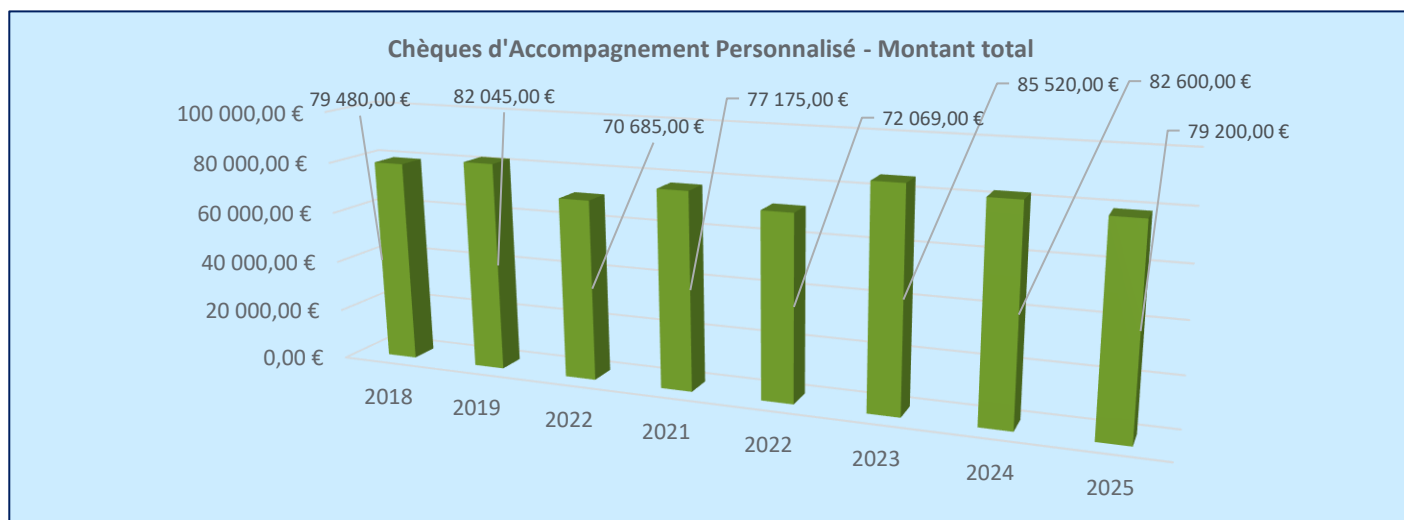
Un après-midi par mois en Mairie et une permanence mensuelle à l'ESCAL.

Par ailleurs, les Fêtes de fin d'année donnent lieu à une attribution exceptionnelle correspondant au double de ce qui est remis habituellement.



CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE - Evolution sur 4 ans											
Catégorie	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Attribution	35 à 65,00 €	45 à 75,00 €	45 à 80,00 €	50 à 85,00 €	55 à 90,00 €	60 à 95,00 €	65 à 100,00 €	70 à 110,00 €			
2021	763	196	153	85	34	17					1248
2022	789	194	92	55	22	5					1157
2023	747	270	112	51	27	7	3				1217
2024	705	191	119	84	20	12	1				1132
2025	776	137	93	46	12	1	1				1066
Différence /année précédente	-71	-79	7	33	-7	5	-2				-114

En 2016, les critères d'attribution ont été révisés avec la mise en place de conditions d'âges entraînant une étude régulière et systématique des dossiers. Par ailleurs, a également été mis en place un délai de carence en cas de fraude.



→ Les aides funéraires

Une aide maximale de 400,00 € peut être attribuée et versée directement au service des pompes funèbres après évaluation de la situation sociale et des ressources de la personnes décédée et de ses proches.

Pour la détermination du montant, il est demandé aux personnes proches de fournir les mêmes documents que pour une demande d'aide alimentaire par CAP ainsi que les ressources de l'époux (se) et de(s) enfant(s) vivant encore au foyer pouvant contribuer à ces frais.

Les familles doivent également indiquer les institutions ou associations auprès desquelles des demandes ont été déposées.

AIDES FUNERAIRES							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de dossiers traités	10 (5 rejetés)	3 (2 rejetés)	5 (dont 1 aide exceptionnelle → indigent : 769,00 €)	1	1	4	3
Montant total attribué	2 000,00 €	400,00 €	2 369,00 €	400,00 €	400,00 €	1 600,00 €	1 200,00 €

→ Les secours exceptionnels

Ceux-ci peuvent être accordés par le Président du CCAS après examen de la situation du demandeur et rédaction d'un rapport établi par le travailleur social dans la limite de 400,00 €. Le conseil d'administration est informé lors de la réunion suivant l'attribution du secours.

Une demande a été examinée en 2020 pour un montant de 65 €. Une aide exceptionnelle, reprise dans l'aide funéraires, a été accordée en 2021, pour un montant de 769,00 €. Il n'y a pas eu d'aide exceptionnelle sur 2025.

→ Les classes de neige, de découverte

Aide Classes de découverte – Montant versé par le CCAS					
Année	Nombre de classes	ECOLES	Montant	Total versé	Précisions
2022	2 classes	Blum	1 500,00 €	1 870,00 €	
		Verlaine	370,00 €		
2023	3 classes	Verlaine (2 séjours, hiver et été)	420,00 €	1 115,00 €	10 familles
			670,00 €		16 familles
		Blum (Normandie)	25,00 €		1 famille
2024	3 classes	Verlaine	450,00 €	2 070,00 €	11 familles
		Blum	240,00 €		5 familles
		Sand	1 380,00 €		25 familles
2025	Hiver : 2 classes	Verlaine (2 séjours)	990,00 €	2 030,00 €	24 familles
	Printemps : 2 classes		1 040,00 €		25 familles

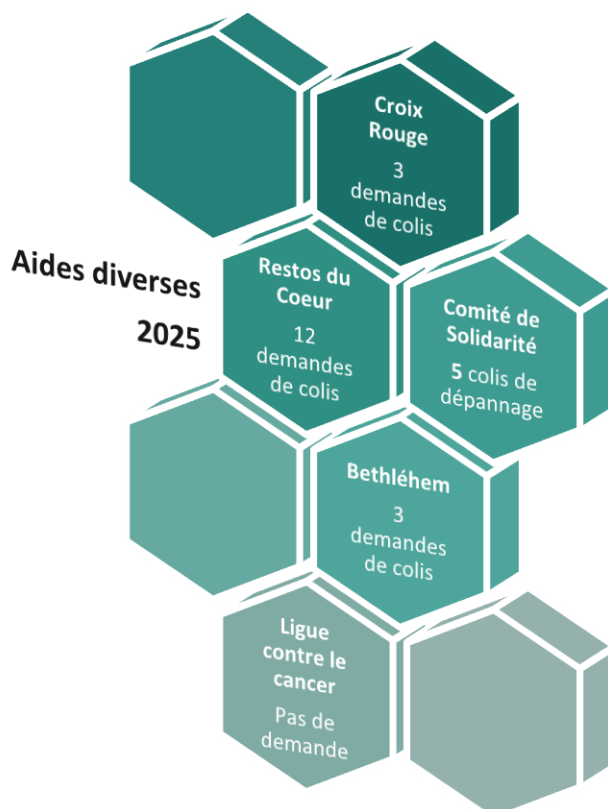
Pour déposer une demande, les familles doivent fournir les justificatifs liés au quotient familial. L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à l'organisateur de la classe découverte, neige ou verte.

3 – Les autres dossiers

→ Aide aux séjours en colonie

Concernant les colonies organisées par la commune, l'aide financière est apportée aux familles qui ne bénéficient pas de l'aide aux temps libre versée par la CAF, du fait de leurs revenus. Le montant de cette attribution est variable en fonction du quotient familial. L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à la ville de Longuenesse.

Aide Colonie – Montant versé par le CCAS			
Année	Colonie Hiver	Colonie Eté	Total versé
2019	1 780,00 €		1 780,00 €
2020 (8 familles)	1 300,00 €		1 300,00 €
2021	Annulée en raison du contexte sanitaire		
2022	Annulée en raison du contexte sanitaire	630,00 €	630,00 €
2023	1 365,00 €	600,00 €	1 965,00 €
2024	585,00 €	760,00 €	1 345,00 €



→ Les Médailles de la famille française

La médaille de la famille française est accordée aux personnes (père, mère...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. L'attribution de la médaille est honorifique, c'est-à-dire qu'elle rend hommage à ces personnes et leur témoigne la reconnaissance de la nation.

C'est le bénéficiaire qui demande son attribution. En 2022, un dossier de 2019 a été mis à l'honneur. Aucune demande n'a été présentée en 2022 et 2023. En 2024, quatre dossiers ont été proposés. Il n'y a pas eu de demande en 2025.

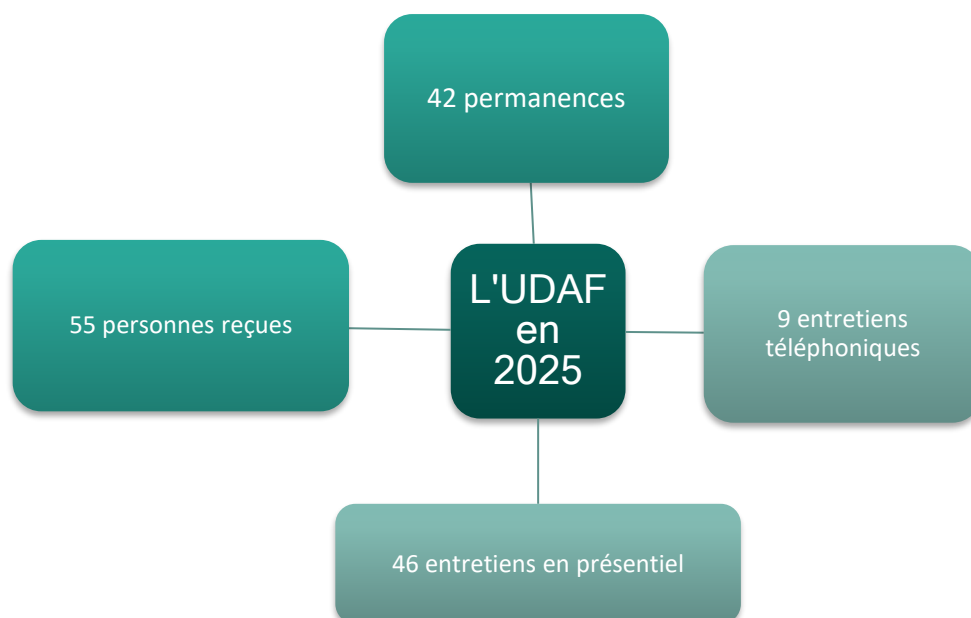
→ Les permanences de l'U.D.A.F.

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, dévoilée en septembre 2018, l'UDAF a été labellisée Point Conseil Budget sur les arrondissements d'Arras, Lens et Saint-Omer.

Elle tient, depuis septembre 2020, des permanences au bénéfice des Longuenessois, dans les locaux de la mairie, chaque mercredi matin de 9 heures 00 à 12 heures 00.

L'UDAF a pour mission de :

- Conseiller et aider pour la gestion du budget
- Prévenir le surendettement et du mal endettement en proposant des alternatives,
- Soutenir les jeunes adultes et les familles monoparentales.



→ Les permanences du conciliateur

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice reçoit les 1^{er} et 3^e mardi sur rendez-vous de 9h00 à 11h30 au sein de l'Hôtel de Ville (13 rue Joliot Curie).

Le conciliateur de justice favorise et constate les règlements à l'amiable qui lui sont soumis. Il apporte une réponse simple, rapide et souvent efficace à un conflit existant entre les personnes, obtient un accord amiable entre les parties, évite une procédure judiciaire.

POUR LES RENDEZ-VOUS
TÉLÉPHONEZ AU
03 21 12 23 00



→ Les réorientations

En fonction des situations, le CCAS réoriente certains bénéficiaires vers la Croix Rouge, le Comité de Solidarité Longuenessois, Bethléhem ou encore les Restos du Cœur pour des colis alimentaires.

→ Le Centre de Vacances de la Ville à MORBIER

Ce Centre de vacances est ouvert aux écoles, aux associations mais aussi aux particuliers (groupe de 15 personnes minimum) qui souhaitent y organiser un séjour.

Il existe désormais 3 types de tarifs : longuenessois, CAPSO et extérieurs. Le prix est fixé par chambre.

L'appartement, pour 4 personnes, peut aussi être loué avec ou sans le reste du Chalet.

Un tarif est également prévu pour la location de la salle de restauration et les cuisines, sans hébergement (à la journée).

La location est gratuite pour :

- Les écoles de Longuenesse
- Pour les associations dont le siège se trouve sur la commune pour des séjours destinés aux mineurs
- Pour l'amicale du personnel de la Ville

Les associations dont le siège social est basé à Longuenesse et dont l'objet est d'organiser des activités à destination des séniors/personnes du 3^{ème} âge, personnes retraitées bénéficient d'un tarif réduit de 50 % une fois par an et par association.



Par ailleurs, les écoles de Longuenesse perçoivent lors de l'organisation d'une classe de découverte ou de neige un montant de 6,10 € par nuitée (dans la limite de 6 nuitées) et par enfant.



En 2022, une délibération a été prise pour :

- Modifier le montant journalier de prise en charge des classes de découverte ou de neige à Morbier : 6,20 € par élève et par jour dans la limite de 6 ;
- Accorder une aide pour les séjours hors Morbier : 3,10 € par élève et par jour, toujours dans la limite de 6.

Certaines écoles ont pu en bénéficier. La liste et les montants sont précisés dans la partie dédiée au scolaire. Le CCAS peut aider les familles rencontrant des difficultés à financer le départ de leur enfant afin que tous puissent profiter d'un séjour selon le quotient familial Il existe également une aide pour le départ en colonie, pour les séjours organisés par la commune. [cf. page 173 – Règlement des aides CCAS](#)

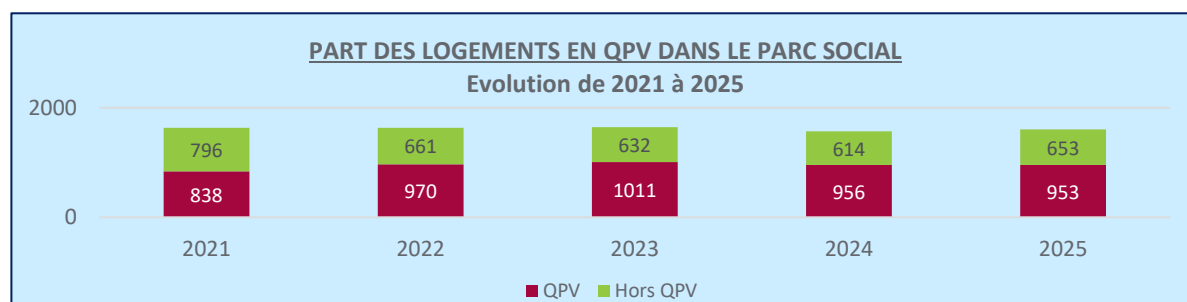
De nombreux travaux et aménagements sont réalisés afin d'en améliorer l'accueil et le confort.

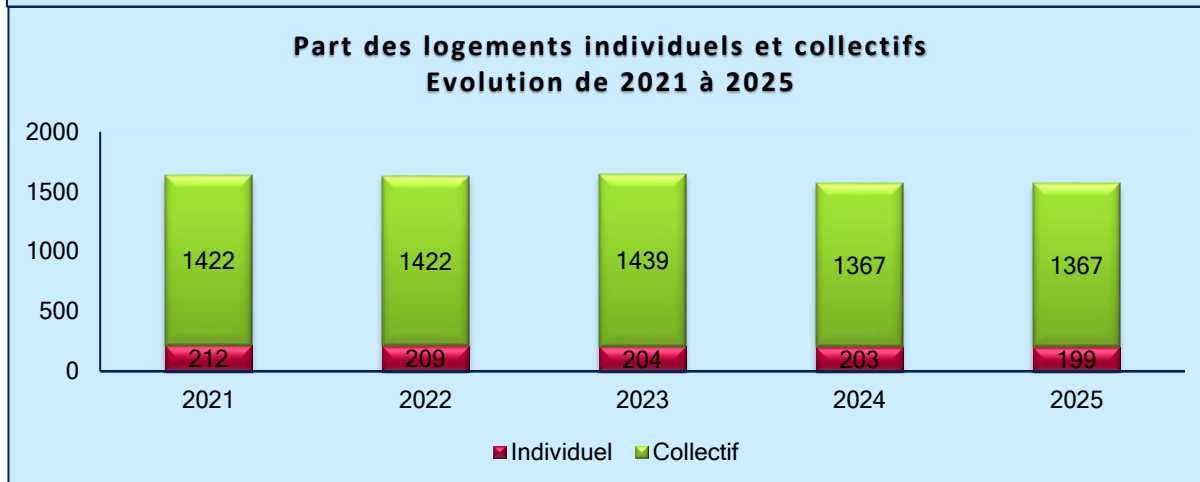
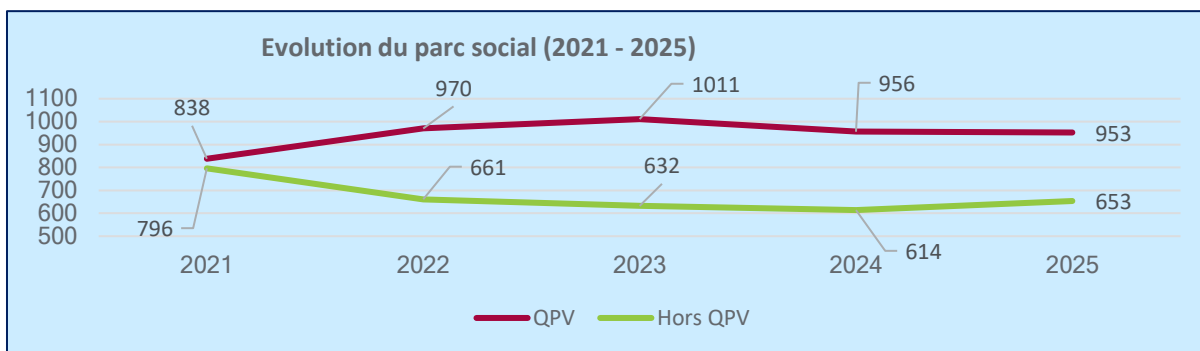
4 - L'habitat

→ Le nombre de logements sur la commune

La commune de Longuenesse a 4 673 logements sur son territoire (données INSEE 2021) dont **1 606 logements à loyer modéré (953 en QPV)** répartis comme suit :

Logement – chiffres de 2021 à 2025 (données de l'année précédente)								
Répartition par mode d'occupation								
	Loué	Vacants	Vide	pris en charge par une association	occupés avec ou sans contrepartie financière	occupés pour de l'hébergement temporaire	Ensemble du parc social	Nombre de logements en QPV
2021	1466	85	24	26	33	0	1634	838
2022	1483	112	4	26	6	0	1631	970
2023	1414	34	69	44	62	0	1643	1011
2024	1404	20	44	69	33	0	1570	956
2025	1433	42	50	72	9	0	1606	953
Répartition par type de logement								
	Individuel	Collectif	Nombre de pièces					Total
			1	2	3	4	5 et plus	
2021	212	1422	218	253	652	348	163	1634
2022	209	1422	218	253	652	346	162	1631
2023	204	1439	218	260	663	344	158	1643
2024	203	1367	167	260	656	337	150	1570
2025	199	1407	167	276	668	346	149	1606





Logements à loyer modéré sur Longuenesse (année 2023 – Données extraites du SNE)*

Type de logement	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2023	Nombre de demandes de logement en attente dans cette commune au 31/12/2023	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2023
T1	134	37	23
T2	244	145	20
T3	618	99	44
T4	307	65	19
T5	119	17	8
T6	0	0	0
T7	0	0	0
T8	0	0	0
T9 et plus	0	0	0
TOTAL	1422	363	114

Intitulé de l'organisme	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2023	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2023
O.P.H. DE PAS DE CALAIS	634	58
S.A. FLANDRE OPALE HABITAT	396	33
S.A. NOTRE LOGIS 3F	253	14
HABITAT 62/59	136	9
SOLIHA BATISS LOG INSERT HTS FRANCE	2	0
Habitat Logement Immobilier	1	0
SIA HABITAT	1	0
SEM URBAVILEO	0	0
TOTAUX	1423	114

Pas de nouvelles données en 2025

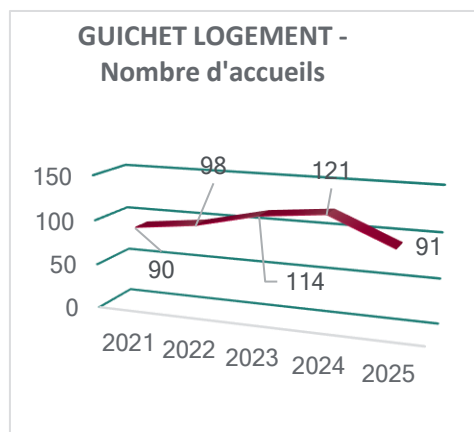


L'année 2024 a vu la fin de construction de la résidence Symphonie, dans le quartier de la Mélodie. C'est ainsi 40 logements qui ont été attribués lors de 7 commissions d'attribution entre juillet et fin octobre. En 2025, d'autres constructions sont en cours :

- **Sur le site de l'ancienne école Jaurès (projet de 94 logements en location HLM, en accession et en béguinage)**
 - 25 logements (11 T2, 14 T3) en accession à la propriété,
 - 60 logements locatifs sociaux (24 T2, 36 T3) dont 15 sont destinés aux personnes âgées
- **Sur le site de l'ancienne Presqu'île**
 - 88 logements, 40 T2, 44 T3, 4 T4

→ Le guichet logement

En 2017, il a été décidé la mise en place d'un Guichet Logement permettant aux demandeurs de constituer leur dossier et d'obtenir leur Numéro Unique d'Enregistrement en Mairie. Celui-ci a démarré en novembre 2018. Si, jusque décembre, le nombre de demandeurs se présentant en mairie était plutôt faible, désormais, le guichet reçoit régulièrement des demandes d'information sur les logements, les bailleurs..., enregistre nouvelles demandes, modifie ou complète certains dossiers. Suivant la situation de ceux-ci, des interventions sont quelquefois adressées aux bailleurs.



En 2025, le guichet logement c'est aussi :

- ☞ 13 dossiers de contingent préfectoral (**part de logements sociaux réservés à l'Etat, destiné aux personnes ayant le plus de difficultés à les obtenir**)
→ 6 attributions
- ☞ 65 radiations pour attribution d'un logement
- ☞ 229 demandes en attente

CONTINGENT PREFECTORAL

Part de logements sociaux réservés à l'Etat, destiné aux personnes ayant le plus de difficultés à les obtenir.

BILAN ACTIVITE GUICHET LOGEMENT					
Nombre d'accueil Guichet					
	2021	2022	2023	2024	2025
Pour création de demande	55	62	57	63	49
Pour modification d'un dossier	35	36	57	58	42
	90	98	114	121	91
<i>En 2019, le guichet avait traité 27 nouvelles demandes.</i>					
Années	Accueils physiques		Nombre de personnes		
2022	120				
2023	350		283		
2024	329		307		
2025	321		294		

→ Les Commissions d'Attribution Logement

Des commissions d'attribution ont régulièrement lieu avec les quatre bailleurs locaux, ce qui a permis l'attribution de 134 logements sur la commune : 1 à 2 par mois selon le bailleur (Pas-de-Calais Habitat, Flandres Opale Habitat, 3 F et Habitat Hauts de France).

Une adjointe déléguée assiste à chacune d'elles en présentiel ou en visioconférence.

Un système de cotation a été mis en place. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision attribuant un certain nombre de points selon la situation du demandeur. Toutefois, la Commission d'attribution reste pleinement décisionnaire.

AXES DES PLANS D'ACTION

- Renforcement de la présence du personnel de proximité,
- Formation/soutien du personnel de proximité,
- Sur-entretien,
- Gestion des déchets et encombrants/épaves,
- Tranquillité résidentielle,
- Concertation/sensibilisation des habitants,
- Animation, lien social, vivre ensemble,
- Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors NPNRU)."

COMMISSIONS D'ATTRIBUTION LOGEMENT 2025			
Bailleur	Nombre de commissions	Nombre de logements étudiés	Nombre de dossiers examinés
Pas de calais Habitat	35	75	197
Flandre Opale Habitat	20	44	134
3F	13	14	52
Habitat Hauts de France	4	4	10
TOTAL	78	187	530

→ Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

La ville de Longuenesse est signataire du contrat de ville, pour ce qui la concerne, au titre du quartier Saint-Exupéry/Léon Blum situé sur les communes d'Arques, de Longuenesse et de Saint-Omer.

A ce titre et selon les dispositions de l'article 1388 du Code Général de Impôts, le patrimoine des bailleurs signataires du contrat de ville présents en quartier politique de la ville est éligible à un dispositif d'abattement de 30 % de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Deux bailleurs sociaux (Pas-de-Calais Habitat/Flandre Opale Habitat ex-Logis 62) présents sur le quartier politique de la ville de Longuenesse ont signé le contrat de ville de la CAPSO et peuvent donc prétendre à cet avantage fiscal.

En contrepartie, ces organismes HLM s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service et à mettre en place des actions spécifiques pour ces habitations.

Il convient de préciser que cet abattement est compensé à 40 % par l'État et donc à 60 % par les collectivités locales qui perçoivent le foncier bâti (commune, département).

Le reliquat est reporté pour l'année suivante.

Les bailleurs sociaux doivent, afin de bénéficier de l'abattement :

- avoir signé le contrat de ville,
- déclarer leur patrimoine auprès des services fiscaux,
- établir une convention spécifique en contrepartie de l'abattement établie entre le bailleur, la commune, la CAPSO et l'État.

Les conventions étaient établies pour une durée de 3 ans, par bailleur et par ville, précisant, le cas échéant, un plan d'actions par quartier. Une nouvelle convention a été signée en 2024 pour un programme 2024-2030.

TFPB - Bilan 2024					
	Prévisions	Réalisations	%	Non utilisés	
Flandre Opale Habitat	67 352,09 €	26 188,42 €	38,88%	41 163,67 €	
Pas-de-Calais Habitat	123 091,00 €	120 253,18 €	97,69%	2 837,82 €	
TOTAL	190 443,09 €	146 441,60 €	76,90%		
TFPB - Bilan 2025					
	Prévisions	Réalisations	%	Non utilisés	Report 2024
Flandre Opale Habitat	72 826,73 €	67 810,00 €	93,11%	5 016,73 €	41 163,67 €
Pas-de-Calais Habitat	116 323,00 €	97 157,00 €	83,52%	19 166,00 €	2 837,82 €
TOTAL	189 149,73 €	164 967,00 €	87,22%	24 182,73 €	44 001,49 €

→ Le FSE/FSL

Les aides du FSL/FSE peuvent notamment permettre de financer :

- Les dépenses liées à l'entrée dans un logement (dépôt de garantie, premier loyer, assurance du logement, frais de déménagement),
- Les dettes de loyers charges comprises, les factures d'énergies (électricité, gaz), d'eau et de téléphone.

Elles s'adressent :

- Aux locataires,
- Aux propriétaires occupants,
- Aux personnes hébergées à titre gracieux,
- Aux résidents de logement-foyer.

Le FSL/FSE tient compte de l'ensemble des ressources de toutes les personnes composant le foyer, à l'exception :

- Des aides au logement,
- De l'allocation de rentrée scolaire (ARS),
- De l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Il s'agit d'une réorientation vers la MDS ou la MAHRA Service Logement si la demande est recevable.

→ L'aide financière pour le paiement des factures d'eau

À la suite de la mise en place de chèques Eau Solidarité sur les communes de la CAPSO dont le service des eaux potables est géré par la société des eaux de Saint-Omer, une aide financière peut être attribuée pour le paiement des factures d'eau.

Elle s'adresse aux personnes ayant des revenus modestes et est soumise à des conditions de ressources.

La société des eaux alloue un budget annuel de 3 000,00 € maximum à la commune de Longuenesse afin d'aider les abonnés en difficulté de paiement de leurs factures d'eau. Cette aide prend la forme de « chèques Eau dématérialisés » accordés aux demandeurs par le CCAS.

Le but est d'aider le plus d'abonnés en difficulté.

Le CCAS peut ainsi attribuer une somme d'argent à chaque demandeur en fonction de sa propre analyse de la situation de l'abonné. Le CCAS doit envoyer une fiche navette par la suite.

En accord avec les services de la CAPSO, un bilan trimestriel des aides accordées par chaque commune est dressé ce qui permet d'informer régulièrement chaque CCAS des montants accordés et du solde restant à allouer.

Dossiers traités		
Année	Nombre	Montant
2021	3	512,12 €
2022	9	1 623,54 €
2023	5	896,00 €
2024	3	1 049,76 €
2025	3	987,15 €

Les bénéficiaires peuvent être propriétaires ou locataires. Il doit s'agir de la résidence principale et la personne doit résider sur la commune de Longuenesse depuis au moins 3 mois.

→ La gestion et la prévention des expulsions

Le CCAS traite les dossiers d'expulsion dont la liste est transmise par la Sous-Préfecture. Il est chargé de recevoir les locataires en impayé pour évaluer leur situation : teneur de l'impayé, démarches effectuées, aides demandées, organismes contactés...

Ce dossier est alors transmis en Sous-Préfecture. Cette démarche intervient en amont afin d'éviter les expulsions définitives.

Le DSF est réalisé par un intervenant social. Il concerne les ménages assignés en résiliation de bail pour impayé de loyer. Il permet :

- D'apporter au juge les éléments sociaux et financiers indispensables à la prise de décision ;
- De donner au ménage des informations utiles pour l'aider à résoudre les difficultés rencontrées, orientation vers les organismes et dispositifs adaptés à la situation. (MDS, UDAFF, Banque de France etc....).

C'est un outil qui reprend les informations concernant l'identité du locataire. Il précise les caractéristiques relatives à la situation locative de la personne. Il indique s'il y a eu une reprise du paiement des loyers et détaille la situation d'endettement locatif et la capacité de remboursement du locataire. Il mentionne les préconisations et les observations de l'intervenant social.

Les agents du CCAS réalisent les DSF des personnes accompagnées par le service.

Le CCAS participe désormais aux commissions expulsions organisées par la sous-préfecture.

PREVENTION DES EXPULSIONS - Nombre de dossiers traités					
	2021	2022	2023	2024	2025
CCAPPEX (Commission de coordination des actions de prévention des expulsions)	16	22	15	24	27
DSF (Diagnostic social et Financier)	3	4	3		
Demandes d'avis/réquisition de la force publique.	7	5	6	10	5
TOTAL DOSSIERS TRAITES	26	31	24	34	32

La liste des ménages assignés est envoyée par le conseil départemental.

→ La domiciliation

DOMICILIATION					
	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de dossiers traités	14	12	35	22	30
Nombre en cours au 31 décembre de l'année	4	8	15	10	14

La domiciliation est définie par la loi 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable pour les décrets 2007-893 du 15 mai 2017 et 2007-1124 du 20 juillet 2017 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable. Dès la fin d'année 2016, le CCAS a souhaité mettre en place ce dispositif sur Longuenesse.

Il permet :

- D'une part, aux personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils et sociaux et,
- D'autre part, de regrouper à une même adresse le suivi des différents courriers.

Un suivi est alors organisé avec des rendez-vous réguliers.

Une convention existe avec le Centre de Détention concernant les détenus sans adresse fixe.



→ La plateforme «Logement d'Abord» (LDA) Mahra le toit

Dans le cadre du plan quinquennal pour le Logement d'Abord et la lutte contre le sans-abrisme, l'association a bénéficié sur le territoire de l'Audomarois du soutien financier et de l'accompagnement du [Département du Pas-de-Calais](#) afin de mettre en œuvre et d'animer une plateforme LDA (Logement D'Abord).

Le Logement d'Abord vise à orienter les personnes sans abri et mal logées directement vers un logement durable. Ces personnes obtiendront un accompagnement pluridisciplinaire adapté à chaque parcours de vie. Cette démarche vise également à prévenir les ruptures de parcours en proposant des solutions d'accompagnement pour les ménages menacés d'expulsion.

L'approche Logement d'Abord implique d'opérer un véritable changement de paradigme dans les méthodes d'accompagnement et l'accès au logement.

Un coordinateur mobilise les moyens de l'accompagnement, qu'ils soient de droit commun ou spécifiques au Logement d'Abord au profit des besoins des ménages présentant un parcours d'accès au logement complexe. (ex : personnes sans logement, en situation d'expulsion, cumulant diverses vulnérabilités, etc.). Il active alors les partenariats afin de capter des logements et anime le réseau « Logement d'Abord ». L'équipe pluridisciplinaire dédiée met en place un accompagnement socio-éducatif global (accès aux droits, à la santé, vie quotidienne, insertion sociale et professionnelle, parentalité, ...) permettant ainsi de sécuriser l'accès direct à un logement pérenne et/ou le maintien dans celui-ci.

Trois types de mesures sont mises en œuvre. Elles ont toutes pour particularité de s'adresser à des personnes en situation de très grande précarité voire très marginalisées avec un parcours de vie chaotique.

À la suite des différents entretiens en lien avec les mesures de prévention des expulsions ou dès qu'un retard de loyer est observé dans le cadre des CAP, une rencontre avec le coordinateur LDA de l'Audomarois et le CCAS est déclenché afin de réfléchir aux mesures adaptées.

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) vient compléter ce dispositif.

→ Le DAC : un dispositif au plus proche des territoires

Le Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes (DAC) Passerelles Santé ABC est le regroupement des différentes structures et coordination : Réseau de Santé Passerelles de Calais et MAIA des territoires de Boulogne, Calais et Saint-Omer. Il vise à unir les expertises dans un même dispositif, pour en simplifier leur accès.

Ce dispositif permet :

- D'informer et d'orienter
- D'accompagner
- De soutenir

DAC
*Point d'entrée
unique et gratuit
pour les
professionnels et
structures qui font
face à des personnes
en situations de
santé et de vie
complexes pour
favoriser le maintien
à domicile.*

Tous les professionnels de santé et les usagers, dans les situations sanitaires et sociales jugées complexes sur l'ensemble de territoire.

Un parcours complexe correspond à une situation médico-psycho sociale que les professionnels ressentent comme complexe, hors urgence vitale.

Le CCAS a contacté le DAC environ 12 fois durant l'année. Ceci a abouti à des prises en charge longues ou parfois des évaluations ponctuelles par l'EGED (Equipe Gériatrique d'Expertise à domicile, Res'à dom, CRTS, accueil de jour en EPHAD...)

5 - Nos aînés

→ Le portage de repas

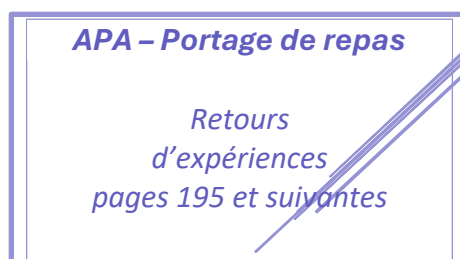
Ce service fonctionne du lundi au dimanche y compris pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Le prix des repas varie en fonction des revenus du bénéficiaires (avis d'imposition de l'année précédente). Ainsi, il varie de 5.50 € à 7,90 €.

Les repas sont confectionnés par une société de restauration et sont livrés prêts à réchauffer en emballages individuels.

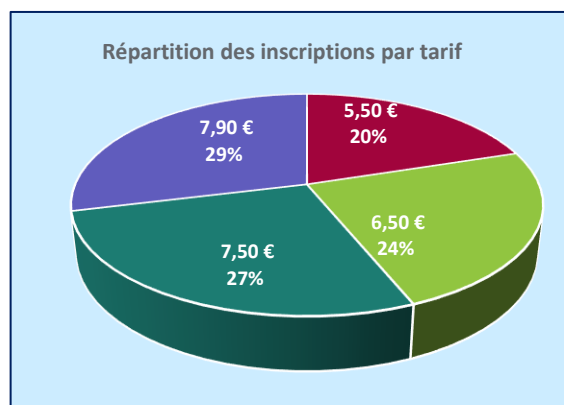
Le menu de la semaine suivante, accompagné d'un bon de commande, est remis aux bénéficiaires. Ce dernier est à rendre avant le mercredi de la semaine en cours pour enregistrement et transmission à la société de restauration.

Le CCAS prend en charge la gestion administrative de ce portage ainsi que la mise à disposition du personnel technique chargé de la distribution, des locaux, du matériel et du véhicule



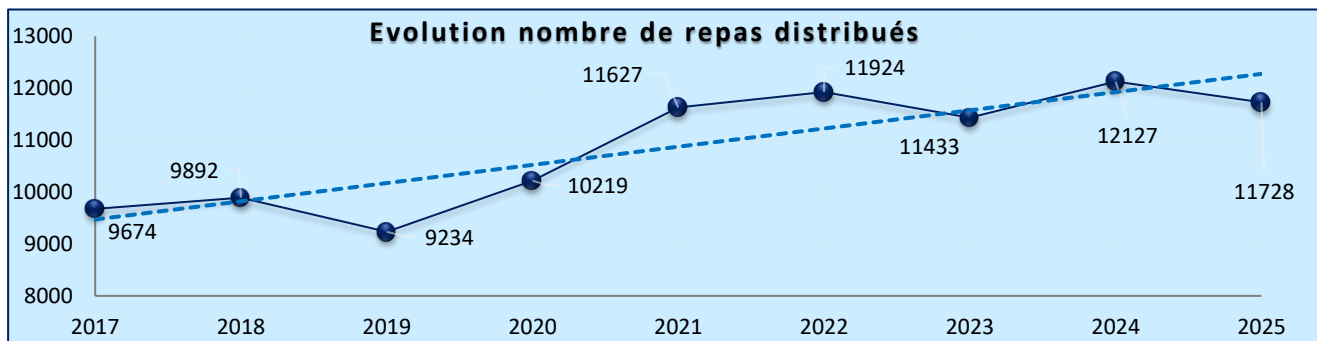
Portage de Repas - Tarif et répartition des inscriptions					
	5,50 €	6,50 €	7,50 €	7,90 €	Total
Nombre d'inscrits par tarif					
2023	9	6	14	24	53
2024	10	9	19	25	63
2025	9	5	22	42	78

Le service Portage de Repas peut être réglé en ligne.



Portage de Repas - Distribution									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total distribués	9 674	9 892	9 234	10 219	11 627	11 924	11 433	12 127	11 728
Portage	8 009	8 170	7 554	9 242	9 993	11 217	11 433	12 127	11 728
Mailland	1 665	1 722	1 680	977	827	707			
Total bénéficiaires pendant l'année	53	82	66	65	65	60	56	63	78
Portage au 31/12 de l'année	37	67	53	57	60	54	42	52	48*
Mailland	16	15	13	8	5	6			

*Départs en EPHAD, décès, utilisation courtes durées (retour hospitalisation ou suite à une chute)...



→ Le registre des personnes isolées

Durant l'été 2020, le CCAS a mis en place un plan sanitaire ainsi qu'un dispositif de veille pour les risques exceptionnels (canicule, épidémie, grand froid).

Le CCAS tient un registre de personnes isolées sur la base du volontariat :

- Personnes de plus de 65 ans
- Plus de 60 ans inaptes au travail
- Personnes isolées en situation de handicap Les personnes inscrites reçoivent ainsi un appel du service lors des situations exceptionnelles. Si nécessaire, un second appel ou des démarches sont proposées.

A ce jour, **153 personnes** sont inscrites. Une mise à jour est effectuée régulièrement.

Lors de périodes exceptionnelles, les deux agents du CCAS appellent chacune des personnes inscrites dans le registre.

Quelques remerciements

Retours d'expériences pages 195 et suivantes

→ Les visites à domicile

En fonction des situations, les agents du CCAS rendent visite aux personnes isolées, ne pouvant se déplacer, pour les aider dans certaines démarches administratives.

	2022	2023	2024	2025
Nombre de visites	8	9	24	26

→ Les Services Civiques – Les activités séniors

En 2021, la commune a recruté 2 Services Civiques avec des missions différentes :

- Un ambassadeur du jeu à Média'Tour
- Une personne pour des missions de contact avec nos aînés.

Le premier recrutement est intervenu pour la médiathèque et a débouché à une embauche en contrat. Un nouveau contrat a alors été signé pour cette mission. En mai 2022, deux services civiques ont pu rejoindre l'équipe du CCAS.

Les deux volontaires avaient pour mission d'accompagner et tenir compagnie aux personnes âgées et/ou isolées en leur rendant visite pour :

- Passer du temps avec eux,
- Discuter,
- Maintenir un lien social et nouer une relation de confiance,
- Faire des jeux de société,
- Faire la lecture ou se promener,
- Mettre en place des activités manuelles chaque semaine au sein de la mairie afin de maintenir un lien et faire des rencontres.

Des visites régulières, temps d'échange privilégiés étaient également organisées.

Angèle, "ancienne" service civique ayant obtenu son Diplôme d'état d'accompagnant Educatif et Social, par la voie de l'apprentissage, est désormais recrutée sous contrat avec la commune. Elle rend régulièrement visite à 20 séniors.



Des activités manuelles sont organisées tous les lundis après-midi. Au total, 44 séances ont été réalisées. Ces temps d'activités permettent aux participants de développer leur créativité, de maintenir leur motricité fine et de partager des moments conviviaux. Les activités proposées sont variées et adaptées aux capacités de chacun.

En complément des activités manuelles, des ateliers mémoires ont été mis en place, ainsi que des jeux de société, favorisant la stimulation cognitive.

Une convention a été signée avec la Station (Saint-Omer). Ainsi, les séniors bénéficient de la mise à disposition des locaux de l'ensemble des machines.

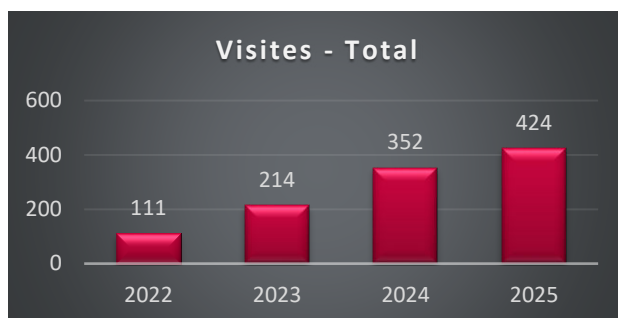
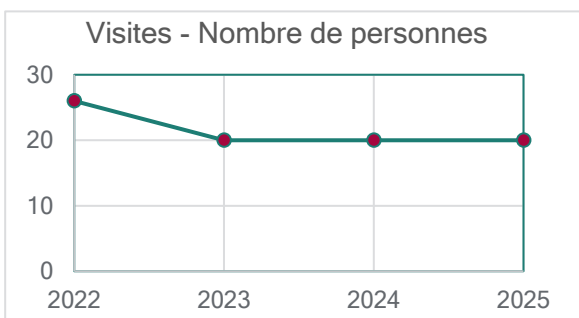


Les seniors ont pu s'y rendre pour participer à 6 ateliers broderie. Ils ont été très appréciés.

L'ensemble de ces activités a contribué au bien-être des participants, en favorisant l'autonomie et socialisation.



Visites				
	2022	2023	2024	2025
Nombre de séniors visités	26	20	20	20
Nombre de visites	111	214	352	424



Des appels sont également proposés, à la demande. **33 personnes** sont ainsi contactées chaque mois par Angèle → appels de convivialité.

p

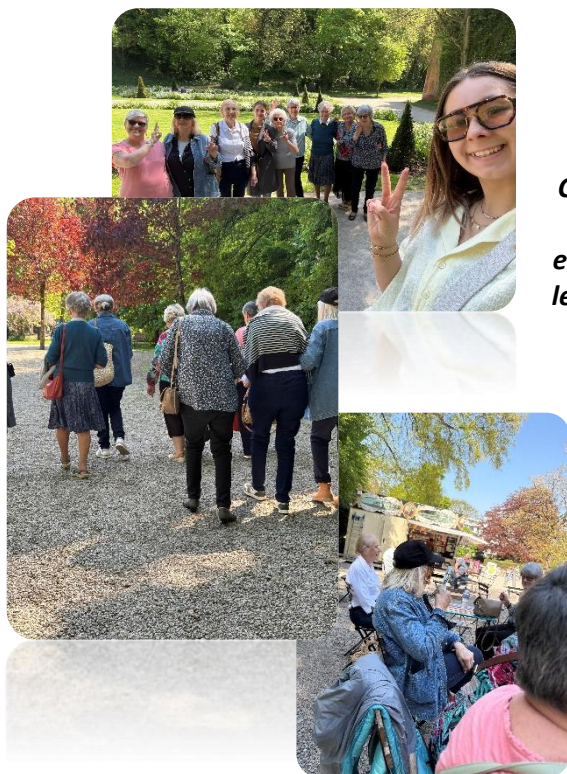
Au cours de l'année 2025, 2 sorties ont également été organisées pour les seniors.

➤ **Le 28 avril au Jardin Public**

8 seniors ont participé à cette activité, les participants ont effectué une marche au sein du jardin public de Saint-Omer. La sortie s'est terminée par un goûter partagé sur place, moment apprécié par l'ensemble des participants.

➤ **Le 14 novembre au Cirque**

5 seniors ont participé à cette activité. Cette sortie a permis aux participants de vivre un moment de divertissement et de découverte.



Ces sorties ont contribué au bien-être des seniors, en favorisant le lien social et le plaisir de sortir en groupe.



Goûter de Noël intergénérationnel Mercredi 17 décembre 2025

Ce goûter de Noël a permis de réunir les enfants des ALSH Pasteur et Salamandre ainsi que quelques séniors suivis par le CCAS de Longuenesse.

Les participants sont arrivés à 15 heures, dans une salle décorée pour la circonstance par l'équipe d'animation.

Au programme

Chants de Noël

Arrivée du Père Noël

Distribution de cadeaux par les enfants

Temps convivial autour de boissons et de gourmandises (sablés maison, viennoiseries)



Très naturellement, de nombreux échanges sont intervenus entre enfants et séniors, ce qui a permis le partage de souvenirs, entre autres.

L'équipe est restée présente et disponible afin d'accompagner les participants, de veiller au bien-être des personnes âgées et de soutenir les enfants si besoin.

L'action s'est terminée dans une ambiance chaleureuse et festive. Malgré une durée un peu longue pour les enfants, le déroulement global est resté positif et conforme aux objectifs fixés. Le départ des personnes âgées a été fixé à 16h45.

Ce moment fût très apprécié des participants, principalement les séniors très heureux et touchés par ces petites attentions.

Cette action a bénéficié d'un don FranceTV, dans le cadre d'un tournage sur la commune de Longuenesse.



→ Les manifestations

Différentes actions sont menées, tout au long de l'année, à l'attention des personnes les plus âgées de la Commune. Certaines comme le goûter, le voyage, le repas et le colis ne concernent que les 66 ans et plus tandis que la Semaine Bleue s'intéresse aux personnes dès 61 ans.

☞ En avril, le Goûter

. Pour les 66 ans et plus



. 2 avril 2025

. 420 personnes

. Coût : 2 179,18 €

Animation	→	450,00 €
Boulangerie, boissons	→	1 687,72 €
SACEM	→	41,00 €

7 personnes sont venues accompagnées d'une personne extérieure à Longuenesse
soit une recette de 140,00 €

☞ En juin, le voyage

. Pour les 66 ans et plus

. 11 juin 2025

. Commines au Lys Arena et Mont-Noir le matin

. 508 personnes

. Coût : 28 832,83 €



Repas	→	22 860,00€
Transport	→	4 710,00 €
Bracelets, pochettes	→	82,66 €
Frais administratifs	→	1 180,17 € (goûter & voyage)

6 personnes sont venues accompagnées d'une personne extérieure à Longuenesse
soit une recette de 300,00 €

☞ En octobre, pour terminer la Semaine Bleue (voir ci-après), le Repas des Aînés

. Pour les 66 ans et plus

. Samedi 18 octobre 2025

. 710 personnes

. Coût : 35 239,55 €



Traiteur	→	26 092,75 €
Alimentation, boissons	→	6 616,62 €
Animation	→	600,00 €
Cadeaux doyens	→	59,50 €
Frais administratifs (Semaine Bleue et repas)	→	1 870,68 €

☞ Noël, les colis

. Distribution les 3 et 4 décembre 2025

Pour les :

- . 66 ans et plus
- . Adultes en situation de handicap
- . Personnes en EHPAD
- . Jeunes en situation de handicap

. 2 480 personnes concernées

. Innovation 2025 Mise en place de colis couple

. Coût : 53 947,96 €



Colis	→	46 095,70 €
Brioche	→	6 889,76 €
Frais de gardiennage	→	962,50 €

La Semaine Bleue

- Pour les 61 ans et plus
- Plus de 10 ans d'existence
- Du 13 au 16 octobre
- **Entre 202 et 650** personnes selon les journées
- Coût : **6 733,96 €**
(La revue du jeudi bénéficie d'une subvention départementale de 840,00 €)



COLIS (hors brioches) 2025	Nombre	Coût
Aînés : 66 ans et plus Adultes en situation de handicap seuls	1 173	25 219,50 €
Aînés : 66 ans et plus Adultes en situation de handicap Couples	603	18 934,20 €
EHPAD + Pavillon Arc-en-ciel	95	1 900,00 €
Jeunes en situation de handicap (reconnaissance MDPH)	6	42,00 €
Total	1 877	46 095,70 €

Bilan actions – Nombre de personnes concernées

	Nombre de personnes de 66 ans et +	Goûter	Voyage	Colis				Repas	Semaine bleue (dès 61 ans Moyenne sur les 4 jours)
				Domicile		EPHAD	Jeunes en situation de handicap – 18 ans		
				Total	dont colis couple				
2021	2 312	ANNULE	385	2 346		87	20	710	375
2022	2 342	326	501	2 438		93	6	751	419
2023	2 285	351	506	2 345		90	7	721	367
2024		364	559	2 326		93	5	705	420
2025		420	508	1 773	603	95	6	710	429

Bilan actions – Dépenses

	GOUTER	VOYAGE	COLIS			REPAS	SEMAINE BLEUE (dès 60 ans)	TOTAL
			Domicile		EPHAD & Fantaisie			
2021	ANNULE	30 374,32 €	Colis	59 568,70 €	1 816,56 €	31 786,00 €	12 551,38 €	142 944,15 €
			Brioches	6 025,00 €				
			Gardiennage des colis	822,19 €				
			Total	68 232,45 €				
2022	2 508,09 €	27 698,82 €	Colis	46 809,60 €	1 902,00 €	37 452,13 €	8 960,16 €	132 276,08 €
			Brioches	6 067,50 €				
			Gardiennage des colis	877,78 €				
			Total	55 656,88 €				
2023	2 803,84 €	36 645,10 €	Colis	50 440,95 €	1 847,20 €	35 106,18 €	10 348,84 €	143 928,70 €
			Brioches	5 826,75 €				
			Gardiennage des colis	909,84 €				
			Total	59 024,74 €				
2024	4 354,36 €	35 954,20 €	Colis	51 520,90 €	2 094,95 €	35 239,55 €	8 049,09 €	144 325,15 €
			Brioches	6 177,15 €				
			Gardiennage des colis	934,95 €				
			Total	60 727,95 €				
2025	2 179,18 €	28 832,83 €	Colis	44 195,70 €	1 900,00 €	35 501,22 €	6 733,96 €	127 195,15 €
			Brioches	6 889,76 €				
			Gardiennage des colis	962,50 €				
			Total	53 947,96 €				

→ Association

La ville met à disposition chaque jeudi une navette, pour que le Club du 3^{ème} âge puisse se réunir à la Salle Mailland.

Par ailleurs, une délibération a été prise afin que les association longuenessois du 3^{ème} âge puisse bénéficier du Chalet de Morbier avec un coût réduit de 50 %.

6 – L'aide aux associations caritatives

La ville soutient de nombreuses Associations à visée sociale en leur attribuant des subventions annuelles basées sur leur demande et le compte de résultat de l'année précédente.

SOCIAL & SANTÉ		SOCIAL & SANTÉ	
	Comité de Solidarité Longuenessoise Centre Sociol, 7 rue Brueghel Béatrice LEMAIRE (présidente) 06 99 85 15 14 blanche.lemaire@free.fr		APF France Handicap Nord-Pas-de-Calais 87 route de Clairmarais, Saint Omer Olga MEURISSE (directrice) 03 21 57 13 68 dd62@apf.asso.fr
	Entraid'Addict Centre Culturel Campanini, 5 rue Lomaxine Eric MONTREZOR (président) 06 52 01 02 13 entraidaddict62@gmail.com		APEI Les Papillons Blancs 45 rue de l'Église, Oostende, Saint-Martin-Joe Tatinghem André BONNIER (président) 03 21 88 38 60 nc
	Espaces Socio-Culturels & d'Animations de Longuenesse Centre Sociol, rue 2 Brueghel Daisy COUSIN (présidente) 03 12 98 40 10 contact@cs-intergenerations.fr		Croix-Rouge Française 32 rue Albert, Saint Omer Franck BRULIN (président) 03 21 38 30 30 ul.stomer@croix-rouge.fr
	Les Restaurants du Cœur Impasse Guy Mellet Isabelle COUSIN (présidente) 06 18 59 15 50 isabelle.cousin@restosducœur.org		Association des Donneurs de Sang salle Vauban, Saint Omer Michel LEROUX (président) 06 50 29 15 24 ertoux.michel@rocketmail.com
	Club du 3^{ème} âge oyer Mailland, rue Mailland Huguette DEWINTRE (présidente) 06 60 38 22 91		Bien Vieillir maison des associations, Saint Omer Bernard MALLEVAES (président) 07 71 17 21 41 bien-vieillir@orange.fr
	Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice - section Longuenesse Françoise RINGOT (présidente) 00 00 00 00 00 xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		PAS'APA Sport Santé 73bis rue du Ganspette, Eperlecques Anina LORTHOY (présidente) 07 87 29 83 92 rhanina2vie62@gmail.com
	Association d'Aide à Domicile des Caps et Marais d'Opale 5 rue du président Abbé Bernadette DEDECKER (directrice) 03 21 38 46 52 accueil@aadcmo.org		

Subventions	
ENTRAIDE	2025
La Croix Rouge Française	1 140,00 €
Entraide Addict	780,00 €
Association Bethléem	380,00 €
Croix Rouge Française (subvention exceptionnelle)	950,00 €
Les Restaurants du Cœur	475,00 €
Bien vieillir	190,00 €
Association des Donneurs de Sand Bénévoles de l'Audomarois	1 235,00 €
Association Nationale de Personnes sous main de justice	285,00 €
TOTAL	5 435,00 €

Les Restos du Cœur reçoivent, chaque semaine, du pain pour leurs bénéficiaires et, à l'occasion des Fêtes de Noël, tout comme le Comité de Solidarité, coquilles et friandises pour les enfants (1 378,52 € pour les deux associations). Par ailleurs, les services de la Ville assurent, chaque semaine, le transport de marchandises pour ces associations.

Achats de pains	
2021	1 088,40 €
2022	2 518,04 €
2023 (augmentation du nombre de bénéficiaires)	5 018,00 €
2024	3 492,25 €
2025	3 920,42 €

Médiateurs Santé

- ☛ Contribuent à réduire les inégalités de santé sur l'agglomération
- ☛ Informent, conseillent, orientent, accompagnent
- ☛ **Objectif : favoriser l'accès aux droits et aux soins**
- ☛ Intervention de 3 médiateurs santé
- ☛ Démarche de proximité, d'échange et d'accessibilité

7 – Les actions santé

→ Les actions courantes

Lorsque cela s'avère nécessaire, les agents du CCAS orientent les bénéficiaires vers les médiatrices santé de la CAPSO. De même, elles renseignent et orientent vers la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour l'accès aux soins non programmés pour les gens n'ayant plus de médecin traitant.

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

→ HosCARE'TOUR



En 2025 HosCARE'TOUR est venu régulièrement à Longuenesse.

Sur un après-midi, des professionnels ont proposé des actions de prévention et d'information ainsi que des ateliers.

Ces actions de prévention gratuite sont organisées par ELSAN. Elles sont sans rendez-vous, une fois par mois, le vendredi matin.

Elles sont centrées sur les dépistages organisés des cancers. Des professionnels de santé sont présents pour écouter et conseillers. Des rendez-vous de prévention santé sont également organisés toute l'année.

HosCare'Tour c'est 7 dates tout au long de l'année :

- 07/02/2025** – Alimentation : 8 personnes sensibilisées, dont 1 orientation
- 20/06/2025** – Maladies cardiovasculaires : 14 personnes sensibilisées, 2 orientations
- 25/07/2025** – Sommeil : 7 personnes sensibilisées dont 1 orientation
- 22/08/2025** – Alimentation : 5 personnes sensibilisées, 1 orientation
- 19/09/2025** – Atelier sénior : **annulé**
- 10/10/2025** – Dépistages organisés : 12 personnes sensibilisées, 2 orientations
- 14/11/2025** – Conduites addictives : action prévue (non réalisée à ce jour)
- 12/12/2025** – Vaccination : action prévue (non réalisée à ce jour)

Ainsi, un total de 46 personnes a été sensibilisé avec 7 orientations.



→ La filière gériatrique de l'Audomarois

Quel est son objectif :

- Répondre aux besoins de santé de la personne âgée : améliorer le parcours de santé des séniors, donner accès à des soins adaptés en pluridisciplinarité.
- Rendre plus lisible les offres du territoire
- Organiser des expertises gériatriques adaptées
- Diffuser la culture gériatrique territoriale

↳ Besoins des Personnes Âgées

Les personnes âgées ont besoin d'être valorisées dans leur capacités, d'être écoutées et rassurées, de maintenir leur autonomie le plus longtemps possible. Ils ont souvent de très bons conseils à nous transmettre par leur vécu, leurs talents en jardinage et cuisine etc... Pour la plupart d'entre eux, leur souhait le plus cher est de rester vivre à leur domicile le plus longtemps possible et de vieillir bien !

Pour cela, quelques reflexes peuvent être adoptés de manière précoce afin de favoriser un vieillissement réussi, comme :

- La lutte contre son isolement social : pouvoir sortir, conserver des liens sociaux, soigner et prévenir sa vue, son audition etc ...
- Avoir une alimentation adaptée à son âge
- Avoir une activité physique adaptée à son état de santé
- Prendre soin de son sommeil
- Favoriser son optimisme, ses plaisirs
- Stimuler sa mémoire
- Accepter de se faire aider si nécessaire

Afin d'entrer dans la dépendance le plus tard possible. Chaque petite action sur le territoire Audomarois en ce sens, ont un impact immense sur le bien-être et la qualité de vie des personnes qui avancent en âge.

Le CCAS répond activement aux diverses sollicitations de la filière gériatrique en participant aux réunions et animations du secteur.

→ Le centre de ressources Territorial Audomarois

La mission des CRT est de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service d'aide ou de soins à domicile n'est plus suffisant.

Il s'agit de développer une alternative à l'entrée à l'établissement. Le CRT est un outil complémentaire à la politique de renforcement du soutien à domicile. Elle vise également à accompagner les professionnels en charge de leur accompagnement par une mission d'appui.

- Intervention dans le cadre de la subsidiarité en co-construction et collaboration avec tous les acteurs du territoire.
- Permettre aux personnes âgées de rester chez elles en mobilisant tous les acteurs du territoire.

↳ Volet 1 : « Mobilisation des ressources au bénéfice des personnes âgées et accompagnement des professionnels du territoire »

Les prestations vont se concentrer prioritairement vers un public qui présente :

- Un besoin de lien social et notamment associé à des difficultés de mobilité ;
- Des difficultés à entrer dans une démarche de soin, par refus, par méconnaissance des prestations à solliciter, par défaut d'identification de ses propres besoins, par difficulté à accéder à un rendez-vous ;
- Des besoins en termes de prévention : que ce soit sur l'axe du dépistage ou d'actions préventives en matière d'aménagement, d'adaptation, d'équipement de l'habitat pour préserver l'autonomie.

Concernant les professionnels :

- Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles et au partage des bonnes pratiques par le biais de formations, d'échanges.....

↳ Volet 2 : « accompagnement renforcé à domicile »

A destination des personnes âgées en perte d'autonomie en niveau GIR 1 à 4, résident à domicile et ayant besoin d'un niveau de prestations similaire à celui d'un EHPAD au moyen d'un accompagnement plus intensif, nécessitant une coordination de l'offre de soins et d'accompagnement en partenariat avec les services du domicile.

Les prestations :

- Sécurisation de l'environnement de la personne : surveillance et sécurisation du domicile jour et nuit, accompagnement à l'adaptation du logement
- Gestion des situations de crise et soutien des aidants : gestion des ruptures d'accompagnement, gestion des sorties d'hospitalisation des bénéficiaires, soutien et orientation des aidants vers des solutions de répit.
- Continuité du projet de vie et lutte contre l'isolement des personnes âgées, animation de la vie sociale, appui au parcours de vie.

Le CCAS a sollicité le CRTA à plusieurs reprises durant l'année 2025 afin d'accompagner des habitants dans le volet 1 ou 2.

LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE

1 – Les nourrissons

→ La naissance

En 2022, le principe d'une ouverture de compte à la naissance d'un enfant longuenessois a été abandonné au bénéfice d'une carte cadeau.

	Filles	Garçons	Total	Nombre de cartes
2022	46	32	78	5
2023	28	45	73	27
2024	45	54	99	30
2025	42	43	85	40

Depuis sa création, ces cartes cadeaux font l'objet d'une remise officielle.



Le 24 mai 2025

→ **Le Pôle Petite Enfance**

Le pôle petite enfance regroupe le Multi-Accueil Méli-Mélodie, Relais Petite Enfance et le Département avec ses consultations PMI tous les mardis après-midi.

La crèche est ouverte de 7 heures 30 à 18 heures 30 du lundi au vendredi.

Elle bénéficie de 30 places.

Les enfants sont accueillis à partir de 2 mois et demi jusqu'à la fin du mois de ses 4 ans.

Le tarif est calculé en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge (barème Allocations Familiale).

→ **La Halte-Garderie de l'ESCAL**

Le « Paradis des Enfants » accueille des enfants de 4 mois à 5 ans révolus, en accueil régulier ou occasionnel.

L'après- midi s'adapte au rythme de l'enfant, alternant les jeux libres et diverses activités d'éveil répondant aux besoins et capacités des tout-petits autant qu'aux demandes des plus grands.

Le multi-accueil veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants confiés, il favorise l'éveil et l'autonomie et les prépare à leur entrée à l'école. Il est ouvert les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 17h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le jeudi de 13h30 à 18h00 (Fermé en août et la deuxième semaine de chaque période de petites vacances scolaires).

→ **Les consultations des nourrissons**

↔ **Les visites périodiques**

Les enfants de Longuenesse peuvent bénéficier d'un suivi médical mensuel, organisé par le Département lors de Consultations de Nourrissons (PMI), au Centre Lamartine et au Multi-Accueil Méli-Mélodie.

↔ **Noël**

En fin d'année, à l'occasion des Fêtes de Noël, la Ville organise un après-midi goûter qui réunit les enfants, ayant fréquenté régulièrement les PMI, et leurs familles. Après un spectacle de Noël adapté à l'âge des enfants et un goûter, le Père Noël leur rend visite pour leur remettre jouets et friandises.

En 2025, cette manifestation a été réorganisée. En effet, elle a été convertie en un après-midi pendant laquelle les familles pouvaient venir à l'heure qui convenait, entre 15 heures et 16 heures 30.

Le Père Noël et son traineau étaient présents ce qui permettait à chaque famille de prendre des photos avec lui, devant le sapin ou dans le traineau.

Un goûter était prévu, comme à l'habitude avec boissons, chocolat chaud, café et coquilles. Une projection de dessins animés musicaux sur le thème de Noël avait été prévu.

Ainsi, chacun pouvait profiter de ce moment, arriver et partir quand il le souhaitait. Cela a apporter un nouveau souffle à cette manifestation, chacun pouvant se déplacer à sa guise.

Comme à l'habitude, chaque enfant a pu recevoir son cadeau de Noël, constituait d'un jouet, d'un sachet de friandises accompagné d'une peluche.

Fêtes de Noël – Consultation des Nourrissons			
Année	Nombre d'enfants	Nombre de familles	Coût total
2021 (pas de spectacle)	122	109	1 452,42 €
2022 (renouvellement jouets)	111	101	2 133,10 €
2023 (renouvellement jouets)	111 (42 présents)	101 (41 présentes)	2 959,47 €
2024 (pas d'achat de jouets)	74 (30 présents)	71 (29 présentes)	1 581,45 €
2025 (pas d'achat de jouets - Nouveauté : spectacle remplacé par animation musicale tout au long de l'après-midi)	64 (29 présents)	59 (26 présentes)	878,10 €



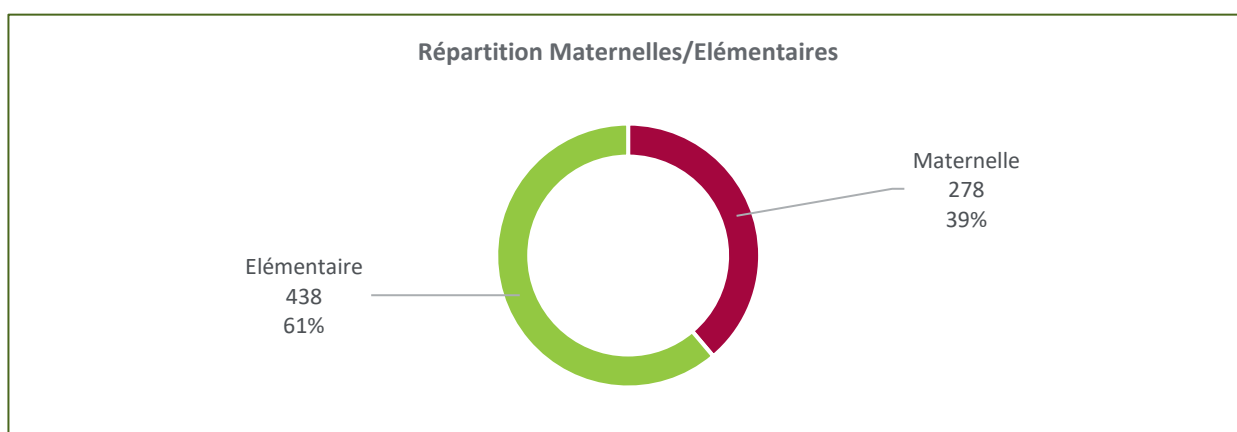
2 - Les jeunes de 2 à 15 ans

Annexe page 151 : bilans scolaires (commission)
Annexe page 178 : tarifs des services

→ La Scolarité

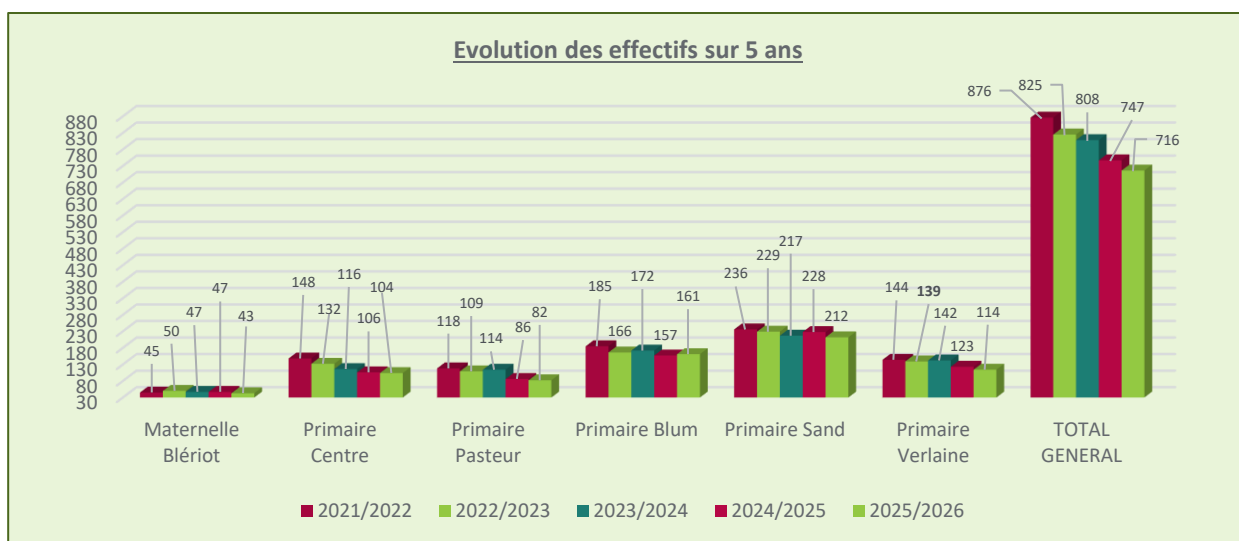
↳ Les effectifs

EFFECTIFS au 1 ^{er} janvier 2026							
Année Scolaire : 2025/2026							
Etablissements	Nombre de Classes avec ULIS	Nombre d'élèves Commune	Nombre d'élèves Hors Commune	TOTAL	dont ULIS	TOTAL (avec ULIS)	Observations
Ecole Maternelle Louis Blériot	3	29	14	43		43	
TOTAL ECOLES MATERNELLES	3	29	14	43		43	
Ecole Primaire du Centre	5	90	14	104		104	
Ecole Primaire Louis Pasteur	6	50	32	82	11	82	ULIS : 1 longuenessois 10 extérieurs
Ecole Primaire Léon Blum	10	114	47	161	14	161	ULIS : 5 longuenessois, 9 extérieurs
Ecole Primaire George Sand	13	160	52	212		212	
Ecole Primaire Paul Verlaine	6	78	36	114		114	
TOTAL ECOLES PRIMAIRES	40	492	181	673	25	673	
TOTAL GENERAL	43	521	195	716	25	716	



Nombre de classes par école					
Etablissements	Mat.	Elém.	TOTAL	ULIS	Total Général
Ecole Maternelle Louis Blériot	3		3		3
Ecole Primaire du Centre	1	4	5		5
Ecole Primaire Louis Pasteur	1	4	5	1	6
Ecole Primaire Léon Blum	3	6	9	1	10
Ecole Primaire George Sand	5	8	13		13
Ecole Primaire Paul Verlaine	2	4	6		6
TOTAL	15	26	41	2	43

EVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 5 ANS					
	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Maternelle Blériot	45	50	47	47	43
Primaire Centre	148	132	116	106	104
Primaire Pasteur	118	109	114	86	82
Primaire Blum	185	166	172	157	161
Primaire Sand	236	229	217	228	212
Primaire Verlaine	144	139	142	123	114
TOTAL GENERAL	876	825	808	747	716
Répartition					
Maternelles	336	313	318	303	278
Primaires	540	512	490	444	438



↔ Le Personnel

Qu'il soit ATSEM ou Agent technique, du personnel communal est affecté dans chaque établissement scolaire.

Par ailleurs, les écoles bénéficient d'un service dédié et les agents d'une responsable passant régulièrement dans les établissements.

RECAPITULATIF PERSONNEL AFFECTE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (hors garderies scolaires)	
Etablissement	Nombre d'agents
Centre	3
Pasteur	3
Blum	4
Sand	6
Verlaine	4
Blériot	2
TOTAL	22

↳ Le fonctionnement

RECAPITULATIF DES DEPENSES SCOLAIRES 2025		
Type de dépense	Montant	
Fournitures et livres scolaires, matériel Educatif, ramettes papier	24 363,34 €	
Contrat d'entretien copieurs	967,50 €	
Subventions projets éducatifs + CM 2	7 005,00 €	
Classes de découverte (Verlaine à Morbier x 2)	2 666,00 €	
Subvention exceptionnelle pour voyage Paris avec CMJL le 9/05/25 (Blum et Sand)	1 135,60 €	
U.S.E.P.	0,00 €	
Livres de prix et dictionnaires (+ USB + livre + tote bag) <i>(Avec élèves scolarisés à l'extérieur et IME)</i>	7 477,32 €	
Places de Cirque <i>(avec IME : 1358,05 €)</i>	8 399,41 €	8 945,41 €
Transport Cirque	546,00 €	
Passage du Père Noël <i>(avec IME : 1606,24 €)</i>	8 759,23 €	
Produits d'entretien et d'hygiène	24 713,29 €	
TOTAL	86 032,69 €	

Soit 120,16 € par élève (sans distinction maternelle et élémentaire)

DICTIONNAIRES PASSAGE EN 6^{ème}

En 2025, la proposition aux élèves de CM 2 passant en 6^{ème} a été modifiée, afin de correspondre au mieux à leur besoin.

Ainsi, ils ont reçu :

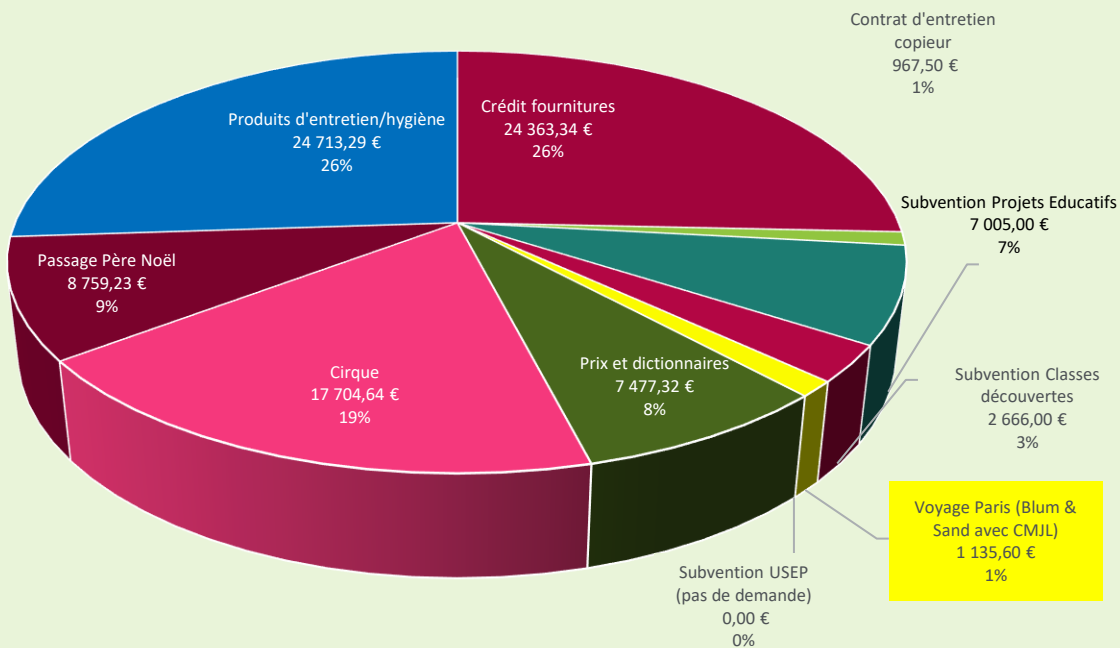
- Un dictionnaire Robert & Collins de poche français/anglais
- Une clé USB
- Un guide du passage en 6^{ème} «Bonjour»
- Un marque-page aux couleurs de leur école et de la ville

Le tout dans un petit tote bag en toile.

POSTES BUDGETAIRES PRIS EN CHARGE

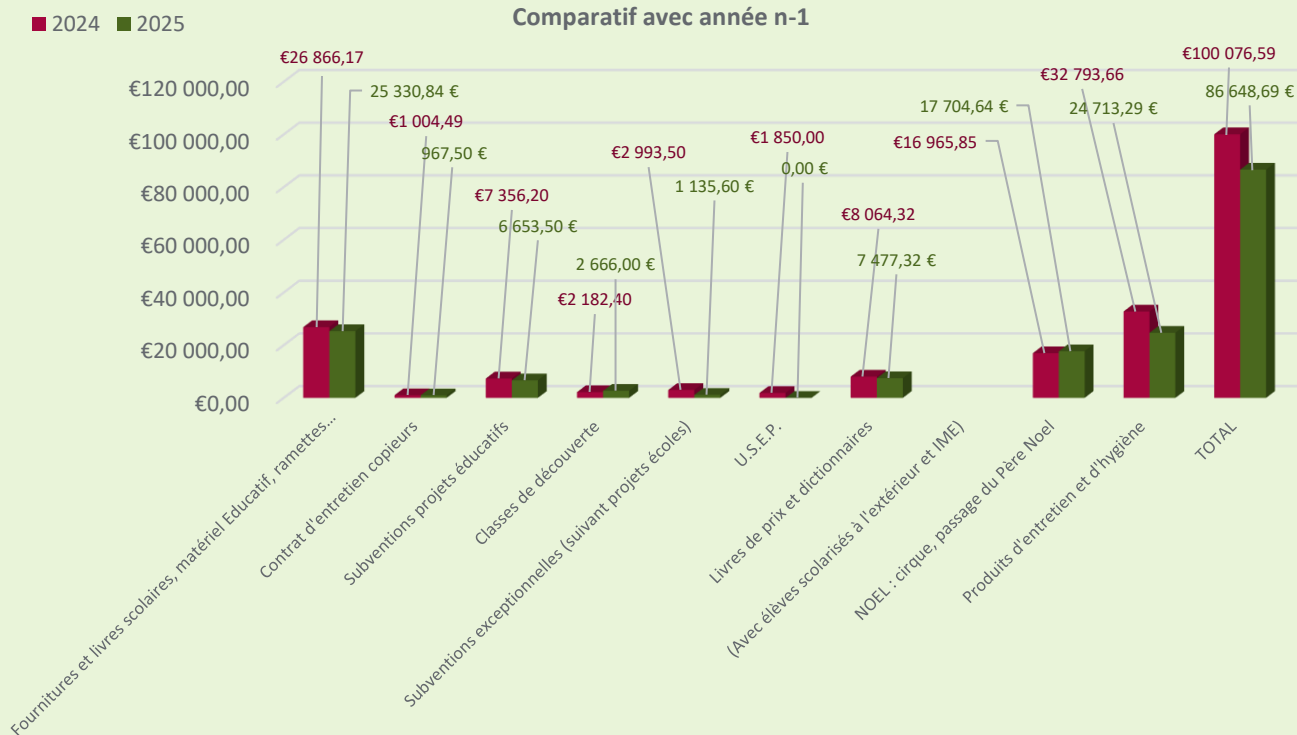
- ☞ Frais de personnel et ATSEM...
- ☞ Achats de fournitures scolaires, livres et matériel éducatif, les achats de matériel d'équipement... (dont T.B.I. et site informatique),
- ☞ Contrats d'Entretien Photocopieurs,
- ☞ Livres de prix et dictionnaires en fin d'année,
- ☞ Places pour le Cirque de la Générosité et les achats de friandises et coquilles de Noël,
- ☞ Une partie des sorties (subventions projets éducatifs, subvention Morbier), des frais liés à l'U.S.E.P. (subvention),
- ☞ Subvention pour les classes de découverte à Morbier,
- ☞ Restauration Scolaire,
- ☞ Fonctionnement des garderies scolaires et des études surveillées (Municipalisées en 2018)
- ☞ Des actions particulières comme les déplacements à la Médiathèque ou dans l'audomarois (hors CAPSO)
- ...

Répartition des dépenses de fonctionnement



Soit une baisse globale de 13 % des dépenses (qui s'explique, en partie, par la baisse des effectifs)

Comparatif avec année n-1



↳ L'investissement

Les achats de matériel d'investissement se sont répartis comme suit :

Toutes les classes élémentaires et maternelles grands bénéficient de l'installation d'un T.B.I.
Un site informatique existe dans chacune des écoles. Un renouvellement du mobilier a été effectué

entre 2016 et 2022. En effet, les écoles continuent d'être équipées en mobilier selon leurs besoins. Sont également prises en compte les éventuelles ouvertures de classe (dédouement CP et CE 1).

Toutes les écoles ont fait l'objet d'un passage à la fibre ainsi que de l'installation de prises RJ45 destinée à faciliter l'utilisation d'internet.

Le matériel et les prestations fournis par la Capso n'apparaissent pas en dépenses dans le budget communal mais en diminution de la recette liée à l'attribution de compensation. La CAPSO fournit aux écoles les ordinateurs (portable pour les directrices-teurs, fixes pour les T.B.I. et E.N.I.). Elle intervient également en cas de problème avec ce matériel.

	2023	2024	2025
Equipement annuel (mobilier, autres équipements)	22 885,70 €	20 299,71 €	21 156,12 €
Equipement informatique	21 044,08 €	6 830,40 €	6 306,00 €
Achat de logiciels	3 295,20 €		
Total	47 224,98 €	27 130,11 €	27 462,12 €
2023 → Subvention France Relance informatique sur les achats informatiques 2022 : 22 025,00 €			
Achat d'ordinateurs portables, de tablettes, d'écrans numériques tactiles, de T.B.I. en 2022 : 60 937,28 €			

↳ Les travaux

TRAVAUX REALISES EN 2025	
Réfection enrobés cours d'école (études rafraichissement cours écoles en cours) report	50 000,00 €
Préau Verlaine	19 152,00 €
Sols école Primaire G. Sand (rez de chaussée)	38 235,23 €
Câblage du réseau informatique des écoles Sand et Centre	6 720,00 €
Réfection des peintures du rez-de-chaussée de l'école Georges Sand	14 522,56 €
Travaux de maintenance et réhabilitation de menuiseries extérieures Ecole Pasteur	64559,08
TOTAL DEPENSE	193 188,87 €
EN COURS FIN 2025	
Travaux de maintenance et réhabilitation de menuiseries extérieures Ecole Pasteur	64 559,08 €
RESTES A REALISER DEPENSES - ANNEES ANTERIEURES	
Rénovation des sols au groupe scolaire Sand	33 127,09 €
Réhabilitation énergétique du groupe scolaire Léon Blum - Lot n°3 Menuiseries extérieures	10 463,99 €
Travaux de réfection de la toiture de l'école G. Sand	22 746,66 €
TOTAL DEPENSE	66 337,74 €

PERSPECTIVES 2026

Implantation de panneaux photovoltaïques sur les GS G. Sand, L. Blum, L. Blériot	175 000,00 €
Végétalisation de la cour de l'école Léon Blum	50 000,00 €
Réfection des sols de l'étage du GS G. Sand	42 000,00 €
Achat de peintures isolantes pour les écoles Louis Blériot et du Centre	40 000,00 €
Travaux de remise en peinture de salles de classes et espaces communs	23 000,00 €
Implantation d'un préau GS G. Sand	15 000,00 €
Pose de rideaux dans les écoles	12 000,00 €
Câblage internet GS P. Verlaine	6 000,00 €
Sécurisation des groupes scolaires - complément	5 000,00 €
Visiophones - extension de l'existant des groupes scolaires - complément	5 000,00 €
TOTAL	373 000,00 €



Visites de Rentrée Scolaire 2025



↳ Les garderies scolaires

Les sont au nombre de cinq : Centre, Pasteur, Blum, Sand, Verlaine. L'Ecole Blériot bénéficie, quant à elle, de l'ALSH Salamandre. Elles fonctionnent les jours de classe, sur du temps périscolaire :

Le matin, de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 10 à 18 h 15.

Les familles règlent désormais la garderie sur le Portail Familles.

GARDERIES SCOLAIRES 2025 – NOMBRE DE VACATIONS									
	2024 /2025 (jusqu'au 4/07/25)				2025/2026 jusqu'au 31/12/25				TOTAL GENERAL
	MATIN	SOIR 1	SOIR 2	TOTAL	MATIN	SOIR 1	SOIR 2	TOTAL	
CENTRE	1 030	2 415	1 345	4 790	894	1 656	954	3 504	8 294
PASTEUR	556	1 038	338	1 932	456	557	192	1 205	3 137
BLUM		1 216	231	1 447		677	287	964	2 411
SAND	484	2 101	1 143	3 728	265	1 292	572	2 129	5 857
VERLAINE	435	1 390	472	2 297	500	1 126	340	1 966	4 263
BLERIoT	253			253	3			3	256
	2 758	8 160	3 529	14 447	2 118	5 308	2 345	9 771	24 218

Garderies Scolaires (logiciel INOE)								
	2024/2025 (du 1/01/25 au 4/07/25)				2025/2026 (du 1/09/25 au 31/12/25)			
	Inscriptions			Vacations	Inscriptions			Vacations
	Maternelle	Elémentaire	Total	(1 heure)	Maternelle	Elémentaire	Total	(1 heure)
Total	155	206	361	14 447	207	220	427	9 771
CENTRE	27	50	77	4 790	38	53	91	3 504
PASTEUR	22	25	47	1 932	21	26	47	1 205
BLUM	24	32	56	1 447	34	35	69	964
SAND	37	58	95	3 728	71	61	132	2 129
VERLAINE	24	34	58	2 297	32	43	75	1 966
BLERIoT	21	7	28	253	11	2	13	3

24 218 vacations à 0,60 € sur l'année 2025, ce qui représente une recette de 14 530,80 €

(Montant en trésorerie : 13 003,91 €, ce qui s'explique, entre autres, par les avoirs en cours et les titres émis en instance de paiement en trésorerie).

Nombre total d'enfants inscrits sur les 2 années scolaires : 788

COUT DE FONCTIONNEMENT DES GARDERIES SCOLAIRES				
Etablissement	AGENT		Achat matériel et fournitures	Total
	Nombre	Coût		
Centre	1 le matin, 2 le soir	16 702,20 €	98,71 €	16 800,91 €
Pasteur	1 matin et soir	12 015,00 €	60,91 €	12 075,91 €
Blum	2 le soir	13 579,20 €	65,10 €	13 644,30 €
Sand	1 le matin, 2 le soir	15 004,08 €	149,57 €	15 153,65 €
Verlaine	1 matin et soir	12 457,80 €	53,15 €	12 510,95 €
Blériot	1 le matin, ALSH le soir	3 327,84 €	23,99 €	3 351,83 €
TOTAL		73 086,12 €	451,43 €	73 537,55 €

Soit un coût par enfant inscrit de 93,32 € et par vacation de 3,04 €

↳ Les études surveillées

Les Etudes Surveillées ont été municipalisées en 2017.

HISTORIQUE DU FONCTIONNEMENT DES ETUDES SURVEILLEES	
2017/2018	Municipalisation Pas d'ouverture
2018/2019	Information sur Centre, Pasteur, Verlaine (12 élèves minimum pour ouverture) Pas d'ouverture
2019/2020 et 2020/2021	Pas d'ouverture
2021/2022	Ouverture à Centre Fonctionnement pendant toute l'année scolaire
2022/2023	Pas d'ouverture à Centre Ouverture à Pasteur Fonctionnement pendant toute l'année
2023/2024, 2024/2025 & 2025/2026	Pas d'ouverture à Centre, Pasteur, Verlaine : pas d'inscription

Etudes surveillées- Bilan des années de fonctionnement				
	2018/2019 Centre	2019/2020 Centre	2020/2021 Centre	2022/2023 Pasteur
NOMBRE D'INSCRITS	25	23	16	18
Coût de fonctionnement	2021		2 792,50 €	
	2022		2 382,69 €	

L'Etude Surveillée peut fonctionner les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les semaines scolaires de 16 heures 10 à 17 heures 25 avec une récréation de 15 minutes. Elle serait désormais confiée à de Assistante de Vie Scolaire.

↳ La restauration scolaire

La cantine scolaire fonctionnait de manière associative jusqu'à la rentrée scolaire 2023/2024.

La Commune versait à la Cantine Scolaire une subvention d'équilibre reprenant le coût des denrées mais aussi les frais de transport et de personnel. Sa municipalisation est intervenue au **1^{er} septembre 2023**. Celle-ci a été l'occasion d'étudier et de mettre en place une baisse de tarif accompagnée d'une aide de 1 € pour les familles dont le quotient familiale CAF est inférieur à 617.

ORGANISATION EQUIPE RESTAURATION SCOLAIRE en 2025

	Fréquentation moyenne			BUS				SERVICE			ANIMATION	
	Maternelle	Elémentaire	TOTAL	Nombre		soit/encadrant		CONVIVES	AGENTS*	soit/agent		
				ALLER	RETOUR*	ALLER	RETOUR					
CENTRE	23	38	61	5	4	12	15	101	2,5	41	17	2
PASTEUR	7	34	41	3	2	14	20					
BLUM	10	34	44	3	3	15	15	44	1	44		
SAND	17	36	53	4	4	13	13	53	1,5	35		
VERLAINE	15	27	42	4	4	11	11	42	1,5	28		
BLEROT	14		14	2	1,5	7	9	14	1,5	9		
				+ chauffeur bus mairie		* 0,5 pour les agents : certains d'entre eux font une partie du service ou du retour.						

AIDES CANTINE	Montant	Nombre d'enfants	Nombre de familles
2023 (de septembre à décembre)	2 631,00 €	47	30
2024	3 662,00 €	77	52
2025	3556,00 €	65	43

TARIFS		
Elèves	Maternelle	Elémentaire
→ Longuenessois	3,60 €	3,90 €
→ Extérieurs	4,10 €	4,40 €
→ Adultes : enseignants et équipes éducative de Longuenesse		7,00 €

Le personnel s'est vu proposer, selon sa durée de présence au sein de l'Association, soit une intégration dans la fonction publique, soit un contrat jusqu'en juin 2024. Les agents sous contrat ont été renouvelés jusque juin 2025 puis intégrer à la collectivité.

L'équipe a été renforcée aussi bien dans le cadre du service à table que dans le cadre de l'éducation/animation. En effet, deux agentes du service jeunesse sont présentes, alternativement, pour veiller au bien-être des enfants mais aussi pour faire respecter les règles de vie mises en place dans le règlement intérieur.

La responsable de cuisine compose, chaque mois, les menus et y introduit régulièrement des nouveautés. Par ailleurs, dans le cadre d'une convention avec FranceAgrimer, des yaourts BIO et fromage AOC et AOP. Les menus font l'objet d'un travail de présentation afin qu'ils soient attractifs pour les enfants. Un travail a également été effectué sur la présentation de ceux-ci pour les rendre plus attractifs pour les enfants.

De même, des animations régulières sont proposées avec des menus spéciaux. Ainsi, les convives ont pu ou pourrons en profiter lors d'Halloween, de Noël, du Carnaval, de Pâques ou en fin d'année scolaire. A chaque fois, une surprise attend les enfants. Une petite attention a également été mise en place pour la Sainte-Catherine et la Saint-Nicolas. Un repas US leur a également été proposé avant les vacances de Noël.

2024 a vu le retour de la semaine du goût. Cette action a été renouvelée en 2025. Après avoir découvert quelques pays, les enfants ont pu, chaque jour, découvrir un ou plusieurs plats de nos régions : Nord, Sud, Est, Ouest et Centre. De nouvelles visites sont prévues pour 2026.

A cette occasion, chaque jour, les convives ont reçu une feuille Jeux/Coloriages aux couleurs de la région visitée.

Cette action a pu être mise en place sur cinq jours car, à partir d'octobre, les repas des ALSH mercredi ont été cuisinés sur place par notre cuisinière et son équipe.





MENU DU MOIS D'AVRIL 2025

Mercredi 2	Jeudi 3	Vendredi 4
Salade tomates Croustilles légumes Couscous végétarien Merguez végétariennes Macaronis sauce	Gratin mousseline de légumes Pommes sautées Pommes Bûche de Noël Pommes Sandwichs de légumes	Macaronis sauce Pommes sautées Pommes Bûche de Noël Pommes Sandwichs de légumes
Lundi 21	Mardi 22	Jeudi 24
FERIE		
Lundi 28	Mardi 29	Jeudi 30
Pâtisseries variées Bœuf bourguignon Pâtis au chocolat Pommes rôties	Salade thon/maïs Pommes rôties Sandwichs de légumes Pommes	Cartonnetes légumes Pommes Macaronis Gratin de légumes Pommes sautées Pommes

MENU ACCUEILS DE LOISIRS

Mardi 27	Mardi 28	Mardi 29
Prêt-à-porter Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été	Lundi de la semaine Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été	Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été

BILAN DU MOIS DE NOVEMBRE 2024

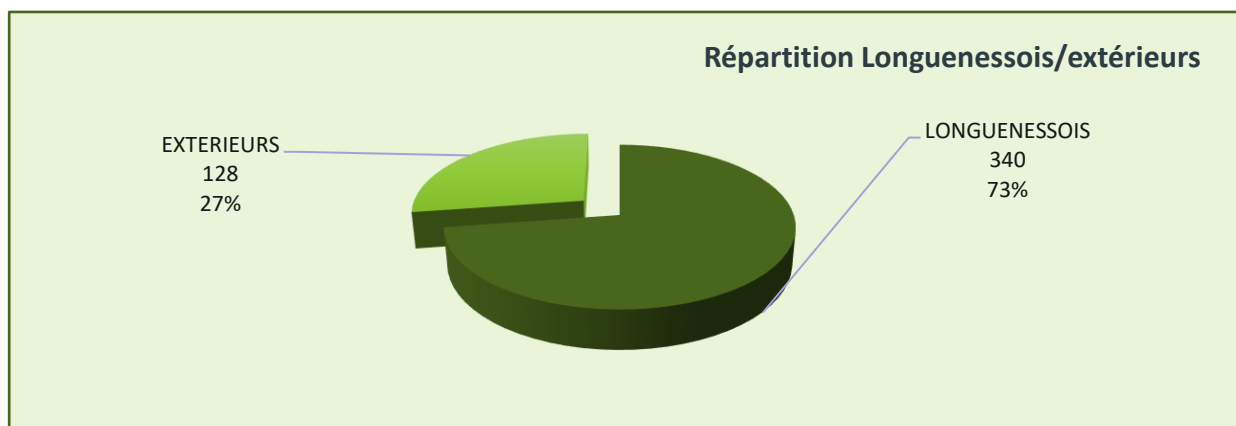
Lundi 2 novembre	Mardi 3	Mardi 3	Jeudi 5	Vendredi 6
Medaillons de légumes Couscous Steak haché Bœuf bourguignon Fruit de saison BIC	Facile au Cornet Macaronis sauce Couscous Couscous Couscous Fruit de saison BIC	Facile au Cornet Macaronis sauce Couscous Couscous Couscous Fruit de saison BIC	Cartonnetes légumes Pommes Macaronis Gratin de légumes Pommes sautées Pommes	Cartonnetes légumes Pommes Macaronis Gratin de légumes Pommes sautées Pommes
Lundi 27	Mardi 28	Mardi 29	Jeudi 30	Vendredi 31
FERIE				
Lundi 27	Mardi 28	Mardi 29	Jeudi 30	Vendredi 31
Prêt-à-porter Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été	Lundi de la semaine Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été	Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été	Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été	Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été Café d'été



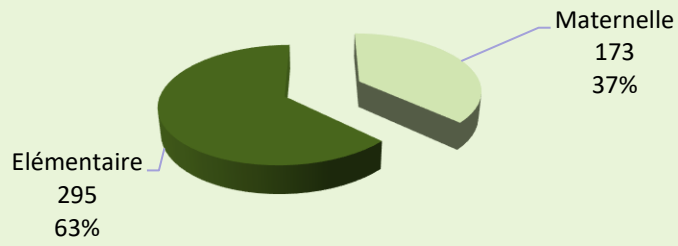
Les inscriptions

		REPARTITION DES INSCRIPTIONS		
		LONGUENESSE	EXTERIEURS	TOTAL
2024	Maternelle	146	40	186
	Elémentaire	197	76	273
	TOTAL	343	116	459
2025	Maternelle	130	43	173
	Elémentaire	210	85	295
	TOTAL	340	128	468

Pour 2025, on dénombre **468 inscrits** et une fréquentation moyenne de **255 enfants et des pointes à entre 260 et 270 élèves certains jours**. Les longuenessois représentent **73 % des inscrits**.

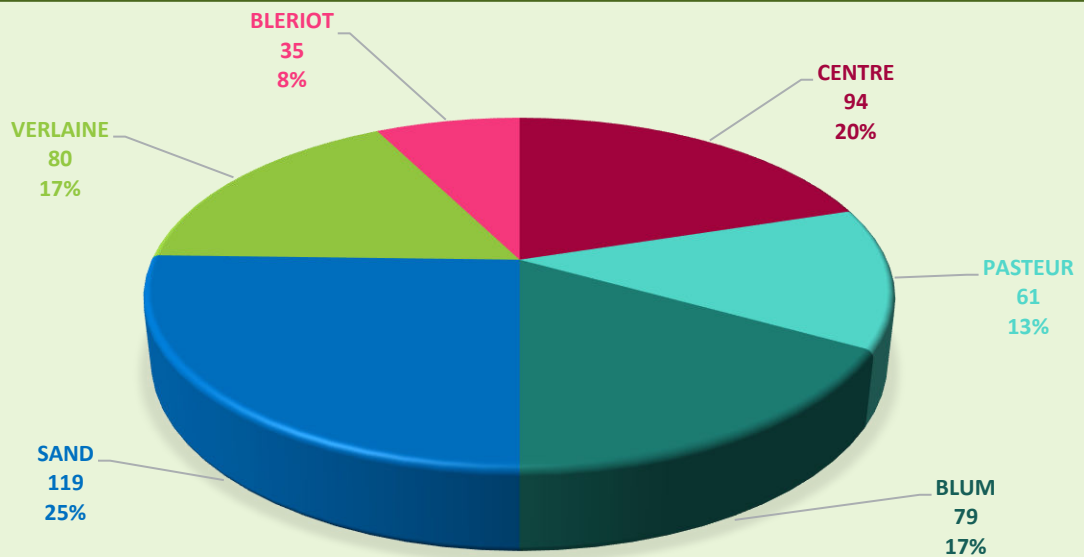


Répartition Maternelles/Elémentaires



REPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR ECOLE ET NIVEAUX 2025

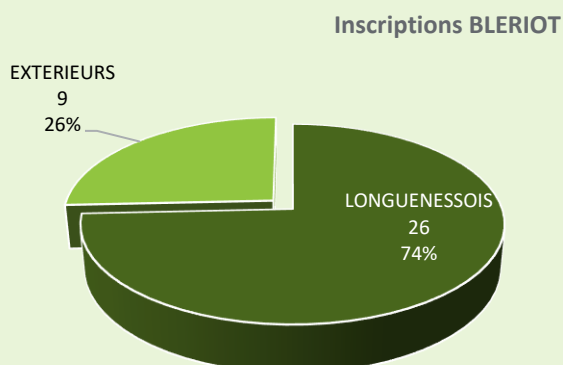
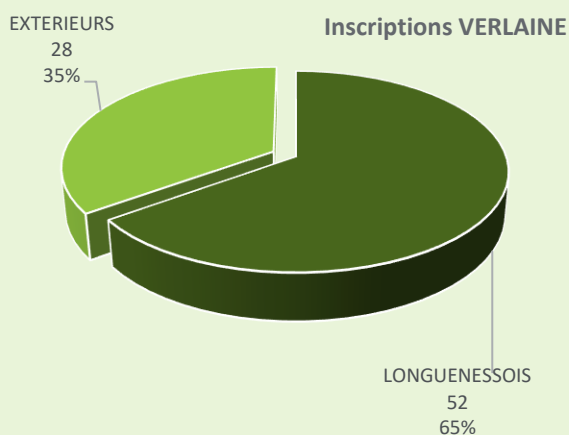
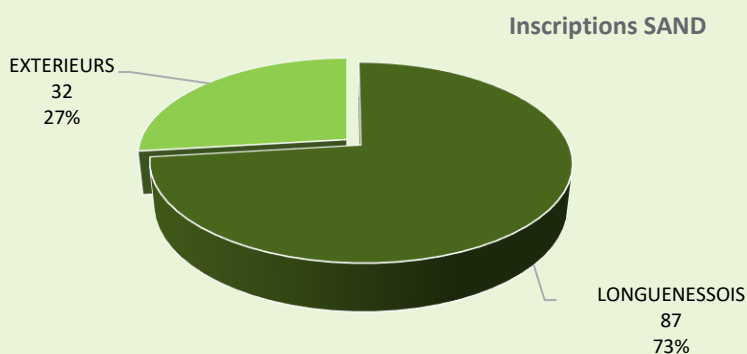
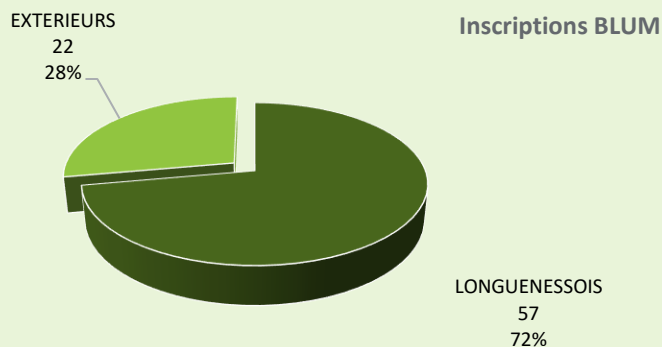
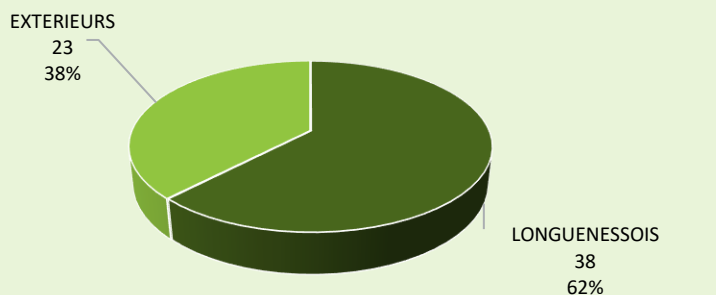
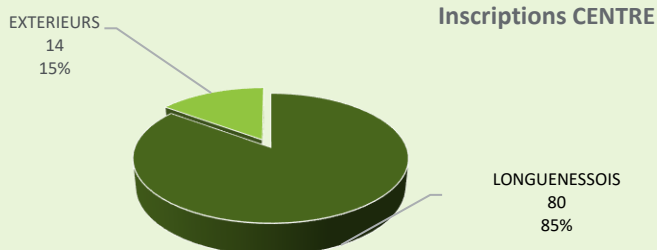
	Maternelle	Elémentaire	TOTAL
CENTRE	33	61	94
PASTEUR	16	45	61
TOTAL	49	106	155
BLUM	22	57	79
SAND	40	79	119
VERLAINE	27	53	80
BLERHOT	35		35
TOTAL	124	189	313
TOTAL GENERAL	173	295	468



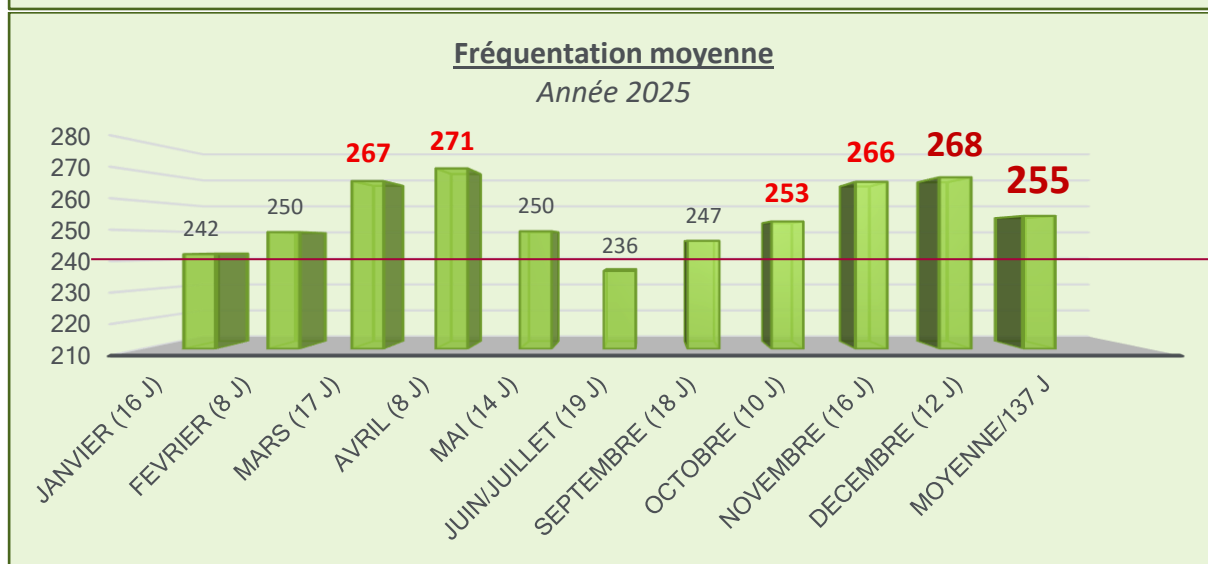
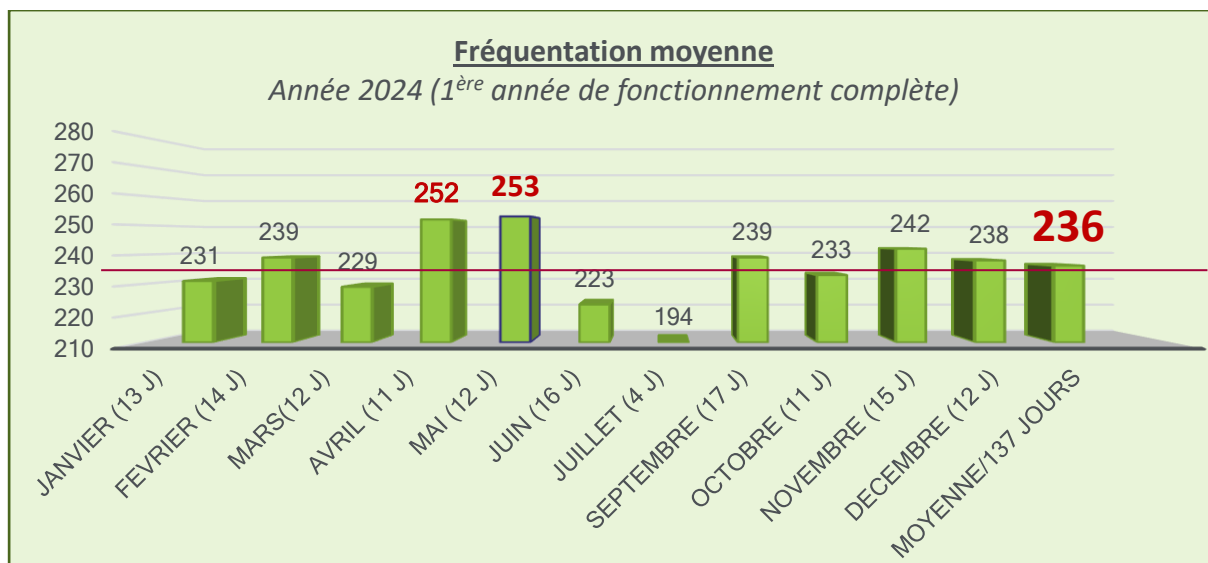
RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS

Le Portail Familles

- Mis en place en avril 2024
- Livret dédié expliquant la démarche pas à pas
- Utilisation par plus de 80 % des familles
- Inscription et réservation possible à la Restauration Scolaire mais aussi aux ALSH mercredi, petites vacances, vacances d'été, aux navettes scolaires (nouveau)
- Un ordinateur installé près du service scolaire pour les personnes ne possédant pas de matériel informatique.
- Paiement en chèque ou espèces possible auprès des services scolaire ou jeunesse.
- Transmission par cet intermédiaire d'informations concernant les différents accueils ou certaines activités de la commune : ponctuelles, spectacles enfants, inscriptions colonies, camp d'ados...



La fréquentation



Nombre de repas distribués

32 361 en 2024

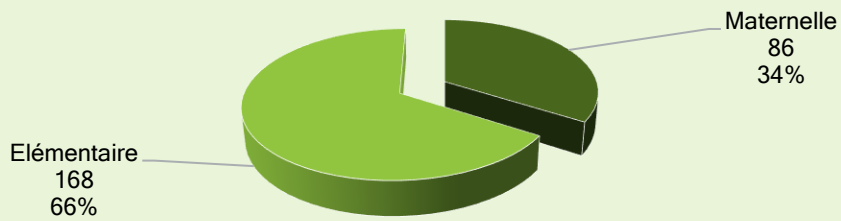
34 741 en 2025 :

. 11 793 en maternelle (34 %)

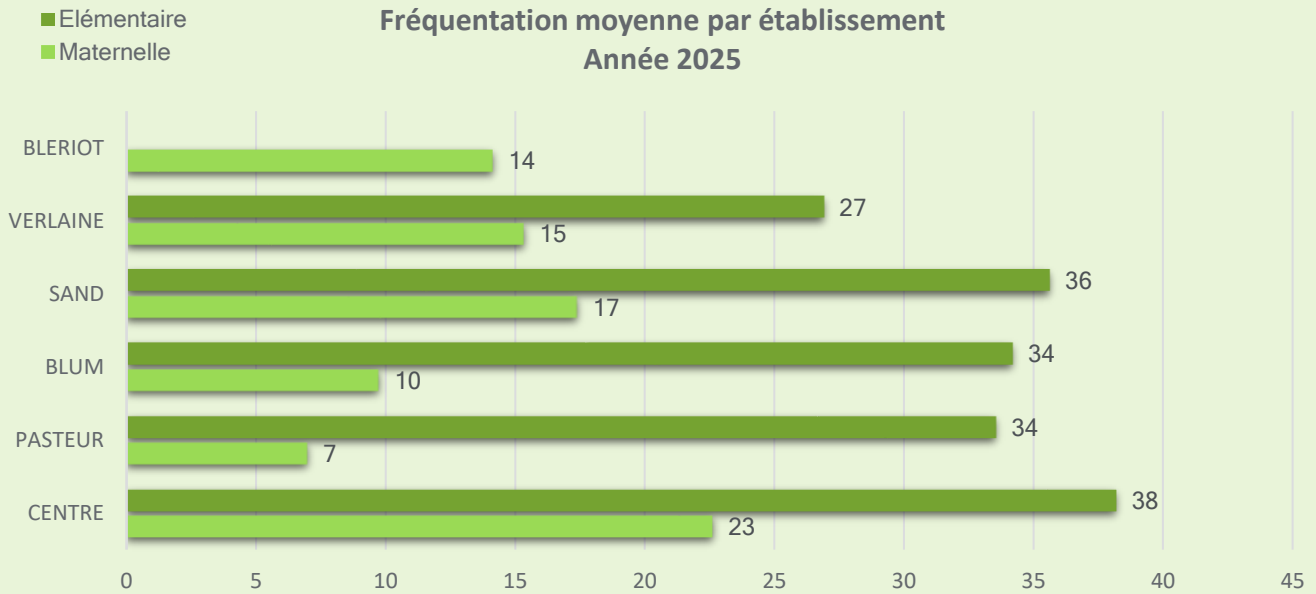
. 22 948 en élémentaire (66 %)

Répartition du nombre de jours par effectif		
Effectif à 150	1	Neige
Effectif entre 175 et 240	21	
Effectif entre 241 et 270	87	
Effectif entre 271 et 300	27	
Effectif supérieur à 300	1	Repas de Noël
	137	Jours

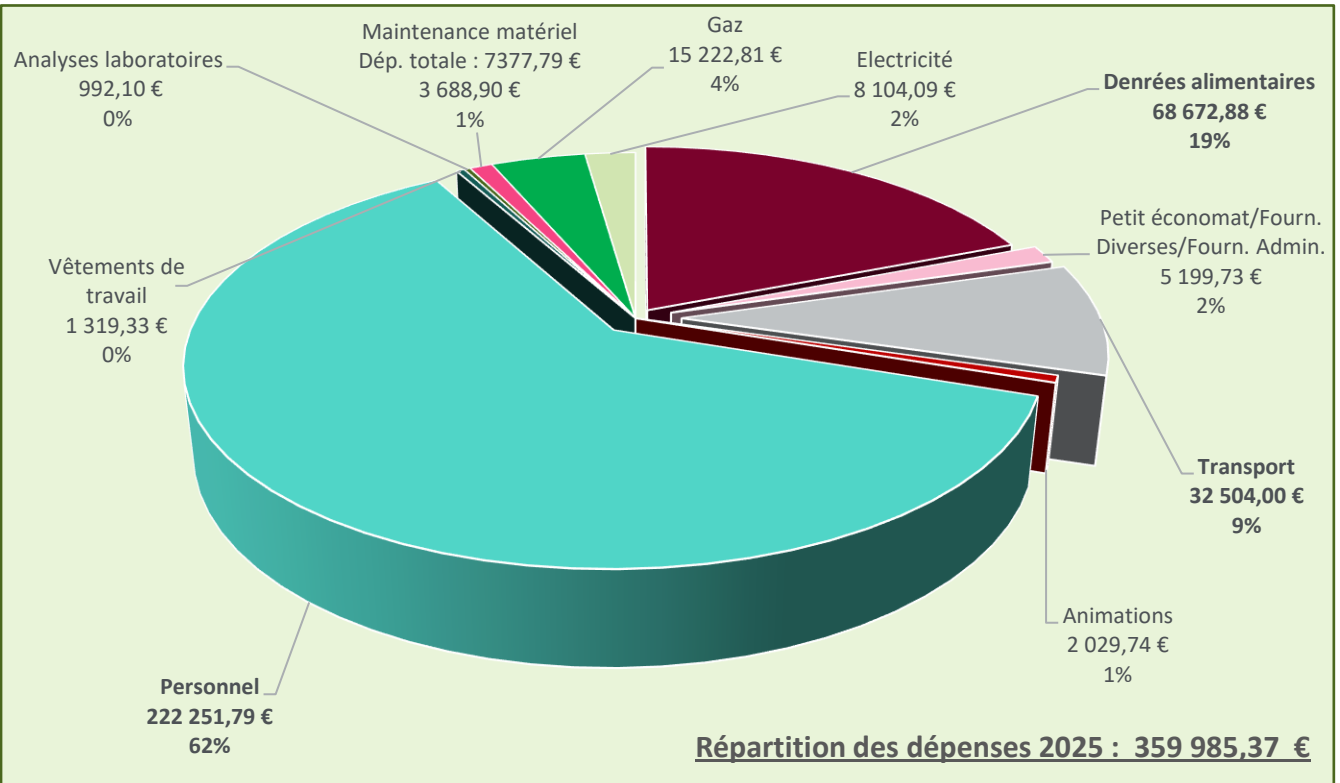
Fréquentation moyenne Maternelle/Elémentaire



Fréquentation moyenne par établissement Année 2025



Le budget



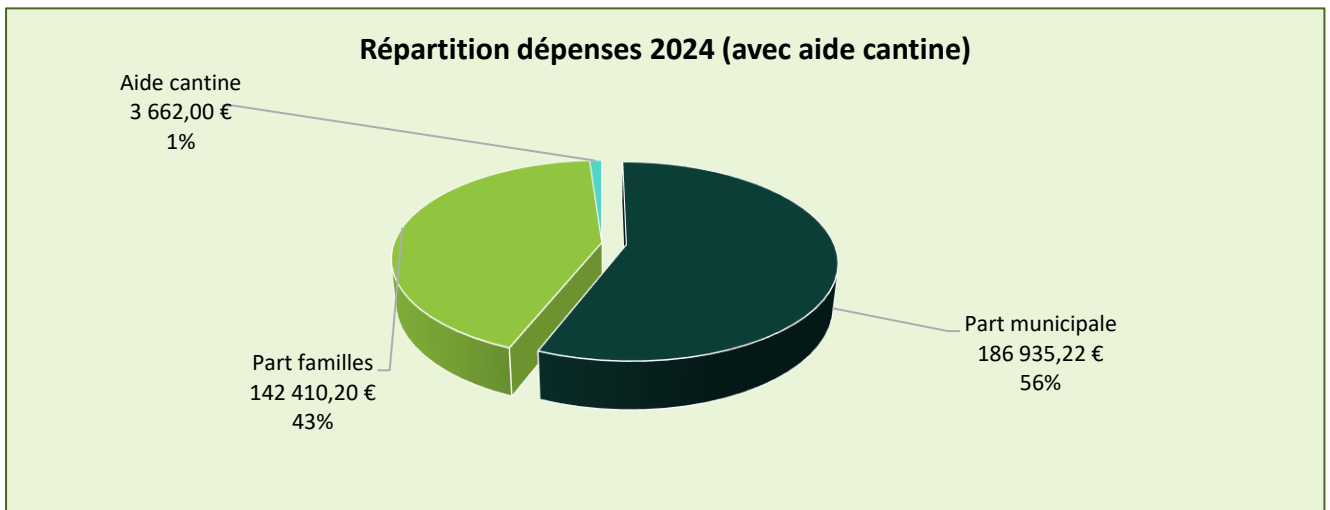
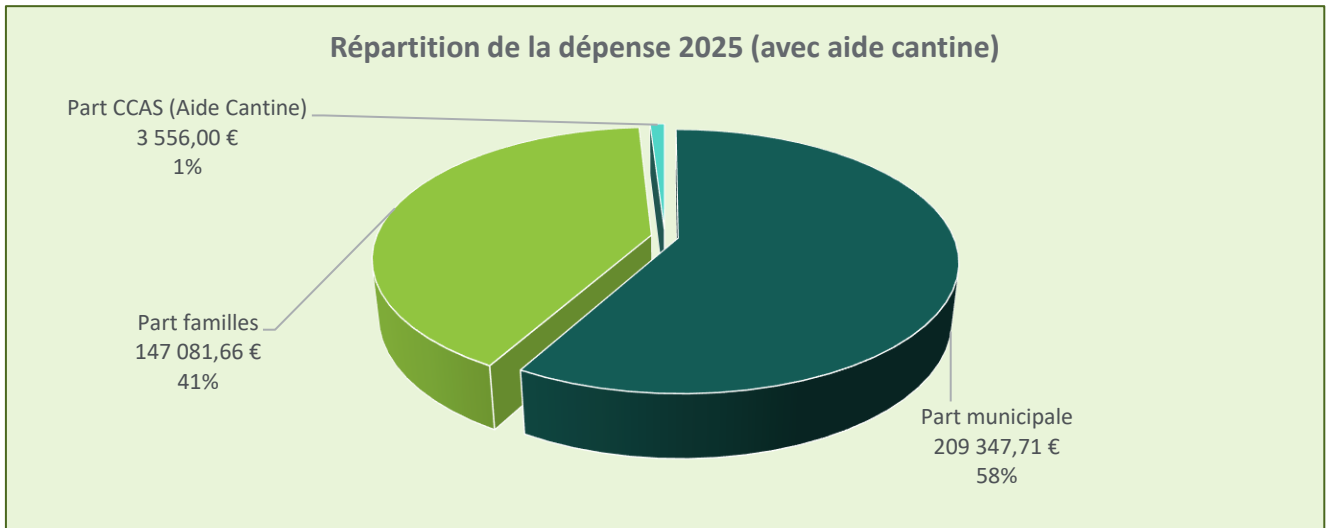
COMPARATIF DEPENSES 2024 et 2025					
TYPE DE DEPENSE	2024	2025	DIFFERENCE	OBSERVATIONS	%
Denrées alimentaires	60 199,79 €	68 672,88 €	8 473,09 €	Augmentation des effectifs Evolution des prix (épicerie, surgelés principalement) Mise en place action Franceagrimer à partir de septembre 2025	14%
Petit économat/Fourn. Diverses/Fourn. Admin.	5 370,10 €	5 199,73 €	-170,37 €		-3%
Transport	31 878,00 €	32 504,00 €	626,00 €		2%
Animations	3 873,08 €	2 029,74 €	-1 843,34 €	Réutilisation des décorations	-48%
Personnel	204 225,70 €	222 251,79 €	18 026,09 €	19 agents au lieu de 18 Stagiairisations (révision du nombre d'heures éventuelles) Retrait de la partie Accueils de Loisirs pour 2024 et 2025	9%
Vêtements de travail	1 931,40 €	1 319,33 €	-612,07 €	Commande suivant nécessités	-32%
Analyses laboratoires	613,08 €	992,10 €	379,02 €		62%
Maintenance matériel * Dépense totale : 7377,79 €	4 276,42 €	3 688,90 €	-587,52 €	Réparation du matériel au fur et à mesure de l'année	-14%
Gaz *	13 367,03 €	15 222,81 €	1 855,78 €		14%
Electricité *	7 272,82 €	8 104,09 €	831,27 €		11%
TOTAL	333 007,42 €	359 985,37 €	26 977,95 €		8%
Nombre de repas année	32 361	34 741	2 380		7%

*Les dépenses liées à la maintenance du matériel, au gaz et à l'électricité sont réparties à 50 % entre la Restauration Scolaire et la Salle des Fêtes.

COUT PAR REPAS			
DEPENSES	2024	2025	DIFFERENCE
Coût denrées alimentaires (y compris action FranceAgrimer sans déduction de la subvention)	1,86 €	1,98 €	0,12 €
Coût autres dépenses (hors personnel et gestion)	0,50 €	0,38 €	-0,12 €
Coût transport	0,99 €	0,94 €	-0,05 €
Coût frais de gestion (Gaz, Electricité)	0,64 €	0,67 €	0,03 €
Coût hors charges de personnel	3,98 €	3,96 €	-0,02 €
Charges de personnel	6,31 €	6,40 €	0,09 €
Coût tout inclus	10,30 €	10,36 €	0,07 €
Coût hors transport	9,31 €	9,43 €	0,12 €

RECETTES – Part familles	
2024	142 410,20 €
2025	147 081,66 €

RAPPEL AIDES CANTINE	
2024	3 662,00 €
2025	3556,00 €



Egalim

Objectifs fixés par la loi Egalim au 1^{er} janvier 2022

Issu d'une exploitation HVE 2^e niveau de « certification environnementale de l'exploitation »

+ Produit à externalités positives ⁽²⁾
+ Equivalences ⁽²⁾

20% au moins de bio ou en conversion

Produit d'Outre-Mer sous programme

50% « Fermier » ou produit de la ferme ⁽¹⁾

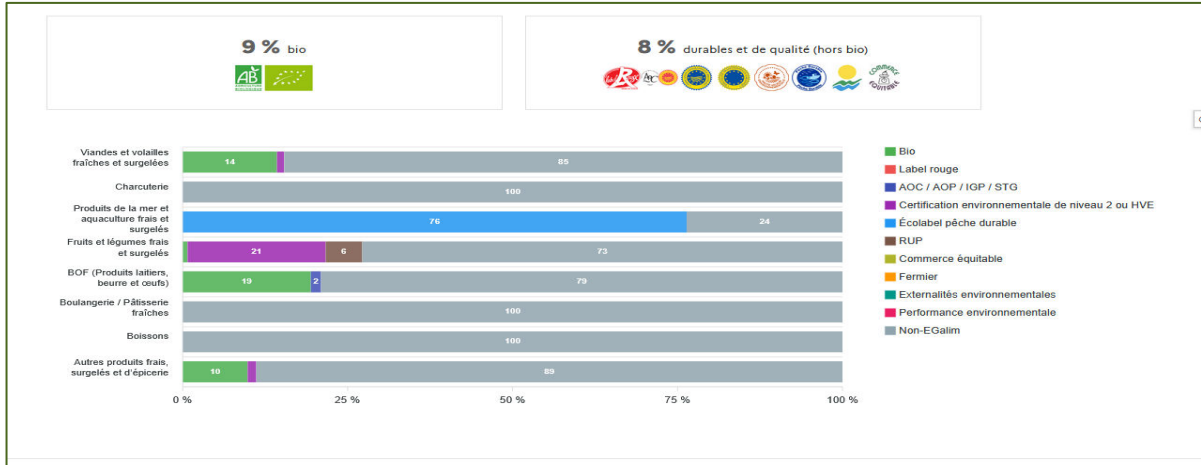
Écolabel de pêche

(1) Sous définition réglementaire des conditions de production.
(2) Calculs et critères à préciser selon l'Association pour l'achat des services publics en juin 2019.
Sources : Article L. 230-5-1 du Code rural et de la pêche maritime. Décret n° 2019-351 du 23 avril 2019 au JORF.

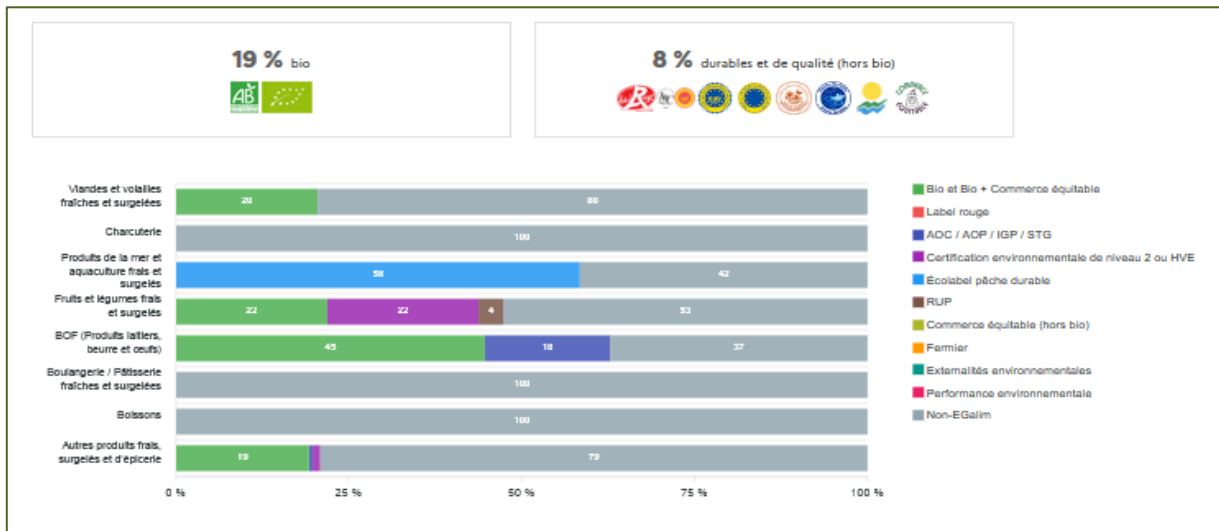
Pour notre Restaurant Scolaire c'est :

- 50 % de produits durables et de qualité
- Dont 20 % de produits Bio
- Et 60 % de viandes et de poissons durables et de qualité
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Interdiction des ustensiles et contenant en plastique à usage unique et des bouteilles d'eau plate en plastique
- Informations des usagers (affichage)

2024 → 17 % de produits BIO, durables et de qualité



2025 → 27 % de produits BIO, durables et de qualité



Information des convives

Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

RESTAURANT SCOLAIRE DE LA VILLE DE LONGUENESSE

- 📍 Longuenesse
- 👤 250 couverts
- 🏫 Enseignement
- 👨‍🍳 Gestion directe



Qualité de la nourriture en 2025



En 2024, nos produits étaient à 9 % bio et 8 % durables et de qualité (hors bio).

Nos succès

- 🌱 Cette cantine est en conformité avec le volet diversification des sources de protéines et menu végétarien.
- 👨‍🍳 Votre gestionnaire informe ses convives de toutes ses démarches pour du mieux manger !
- ♻️ La cantine n'utilise plus du tout de plastique ni pour sa production ni pour le service.
- ♻️ La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.



Pourquoi je vois cette affiche ?

L'objectif de cet affichage est de rendre plus transparentes l'origine et la qualité des produits composant les menus et de soutenir l'objectif d'une alimentation plus saine et plus durable dans les restaurants.
ma-cantine.agriculture.gouv.fr

Le Comité de Restauration Scolaire

En décembre 2024, une délibération a été prise visant à créer un Comité Restauration Scolaire.

Celui-ci est constitué d'élus, de techniciens mais aussi de directrices et directeurs d'écoles et de parents d'élève.

Celui-ci s'est réuni deux fois, en juin 2024, pour un bilan de l'année scolaire 2024-2025 et en janvier 2026, pour un bilan de l'année scolaire 2025.



Cette réunion a donné lieu à la création d'un diaporama récapitulant les chiffres mais aussi les actions menées au cours de l'année.

Il permet également d'échanger sur les éventuelles difficultés, sur ce qui fonctionne également et de présenter les projets à venir.

Ainsi, en 2025, les projets prévus ont été réalisés :

- Création du Comité de Restauration Scolaire
- Mise en place d'une action fruits, légumes, produits laitiers
- Action Gaspillage Alimentaire
- Acquisition de tables et de tables et chaises pour les élémentaires (après les maternelles en 2024)
- Installation du panneau «Restaurant de Bananou» afin de donner une identité à la Restauration Scolaire
- Mise en peinture d'un mur du restaurant aux couleurs de Bananou

✈ Lutte contre le gaspillage alimentaire



La Restauration Scolaire fonctionne de la manière suivante :

- ⇒ Servir à l'assiette
- ⇒ Faire goûter les enfants avant de servir
- ⇒ Servir raisonnablement et donner à nouveau si besoin
- ⇒ Donner le pain à la demande

Ainsi, le gaspillage alimentaire est relativement faible.

Il a toutefois été décidé d'intéresser les enfants à ce problème. Une action a donc été mise en place en septembre 2025.

L'objectif était de tenter de réduire encore celui-ci et de leur faire prendre conscience que, malgré le mode de fonctionnement actuel, celui-ci existe toujours.



L'action menée se déroule ainsi :

- Elle est destinée uniquement aux classes élémentaires.
- Elle se déroule une fois par semaine dans le mois.
- Elle est signalée sur le menu.
- Chaque table pèse une fois dans le mois, pendant la même semaine, les aliments non consommés.
- Les chiffres sont enregistrés en fin de semaine et ramenés en grammes par convive.
- Une médaille est remise à chaque école et affichée sur le tableau des pesées.

TABLEAU PESEES

Vert < à 30 g - Bleu : 31 à 40 g - Jaune : 41 à 50 g - Rouge > à 50 g

ECOLE du CENTRE Poids de départ : 20,777 g/enfant

	SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DECEMBRE				
	L	M	J	V	TOTAL	L	M	J	V	TOTAL	L	M	J	V	TOTAL	L	M	J	V	TOTAL
Poids (kg)	1684	342	784	534	3344					0	1120	1476	1588	4184	1076	1526	1900	1930		5872
Nombre d'enfants	43	42	43	44	172					0	37	44	41	122	40	41	43	40		164
Poids par enfants (grammes)	19,442					NOV/DI					34,295					35,805				
Couleur médaille	VERT										BLEU					BLEU				
	JANVIER					FEBVRIER					MARS					AVRIL				
	L	M	J	V	TOTAL	L	M	J	V	TOTAL	L	M	J	V	TOTAL	L	M	J	V	TOTAL

Il est prévu une petite récompense en fin d'année scolaire pour remercier tous les enfants (y compris les maternelles) de leur participation.

👉 Action « Découverte des fruits, légumes et produits laitiers » FRANCEAGRIMER

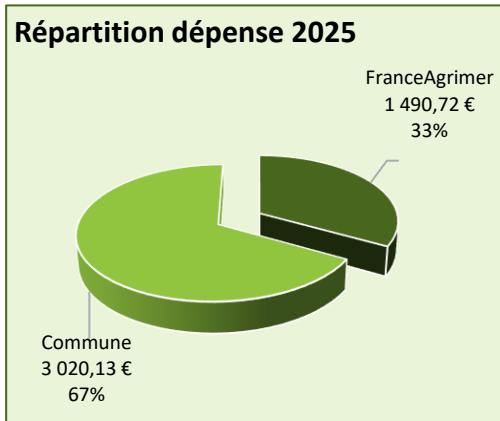
Toujours dans l'intention d'offrir aux enfants des repas de qualité, la commune a souhaité participer à l'action FranceAgrimer qui permet de bénéficier d'une aide financière si nous distribuons :

PRINCIPE

- ➔ Le midi, seules les distributions de produits sous SIQO sont éligibles : **AOC, AOP, IGP, Label Rouge, STG (Spécialité Traditionnelle Garantie) et BIO.**
- ➔ Tous les autres SIQO (Bleu Blanc Cœur, RUP, HVE, Local non BIO) ne sont pas éligibles.
- ➔ Les produits doivent être distribués nature : sans sucre, matière grasse, sel ou édulcorant ajoutés (qu'ils soient distribués frais et entiers, transformés sur place ou sous forme de produits emballés individuellement)

- ➔ Des fruits et légumes frais BIO
- ➔ Des produits laitiers nature BIO, AOC, AOP

A savoir que cette action permet également d'augmenter le pourcentage de produits BIO et de Qualité pour atteindre les objectifs EGALIM (voir plus haut).



Rétrospective 2025 en photos





**Inauguration
Juin 2025**





Prévus en 2026



Travail sur une augmentation des produits locaux, bio, AOP, AOC ...



Rédaction d'une Charte Restauration Scolaire avec et pour les agents



Aménagement de la salle située à côté du Restaurant Scolaire en salle consacrée aux maternelles Blum, Sand, Verlaine, Blériot



Aménagement, dans la salle Restauration Scolaire, d'un coin réservé aux maternelles Centre et Pasteur



Mise en peinture d'un mur de la Salle dédiée aux maternelles Blum, Sand, Verlaine, Blériot



Projet sur la réduction du bruit et l'animation au sein de la Restauration Scolaire

↳ Le transport scolaire

La commune a mis en place deux navettes :

- L'une concerne le transport des enfants vers l'école du Centre, suite à la fermeture, il y a quelques années de l'école Jaurès (effectuée par les Cars Bereyne) ;
- L'autre s'effectue entre l'école Blériot et l'école Sand. Elle concerne les enfants domiciliés dans le quartier Salamandre dont un frère ou une sœur est en maternelle à Blériot ou ayant effectué toute sa maternelle dans cet établissement et inscrit en élémentaire à Sand. Elle est effectuée avec le bus de la commune.

Ces deux navettes sont entièrement gratuites pour les familles.

Inscriptions aux Navettes					
	2021	2022	2023	2024	2025
Centre	24	29	23	23	15
Blériot/Sand	17	15	10	18	18

Par convention, la CAPSO, dans le cadre de sa compétence, rembourse à la Commune 50 % du coût de ces transports, hors surveillance. Cette prise en charge va diminuer dans les années à venir et ce, à partir de 2023 (40 % puis 30 pour terminer à 20 % en 2025).

Par ailleurs, elle organise les transports vers la Bibliothèque, la piscine ... ou encore Enerlya (accord de la commune sollicité pour chaque déplacement). Ceux-ci font l'objet d'une facturation annuelle.

COUT DU TRANSPORT SCOLAIRE				
Type de transport	Coût			Observations
	2023	2024	2025	
Navette Centre	18 894,00 €	19 865,00 €	20 276,00 €	Coût Cars Bereyne
Navette Blériot/Sand	16 341,64 €	11 849,74 €	15 816,72 €	Coût véhicule et agent + cars Bereyne (bus ville chauffeur absent)
TOTAL	35 235,64 €	31 714,74 €	36 092,72 €	
Remboursement CAPSO	14 094,26 €	9 514,42 €	7 717,24 €	
	40%	30%	20%	



↳ Les classes de Musique

En 2025, comme en 2024, 57 élèves de l'école Léon Blum ont bénéficié d'une classe guitare à raison de 1 heure par semaine pour :



- 25 élèves de CE 2
- 21 élèves de CM 1
- 11 élèves de CM 2

Ce projet est mené sur 3 années, avec les mêmes professeurs, les mêmes objectifs.

En outre, des actions sont également menées à l'Ecole Sand par le conservatoire de la CAPSO :

- **Une classe « orchestre à l'école »**

Il permet à certains élèves de pratiquer pendant 3 ans du CE2 au CM2.

Ainsi, on trouve actuellement à l'école un orchestre à cordes violon, alto, violoncelle et contrebasse. Débuté l'an dernier en CE2, il se terminera en juin 2027. Il concerne environ 25 élèves de CM1 tous les jeudis après-midi durant environ 1h30.

- **Les projets musicaux :**

Plusieurs classes sont concernées cette année avec l'intervention de « dumistes » (profs du conservatoire) sur un temps d'environ 8 semaines. Il aboutira à la production et la restitution (spectacles) pour les familles autour d'un thème : les animaux de la savane cette année en CE1.

Les élèves apprennent des chants et les mettent en scène pour un spectacle d'environ 30 minutes.

Les parents sont invités pour la restitution et la dernière répétition est souvent « offerte » aux autres classes.

Dans ce cadre, la commune a invité tous les enfants participant à ces classes de Musique au Concert du Nouvel An.

[↔ Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - Salamandre](#)

ORGANISATION				
	16 h 00 - 17 h 00	17 h 00 - 17 h 30	17 h 30 - 18 h 00	
	TOUT LE GROUPE	Du CP au CM2	Du CP au CM2	TOUT LE GROUPE
Lundi	ACCUEIL GOUTER	Aide aux devoirs & Activités à la carte		
Mardi		CLAS → Accompagnement méthodologique + Jeux ludo-éducatifs		
Jeudi		Aide aux devoirs & Activités à la carte		
Vendredi		CLAS → Accompagnement méthodologique + Jeux ludo-éducatifs		

L'Accueil Salamandre, situé à l'école Blériot, entre dans le dispositif du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (financé par la CAF) pour les plus de 6 ans et bénéficie de la prestation de service CAF pour les moins de 6 ans.

Tous les enfants peuvent s'inscrire au CLAS mais un ciblage via les écoles et les professionnels sociaux, tels que le Programme de Réussite Educatif, est également organisé.

Au total, le CLAS a fonctionné 29 semaines. L'accompagnement à la scolarité a débuté le 4 novembre 2024 pour se terminer le 4 juillet 2025.

L'équipe d'accompagnement à la scolarité est composée de :

- 2 animatrices
- 1 coordonnatrice.

CLAS – élèves accueillis			
	2022/2023	2023/2024	2024/2025
CP	5	6	0
CE 1	2	4	5
CE 2	4	2	3
CM 1	2	3	2
CM2	4	2	2
Total	17	17	12
	5 filles, 12 garçons	6 filles, 11 garçons	5 filles, 7 garçons

Le CLAS a accueilli :

Soit, par semaine :

- 2 soirs de devoirs avec encadrantes : 30 minutes de devoirs et 30/45 minutes de temps ludo-éducatif
- 2 soirs hors temps CLAS avec intervenants

L'enfant qui le souhaite peut faire ses devoirs chaque soir mais sans la présence d'une accompagnatrice. Toutefois, pour que les enfants aient des repères au sein de l'accompagnement :

- 1 intervenante s'occupe principalement des CP et CE1,
- 1 autre des CE2 CM1 et CM2.

Les accompagnatrices ont réorganisé le temps consacré aux devoirs car la CAF finance désormais deux jours par semaine.

Elles ont essentiellement travaillé à la mise en place d'ateliers parents/enfants. Les parents ont, ainsi, pu s'inscrire à une séance, soit sur l'accompagnement scolaire, soit sur les jeux ludo-éducatif. Cela leur a permis de passer un temps privilégié avec leur enfant.

L'Accompagnement à la scolarité – Pourquoi ?

→ Favoriser les savoir-être et les savoir-faire

En ritualisant les temps collectifs, en mettant l'accent sur l'entraide, la bienveillance et le non-jugement mais aussi en mettant en place des temps de jeux ludo-éducatifs.

→ Aider les familles à reprendre confiance en leur capacité à accompagner leur enfant

En leur proposant d'assister à des séances d'aide aux devoirs, ou en participant à des sessions de jeux ludo-éducatif.

→ Favoriser le lien entre les familles, l'école et la maison de quartier

En mettant en place une fiche de suivi à destination de tous les interlocuteurs et en étant un lien entre les professeurs et les parents si besoin.

→ Accompagner l'enfant dans l'acquisition de méthodes de travail favorisant son autonomie

En mettant en place un tableau des responsabilités, en fixant des objectifs simples, compréhensibles et atteignables mais aussi en ritualisant les séances (avoir la même place pour faire ses devoirs, établir une charte, des règles...).

→ Aider l'enfant à prendre confiance en lui

En valorisant ses efforts et ses plus petites réussites.

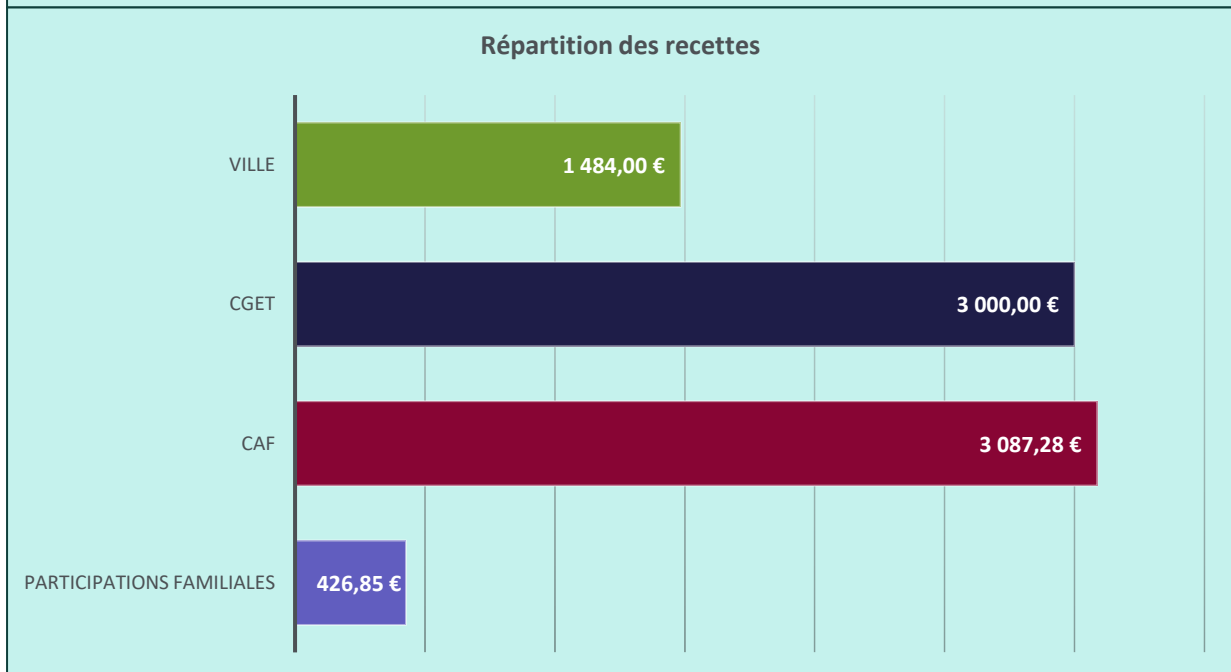
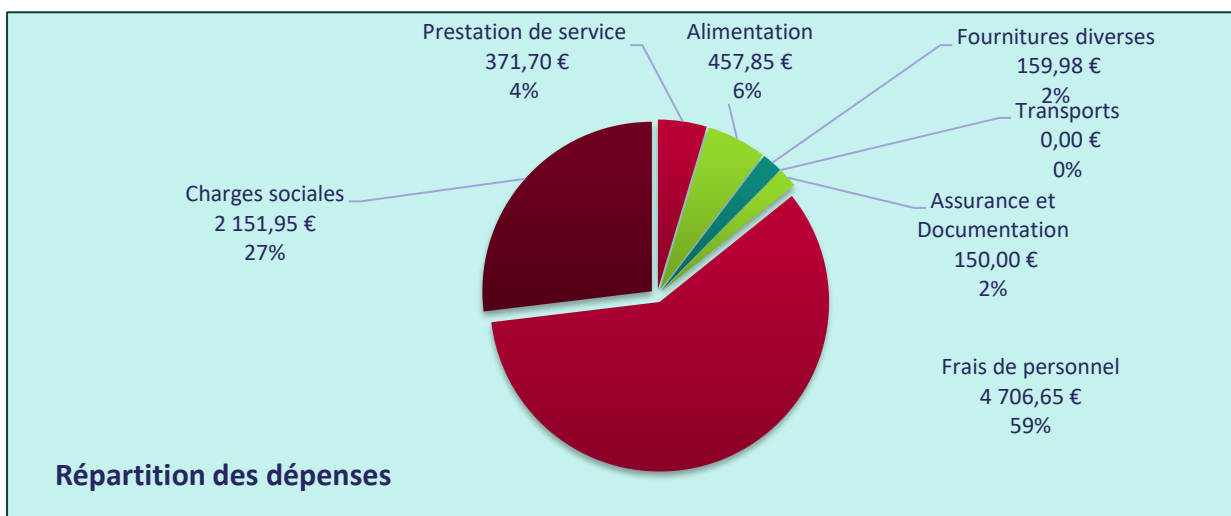
→ Apprendre en s'amusant

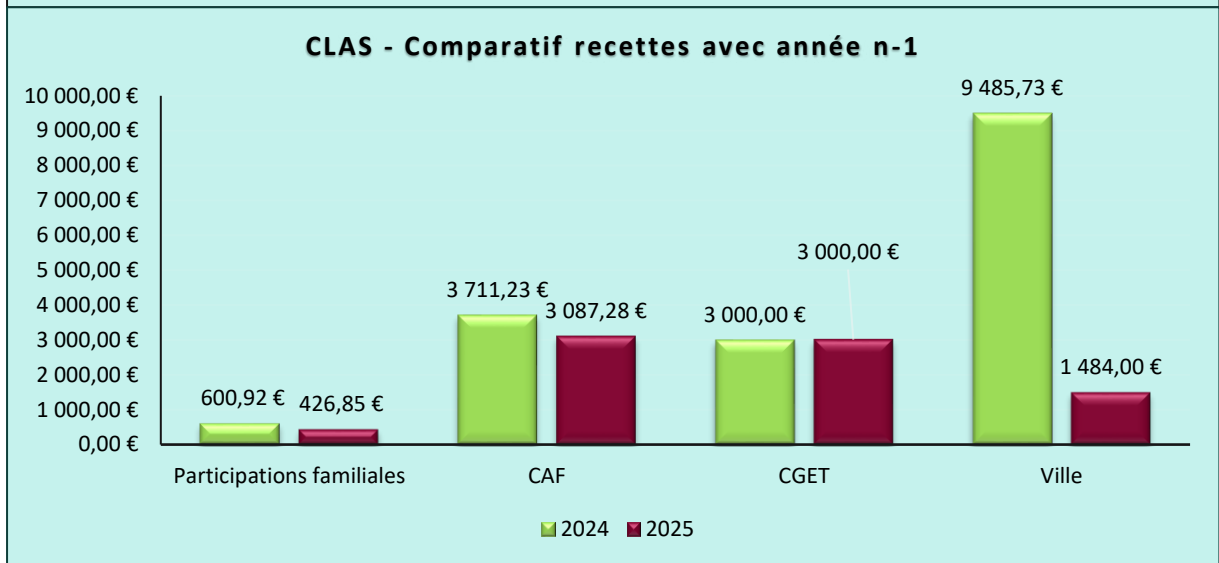
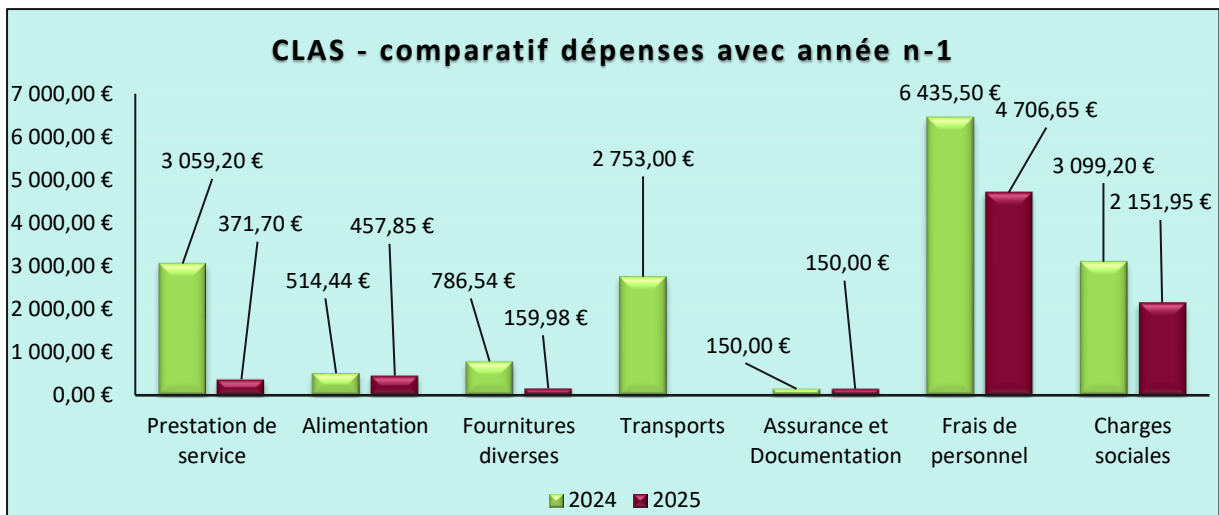
En mettant en place des séances de jeux ludo-éducatifs pour faire découvrir aux enfants une autre façon d'apprendre (jeux sur la conjugaison, la grammaire, la lecture ou encore les mathématiques).

BILAN FINANCIER CLAS 2025			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	371,70 €	Participations familiales	426,85 €
Alimentation	457,85 €	CAF	3 087,28 €
Fournitures diverses	159,98 €	CGET	3 000,00 €
Transports	0,00 €	Ville	1 484,00 €
Assurance et Documentation	150,00 €		
Frais de personnel	4 706,65 €		
Charges sociales	2 151,95 €		
TOTAL	7 998,13 €		7 998,13 €

Soit un coût par enfant

. Toutes dépenses confondues : 666,51 €
. Part communale : 123,66 €





Projet correspondance – 2024/2025

- *Projet commune avec le centre Les Francas dans le Calvados*
- *Projet comprenant un échanges de courriers, des visios et une rencontre des enfants*
- *Objectifs :*
 - . *découvrir le monde et élargir ses connaissances, favoriser l'apprentissage (écriture de courriers),*
 - . *encourager l'expression et la communication (visios),*
 - . *apprendre à respecter les différences et s'ouvrir aux autres (autre région de France)*
- *Bilan :*
 - . *Enrichissant pour les enfants qui y ont trouvé une source de motivation, un plaisir d'écrire et communiquer.*
 - . *La rencontre n'a pu être organisée du fait d'une incompatibilité de calendrier.*
- *Reconduction du projet à la demande des enfants*

3 - Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement et Colonies

La Commune a mis en place différents accueils de loisirs que ce soit sur les temps périscolaires (avant et/ou après la classe) ou extrascolaires (mercredi et vacances) :

Annexe page 175 : tarifs des services

- ALSH Salamandre en temps périscolaire et extrascolaire,
- ALSH Pasteur en temps périscolaire,
- ALSH Eté.

Ces accueils sont ouverts aux enfants à partir de 3 ans (2 ans pour les enfants scolarisés dans les écoles Blériot et Pasteur, 3 ans pour le mois d'août) et jusque 15 ans. Ils bénéficient d'un tarif selon le quotient familial (Garderie : 0 à 617 -> 0,50 € - plus de 617 -> 0,60 €).

→ Les mercredis et les petites vacances

↳ ALSH Salamandre

L'accueil de loisirs Salamandre se situe dans les locaux de l'école Maternelle Blériot, rue Louis Blériot.

⇒ **Périscolaire** (période scolaire)

L'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00 mais aussi le mercredi, de 9h00 à 17h00 avec une garderie possible le matin et le soir aux mêmes horaires que ceux des vacances.

⇒ **Extrascolaire** (période des vacances scolaires)

L'accueil est ouvert de 9h00 à 17h00 avec possibilité de garderie le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30.

Cet accueil entre dans le dispositif du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (financé par la CAF) pour les plus de 6 ans et bénéficie de la prestation de service CAF pour les moins de 6 ans.

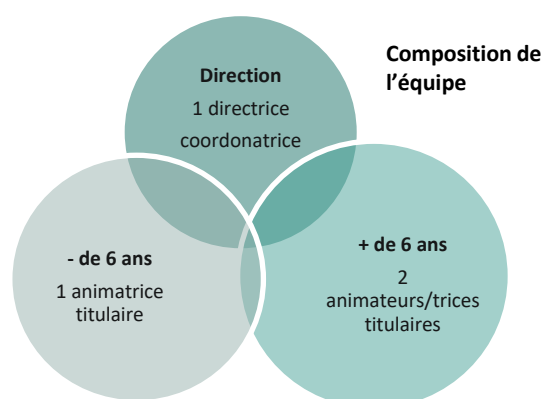
Sa capacité d'accueil, fixée par la Jeunesse et Sports est de 50 enfants de 2 à 15 ans.

Le mercredi et pendant les vacances, 2 groupes d'enfants sont constitués :

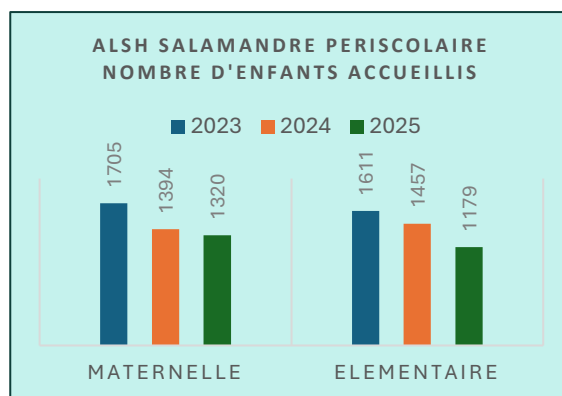
- Moins de 6 ans
- Plus de 6 ans.

Lors du périscolaire, il en est de mêmes :

- Maternelle
- Elémentaire.

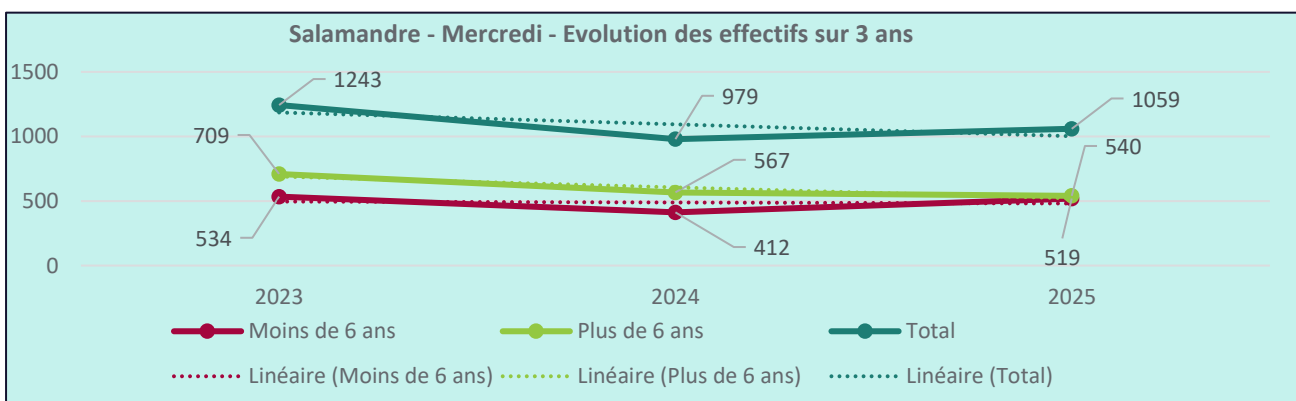
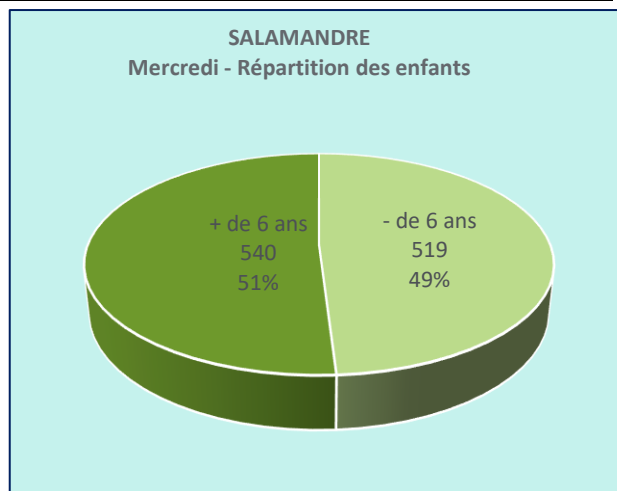
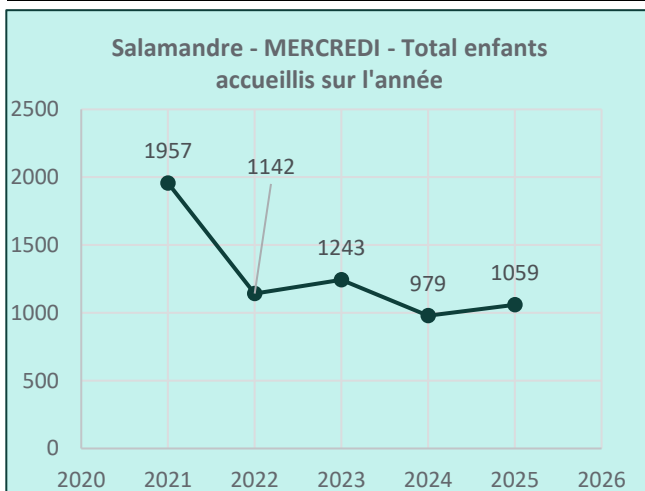


SALAMANDRE - Temps périscolaire (16 heures – 18 heures) Nombre d'enfants accueillis			
	2023	2024	2025
- de 6 ans	1705	1394	1320
+ de 6 ans	1611	1457	1179
EFFECTIF TOTAL*	3316	2851	2499
Nombre de jours de fonctionnement	137	140	125
Moyenne par soir	24	20	20



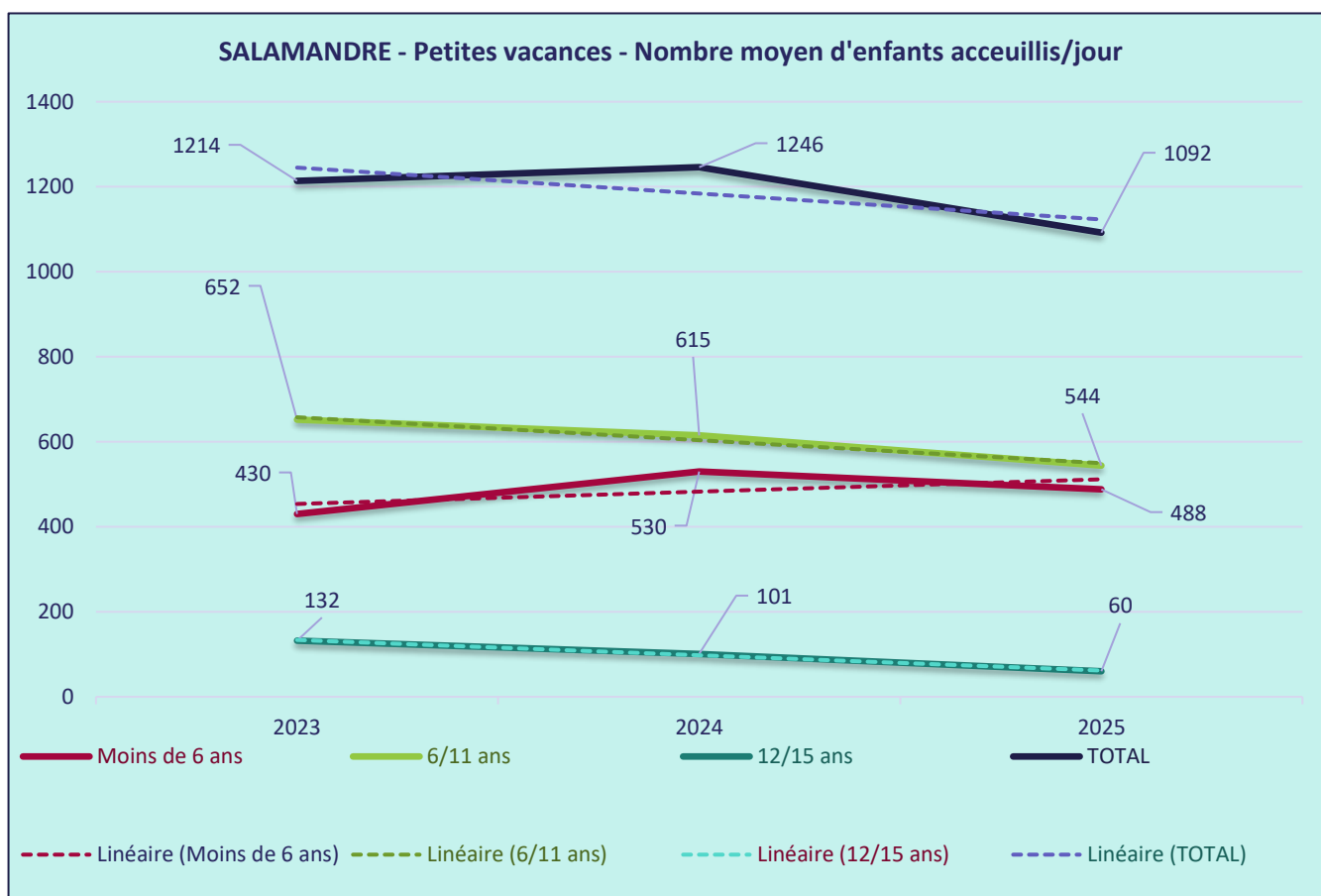
*L'effectif varie en fonction des activités gratuites organisées par le Groupe Scolaire Albert Camus.

SALAMANDRE Mercredi en période scolaire Nombre moyen d'enfants accueillis/jour									
	2023			2024			2025		
	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total
½ journée	133	252	385	41	138	179	24	75	99
Journée (avec repas)	401	457	858	371	429	800	495	465	960
Total sur l'année	534	709	1243	412	567	979	519	540	1059
Nombre de jours de fonctionnement	36			34			36		
Moyenne par mercredi	15	20	35	12	17	29	14	15	29



Pendant les vacances scolaires intermédiaires, l'ALSH Salamandre fonctionne selon les mêmes horaires et avec les mêmes services. L'inscription s'effectue à la semaine pour Salamandre comme pour Pasteur. Pour ces périodes, ainsi que pour le mois d'août, la ville perçoit l'Aide aux Temps Libres pour les familles bénéficiaires.

SALAMANDRE - Petites vacances - Nombre moyen d'enfants accueillis/jour			
	2023	2024	2025
	De 9 heures à 17 heures		
Moins de 6 ans	430	530	488
6/11 ans	652	615	544
12/15 ans	132	101	60
TOTAL SUR L'ANNEE	1214	1246	1092
Nombre de jours de fonctionnement	33	38	38
Soit par jour (5 jours/semaine)	37	33	29



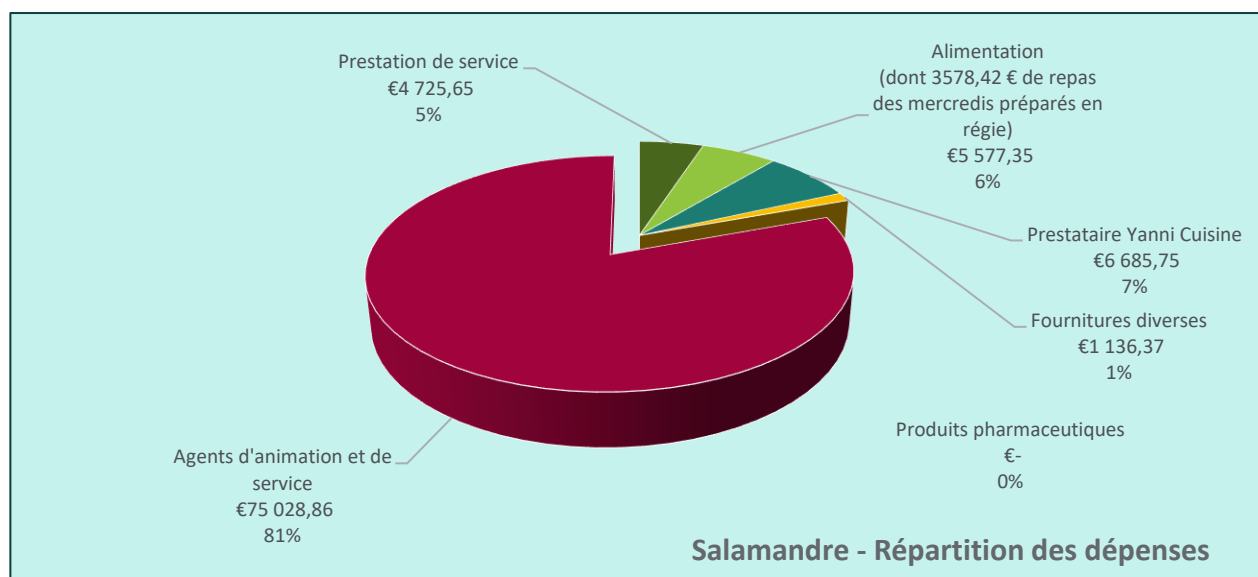
**BILAN FINANCIER SALAMANDRE GLOBAL 2025
CLAS - MERCREDI - PETITES VACANCES**

DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	4 725,65 €	Participations familiales	14 316,16 €
Alimentation <i>(dont 3578,42 € de repas des mercredis préparé par Peggy)</i>	5 577,35 €	CAF ATL	3 241,98 €
Prestataire Yanni Cuisine	6 685,75 €	CAF	18 921,95 €
Fournitures diverses	1 136,37 €	ANCV	0,00 €
Transports	3 222,50 €	Ville	59 896,39 €
Produits pharmaceutiques	-		
	€		
Frais de personnel	54 197,56 €		
Charges sociales	20 831,30 €		
TOTAL	96 376,48 €	TOTAL	96 376,48 €

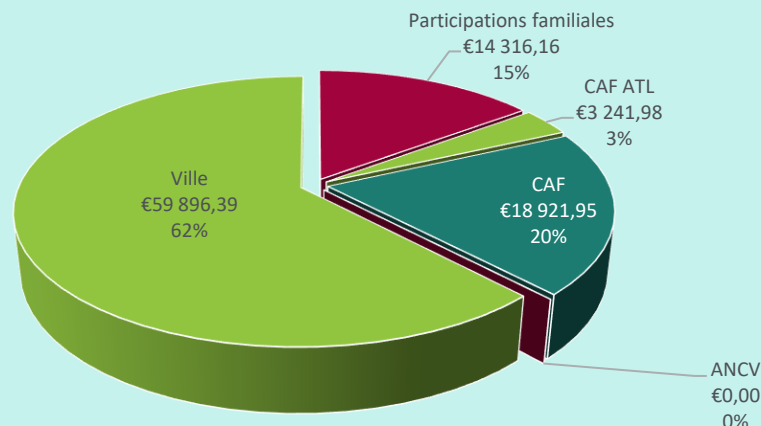
La prestation de service CAF est versée pour cet accueil que ce soit le mercredi ou les vacances.

Coût par enfant accueillis sur les 3 accueils (Mercredi - Petites Vacances - Vacances d'été)

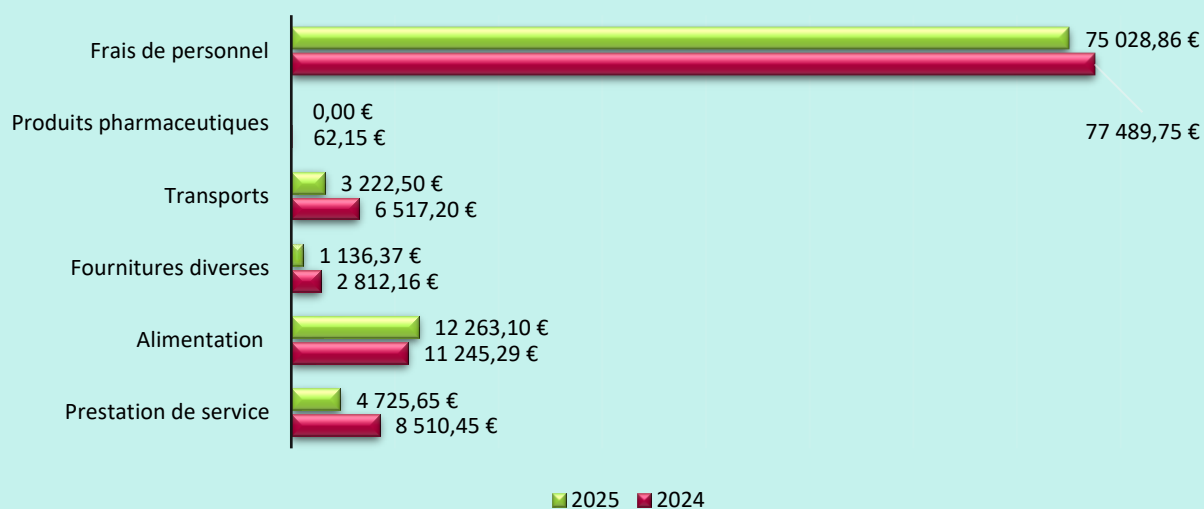
Nombre d'enfants accueillis dans l'année		Coût par enfant accueilli		
Périscolaire	2 499	Dépense totale	96 376,48 €	20,73 €
Mercredi	1 059			
Petites vacances	1 092	Part Communale	59 896,39 €	12,88 €
TOTAL	4 650			



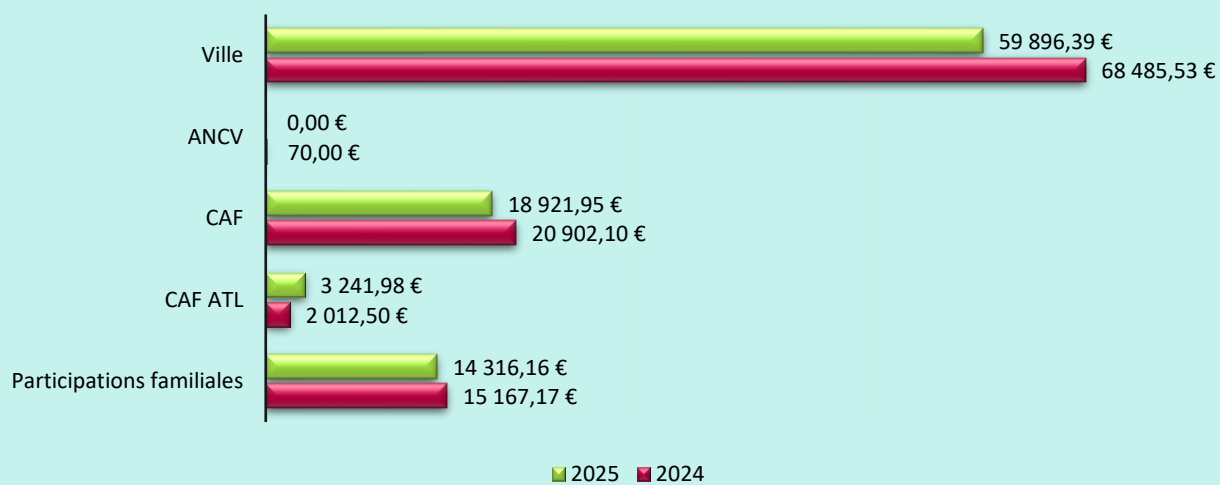
Salamandre - Répartition des recettes



Salamandre - Comparatif dépenses avec année n-1



Salamandre - Comparatif recettes avec année n-1





L'accueil de loisirs Pasteur se situe dans les anciens locaux de l'école maternelle Pasteur, implantés rue du Maréchal Leclerc.

⇒ **Extrascolaire** (période des vacances scolaires)

L'accueil est ouvert de 9h00 à 17h00 avec possibilité de garderie le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30.

⇒ **Périscolaire** (période des vacances scolaires)

L'accueil est ouvert le mercredi de 9h00 à 17h00 avec une garderie possible le matin et le soir aux mêmes horaires que ceux des vacances.

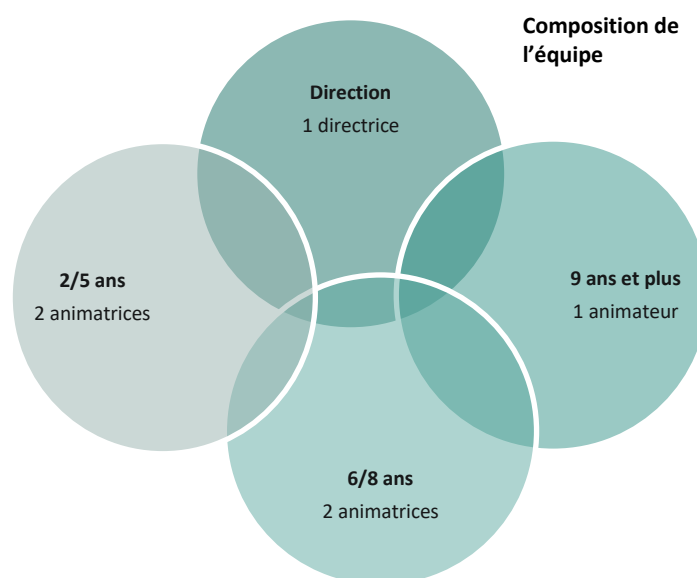
Ils sont ouverts aux enfants à partir de 3 ans (2 ans pour les enfants scolarisés dans les écoles Blériot et Pasteur) et jusqu'à 15 ans.

Ils bénéficient d'un tarif selon le quotient familial (sauf garderie).
Cet accueil bénéficie de la prestation CAF.

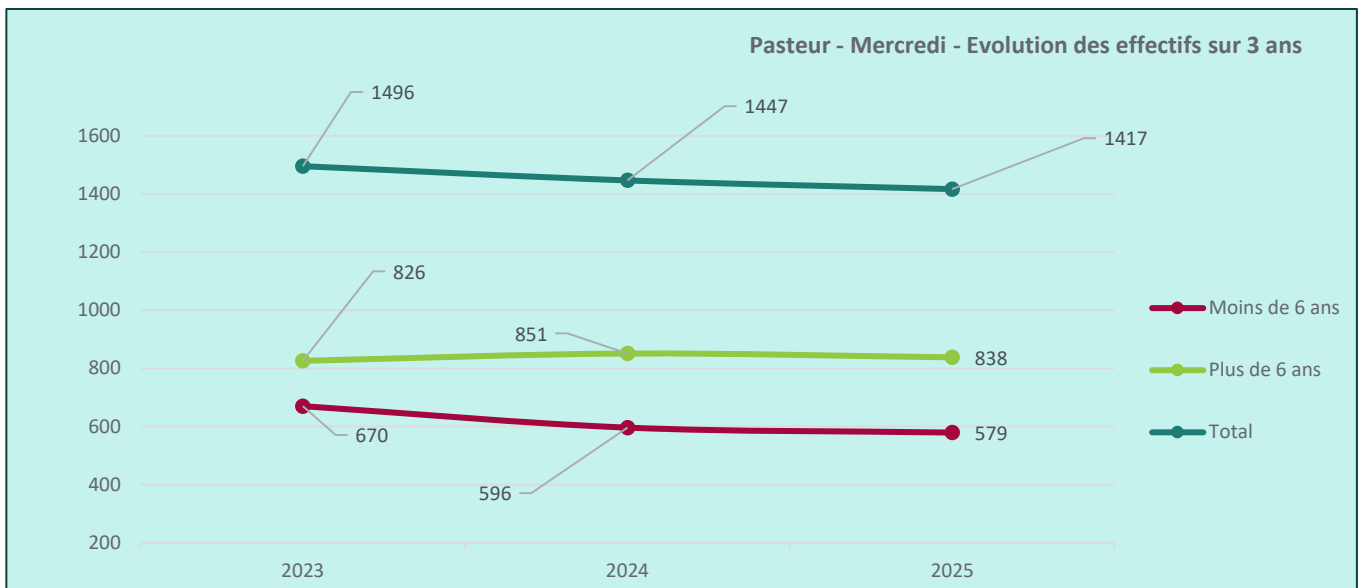
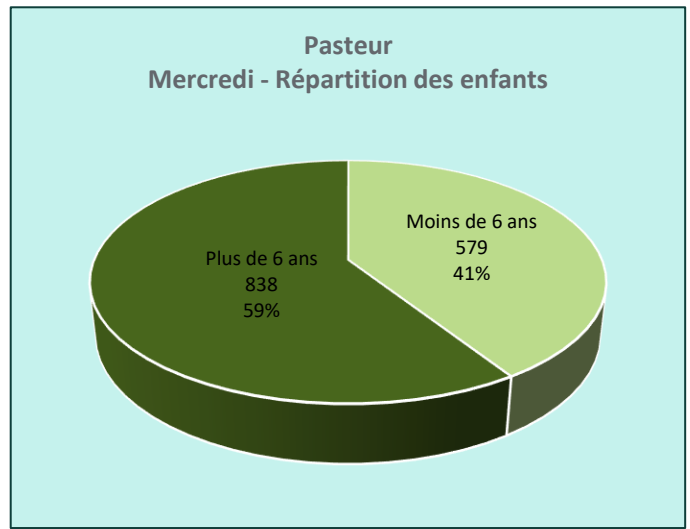
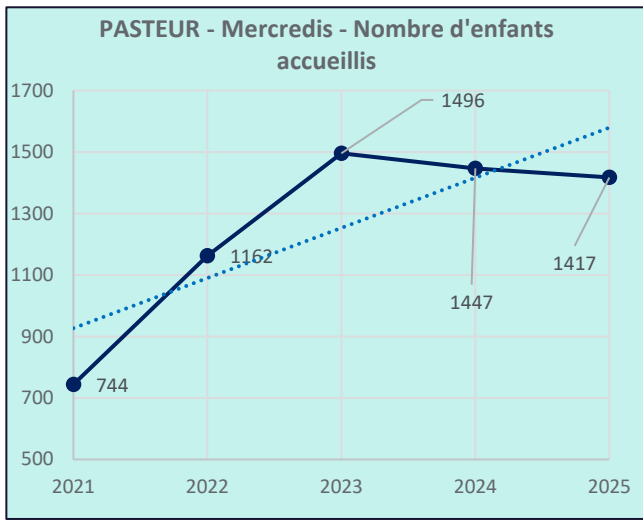
Capacité d'accueil fixée par la Jeunesse et Sports à 50 enfants de 2 à 15 ans.

Lors des accueils des vacances et du mercredi, il y a 3 groupes d'enfants répartis sur l'accueil :

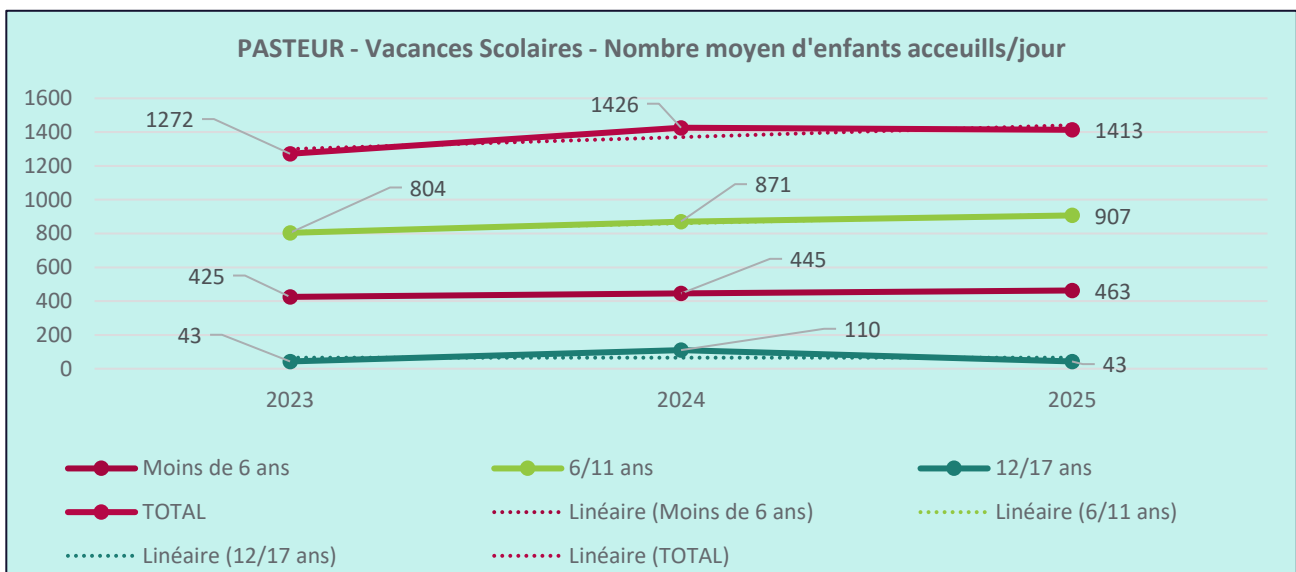
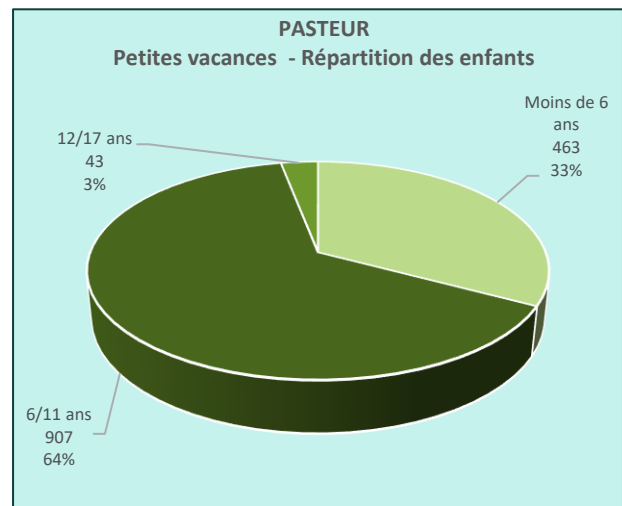
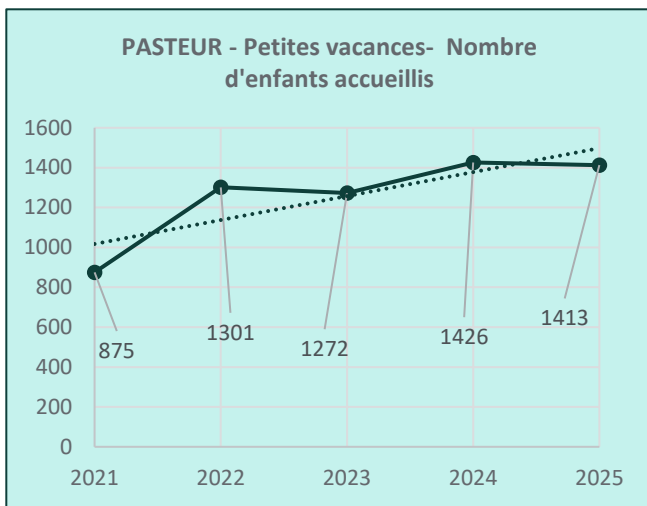
- . 2/5 ans
- . 6/8 ans
- . 9 ans et plus



PASTEUR -Mercredi en période scolaire - Nombre moyen d'enfants accueillis/jour									
	2023			2024			2025		
	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total
Matin	130	60	190	94	70	164	82	108	190
Après-midi	54	38	92	48	74	122	79	84	163
Journée (avec repas)	486	728	1214	454	707	1161	418	646	1064
Total sur l'année	670	826	1496	596	851	1447	579	838	1417
Nombre de jours d'ouverture	36			34			36		
Moyenne mercredi par	19	23	42	17	24	40	16	23	39



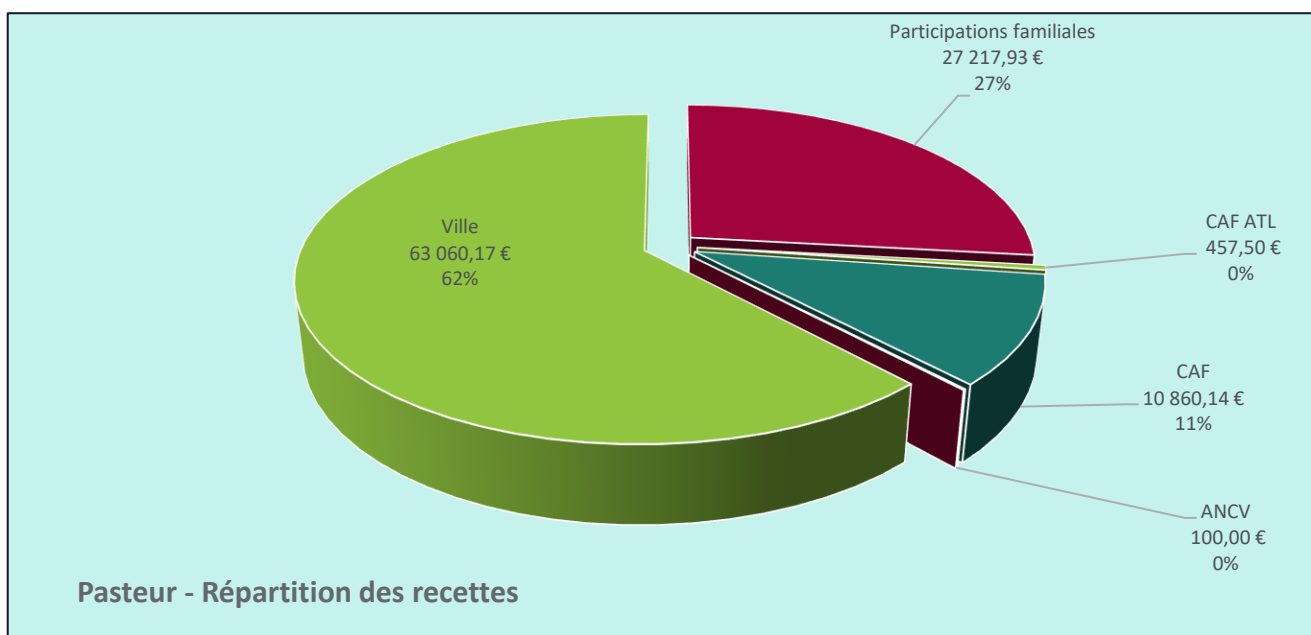
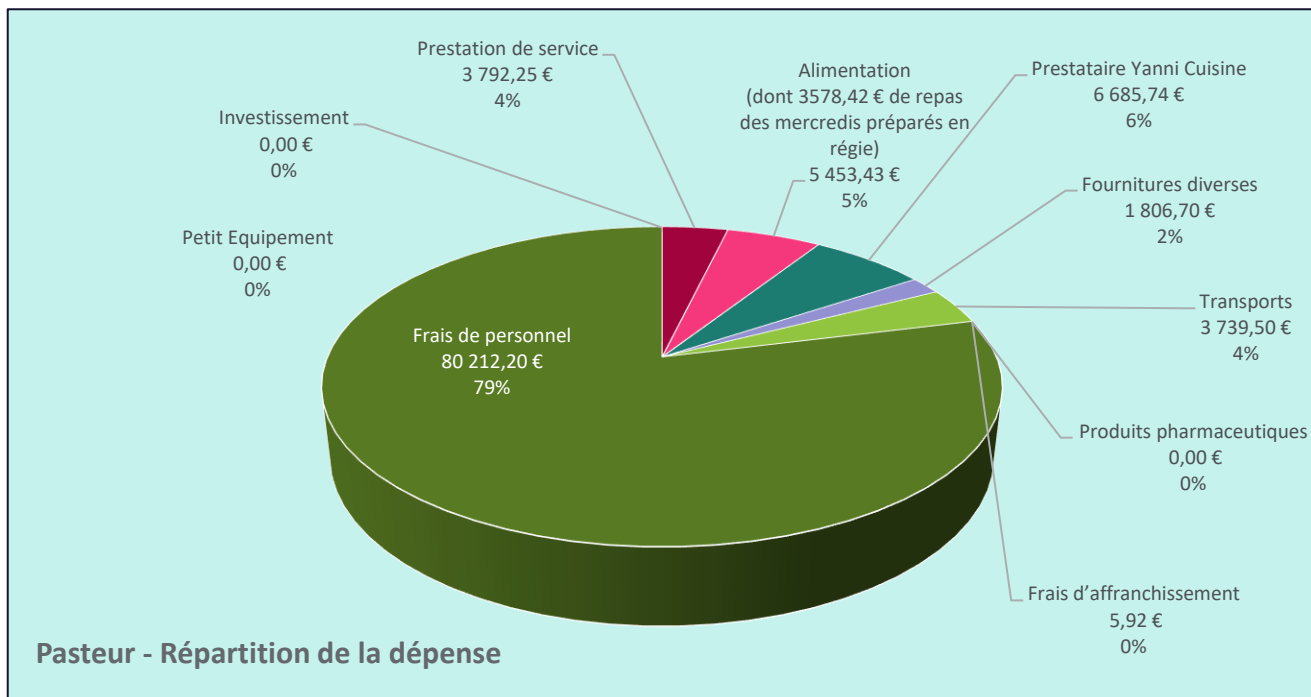
PASTEUR – Petites vacances - Nombre moyen d'enfants accueillis/jour			
	2023	2024	2025
	De 9 heures à 17 heures + Garderie 7 heures 30 à 9 heures 17 heures à 18 heures 15		
Moins de 6 ans	425	445	463
6/11 ans*	804	871	907
12/17 ans	43	110	43
TOTAL SUR L'ANNEE	1272	1426	1413
Nombre de jours de fonctionnement	33	38	39
Soit par jour (5 jours/semaine)	38	38	36



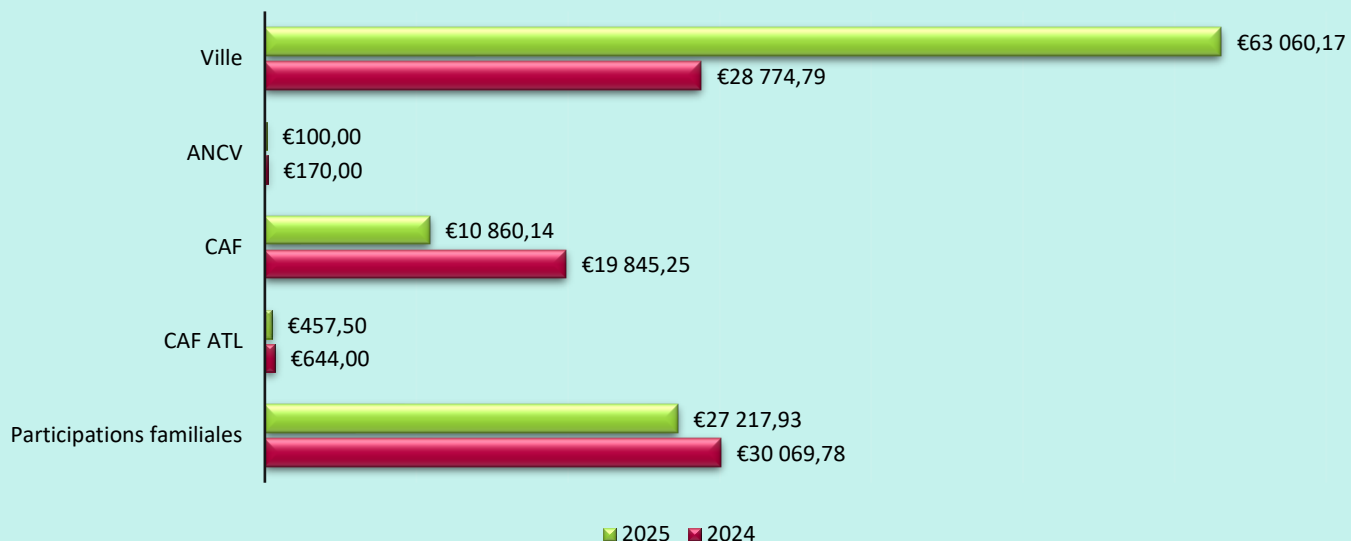
PASTEUR - BILAN FINANCIER PASTEUR GLOBAL 2025			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	3 792,25 €	Participations familiales	27 217,93 €
Alimentation <i>(dont 3578,42 € de repas des mercredis préparés en régie)</i>	5 453,43 €	CAF ATL	457,50 €
Prestataire Yanni Cuisine	6 685,74 €	CAF	10 860,14 €
Fournitures diverses	1 806,70 €	ANCV	100,00 €
Transports	3 739,50 €	Ville	63 060,17 €
Petit Equipement			
Produits pharmaceutiques			
Fournitures entretien	5,92 €		
Frais de personnel	57 297,95 €		
Charges sociales	22 914,25 €		
Investissement			
TOTAL	101 695,74 €	TOTAL	101 695,74 €

Bien, entendu, cet accueil bénéficie de la prestation CAF.

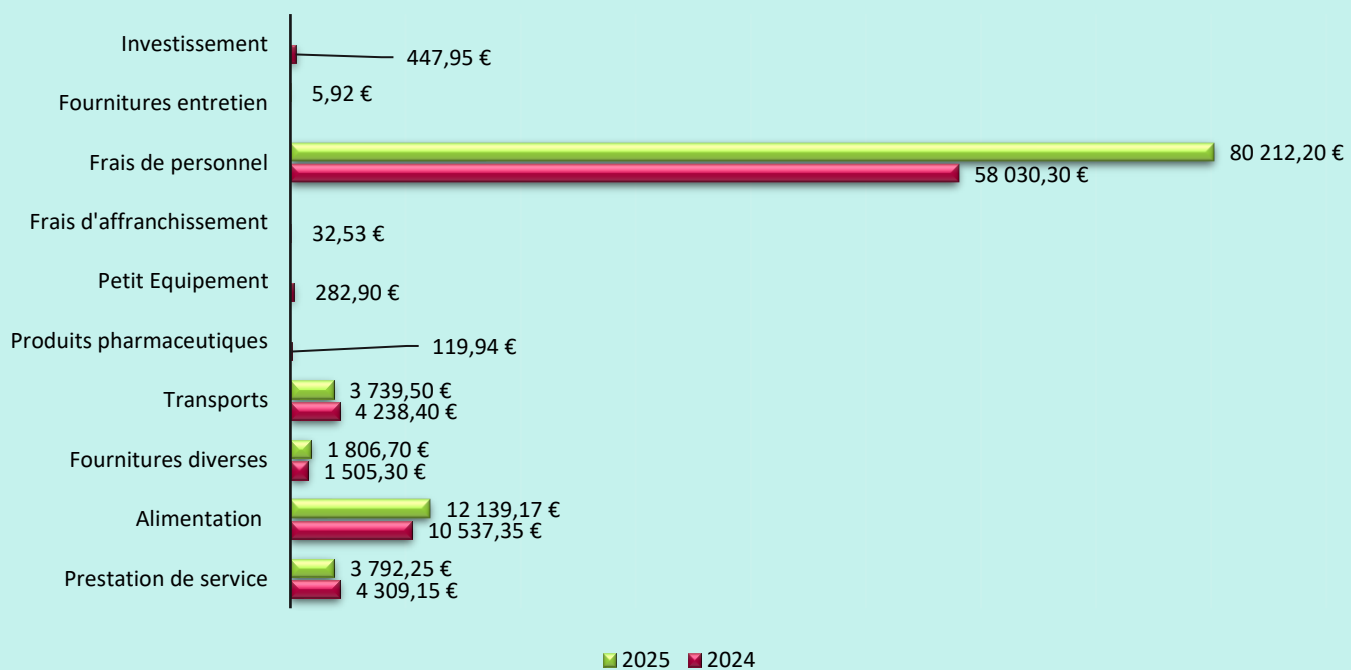
Coût par enfant accueillis sur les 3 accueils (Mercredi - Petites Vacances)			
Nombre d'enfants accueillis dans l'année		Coût par enfant accueilli	
Mercredi	1 417	Dépense totale	101 695,74 €
Petites vacances	1 413		35,93 €
TOTAL	2 830	Part Communale	63 060,17 €
			22,28 €



Pasteur - Comparatif recettes avec année-1



Pasteur - Comparatif dépenses avec année - 1





ACTIONS 2024-2025

Dans le cadre du Plan mercredi (dispositif national porté par le Ministère de l'Éducation nationale depuis 2018), le groupe des moyens de Salamandre a développé en 2024/2025 un projet annuel intitulé : « Création d'un journal par les enfants, pour les enfants » SALAKIDS.

Un a deux mercredis par mois, les enfants ont été initiés au métier de journaliste et à l'expression écrite et orale.

Objectifs éducatifs

- Développer les compétences rédactionnelles et orales
- Favoriser la prise de parole et la confiance en soi
- Sensibiliser à la citoyenneté du territoire
- Encourager la participation active des enfants

Actions réalisées

- Rédaction d'articles (interviews, recettes, pages de jeux, actualité du centre)
- Préparation et réalisation d'interviews de personnalités locales
- Sorties culturelles avec production d'articles (musée sandelin, la maison du marais, la coupole)
- Objectifs de trois numéros diffusés aux familles (Noël, Printemps et fin d'année juillet)

Points forts

- Forte implication des enfants
- Projet structurant sur l'année
- Valorisation du travail auprès des familles
- Développement de l'estime de soi et des compétences sociales

Difficultés

- Un projet complémentaire était prévu : « Bien-être animal »
- Il a été mis en suspens en raison du congés maternité de l'animatrice référente
- Le projet journal a donc été recentré comme axe principal afin de maintenir une cohérence pédagogique

Il est à noter que cette action n'a entraîné aucun coût annexe car elle a été réalisée en interne.

SALA KIDS N°1




Sommaire

- Table des matières 2
- Édito 2
- Présentation des reporters 2
- Interview de Coco 2
- Nos sorties 4
- Atelier culinaire « Cookie au chocolat blanc » 6
- Atelier Culinaire : Baguettes Magiques Harry Potter 7
- Que font les autres groupes ? 8
- Blagues et devinettes 10

Édito

Chers parents,

Bienvenue dans ce premier numéro « **Sala Kids** » créé par les enfants de l'école de loisirs.

Dans ce premier numéro, vous trouverez des interviews, des informations concernant les activités proposées aux enfants, des recettes à faire ou relire à la maison, des jeux... Vous aurez compris, ce journal retracera les journées à l'école de loisirs.

Nous ferons le maximum pour que cette année, trois numéros paraissent. Le premier, que vous tenez entre vos mains marque le début. Courant avril et courant juillet, deux autres numéros verront le jour. Comme nous le disions au début, ce journal est réalisé par les enfants du groupe des 6/8 ans.

Nous vous souhaitons de passer un agréable moment en notre compagnie et espérons que ce premier numéro vous plaira autant que nous en avons eu à le faire.

Les Moyens du Centre de Loisirs Salamandre

Présentation des reporters



- Chloe, 7 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Julia, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Pauline, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Julia, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Pauline, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Julia, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Pauline, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Julia, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Pauline, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Julia, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.
- Pauline, 8 ans en CE2 à l'école de Loisirs Salamandre. Rôle : Reporter.

Interview de Coco



Bonjour Coco, merci d'avoir accepté de répondre à notre interview.

Peux-tu te présenter en quelques lignes ?

Bonjour, je m'appelle Coco, mais tout le monde, ici, m'appelle Coco. Je suis la directrice de la maison de quartier Salamandre depuis 2 ans maintenant. J'ai été directrice durant 12 ans, peut-être 13, je ne sais plus.

Quand aura lieu la prochaine colo ?

La prochaine colo aura lieu en 2024, au mois de juillet, du lundi 7 au dimanche 20 juillet. Nous partons dans le Jura, à Morbier. Le site possède un chalet dans lequel nous allons dormir.

Quelle est ta couleur préférée ?

Ma couleur préférée est le vert.

Pourquoi es-tu venue être directrice auprès des enfants ?

J'ai commencé comme animatrice au sein de la maison de quartier. Comme j'aime bien le contact avec les enfants, jouer avec eux, créer des activités, je voulais pouvoir en faire un peu plus. Être directrice me permet de pouvoir organiser le centre comme je le souhaite. Transmettre mes valeurs comme la solidarité, le partage. Je peux compter sur l'équipe d'animation pour m'aider dans cette grande tâche. Il y a 14 ans, je suis partie en formation pour devenir animatrice et j'ai eu la chance de pouvoir passer un examen pour pouvoir faire en plus de la direction. Depuis j'ai pu engager beaucoup de bénévoles pour la ville. Finalement travailler dans l'animation c'est être un cadeau suisse. Il faut savoir à l'adoption et à l'engagement pour pouvoir offrir aux enfants des moments de qualité dans la joie et la bonne humeur.

Est-ce que tu étais forte à l'école ?

À l'école, j'étais forte aux jeux pendant la récréation.

Si tu étais un animal, tu serais lequel ?

Un léopard.

Merci d'avoir participé à notre interview. Merci d'avoir pris le temps de m'écouter.

Nos sorties

Le mercredi 18 septembre 2024, nous sommes allés visiter la Grange Nature à Chauxvaux et nous avons également fait une balade dans le marais. Il a fait très beau et nous avons trouvé l'exposition sur le marais très intéressante.

Le mercredi 16 octobre 2024, nous sommes rendus au Planétarium de Wisernes où nous avons visionné le film « Space Explorer » qui explique le quotidien des astronautes dans leur station spatiale, comment ils ont dû s'adapter à la vie en apesanteur. Nous avons trouvé ce film très intéressant.

Le mercredi 18 décembre 2024, nous avons visité le Musée Sordelin de Saint-Omer où nous avons découvert comment vivait la Vicomtesse Marie-Joséphine, la collection de porcelaine et les différentes pièces de l'Hôtel à travers les époques allant du Moyen-Âge au XVIII^e -ème siècle.

Atelier culinaire « Cookie au chocolat blanc »

COOKIES AU CHOCOLAT BLANC

Ingredients :

- 1 œuf
- 350g de chocolat blanc coupé en petits morceaux
- 175g de sucre cassonade
- 125g de beurre doux + 125g de beurre demi-salé à température ambiante
- 1 c à c d'extrait de vanille
- 375g de farine
- 175g de sucre blanc en poudre

Préparation :

- Mélanger le beurre et le sucre dans un grand saladier. Ajouter l'œuf, la vanille et le beurre coupé en dés. Mélanger avec les mains jusqu'à ce que les ingrédients soient bien mélangés.
- Travailler séparément les ingrédients secs : mélanger la farine, le sucre blanc et le bicarbonate de soude.
- Travailler jusqu'à obtenir une pâte homogène et peu collante. Ajouter les ingrédients secs à la pâte et mélanger délicatement jusqu'à ce que tout soit bien mélangé.
- Enfumer pour 12 min par plaque en surveillant leur coloration et les retirer du four dès que c'est prêt.

Une fois prêts, les laisser refroidir sur la grille du four avant de déguster.

BON APPÉTIT !!

Atelier Culinaire : Baguettes Magiques Harry Potter

Ingredients :

- 1 œuf
- 125 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé, 250 g de farine
- 125 g de beurre mou

Rouler des boules de pâte pour faire les baguettes et possibilités d'ajouter des torsades, des boules... pour qu'elles ressemblent le plus possible à celles de leurs héros !

Comme la pâte à sauter à tendance à s'étaler à la cuisson, un modèle des baguettes plus fines que la taille voulue (mais il ne faut pas les faire trop fines sinon elles cassent trop facilement).

À la fin de la cuisson, on laisse les baguettes refroidir sur une grille puis on les trempe dans du chocolat fondu, en laissant une extrémité nette comme pour des Mikado.

On peut aussi ajouter des petites billes en sucre pour les décorer !

On pose les baguettes au chocolat sur une grille et on laisse figer le chocolat. On les détache délicatement, car le chocolat a tendance à s'attacher à la grille. Hop, quand c'est prêt, les enfants se font un plaisir de leur appliquer un sort de disposition = #2008600

Que font les autres groupes ?

Chez les maternelles !!

Durant les mois de septembre et octobre, les petits découvrent les saisons. Ils ont réalisé un décor automnal en collant des végétaux plastifiés avec de l'eau sur les fenêtres. Ils ont également allié à Vie Fruit acheter des fruits et légumes pour réaliser ensuite un atelier découverte des goûts. Ce sont eux qui ont choisi les aliments à goûter.



Au cours du mois de novembre, les petits ont continué la découverte des fruits de saison. Ils ont réalisé une compote de pommes. Après avoir reçu les règles de sécurité, les enfants ont apluchi, coupé et mixé les pommes. En fin de saison, un cahier des savoures a été réalisé, il a pu être alimenté de photos et décoré par les enfants.

Pendant le mois de décembre, les petits ont confectionné un centre de table pour les fêtes. Le mercredi 11 décembre, les petits sont allés au cinéma regarder le film « Nika le petit reine 2 ». Le dernier mercredi les enfants ont participé à une rencontre tennis animée par l'Association « Fête le mur » avec les enfants de l'École de Loisirs Pasteur.

Chez les grands !!

En avril 2024, deux poules sont arrivées sur le centre, elles se nomment Frite et Nuggets. Les deux poules ont lancé l'enjeu aux grands de découvrir comment en prendre soin et quels sont leurs besoins.

Un projet « Plan Mercredi » a été mis en place. Les grands sont amenés à découvrir les besoins physiques des animaux : les soins à leur apporter et leurs espaces de vie en réalisant de nombreuses activités.

À la fin du projet, les grands auront fait le soin-soin de l'écouleur de ses deux nouveaux pensionnaires en créant un planning de soin, ponte et nourrissage.



Depuis le début de l'année, les grands vont à la ferme pédagogique de Houdenghem. Ils découvrent plusieurs espèces d'ovins, ils aident les fermiers au nourrissage des animaux, découvrent l'évolution d'un œuf etc...

Pour les fêtes de fin d'année, les grands ont confectionné des friandises pour les animaux : création de boules de foin pour les lapins, création de tapis de foin pour les cochons et création de bonbons pour les chevaux.




Blagues et devinettes

Quel est le pays où habite le père Noël ? Par Anouïlle
Au pôle Nord

Qu'est-ce qui est rose et qui attend ? Par Clara
Une arroseuse

Pourquoi la télé marche plus ? Par Arthur
Parce qu'elle ne marche pas.

Jeu d'Anouïlle



Dans le jardin fleurit vertes

Anniversaires de Septembre à Décembre

Chloé : 7 septembre (8 ans)	Léon : 7 septembre (9 ans)	Daniel : 26 septembre (12 ans)	Anouïlle : 3 octobre (7 ans)
Nicolas : 13 octobre (8 ans)	Julia : 14 novembre (9 ans)	Zinaïa : 26 novembre (9 ans)	Nicolas : 5 novembre (9 ans)
Nikolaï : 3 décembre (8 ans)	Yannis : 5 décembre (8 ans)		

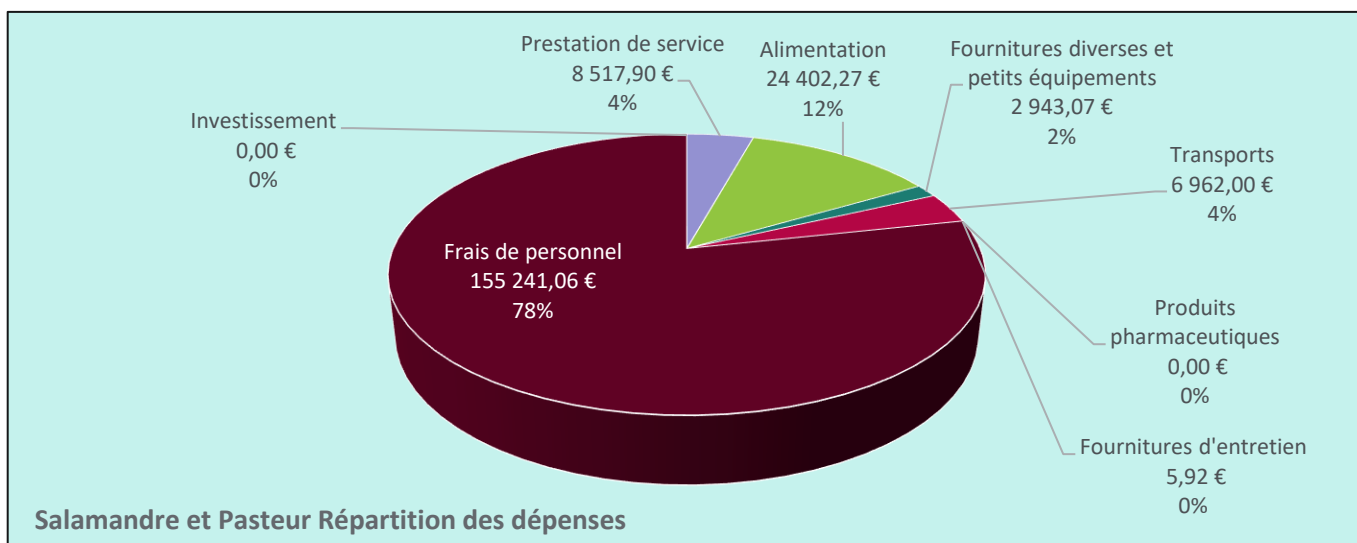


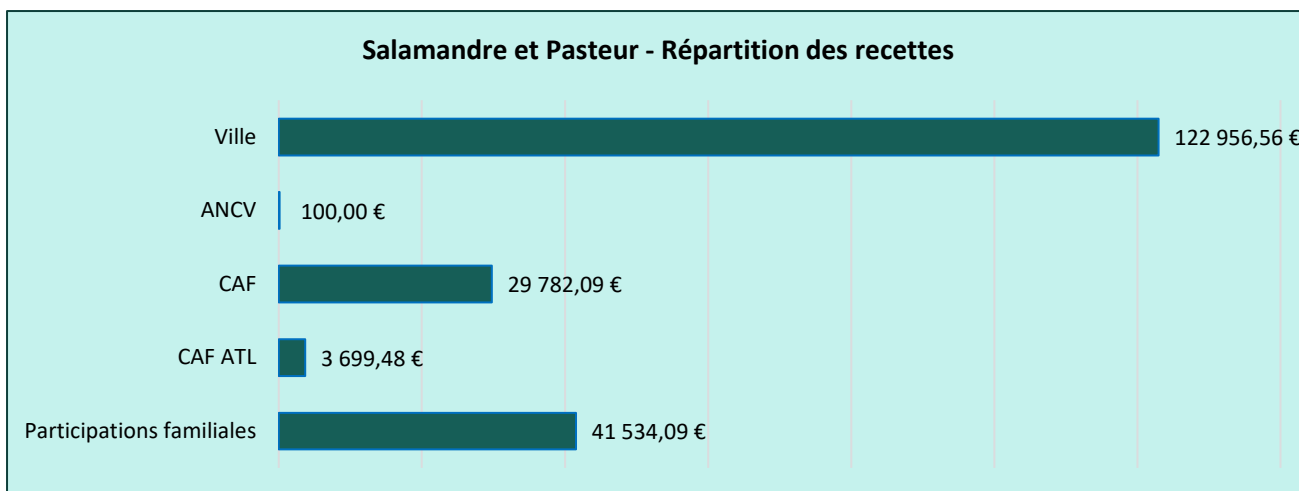
BILAN FINANCIER SALAMANDRE & PASTEUR GLOBAL 2025

DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	8 517,90 €	Participations familiales	41 534,09 €
Alimentation (dont 7156,84 € de repas des mercredis préparé par Peggy)	11 030,78 €	CAF ATL	3 699,48 €
Prestataire Yanni Cuisine	13 371,49 €	CAF	29 782,09 €
Fournitures diverses	2 943,07 €	ANCV	100,00 €
Transports	6 962,00 €	Ville	122 956,56 €
Petits Equipements			
Produits pharmaceutiques	- €		
Fournitures d'entretien	5,92 €		
Frais de personnel	111 495,51 €		
Charges sociales	43 745,55 €		
TOTAL	198 072,22 €	TOTAL	198 072,22 €

Coût par enfant accueillis Salamandre + Pasteur

Nombre d'enfants accueillis dans l'année		Coût par enfant accueilli		
SALAMANDRE		Dépense totale	198 072,22 €	26,48 €
Périscolaire	2 499			
Mercredi	1 059			
Petites vacances	1 092			
PASTEUR		Part Communale	122 956,56 €	16,44 €
Mercredi	1 417			
Petites vacances	1 413			
TOTAL des 2 ACCUEILS	7 480			





→ Les vacances d'été

↳ Le Camp des Bruyères

Le Camp des Bruyères accueille les enfants de toutes communes et, notamment, de Longuenesse, Saint-Omer, Wizernes et Salperwick qui participent financièrement au fonctionnement de cet accueil de loisirs.

Il est ouvert de 7h45 à 18h15, avec un accueil facultatif des enfants, sans supplément, le matin de 7h45 à 8h30 et le soir de 17h00 à 18h15.

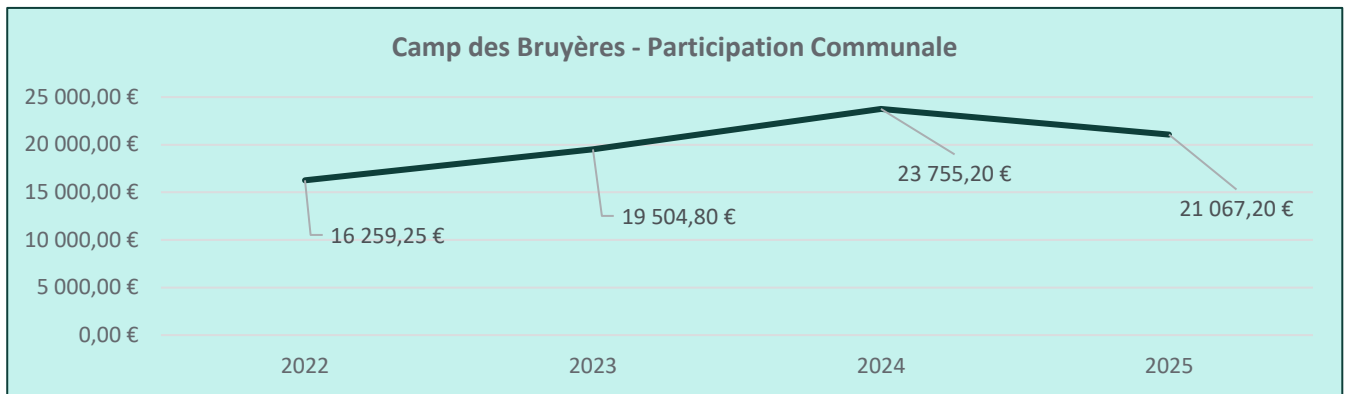
Un service de ramassage par autocar, gratuit, est mis en place à partir de divers points sur les communes précitées. Le tarif inclut toutes les prestations (animation, activités, transport, repas, garderie), exceptée la participation facultative aux mini-camps.

Les enfants sont répartis selon leur âge en trois accueils sur Longuenesse :

- À l'école Pasteur, pour les 3-5 ans,
- À la Salle des Fêtes, Parc de la Mairie, pour les 6-11 ans,
- Au Centre Culturel Lamartine pour les 12-15 ans.

La ville de Longuenesse verse une participation pour son fonctionnement.

CAMP DES BRUYERES - Bilan fonctionnement					
	Nombre d'enfants accueillis		Période <i>Nombre de jours</i>	Participation communale	
	Total	Longuenessois		Montant	Soit par longuenessois
2022	332	163	Du 8 au 30 juillet <i>19 jours</i>	16 259,25 €	99,75 €
2023	405	172	Du 10 juillet au 4 août <i>21 jours</i>	19 504,80 €	113,40 €
2024	468	202	Du 8 au 31 juillet <i>21 jours</i>	23 755,20 €	117,60 €
2025	469	176	Du 7 juillet au 1er août <i>21 jours</i>	21 067,20 €	119,70 €



Les nombreuses activités et sorties s'articulaient autour du thème de la session

"Aventurier, aventurière, on t'attend au Camp des Bruyères !"

3 mini-camps ont été labellisés en "colos apprenantes".

Cela a permis à 31 enfants éligibles au dispositif de participer sans supplément à un mini-camp de 4 nuitées, avec une thématique propre à chaque séjour :

Savoir rouler - Savoir nager

Natur'camp, Initiation aux activités nautiques

↪ ALSH août

L'accueil de loisirs du mois d'août fonctionne :

- Dans les anciens locaux de l'école maternelle Pasteur, situé rue du maréchal Leclercq pour les maternelles
- Au sein de la salle des fêtes, dans le parc de la mairie, pour les élémentaires.

L'accueil est ouvert de 9h00 à 17h00 avec possibilité de garderie le matin de 7h45 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h15.

Il est ouvert aux enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 15 ans.

Le tarif est calculé selon le quotient familial.

L'inscription s'effectue à la semaine et l'accueil bénéficie de la prestation de service CAF.

Les enfants sont répartis dans des groupes en fonction de leur âge :

- Chez les maternelles 3/5 ans
- Chez les élémentaires pour les 6/7 ans, 8/9 ans, 10/11 ans et 12/15 ans

Cet été, il s'est déroulé du 4 au 22 août. Le thème mis en place pour les enfants était

« Bienvenue à PoudNess »



Les enfants sont répartis dans les groupes en fonction de leur âge

3-5 ans
6-7 ans
8-9 ans
10-11 ans
12-15 ans

Des sorties & activités sont proposées telles que :

↳ Piscine
↳ Plage
↳ Parc des Rives de l'Aa
↳ Enjoy The Game
↳ Denlys Parc
↳ Bagatelle
↳ Bal de PoudNess

Pour les élémentaires 3 campings ont été organisés à Clairmarais.

Inspiré de l'univers magique d'Harry Potter, ce thème a plongé les enfants dans un monde imaginaire où coopération, créativité et défis collectifs ont rythmé les journées.

ALSH AOUT - Fréquentation

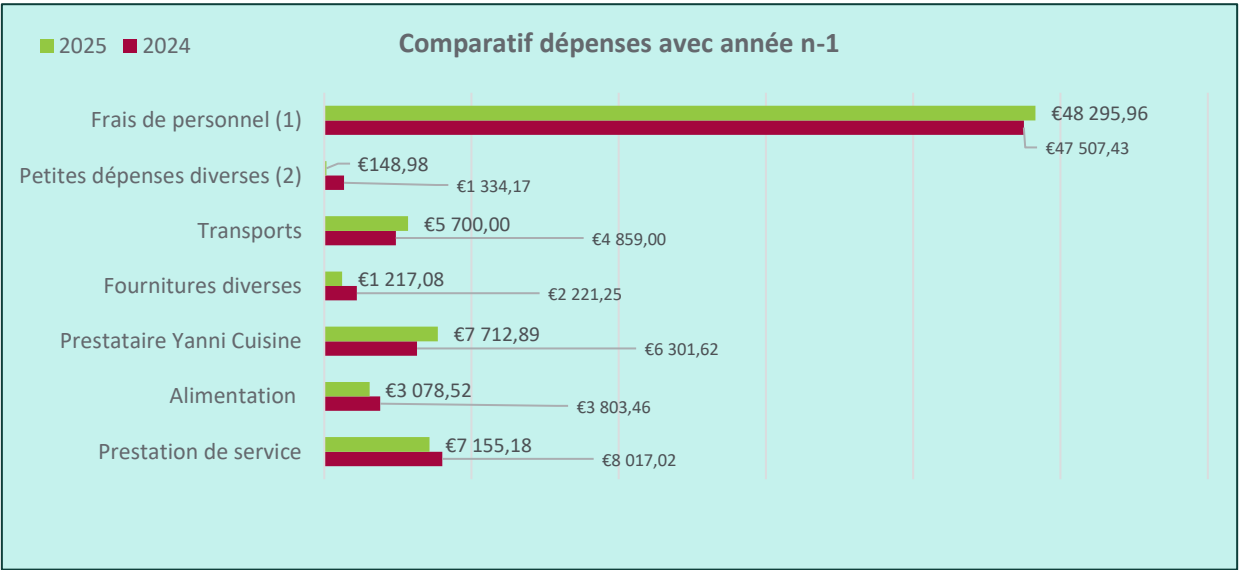
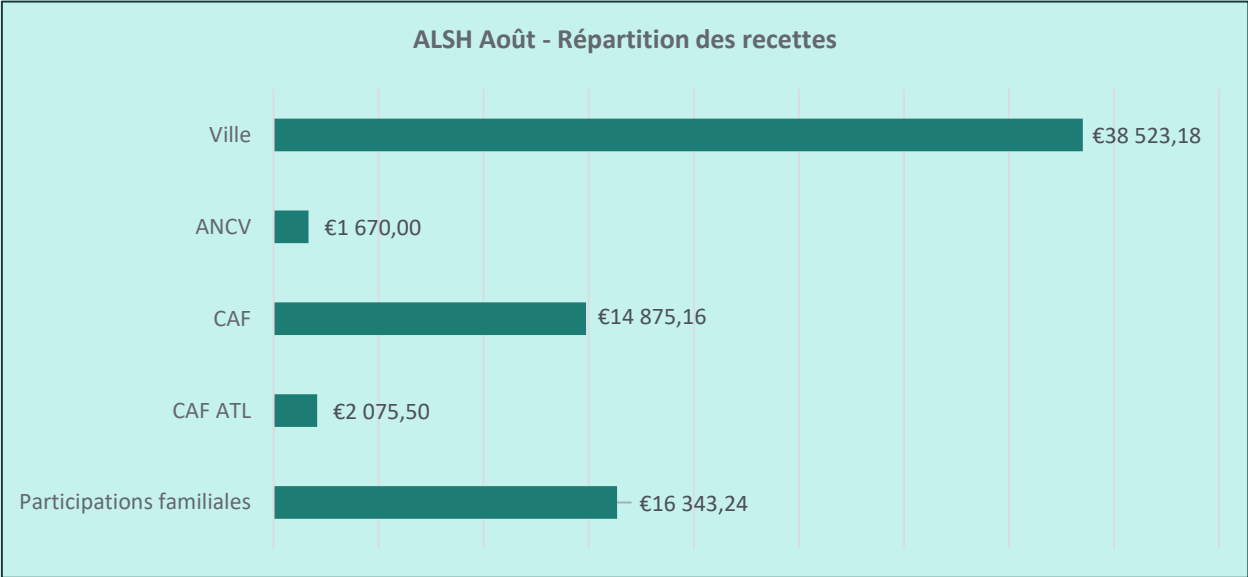
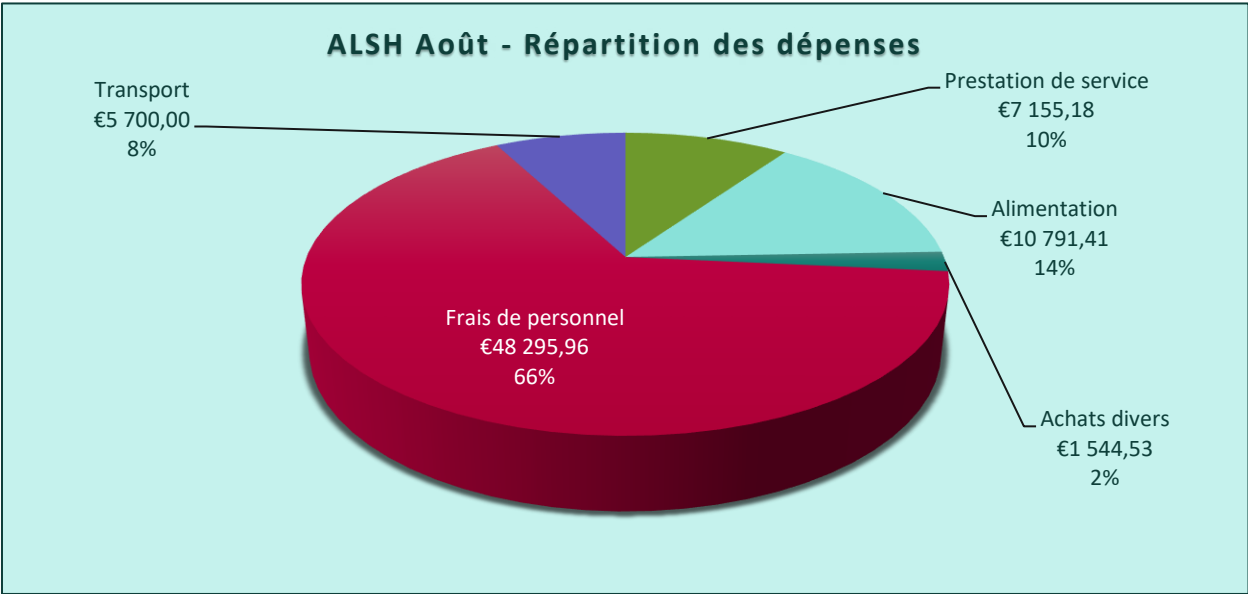
	2023	2024	2025
Moyenne / jour	130	129	142
- de 6 ans	32	33	41
+ de 6 ans	98	96	101

ALSH AOUT – Bilan financier 2025

DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	7 155,18 €	Participations familiales	16 343,24 €
Alimentation	3 078,52 €	CAF ATL	2 075,50 €
Prestataire Yanni Cuisine	7 712,89 €	CAF	14 875,16 €
Fournitures diverses	1 217,08 €	ANCV	1 670,00 €
Transports	5 700,00 €	Ville	38 523,18 €
Petits Equipements	148,98 €		
Produits pharmaceutiques	127,90 €		
Documentation	0,00 €		
Fournitures d'entretien	50,57 €		
Fournitures administratives	0,00 €		
Vêtements travail entretien	0,00 €		
Frais de personnel *	36 138,81 €		
Charges sociales *	12 157,15 €		
TOTAL	73 487,08 €	TOTAL	73 487,08 €

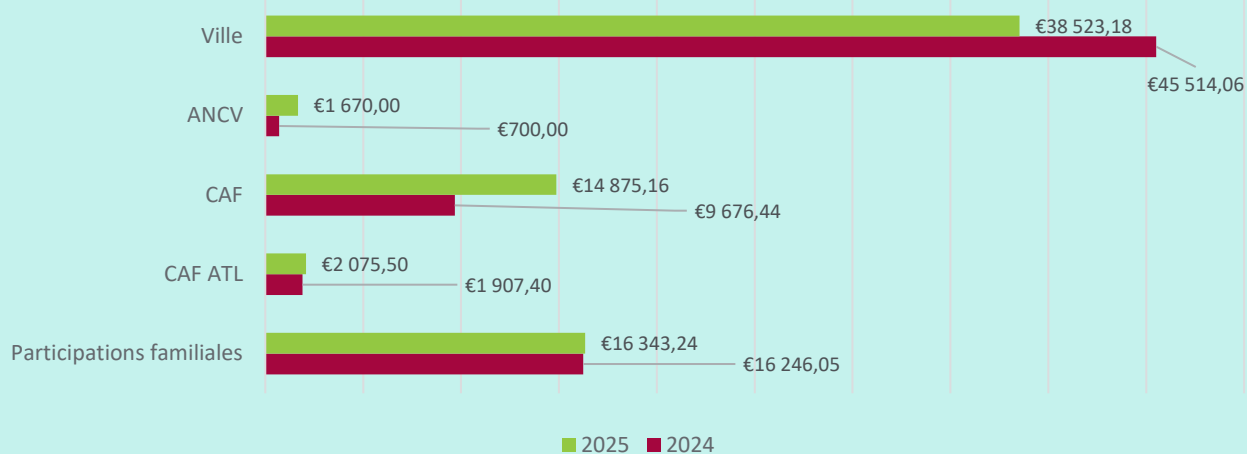
Soit un coût par enfant (142 enfants) de :

- Toute dépense incluse (hors participation) : 517,71 €
- Part communale : 271,29 €



1 – Charges sociales incluses
 2 – Petit équipement, produits pharmaceutiques, documentation, fournitures d'entretien et administratives, vêtements de travail

Comparatif recettes avec année n-1



→ Les colonies

La Ville organise, pendant les vacances de février et d'été (juillet), des colonies qui permettent aux enfants d'aller découvrir ou redécouvrir le Jura.

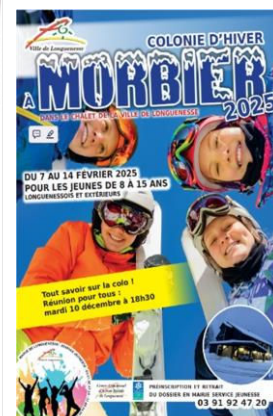
Tout comme les ALSH, celui-ci bénéficie d'un tarif suivant quotient familial. Les familles peuvent bénéficier de l'AVE (Aide Vacances Enfants) et/ou d'une aide du CCAS selon critères.

COLO HIVER				
	2022	2023	2024	2025
	Annulée en raison de la crise sanitaire	36	35	39
COLO ÉTÉ				
	2022	2023	2024	2025
	31	38	42	38

↔ La Colo Hiver

BILAN FINANCIER COLONIE HIVER 2025			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service		8 860,80 €	Participations familiales 14 438,00 €
Alimentation		2 944,87 €	CAF AVE 1 900,00 €
Achats divers	Fournitures diverses	266,00 €	ANCV 740,00 €
	Petits Équipements	282,90 €	Ville 9 326,94 €
	Produits pharmaceutiques	20,65 €	CCAS 150,00 €
	TOTAL	569,55 €	
Transport	Location voiture + carburant	492,77 €	
	Transport	5 700,40 €	
	TOTAL	6 193,17 €	
Personnel	Frais de personnel	6 998,04 €	
	Charges sociales	988,51 €	
	TOTAL	7 986,55 €	
TOTAL	26 554,94 €	TOTAL	26 554,94 €

COUT PAR ENFANT	39 enfants	
	Toute dépense incluse	Part communale
Pour la totalité du séjour	680,90 €	239,15 €
Par jour (8 jours)	85,11 €	29,89 €



2024

⇒ du 23 février au 1er mars

⇒ **35 enfants**

- . 18 longuenessois
- . 17 extérieurs

⇒ **Equipe**

- . 1 directeur
- . 5 animateurs/trices
- . 1 cuisinier
- . 2 agents de service

2025

⇒ du 7 au 14 février

⇒ **39 enfants**

- . 19 longuenessois
- . 20 extérieurs

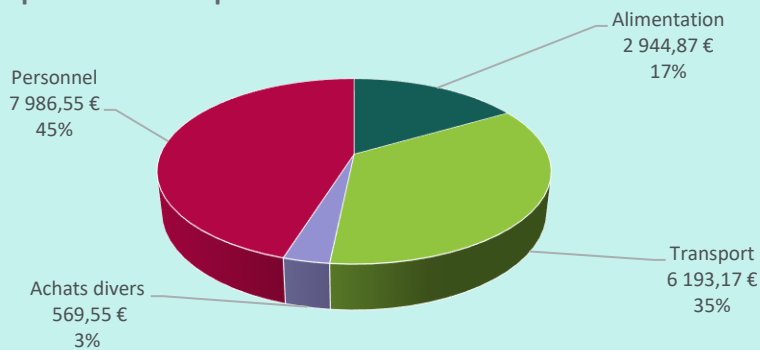
⇒ **Equipe**

- . 1 directrice
- . 8 animateurs/trices
- . 1 cuisinier
- . 1 agent de service

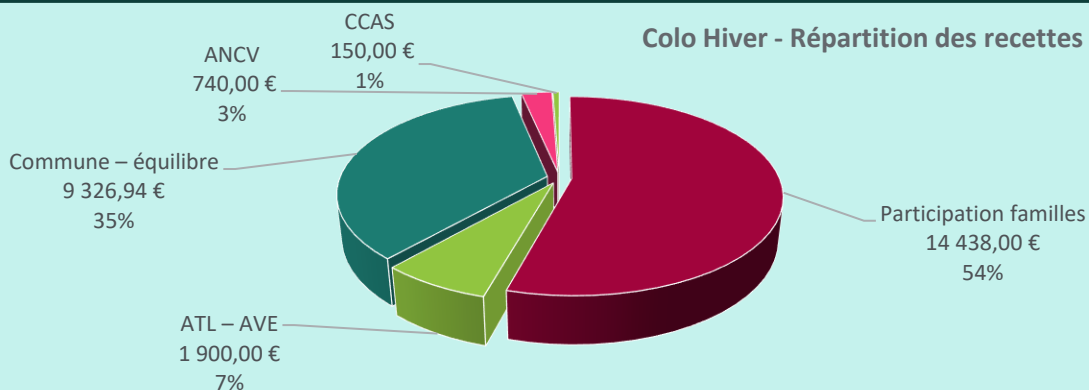
Sorties & activités

- . Ski alpin
- . Balades en chien de traîneau et promenade à raquettes ;
- . Patinoire et espace des Mondes Polaires ;
- . Parc Polaire de Chaux-Neuve ;
- . Fruitière à Morbier et Comté

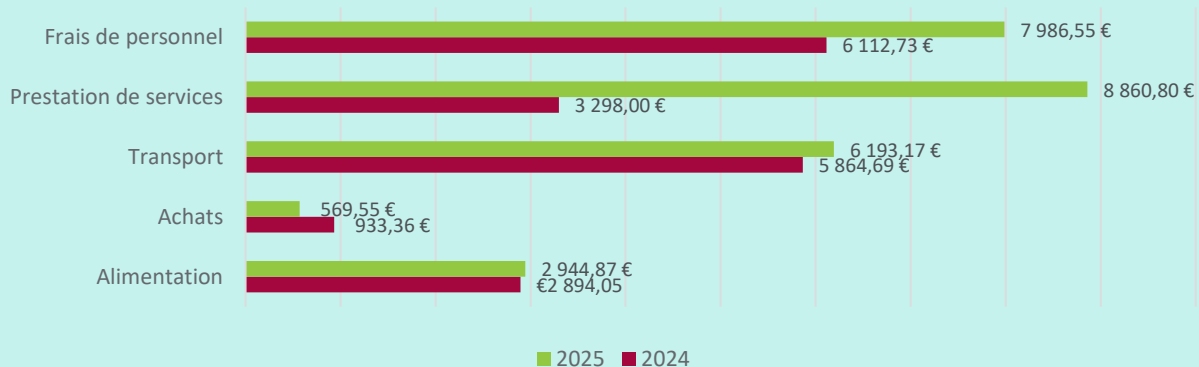
Colo Hiver - Répartition des dépenses



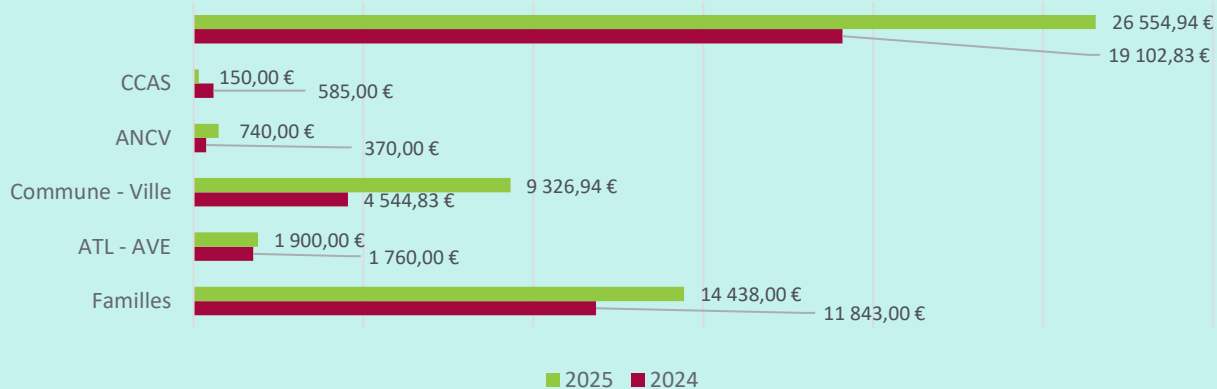
Colo Hiver - Répartition des recettes



Colo Hiver - comparatif dépenses année n-1



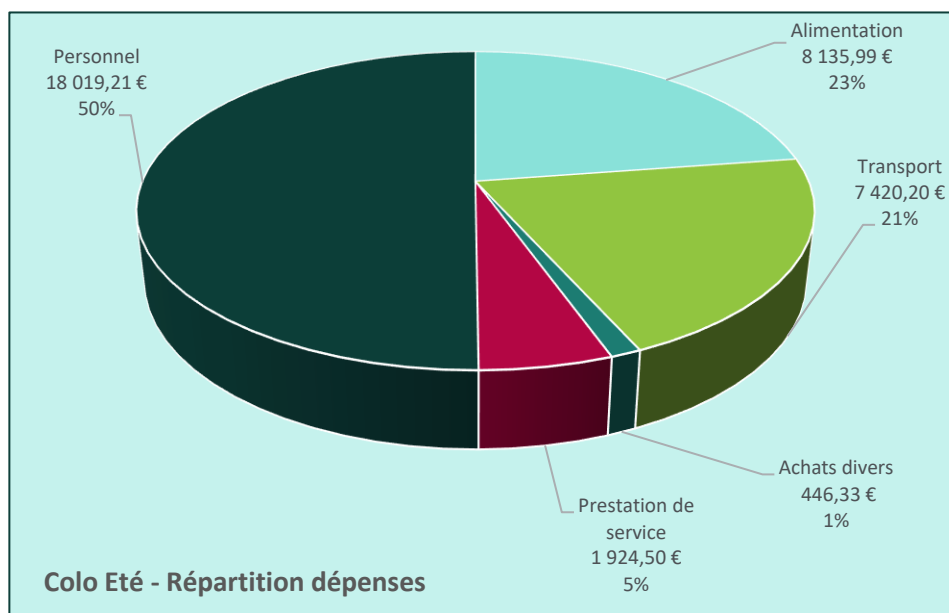
Colo Hiver - comparatif recettes 2024/2025



↳ La Colo Eté

COLO ETE - BILAN FINANCIER 2025			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	1 924,50 €	Participation familles	7 640,00 €
Alimentation	8 135,99 €	CAF VACAF	8 135,00 €
Fournitures diverses	446,33 €	ANCV	150,00 €
Transports	7 320,00 €	CCAS	1 170,00 €
Produit pharmaceutiques		Commune équilibre	18 851,23 €
Location voiture + carburant	100,20 €		
Frais de personnel	13 084,11 €		
Charges sociales	4 935,10 €		
TOTAL	35 946,23 €		35 946,23 €

COUT PAR ENFANT	38 enfants	
	Toute dépense incluse	Par communale
Pour séjour	945,95 €	496,09 €
Par jour (14 jours)	67,57 €	35,43 €



2024

⇒ du 7 au 22 juillet

⇒ **42 enfants**

- . 25 longuenessois
- . 17 extérieurs

⇒ Equipe

1 directrice
5 animateurs/trices
2 agents de service

⇒ **Sorties & activités**

- . Jura Splash
- . Randonnée canyoning
- . Piscine
- . Luge sur rail
- . Lac de Chalain et de Clairvaux les lacs
- . Bowling
- . Initiation de tir à 10 min avec le club de tir de Morez
- . Village des écureuils
- . Fête de la Marseillaise à Lons le Saunier.

2025

⇒ du 7 au 20 juillet

⇒ **38 enfants**

- . 21 longuenessois
- . 17 extérieurs

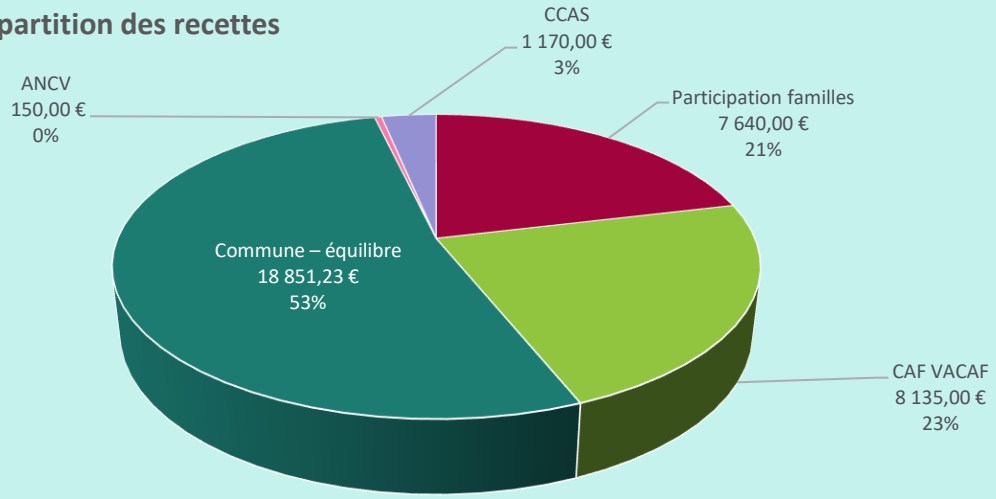
⇒ Equipe

1 directrice
5 animateurs/trices
2 agents de service

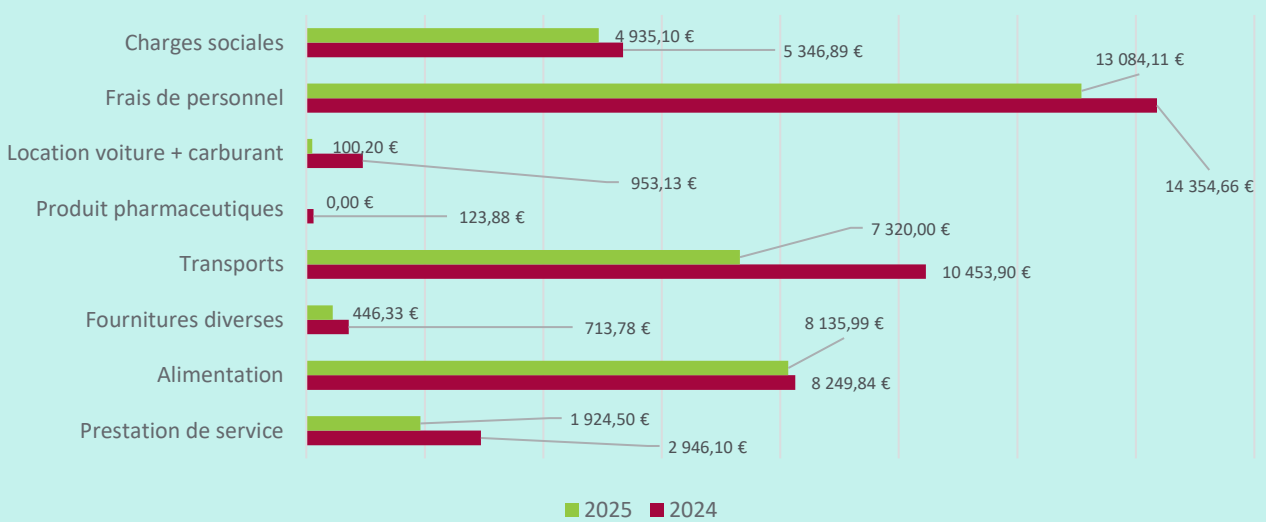
⇒ **Sorties & activités**

- . Jura Splash
- . Randonnée canyoning
- . Piscine
- . Luge sur rails
- . Lac de Chalain et de Clairvaux les lacs
- . Bowling
- . Accrobranche à Lons le Saunier

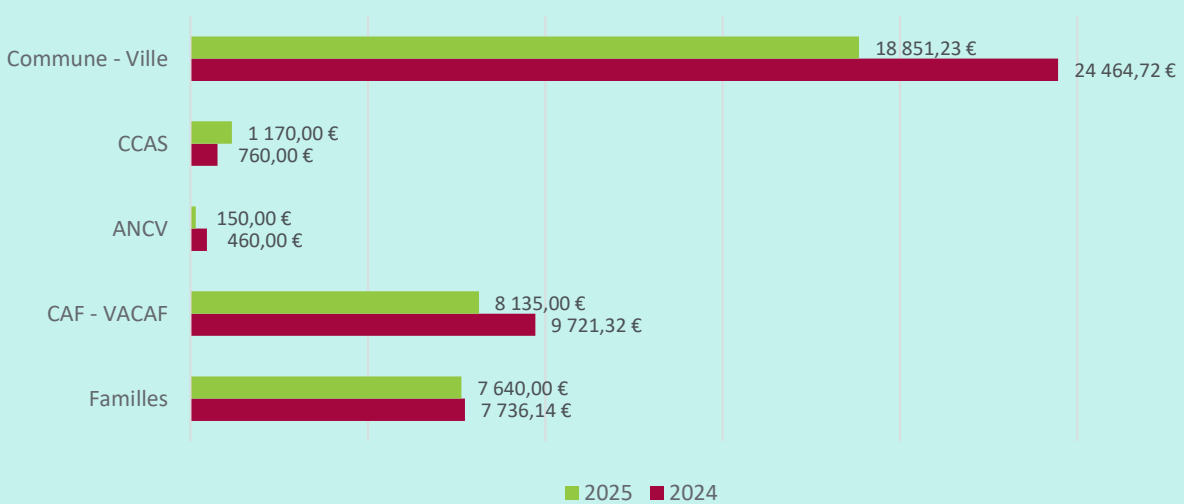
Colo Eté - Répartition des recettes



Colo Eté - Comparatif dépenses avec année n-1



Colo Eté - Comparatif recettes avec année n-1





→ Les activités ponctuelles

↳ Le Carnaval

Chaque année, en mars, un carnaval est organisé à travers la Ville et permet de réunir le Centre Social Intergénérationnel et les habitants des quartiers à proximité de la Mairie.

Celui-ci se termine par un lancer de bonbons et un goûter à la Salle des Fêtes.



↳ La Chasse aux œufs



Samedi 19 avril 2025

Cette activité réunit les enfants de 2 à 10 ans, longuenessois ou scolarisés à Longuenesse. Elle a lieu, dans le parc de la Mairie, entre 10 heures et 12 heures 30.

Cette chasse se déroule dans la petite forêt et le terrain proche de l'Hôtel de Ville.

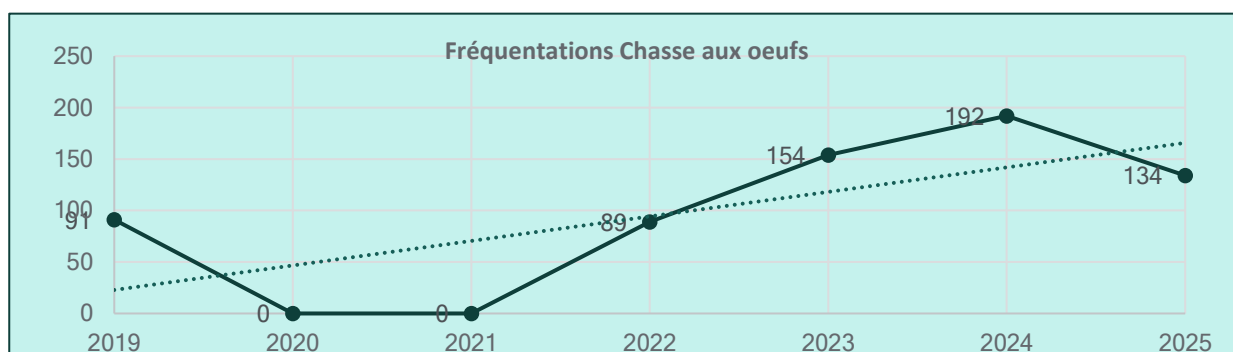
Les enfants récupèrent des œufs en bois fabriqués par les menuisiers de la ville et décorés par les accueils Pasteur et Salamandre. Ils les échangent contre un sachet de friandises, comportant également un petit souvenir de la journée.

La météo favorable a largement contribué à la réussite de l'événement. Les animations proposées par la ferme pédagogique, les jeux en bois ainsi que la structure gonflable, encadrées par le service, ont rencontré un franc succès auprès des familles.

Une signalétique adaptée (WC, espace marché, point accueil) a été installée afin de faciliter l'orientation du public sur le site.

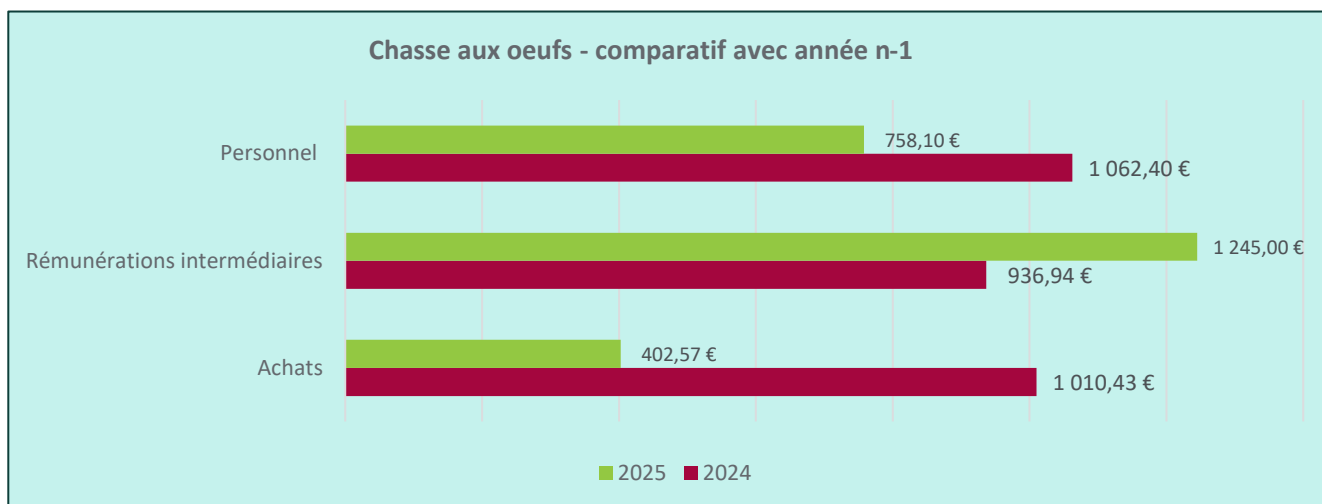
Un animateur donne les consignes au départ de chaque site, depuis 2018, les élus du Conseil Municipal des Jeunes y sont associés. Cinq agents ont participé à cette matinée : pointage, animation, ateliers, mascotte, service...).

CHASSE AUX ŒUFS - Fréquentation						
	2019	2020 & 2021	2022	2023	2024	2025
Inscrits	116	Annulée	91	167	207	147
Présents	91		89	154	192	134



CHASSE AUX ŒUFS - BILAN FINANCIER 2025			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	402,57 €	Commune - équilibre	2 405,67 €
Rémunérations intermédiaires	1 245,00 €		
Personnel	758,10 €		
TOTAL	2 405,67 €		2 405,67 €

Soit un montant par enfant de 17,95 €



↳ La Parade de Noël

La Parade de Noël a eu lieu le mardi 23 décembre. L'après-midi s'est déroulée comme suit :

- 15 heures Spectacle pour enfants à la Salle des Fêtes « **Francky, le magicien** »
 - 16 h 30 Départ de l'Hôtel de Ville
 - 21 h 00 Retour à l'Hôtel de Ville
- ☛ **Animation**
- . Discomobile par la société EVP
 - . Présence de 5 personnes des Zouk Lovers
 - . 3 mascottes (sur structures métalliques décorées)
 - . Présence du Père Noël



- ☛ **des points proposaient du chocolat chaud et du vin chaud + arrêts aléatoires lorsqu'il y avait du monde**
- . ALSH Pasteur
 - . ALSH Salamandre
 - . Centre Social Inter-génération (ESCAL)
 - . Membres de l'équipe Jeunesse

Itinéraire

Départ de la Mairie à 16h30
Rue J. Curie – rue de Lumbres – place de Vedrin – rue du Maréchal Leclerc

ARRET : ALSH Pasteur **Chocolat chaud & vin chaud**
Rue Lamartine – rue E. Zola – rue R. Salengro – rond-point Mc Do avenue L. Blum – route de Blendecques – rue Blériot

ARRET : Ecole Sand **Chocolat chaud & vin chaud**
Rue Gabrielle Colette – rue Baudelaire

ARRET : Ecole Verlaine **Chocolat chaud & vin chaud**
Avenue Verlaine – rue A. de Vigny – avenue Rimbaud – avenue Buffon
Rue A. Camus – rue M. Bastié – rue Blériot

ARRET : ALSH Salamandre **Chocolat chaud & vin chaud**
Avenue Mozart – rue Chopin – Domaine de la Mélodie – rue Rembrandt – avenue L. Blum- rue Brueghel

ARRET : ESCAL **Chocolat chaud & vin chaud**
Rue Brueghel – rue du Dr Alexandre – rue de la Libération – rond-point Mc Do – rue Roger Salengro – rue des Frères Camus – rue D. Cordonnier – rue Diderot – rue du stade – avenue Clémenceau – chemin des Berceaux (place des Berceaux) – demi-tour pour retourner en Mairie : avenue Clémenceau – rue Joliot Curie – place Hôtel de Ville – parc de la Mairie

ARRET n° 4 et arrivée vers 20h30 Mairie
Chocolat chaud & vin chaud

Lancer de ballons à l'hélium
Cet itinéraire a permis de parcourir tous les quartiers de la ville.

→ Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a fait l'objet d'un renouvellement en novembre 2025. Ainsi, 30 jeunes ont été élus sur le territoire de Longuenesse :

Répartition des élus <i>(chiffre dépendant du nombre de candidatures)</i>	
Ecole du Centre	4
Ecole Pasteur	2
Ecole Blum	4
Ecole Sand	4
Ecole Verlaine	4
Collège Blaise Pascal	3
Collège de la Morinie	1
Collège de la Malassise	4
Autres Collèges	1
Ecoles extérieures	3

Les jeunes élus bénéficient d'un budget leur permettant d'organiser leurs réunions et de mettre en place des actions. Une élue déléguée et un animateur les accompagnent pendant toutes la durée du mandat.

Le CMJL c'est, en 2025, 10 réunions de fonctionnement et une participation assidue aux différentes commémorations.

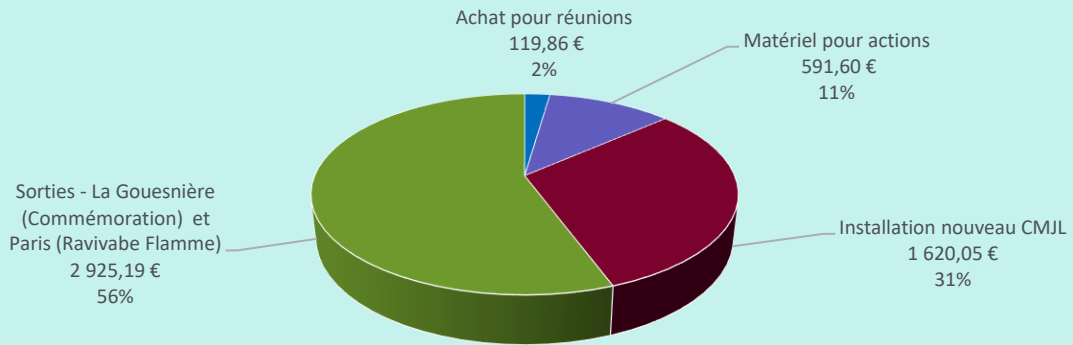
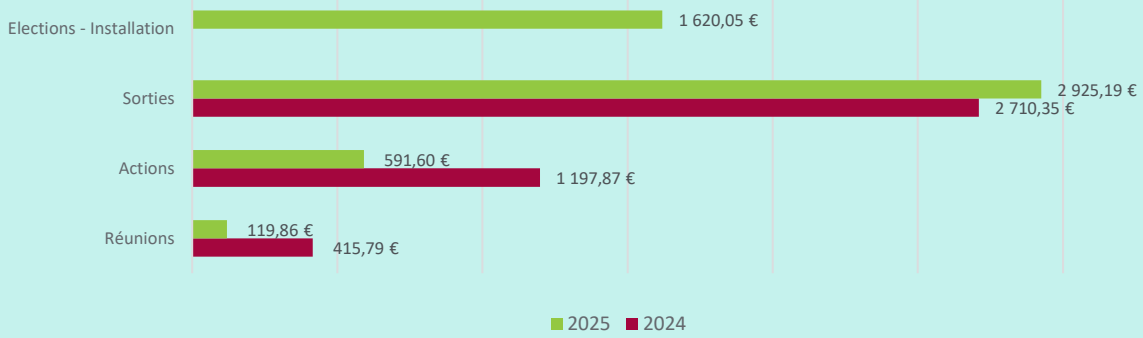
Leur mandat a également été marqué par :

- un séjour en Bretagne en hommage au Caporal Joseph Pécro, natif de Longuenesse et compagnon de la Libération ;
- un voyage à Paris avec les écoles de Longuenesse pour le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Le fil rouge de ce mandat était la participation aux Commémorations et l'importance du souvenir.

CMJL – Dépenses			
2024		2025	
Achat pour réunions	415,79 €	Achat pour réunions	119,86 €
Matériel pour actions	1 197,87 €	Matériel pour actions	591,60 €
Sortie - Cité Internationale de la langue française	2 710,35 €	Sorties - La Gouesnière (Bretagne - Commémoration) et Paris (Ravivage Flamme avec les écoles Blum et Sand)	2 925,19 €
		Installation nouveau CMJL	1 620,05 €
TOTAL	4 324,01 €	TOTAL	5 256,70 €

Comparatif dépenses avec année n-1



CMJL - Dépenses



Nettoyons la Nature



Hommage au Caporal Joseph Pécro



Ravivage de la Flamme
Arc de Triomphe



Téléthon



Elections et
Installation du CMJL
2025/2027



Vœux



Hommage au
Colonel Beltrame



Les
Commémorations



→ Le Programme de Réussite Educative & Colo PRE

Annexe page 216 : Rapport d'activités

Le PRE s'adresse aux 2 à 16 ans et leurs parents, nécessitant un «coup de pouce», résidant dans les Quartiers Politique de la Ville :

- Saint-Exupéry/L Blum,
- Quai du commerce/Saint sépulcre,
- OU dont les enfants sont scolarisés dans les établissements suivants :

. Arques :	Ecole Camus	REP+
. Longuenesse :	Ecoles Blum	REP+
	Sand	REP+
	Blériot	REP+
	Verlaine	
. Saint-Omer :	Ecoles Jules Ferry	REP+
	Paul Bert	REP+
	Charles Perrault	
	Michelet	REP+,
	Montaigne	REP+
	Prévert	REP+
	Condorcet	Quartier de veille
	Collège de la Morinie	REP +

Il cible donc deux quartiers prioritaires où se trouvent deux circonscriptions de l'Education Nationale comprenant 12 écoles et 1 collège.

Le PRE a été transféré du CCAS de Longuenesse à la Communauté d'Agglomération au 1^{er} juillet 2021. Une convention a été rédigée avec les communes concernées pour arrêter les modalités de transfert et sécuriser la continuité du service.

Il est installé au Septuor où se trouve également l'Inspection Académique, Pas-de-Calais Habitat, Mahra le Toit Service Logement, Solidarité Jalon par le Travail.

Le loyer est financé par l'exonération de la TFPB consentie par la Ville de Longuenesse à Pas-de-Calais Habitat.

Son objectif principal : proposer de façon réactive un accompagnement aux enfants et aux familles, présentant des signes de fragilité, de façon à apporter un mieux dans leur réussite.

Il s'agit d'apporter aux enfants un soutien individuel tout en impliquant les parents, premiers éducateurs, en s'appuyant sur son parcours, qui s'inscrit dans différents champs : santé, culturel, éducatif, relations parents-enfants, scolaire ...

Cet objectif est travaillé via des accompagnements individualisés pouvant être complétés par des actions collectives, répondant aux objectifs fixés pour les enfants et leur famille. Différentes actions sont ainsi proposées, parmi elles, certaines sont financées exclusivement via les crédits alloués par la Caisse d'Allocations Familiales.

La démarche du PRE est donc globale et prend en compte l'environnement de l'enfant.

Mais c'est aussi une réponse individualisée composée :

- D'un suivi individuel,
- D'actions personnalisées selon les besoins de l'enfant et de sa famille.

L'équipe du P.R.E. est composée d'une coordinatrice et de deux référents famille.

L'intervention des référents famille consiste à rencontrer l'enfant et sa famille régulièrement, afin de définir ensemble, avec l'accord de l'Equipe Pluridisciplinaire Restreinte, un projet d'accompagnement cohérent en lien avec les difficultés rencontrées, par la mise en place d'objectifs.

Lors des entretiens, le référent famille l'accompagne :

- Par la mise en place d'objectifs selon les besoins repérés par la famille, l'école...
- Pour de la guidance parentale, autour de difficultés familiales, scolaires, sociales... vers des ateliers mis en place pour la majorité des enfants et en fonctions des besoins.

Le référent famille est en lien permanent avec les écoles, où il est amené à participer aux équipes éducatives, et à rencontrer les enfants, dans le cadre scolaire.

Dans toutes ses missions, le référent famille est un relais, permettant aux familles de découvrir toutes les instances qui existent sur notre territoire. Ainsi, l'objectif visé est qu'elles soient en capacité de mobiliser les ressources institutionnelles de façon autonome.

L'Equipe Pluridisciplinaire Restreinte se réunit de façon mensuelle. Elle est composée d'un représentant de la C.A.F, de la M.D.S, des C.C.A.S. des trois communes, des centres sociaux, de l'Education Nationale par le biais du coordonnateur de la REP+, du R.A.S.E.D., de la psychologue Scolaire et d'une assistante sociale du DSDEN du Pas-de-Calais, Service Social en faveur des Elèves, de l' A.A.D.C.M.O, de la psychologue et l'équipe du PRE. Elle est consultée pour chaque demande d'entrée.

Colonie PRE 2025

Fort-Mahon

⇒ **19 enfants**

↳ 10 garçons

↳ 9 filles

↳ 10 enfants de Longuenesse

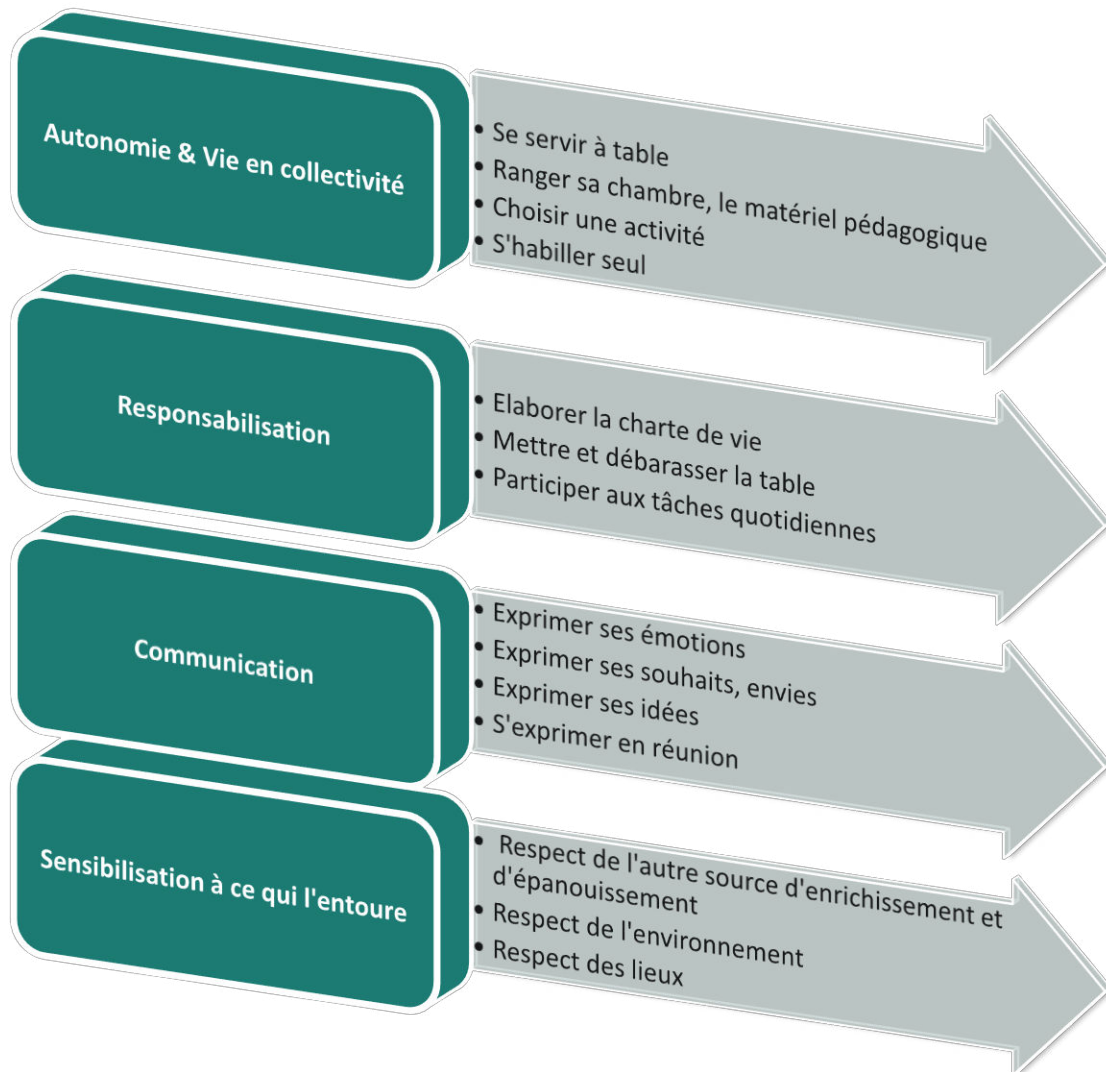
↳ 8 enfants de Saint-Omer

↳ 1 enfant d'Arques

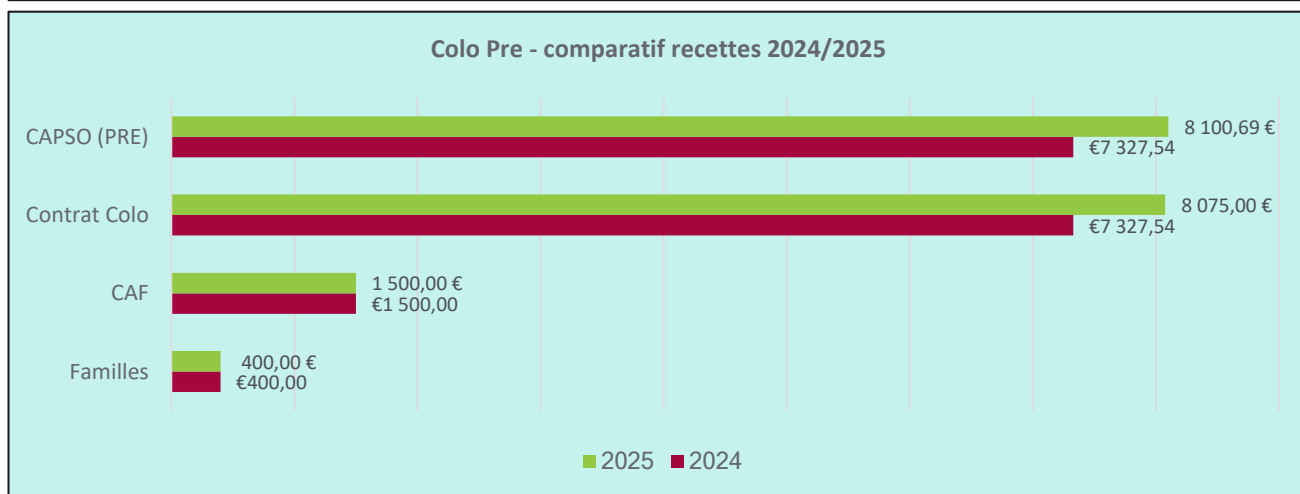
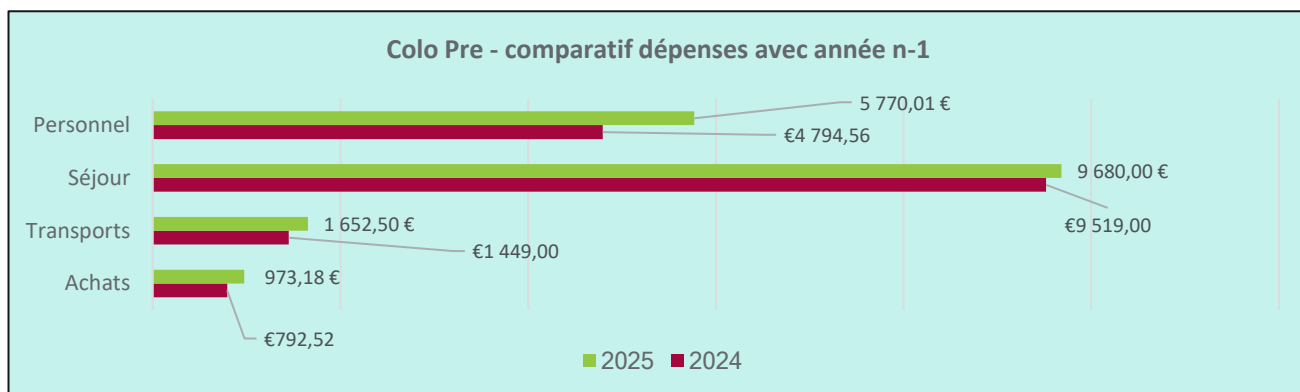
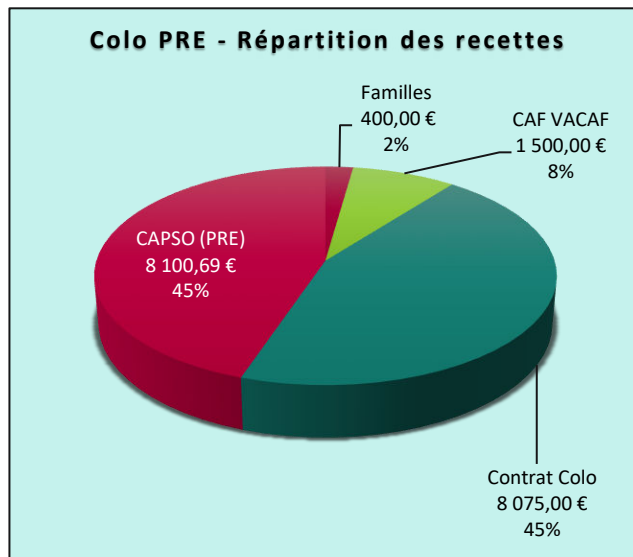
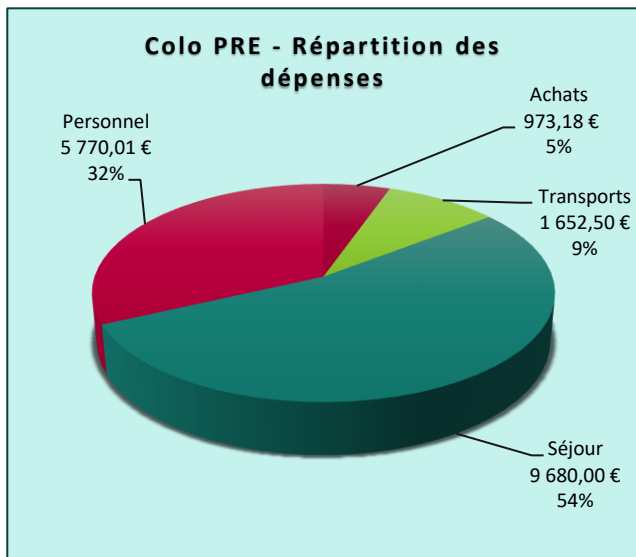
⇒ **du 12 avril au 19 avril**

⇒ **Encadrement** : une directrice, 3 animatrices BAFA.

OBJECTIFS PENDANT LE SEJOUR



COLO PRE - BILAN FINANCIER 2025			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	973,18 €	Familles	400,00 €
Transports	1 652,50 €	CAF VACAF	1 500,00 €
Séjour	9 680,00 €	Contrat Colo	8 075,00 €
Personnel	5 770,01 €	CAPSO (PRE)	8 100,69 €
TOTAL	18 075,69 €		18 075,69 €



→ Le Séjour Familles (non réalisé en 2025)

Mis en place en 2022, ce séjour garde les mêmes objectifs.

En 2023, six familles ont participé à ce séjour, organisé à Morbier, du 30 juillet au 7 août.

En 2024, ce sont cinq familles (6 adultes et 7 enfants) qui ont participé à un séjour à Talmas dans la Somme.

En 2025, celui-ci n'a pu être organisé faute de participants.

4 – Les plus de 15 ans

→ Le Camps d'Ados à la Mer

L'inscription à ce camp d'ados inclue la participation aux réunions de préparation. En effet, les jeunes décident de leur séjour. Ils planifient leurs repas, leurs activités, les temps de sortie et la vie quotidienne (cuisine et nettoyage). La charte de vie s'est ainsi construite.

Des balades à vélo et un montage du camp ont également été organisés avant le départ pour maximiser leur autonomie.

Les jeunes ont participé activement au montage du camp mais aussi aux activités quotidiennes. Les difficultés ont été gérées par la concertation.



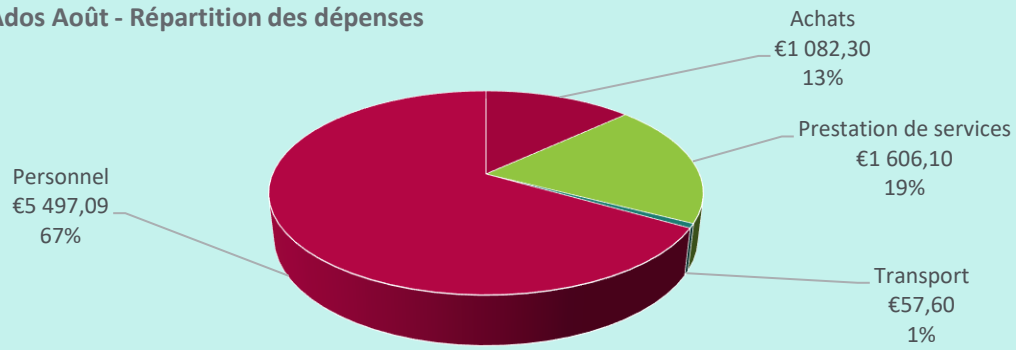
Pendant le séjour, différentes activités ont été organisées :

- Balades
- Zap'ados
- Initiation aviron avec l'association cercle de l'aviron
- Cité europe
- Jump XL
- Visite du beffroi de Calais
- Prison Island
- Moment détente sur la digue de Calais

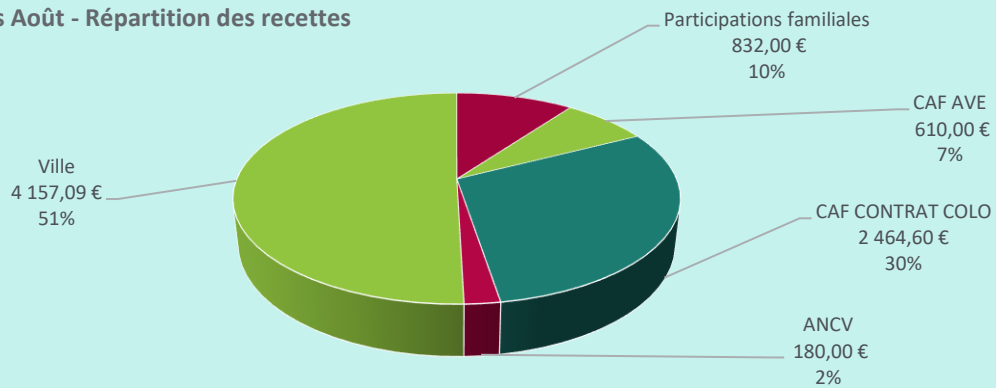
du 11 au 20 août - Déplacement effectué en train et à vélo
Calais - Camping du "Grand Gravelot"
8 participants ↳ 3 longuenessois, 5 extérieurs ↳ 4 filles, 4 garçons
Encadrement : 1 adjointe d'animation & 1 animateur en CEE

BILAN FINANCIER DU CAMP ADO			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	671,00 €	Participations familiales	832,00 €
Alimentation	744,28 €	CAF AVE	610,00 €
Transports	57,60 €	CAF CONTRAT COLO	2 464,60 €
Location camping	935,10 €	ANCV	180,00 €
Fournitures diverses	338,02 €	Ville	4 157,09 €
Frais de personnel	3 936,72 €		
Charges sociales	1 560,37 €		
TOTAL	8 243,09 €	TOTAL	8 243,69 €
Soit un coût par participant :			
→ Tout inclus : 1 030,46 €			
→ Pour la Commune : 519,64 €			

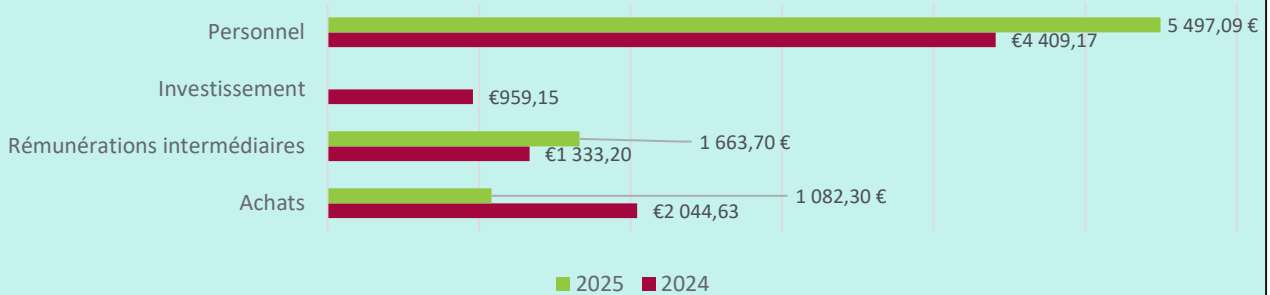
Camp d'Ados Août - Répartition des dépenses



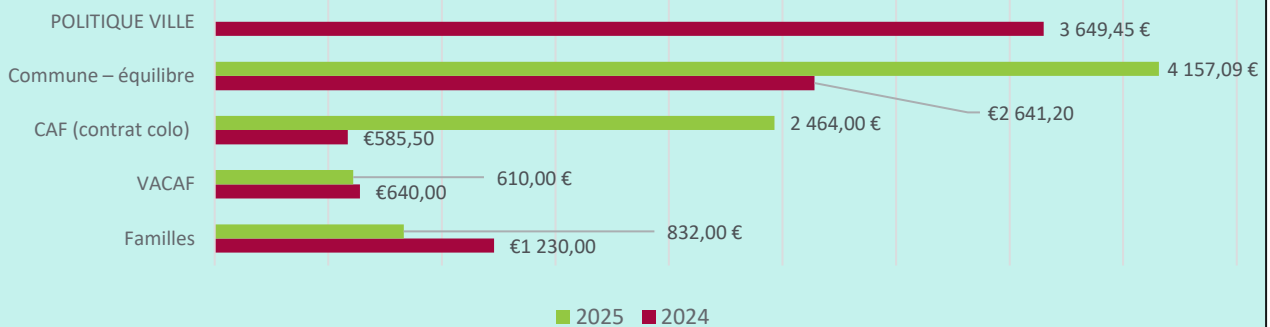
Camp d'Ados Août - Répartition des recettes



Camp d'Ados Été - comparatif dépenses avec année n-1



Camp d'Ados Été - comparatif recettes avec année n-1



→ Le Relais Ecoute Jeunesse

Le Relais Ecoute Jeunesse permet au 15/26 ans de bénéficier, s'ils en ont besoin, d'informations dans tous les domaines.

Le Pôle Social Education Jeunesse enregistre des demandes ponctuelles : BAFA, information sur la Bourse Nationale, formations possibles...

Un site Facebook dédié a également été mis en place. Toute documentation reçue par la Commune y est intégrée. Des publications y sont donc régulièrement effectuées. Cette page voit son nombre d'abonnés augmenter régulièrement.



En 2023, un travail pour la réalisation d'un livret et d'un site infos jeunes a été effectué, en partenariat avec des étudiantes en licence pro intervention social de l'ULCO Dunkerque et un étudiant en web-développement du Greta de Longuenesse.

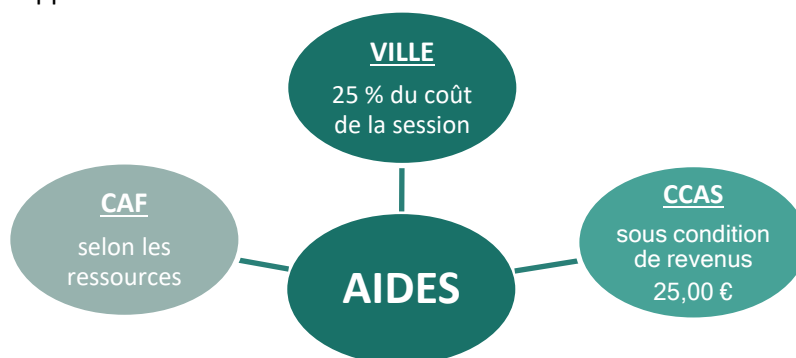


En 2024 le relais Info Jeunes a participé à l'organisation du salon de l'information jeunesse en septembre à Scénéo en partenariat avec la CAPSO et le CRIJ des Hauts de France. A cette occasion, les livrets d'information jeunesse réalisés en 2023 ont été distribués.

→ Les stages B.A.F.A.

En 2025, deux sessions ont été organisées :

- Une formation de base du 12 au 19 avril 2025
- Un stage d'approfondissement du 26 au 31 octobre 2025



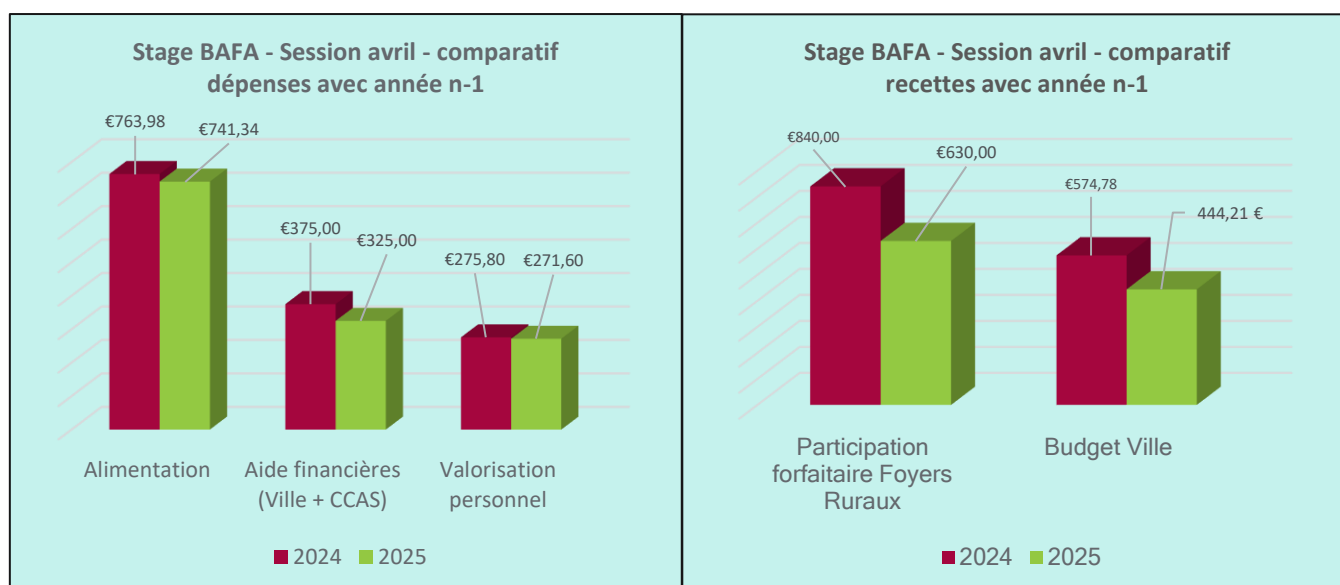
	Nombre de Stagiaires formés			Prix/stagiaire
	Longuenessois	Extérieurs	Total	
BASE (avril)	7	17	24	300,00 €
APPROFONDISSEMENT (octobre)	3	18	21	240,00 €
TOTAL	10	35	45	

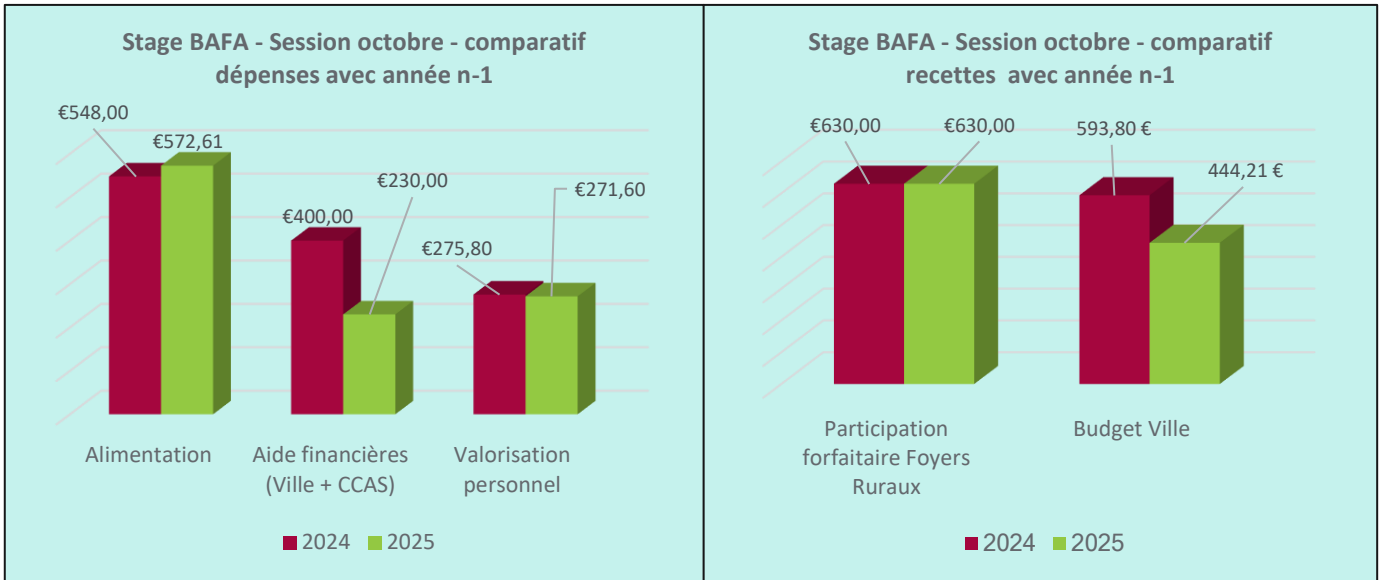
→ **En avril**, il s'agissait d'un stage en demi-pension. Cette session s'est déroulée à la Salle des Fêtes et à l'ALSH Pasteur.

STAGE BAFA – Session avril 2025 - BILAN FINANCIER			
Dépenses		Recettes	
Alimentation	741,34 €	Participation forfaitaire Foyers Ruraux	920,00 €
Aide financières (Ville + CCAS)	325,00 €	Budget Ville	417,94 €
Valorisation personnel	271,60 €		
TOTAL	1 337,94 €		1 337,94 €
<i>Aide ville</i>	<i>4 longuenessois</i>	<i>300,00 €</i>	
<i>Aide CCAS</i>	<i>1 longuenessois</i>	<i>25,00 €</i>	
17,41 € par stagiaire (Budget Ville - hors aide Ville et CCAS)			

→ **En octobre**, il s'agissait d'un stage en approfondissement, en demi-pension. Cette session s'est déroulée à la Salle des Fêtes.

STAGE BAFA – Session octobre 2025 - BILAN FINANCIER			
Dépenses		Recettes	
Alimentation	572,61 €	Participation forfaitaire Foyers Ruraux	630,00 €
Aide financières (Ville + CCAS)	230,00 €	Budget Ville	444,21 €
Valorisation personnel	271,60 €		
TOTAL	1 074,21 €		1 074,21 €
<i>Aide ville</i>	<i>3 longuenessois</i>	<i>180,00 €</i>	
<i>Aide CCAS</i>	<i>2 longuenessois</i>	<i>50,00 €</i>	
21,15 € par stagiaire (Budget Ville - hors aide Ville et CCAS)			

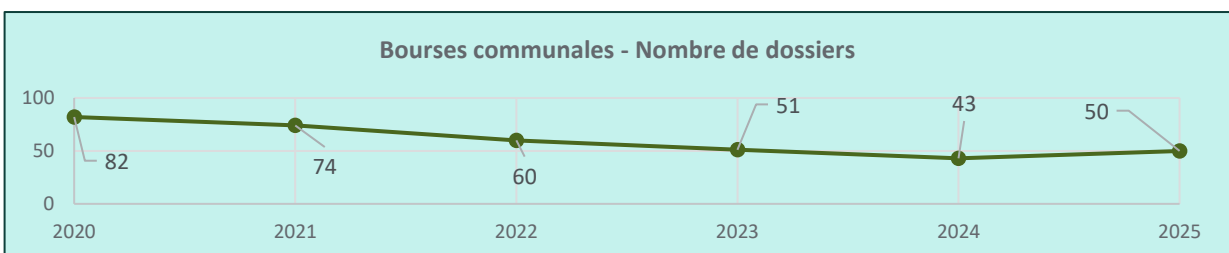


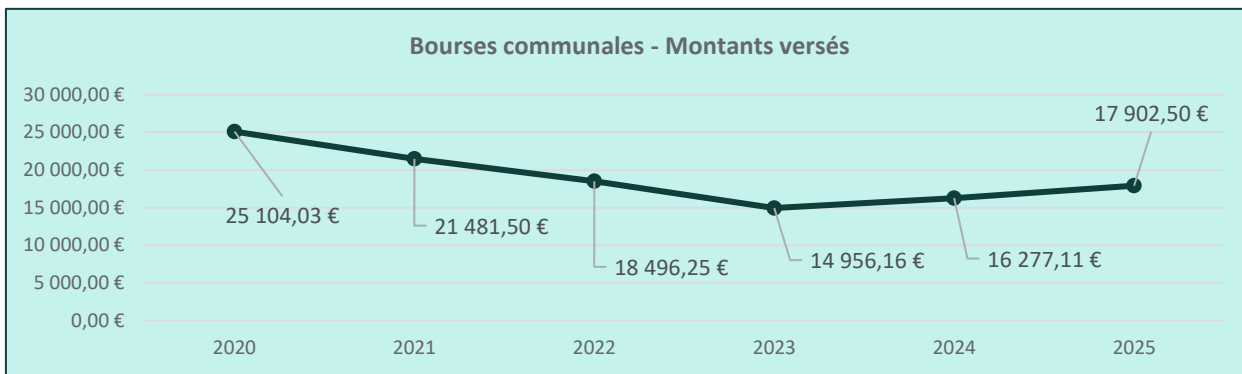


→ Les étudiants

Une bourse communale est versée aux étudiants domiciliés à Longuenesse depuis plus d'un an à la date de rentrée scolaire. Celle-ci équivaut à 10 % du montant de la bourse nationale. Elle est versée en deux fois, en janvier et en juin.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de dossiers	82	74	60	51	43	50
Montant global de l'aide	25104,03	21418,5	18 496,25 €	14956,16	16 277,11 €	17 902,50 €

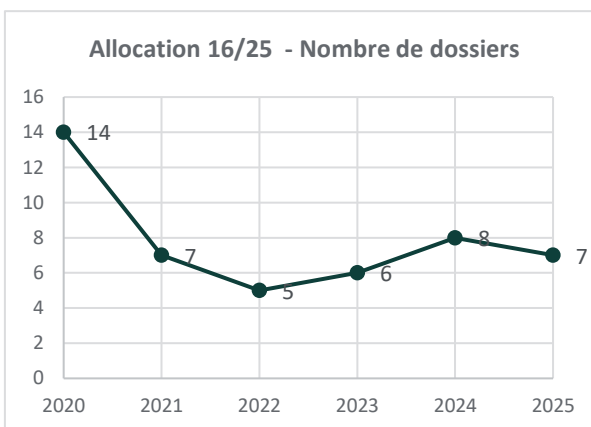
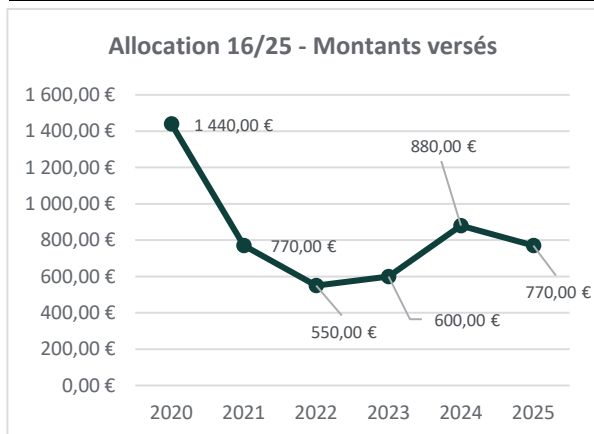




→ Les jeunes sans emploi de moins de 25 ans

Les jeunes, sans emploi et non indemnisés reçoivent, à l'occasion des Fêtes de Noël, une allocation de 110,00 €.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de dossiers	14	7	5	6	8	7
Montant global de l'aide	1 440,00 €	770,00 €	550,00 €	660,00 €	880,00 €	770,00 €



5 – L'ESCAL

Annexe page 196 : Rapport d'activités

Il propose aux jeunes de 4 à 12 ans, des activités sportives, créatives et ludiques adaptées en fonction de leur âge.

Tous les mercredis de 14 heures à 17 heures et pendant les petites vacances scolaires, tous les jours de 14 heures à 17 heures.



→ **Accompagnement à la scolarité**

Tous les jours de 15 heures 45 à 18 heures.

Une équipe de bénévoles aide les enfants de 6 à 14 ans à faire leurs devoirs. Lorsque les devoirs sont terminés, les animateurs proposent d'autres activités aux enfants.

→ Centre Animation Jeunesse (CAJ)

Il propose aux adolescents de 11 à 17 ans ainsi qu'aux jeunes majeurs, des activités sportives et culturelles.

Le secteur jeune est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 30 et le samedi de 14 heures à 20 heures . Il est également ouvert pendant les vacances scolaires.

→ Aux seniors

Pour les 55 ans et plus, il propose des activités de groupe, des sorties, des thés dansants... pour conserver le lien social, des activités pour préserver l'intellect et des activités physiques adaptées.

Par ailleurs, il mène des actions tout au long de l'année.

Subventions de Fonctionnement				
	2022	2023	2024	2025
ESCAL	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €

LA POLITIQUE CULTURELLE

1 - Les associations

La commune recense 7 associations intervenant à Longuenesse et se concentrant sur l'animation et la culture. Selon leur demande, elles reçoivent des subventions dont le montant total est repris ci-après et bénéficient d'aide matérielle dans l'organisation de leurs manifestations.

Tout au long de l'année, différentes manifestations culturelles sont programmées. Elles sont abordées par la suite.

2 - L'école de Musique, de Danse & d'Arts Plastiques

De compétence CAPSO, les activités Musique, Arts Plastiques et Danse se déroulent en partie à Longuenesse, respectivement au Centre Lamartine pour les deux premières et au Centre d'Activités Saint-Quentin pour la dernière.

CULTURE & ANIMATIONS

- 
Créargile 219
 centre culturel Lamartine, 5 rue Lamartine
 Yvon MARQUETTE (président)
 06 62 65 88 49 | yvon.marquette@wanadoo.fr
- 
Comité des Fêtes
 rendez-vous aux manifestations de la commune /
 Jean-François NOËL (président)
 07 81 01 58 83 | jean-francois.noel62@orange.fr
- 
Face & Cie
 maison des associations EAP-Kyrian, place Charles de Gaulle
 Jean-Paul BERNARD (secrétaire adjoint)
 06 86 64 58 74 | bernard.jp@orange.fr
- 
Scrabble Audomarois
 centre d'activités Saint-Quentin, 20 rue Léon Kaupp
 Joël BOULET (président)
 06 46 87 51 64 | joelboulet@gmail.com
- 
Amicale Laïque / La Bagarnette - danses folkloriques
 Gilles ROGIN (président)
 06 74 82 97 35 | gilles.rogin@orange.fr
- 
Office Municipal de la Culture
 Florence NIVERT (présidente)
 03 91 92 47 21 (mairie) | culturez_vous@outlook.fr
- 
Accueil de l'audomarois
 Centre d'activités Saint-Quentin, 20 rue Léon Kaupp

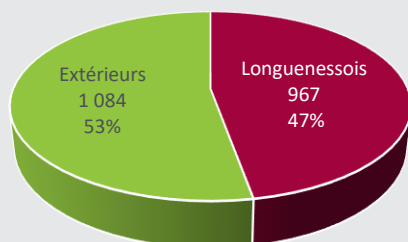
3 - Média'Tour

Annexe page 155 : Animations Média'Tour

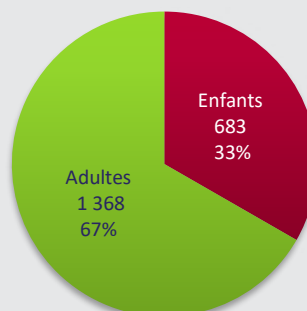
Média'Tour recense actuellement 2 051 adhérents (bibliothèque et ludothèque) répartis comme suit :

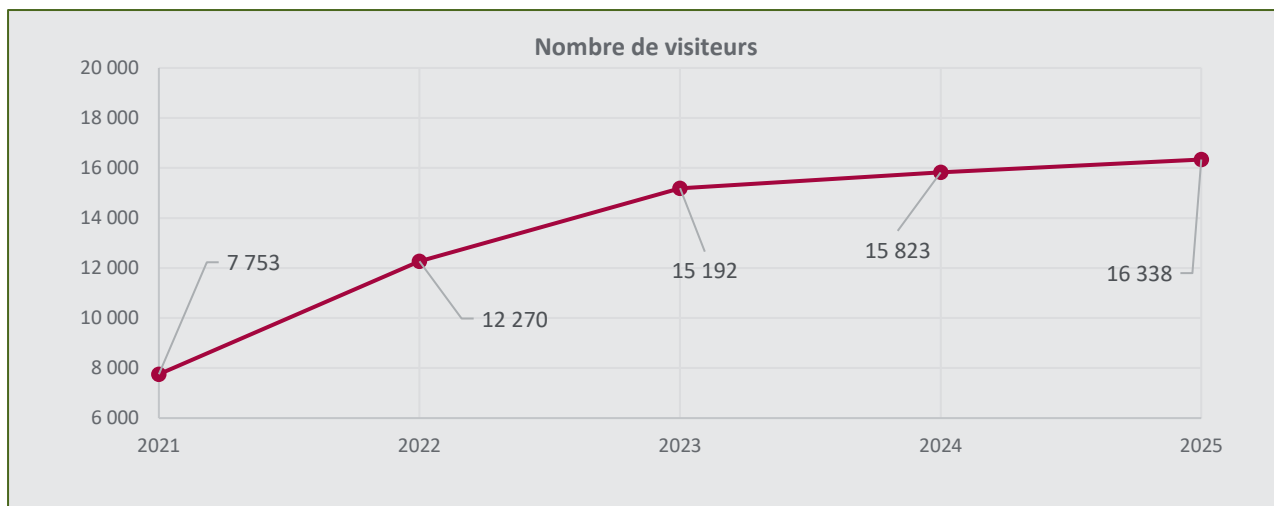
FREQUENTATION MEDIATOUR									
	Enfants			Adultes			Total		
	2023	2024	2025	2022	2023	2025	2023	2024	2025
Longuenessois	372	341	341	453	652	626	1 024	993	967
Extérieurs	317	344	342	659	580	742	897	924	1 084
TOTAL	689	685	683	1 112	1 232	1 368	1 921	1 917	2 051

Répartition de la fréquentation



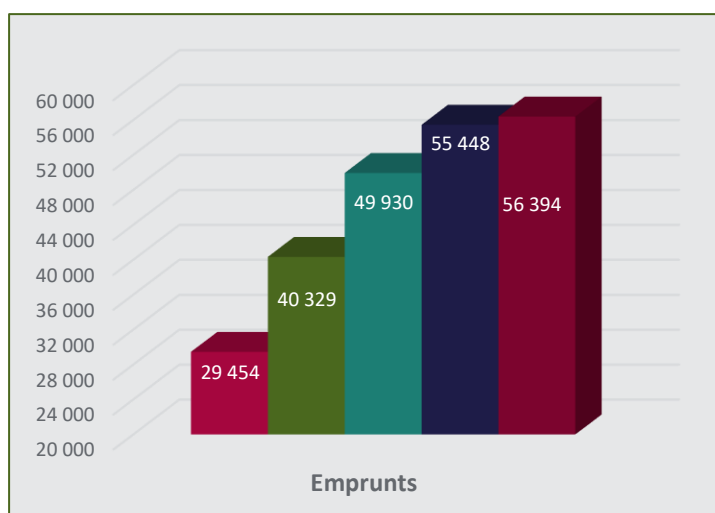
Répartition enfants/adultes





→ La bibliothèque

EMPRUNTS – Livres et Périodiques							
	Adultes		Jeunesse		Total		TOTAL GENERAL
	Livres	Périodiques	Livres	Périodiques	Livres	Périodiques	
2021	14 899	542	13 897	116	28 796	658	29 454
2022	18 216	603	21 440	70	39 656	673	40 329
2023	21 242	663	27 972	53	49 214	716	49 930
2024	23 755	796	30 711	186	54 466	982	55 448
2025	23 527	829	31 890	148	55 417	977	56 394



LES ACHATS

En 2024, le fonds propre atteint **10 445 documents** :

- 5 222 livres jeunesse et 68 périodiques
- 4 963 livres adultes et 192 périodiques

En 2025, le fonds propre atteint **11 835 documents** :

- 5 584 livres jeunesse et 74 périodiques
- 5 108 livres adultes et 199 périodiques
- 6 liseuses (contre 2 auparavant)
- 20 livres audio (depuis le 1^{er} décembre 2025)
- 418 DVD empruntés à la médiathèque départementale de prêt (proposés depuis le 1^{er} décembre 2025)

La bibliothèque est ouverte selon les horaires ci-après :

	HORAIRE D'OUVERTURE			
	Mardi	Mercredi	Jeudi - Vendredi	Samedi
Matin	9 h 00 – 12 h 00	9 h 00 – 18 h 00	FERME (SCOLAIRES)	10 h 00 – 17 h 00
Après-midi	13 h 30 – 18 h 00	en continu	13 h 30 – 18 h 00	en continu
Fermé le lundi				

L'adhésion est gratuite pour tous (CAPSO ou hors CAPSO).

Les principaux fournisseurs sont Editions BPE, Alpha B et Temps Livre.

L'heure du conte est proposée, un mercredi par mois, de 10h30 à 11 h00 et une seconde séance a été ajoutée de 11h15 à 11h45 (pour répondre à une forte demande).

Un atelier M'TBôôk, destiné aux enfants de plus de six ans a été mis en place en 2024. Il leur permet de lire mais aussi d'écouter, de raconter, d'inventer ou de créer un objet.

Une fois par mois le R.P.E. composé d'assistantes maternelles et d'enfants se déplace pour écouter les histoires que Carole leur a concoctées.

Les mercredis les Accueils de Loisirs Pasteur et Salamandre de Longuenesse viennent consulter des livres et jouer à des jeux de société sur place avec un groupe d'enfants, ils participent également à des animations proposées à Média'Tour.



Le mardi après-midi et, certains vendredis, des groupes d'enfants de l'I.M. E fréquentent la bibliothèque. Le jeudi matin est réservé à l'accueil des écoles maternelles et primaires de Longuenesse.

Durant les périodes de vacances scolaires, les A.L.S.H. de Longuenesse viennent régulièrement emprunter des livres.

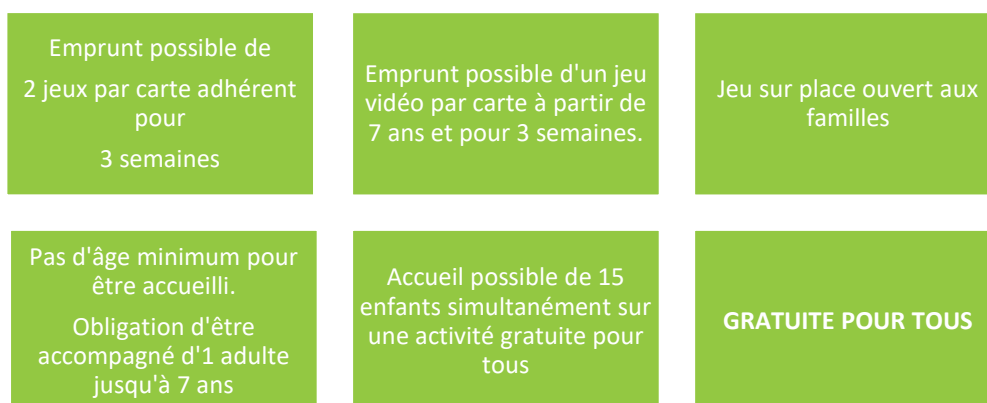
→ La Ludothèque

La ludothèque est ouverte toute l'année les mercredi et samedi. Toutefois, les horaires sont différents selon que ce soit hors ou pendant les vacances :

Hors Vacances		Vacances (depuis les vacances de Novembre)		
Mercredi	Samedi	Mercredi	Jeudi & Vendredi	Jeudi & Vendredi
9 h 00 – 12 h 00	10 h 00 – 12 h 30	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 18 h 00	10 h 00 – 12 h 00
13 h 30 – 18 h 00	13 h 30 – 17 h 00	13 h 30 – 18 h 00		13 h 30 – 17 h 00

22 heures d'ouverture au public sont donc proposées pendant les vacances scolaires et 13 heures en dehors de celles-ci.

La ludothèque c'est :



La ludothèque fonctionne avec :

Les inscrits à la ludothèque sont repris dans l'effectif global de Média'Tour.

- Un agent à 24h heures/semaine (depuis le 1^{er} novembre 2023, avant c'était 20h),
- Un Service Civique à 24 heures/semaine.

Les principaux achats ont été effectués auprès de :

- La Bonne Pioche,
- Amazon.

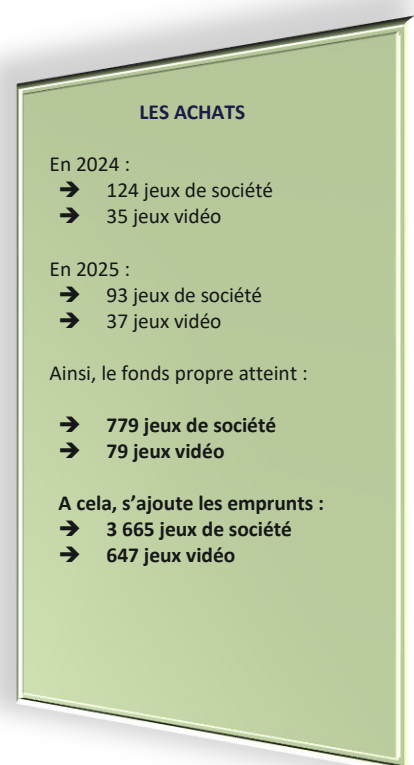
Le nombre croissant d'adhérents entraîne, de fait, un nombre croissant de prêts de jeux.

Le travail de vérification ainsi que le fait de remplacer les pièces manquantes sont donc plus importants.

De plus la ludothèque propose :

- De nombreuses animations,
- Des ateliers créatifs pendant les vacances scolaires,
- Des escape game
- Des murder party,
- Des jeux en bois,
- Des jeux d'extérieur, ...

En 2025, la ludothèque a reçu 3 920 visiteurs contre 2 561 en 2024.



4 - Les manifestations culturelles

→ Théâtre, expositions, concerts, manifestations (organisés par la Ville ou par des associations)

Rétrospective en images page suivante.

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINT-OMER
Sous la direction de Philippe Le Moine

CONCERT DU NOUVEL AN

SAMEDI 11 JANVIER 2025 - 18H

A LA SALLE DES FÊTES DE LONGUEUESSE

GRATUIT

CARNAVAL

MARS 19

18H30 > DÉPART EN CORTÈGE (CENTRE SOCIAL)
19H30 > LANCEE DE BONBONS A LA MAIN
20H30 > GOÛTER A LA SALLE DES FÊTES
21H30 > FÊTES ANIMÉES JUSQU'À 00H00

Chasse aux œufs

PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

CHASSE AUX ŒUFS - 8 ANS

BALLET BELLE 9/10 ANS

FEMME AMBULANTE

SAM. 19 AVRIL 10H00

PLACES LIMITÉES

GRATUIT

HUNGRY COLOR FESTIVAL

8e édition

14 Juillet 2025

Journée Guinguette

Parc de l'Hotel de Ville

18h30 > 19h00

BAL, ORCHESTRE, DANSES ASSOCIÉES, DRESS CODE, MUSIQUE, CHIFFONNIERON

SAMEDI 28 JUIN A PARTIR DE 19H

L'Été en 30^e ÉDITION

CONCERT GRATUIT

KENDJI

Né 10 ans

LONGUEUESSE

PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

Franchy

Mardi 23 décembre 2025

3€

MARINI 23 DÉCEMBRE 2025

15H00

LE DES FÊTE

15H00 - 18H00

EXQUIS (MOTS)

FESTIVAL DU LIVRE

DU 11 OCTOBRE 2025

WOKEY

Le Clown Sportif

MER. 12 FÉV. 15H00

3€

FESTIVAL DE THÉÂTRE

"Les 3 coups"

MERcredi 22 OCTOBRE

WOKEY

L'apprenti Sorcier

Salle des fêtes de Longueuesse

FÊTE DE LA MUSIQUE

A LONGUEUESSE

Musique et danse flamande

BAL FOLK

de la Sainte-Cécile

Samedi 29 novembre 2025

Centre culturel LAMARTINE 19h-21h

Musique et danse flamande

Présentation des pas de danses

Bouvette et petite restauration

Tarif plein : 7€

Tarif -12ans : 3,50€

Plus de réservation: Réservations: 02.93.92.67.21

BALADE CHÂTAIGNES

BOIS DE LA GARENNE

19 OCT 10H00

19 OCT 10H00

19 OCT 10H00

FORUM DES ASSO

ET DU BÉNÉVOLE

7 SEPT 9H00 12H00

STADE DES CHARTREUX

Longueuesse GÉNÉR SITE

14-15-16 NOV

SCÉNEO

9€

MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL

au profit de ARTELETHON

Vendredi 28 nov. 18h00 - 21h00

Samedi 29 nov. 09h00 - 18h00

PARADE DE NOËL

19 OCT 10H00

19 OCT 10H00



Les 23 et 24 août, la commune a organisé sa traditionnelle Fête du Jeu.

Sur le Week-end, c'est :

- ➔ 3 181 personnes qui ont profité des activités proposées ;
- ➔ Dont 1 020 longuenessois (610 du «Vieux Longuenesse» et 410 du « Nouveau Longuenesse).

En 2023, il y avait 2 584 visiteurs dont 716 longuenessois ;

En 2024, 2 051 visiteurs dont 652 longuenessois.



En 2025, la commune a organisé sa première édition de la course de caisses à savon. Celle-ci a eu lieu le 13 juillet 2025, sur le chemin des Berceaux.

La piste représentait plus de 700 mètres avec 4 virages.

Cette première édition a réuni des centaines, voire des milliers de spectateurs. Tous étaient curieux de découvrir ce spectacle inédit, original et festif.

50 bolides et 70 pilotes, en solo ou en duo, se sont lancés dans la descente.

Tous les participants sont repartis avec le sourire, un diplôme et un trophée unique, soigneusement imaginé par les agents de la Ville.

Par ailleurs, on trouve sur la ville de Longuenesse, une salle de concerts et spectacles : SCENEO



→ Le Cirque de la générosité

Les 14, 15, 16 novembre 2025

Les élèves des écoles de Longuenesse peuvent assister à l'une des séances, réservée exclusivement aux établissements scolaires, le vendredi matin. En 2025, **1 070 places** ont été achetées pour les écoles et l'IME de Longuenesse.

A cette occasion, le CCAS offre également des places de cirque aux bénéficiaires des CAP et à diverses associations.

CIRQUE DE LA GENEROSITE - Répartition billets distribués			
Nombre total de places distribuées	2023	2024	2025
	400	350	300
CCAS	90	100	80
Comité de Solidarité	102	112	70
Emmaüs	-	-	10
MAHRA/CADA	40	40	10
Restos du Cœur	30	30	30
Bethléem	25	25	40
Croix Rouge	21	25	20
EPDEF Longuenesse + Blendecques	60		
Petit bois Mahra	22	8	
France terre d'asile	10	10	10
ADAE			30

5 – Les subventions aux associations

CULTURE & VIE SOCIALE	2025
Amicale de l'Harmonie Municipale de Saint-Omer	3 325,00 €
Association Laïque La Bagarnette	475,00 €
Créagile 219	950,00 €
Au coin du jeu	475,00 €
Association Chemin de Fer Touristique	380,00 €
Les caisses audomaroises	475,00 €
Entente colombophile	195,00 €
Prévention routière	140,00 €
TOTAL	6 415,00 €
ENSEIGNEMENT (hors écoles primaires)	
UDDENDA (dissolution)	210,00 €
IME	1 180,00 €
Foyer coopératif Collège Blaise Pascal	760,00 €
Foyer socio-coopératif Collège de la Morinie	760,00 €
Association sportive Collège Blaise Pascal	1 190,00 €
Association sportive Lycée Blaise Pascal	950,00 €
TOTAL	5 050,00 €

LA POLITIQUE SPORTIVE

SPORT INDIVIDUEL



Amis Cyclotouristes du Pays de Saint-Omer

centre culturel Lamartine, 5 rue Lamartine
Alain LAMBRECHT (président)
06 10 38 74 94 | alainlambrecht@gmail.com



Budo Ju-Jitsu de Longuenesse

dojo du Renan, allée Honoré de Balzac
Gwendoline MORETTE (présidente)
07 83 47 79 38 | audomarois.capoeira@gmail.com



Club des jeunes / Judo

dojo Léo Lagrange, place Général de Gaulle
Stéphane VERLEENE (président)
06 71 19 82 12 | svka84@free.fr



Audomarois Capoeira

dojo du Renan, allée Honoré de Balzac
Jacky FERAMUS (président)
07 83 47 79 38 | audomarois.capoeira@gmail.com



Amicale Laïque / Gymnastique

complexe sportif des Bruyères
Patricia HÉTRU (secrétaire)
06 83 87 77 93 | patriciahetru@orange.fr



Longuenesse Badminton Club

complexe sportif des Bruyères
Didier MEQUIGNON (président)
06 73 68 20 56 | longuenessebad@gmail.com



Amicale Laïque / Tennis de Table

salle Léo Lagrange, place Charles de Gaulle
Laurent SABAU (président)
06 80 91 88 27 | laurent.sabau@netcourrier.com

SPORT INDIVIDUEL



Longuenesse Nature Aventure

centre Pasteur
Renaud BAILLY (président)
06 89 40 05 23



La Marche Pèpère

Hervé DESCHODT (président)
06 50 57 44 16 | herve.deschodt@bbox.fr



Guillaume Tell de Longuenesse

terrain des archers
Kévin DUQUENOY (président)
06 58 19 79 53 | kevinduquenoyn@live.fr



AUDOSUB

espace aquatique SCENEO, rue Léon Blum
Fabrice DANVERS (président)
06 19 06 39 00 | fabricedanvers@orange.fr



Cercle d'échecs de Longuenesse

Centre d'Activités Saint-Quentin
Sébastien FOVET (président)
06 15 37 44 00 | elloco62000@gmail.com



Sport Adapté Audomarois - FFSA

Philippe DUTHE (président)
06 03 87 94 15 | philippe.duthe@sfr.fr



Asso. Sportive des Handicapés Phys. de l'Audomarois

Maison des associations de Saint-Omer
Christophe RAMBERT (président)
06 67 23 17 68 | ashp.audo@gmail.com

SPORT INDIVIDUEL



Stade Longuenessois

stade des Chartreux
Mylène DESMOUDT (présidente)
06 37 28 64 17 | stade.longuenessois@laposte.net



Longuenesse BMX

piste Roger François (plateau des Bruyères)
Martial PIERRU (président)
06 71 54 35 85 | bmxlonguenesse@gmail.com

SPORT COLLECTIF



JSL Foot

stade des Chartreux + stade Jean-Marie Barbier
Florence POTIER (secrétaire administrative)
03 21 98 63 75 | longuenesse.js.522945@lhf.fr



Longuenesse Basket Club

complexe sportif des Bruyères
Fabienne LERICHE (secrétaire)
06 48 42 11 72 | sec.lbc62@gmail.com



HBLM

salle des sports Maillebois
Conrad DELAVAL (vice-président)
06 16 79 13 04 | conrad.delaval@hotmail.fr



Amicale Laïque / Pétanque

stade des Chartreux
Bernard LECLERCQ (président)
06 95 65 05 50 | leclercqsylvie0752@orange.fr



Zouk Lovers

centre culturel Lamartine
Julie CHAPELET (présidente)
06 26 58 38 17 | chapeletjulie62@yahoo.fr



Just a Cowboy Country Dancers

Bernard BRUNO (trésorier)
06 89 67 90 05 | justacowboy.countrydancers@hotmail.fr

1 - Les associations

La commune de Longuenesse recense 22 associations se consacrant à la jeunesse et au sport sur Longuenesse. Elles ont reçu, en 2025, pour leur fonctionnement, des subventions dont le montant total est repris ci-après et bénéficient d'aide matérielle dans l'organisation de leurs manifestations.

2 - Les équipements & travaux

La Ville de Longuenesse dispose de différents équipements sportifs :

- Salle de Sport Léo Lagrange
- Terrain de pétanque
- Salle de Sport des Chartreux
- Stade Jean-Marie BARBIER avec son terrain synthétique
- Complexe sportif des Bruyères
- **Salle de Sport Maillebois qui est actuellement en cours de rénovation et d'agrandissement.**

Elle apporte également aux associations sportives :

- une aide matérielle : mise à disposition gratuite de salles de sports, de réception, prêt de matériel
- un entretien des locaux et des équipements
- une rénovation des installations.

TRAVAUX REALISES EN 2025	
Frais d'études - Complexe Sportif Maillebois	17 599,37 €
EN COURS FIN 2025	
1er acompte travaux de réalisation d'un complexe sportif - Lot 1 Terrassement VRD	120 192,83 €
1er acompte travaux de réalisation d'un complexe sportif - Lot 6 Démolition – Désamiantage – Fondations - Gros œuvre - Charpente métallique	36 534,00 €
Avance forfaitaire Lot 6 - Construction d'une salle de sport et restructuration de l'existant	75 410,50 €
Avance forfaitaire Lot 1 - Terrassement VRD - Réalisation d'un complexe sportif Maillebois	26 643,85 €
Avance Lot 4 - Pompe à chaleur - Chaufferie et réseaux de chaleur - Construction d'une nouvelle salle de sport et restructuration de l'existant	14 400,00 €
TOTAL	273 181,18 €
RESTES A REALISER DEPENSES - ANNEES ANTERIEURES	
Fourniture et pose d'une clôture + portail et portillon à la Salle Léo Lagrange	9 069,60 €

PERSPECTIVES 2026	
Complexe Maillebois - crédits 2026	5 500 000,00
Interventions diverses Salles de sports, piste d'athlétisme	42 000,00 €
TOTAL	5 542 000,00

En plus des équipements municipaux, il existe le complexe Scénéo comportant un espace aquatique ainsi qu'un espace fitness et bien-être.

Les tarifs de la piscine sont :

- 3,20 € pour les enfants de 4 à 14 ans (avec justificatif)
- 4,50 € pour les adultes (CAPSO avec justificatif), 5,00 € hors CAPSO
- L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 4 ans (sur justificatif).

Une carte de 10 entrées adultes est possible pour 36,00 € (CAPSO, validité 6 mois), 40,00 € hors CAPSO (validité 6 mois)



Pumptrack rue Brueghel

Salle de Tennis de Table
Martine Sabau



3 – Les subventions aux associations

SPORT	2025
. Association d'Education Physique et Gymnastique Volontaire	1 425,00 €
. JSL Foot	66 500,00 €
. Club des Jeunes Judo et tennis	2 850,00 €
. Stade Longuenessois	10 450,00 €
. Association Longuenesse Pétanque	1 710,00 €
. Longuenesse Tennis de Table	9 500,00 €
. Amicale Laïque Volley-ball	2 375,00 €
. Longuenesse Nature Aventure (L.N.A.),	2 850,00 €
. Tirs Sportif de Longuenesse	10 450,00 €
. Longuenesse BMX	9 500,00 €
. Association Handball Maillebois	26 600,00 €
. Badminton Longuenessois	2 375,00 €
. Longuenesse Malafoot	5 700,00 €
. Budo Ju Jutsu	1 330,00 €
. Les Zooks Lovers	950,00 €
. Longuenesse Futsal Club	10 450,00 €
. Just Cowboy country dancer's	475,00 €
. Société de chasse de Longuenesse	380,00 €
. Sports adaptés Audomarois	475,00 €
. Association Sportive handicapés physiques	240,00 €
. La Marche Pépère,	855,00 €
. Amis cyclotouristes du pays de Saint-Omer	1 425,00 €
. Cercle d'Echecs	1 190,00 €
TOTAL	170 055,00 €
Association Audomarois Capoeira : pas de demande en 2025	

4 – La reconnaissance du bénévolat

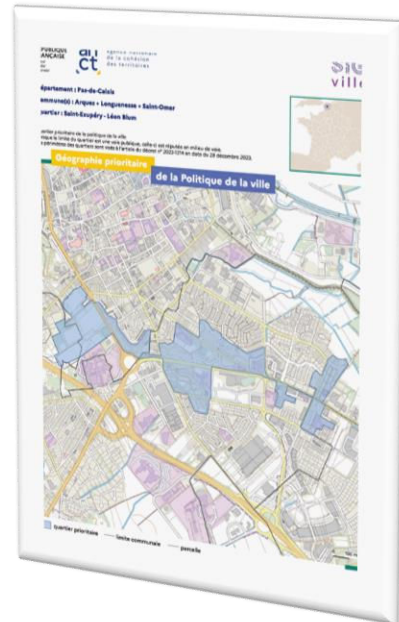
En 2025, ont été organisées les cérémonies de remises des :

- Médailles d'Honneur de la Ville, le dimanche 7 septembre,
- Récompenses aux sportifs, le mardi 18 novembre.

Lors de cette dernière, l'invitation d'honneur était **Louis NOEL (para-triathlon)**

Médaille d'Honneur de la Ville				Récompenses aux sportifs						
	2023	2024	2025	Catégorie	2023		2024		2025	
					Cadeaux	Nombre	Cadeaux	Nombre	Cadeaux	Nombre
Bronze (10 ans)	1	2	3	Podium	Sweet capuche	à 98	Veste zippée	65	La catégorie n'existe plus	La catégorie n'existe plus
Argent (15 ans)	1			Récompenses	Polo	36	Coupe-vent	126	Veste sans manche polaire	155
Or (20 ans)	4	7	4	Bénévoles	Les 2	33	Les 2	25		
	6	9	7			167		216		155





LA POLITIQUE DE LA VILLE

1 – Les subventions aux associations

Parmi les subventions versées par la Commune, certaines concernent, plus particulièrement, des associations situées dans les quartiers Politique de la Ville :

Subventions				
Association	2022	2023	2024	2025
Association Handball Maillebois	27 000,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €	26 600,00 €
Longuenesse Futsal Club	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	10 450,00 €
Budo Jutsu	1 400,00 €	1 959,20 €	1 400,00 €	1 330,00 €
La Mélodie des Aviateurs	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 045,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Blum	2 908,00 €	2 517,50 €	1 862,20 €	1 822,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Blériot	320,00 €	435,00 €	480,00 €	446,50 €
Coopérative Scolaire Ecole Sand			2 542,00 €	3 011,20 €
TOTAL	43 728,00 €	45 011,70 €	46 384,20 €	44 704,70 €

L'ESCAL bénéficie également d'une subvention dans le cadre de son fonctionnement (cf pages 106 et 195).

2 – Action portée par la Ville



Le parcours proposait :

- Des dégustations gratuites de produits de terroir
- Des animations artistiques

4 stands gourmands répartis sur l'itinéraire :

- Quartier Renan : dégustation de jus de pomme local, spécialités sucrées de Cambrai et gaufres.
- École Georges Sand : dégustation de fromages et de jus.
- Quartier Maillebois : dégustation de pâté, charcuterie et pain.
- Quartier Salamandre – École Louis Blériot : dégustation de chips et de soupes préparées à partir de légumes de saison.

Animation à chaque étape :

Animateur de cirque, triporteur musical, démonstration de football freestyle et d'un sculpteur de ballon.

A l'arrivée ➔ structures gonflables mises à disposition des enfants

- Parcours, d'environ 5 kilomètres
- a permis aux participants de découvrir ou redécouvrir autrement les quartiers Renan, Verlaine, Maillebois et Mélodie.

Au-delà de la dimension gourmande, cette action a :

- favorisé la mixité entre habitants de différents quartiers,
- favorisé les échanges et la découverte du territoire
- renforcé le lien social
- valorisé les ressources locales.

Action qui a rencontré un très vif succès

36 participants

- 18 habitants des quartiers Salamandre, Renan et Mélodie (6 enfants et 12 adultes),
- 18 habitants d'autres quartiers de la ville (7 enfants et 11 adultes)




Journée familiale organisée à l'occasion du lancement des vacances d'été Thème ➔ La Plage

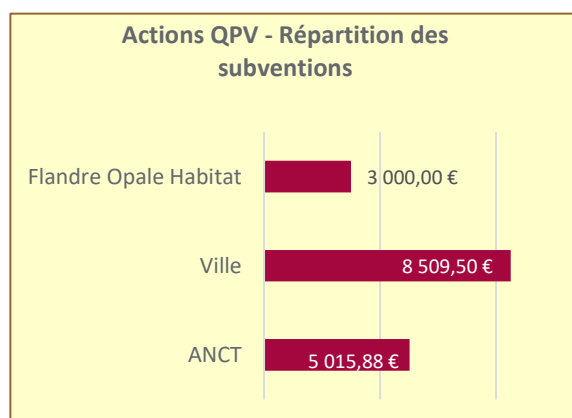
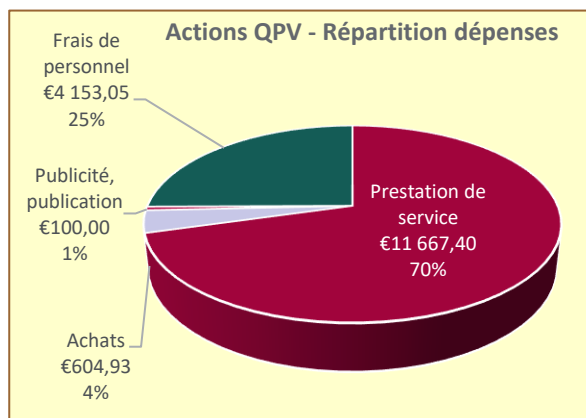
- Pensée comme un temps de détente et de convivialité
- Journée "farniente"
- A permis aux habitants de profiter d'animations variées dans une ambiance estivale.

Programme :

- Structures gonflables louées auprès d'ESD ;
 - Stand Diamonds Painting animé par Laetitia (Letit'créa) ;
 - Atelier pyrogravure organisé par Hélène ;
 - Stand salades de fruits et cocktails proposé par Marie et Gwendoline ;
 - Animation micro assurée par Quentin afin d'inviter les passants à participer.
- Installation de tables et de chaises permettant aux familles de pique-niquer sur place
- Buvette sur place

	<p>87 participants</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quartiers Salamandre, Renan et Mélodie ➤ Retours très positifs : les familles ont particulièrement apprécié l'ambiance détendue, la diversité des ateliers et la possibilité de partager un moment convivial au cœur du quartier.
	<p>Fête de quartier organisée dans le cadre de l'événement : « La Salamandre en hiver »,</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ À destination des habitants autour d'une ambiance chaleureuse et festive ➤ Exposition sur l'origine de Noël a permis aux participants de découvrir les traditions et l'histoire de cette fête ➤ Organisation d'une tombola : Pour y participer, les habitants devaient prendre part à l'ensemble des ateliers proposés. Cette démarche visait à encourager la participation active et à favoriser les échanges entre les familles. ➤ Lots mis en jeu : <ul style="list-style-type: none"> . Un panier garni d'une valeur de 30 € chez Vic Fruits ; . Trois bons d'achat Auchan d'une valeur respective de 50 €, 70 € et 100 €. <p>Ateliers proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atelier cuisine : les participants composaient une préparation en ajoutant différents ingrédients dans un bocal. Une fois les quantités versées dans le récipient collectif prévu, ils pouvaient repartir avec leur propre bocal. ➤ Atelier activités manuelles : les enfants réalisaient un ange décoratif qu'ils conservaient, tandis que les adultes confectionnaient un cadre 3D en forme de boule de Noël. ➤ Stand photo : chaque famille pouvait repartir avec un souvenir photographique. ➤ Conte : deux intervenantes proposaient un temps d'histoire partagé avec les participants. ➤ Après avoir complété l'ensemble du parcours d'ateliers, les habitants bénéficiaient d'une collation composée d'une boisson et d'une brioche. <p>69 participants</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 43 habitants des quartiers Salamandre, Renan et Mélodie, dont 27 enfants et 16 adultes ; ➤ 26 habitants issus d'autres quartiers, dont 12 enfants et 14 adultes. <p>Cette action a :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ favorisé la participation familiale et les échanges intergénérationnels ➤ un cadre convivial, accessible à tous

POLITIQUE VILLE - BILAN FINANCIER 2025			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	7 651,67 €	ANCT	2 000,00 €
Achats	1 294,56 €	Ville	7 960,69 €
Assurance	80,00 €	Flandre Opale Habitat	3 000,00 €
Publicité, publication	100,00 €		
Frais de personnel	3 834,46 €		
TOTAL	12 960,69 €		12 960,69 €



3 – Les subventions Politique de la Ville

La Ville subventionne des actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville, à savoir :

Actions 2025	Montant
"Ensemble, les centres sociaux du territoire acteurs de la prévention de la délinquance" Projet en lien avec le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance Porteur : ESCAL	15 000,00 €
«Nos Quartiers d'Été» Porteur : ESCAL	5 700,00 €
«Les familles au bord de l'eau» Porteur : Association Découverte Pêche et Protection des Milieux	3 525,00 €
«Fête le Mur Saint-Omer : égalité des chances, c'est du sport» Porteur : Tennis Club de Saint-Omer	2 850,00 €
TOTAL	27 075,00 €

L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE, LES TRAVAUX, LA VIE DES QUARTIERS

1 - L'environnement, le cadre de vie

→ Les espaces verts & les services techniques

A chaque saison, ses aménagements. En 2025, comme les années précédentes et en plus de l'entretien courant, les services des Espaces Verts et services techniques ont utilisé toute leur imagination pour décorer, à chaque événement (Pâques, Jeux Olympiques, Noël...) de nombreux points de la Commune avec, la majeure partie du temps, du matériel de récupération.

Les longuenessois ont pu ainsi profiter de différents décors.





→ Le développement durable

Créé en septembre 2021, le service « Développement durable » a commencé par promouvoir le recyclage à l'échelle communal (installation de bennes papiers cartons, soutien aux initiatives de collectes solidaires), développer la mobilité douce, (piéton et vélo), et réfléchir à la mise en valeur et à l'accessibilité des espaces boisés de la ville. En 2022 certaines actions ont vu le jour et se sont poursuivies 2023, tels que :

- Tri papiers/cartons en lien avec l'installation de bennes papiers
- Participation au projet d'étude avec l'agence d'urbanisme sur le plan vélo de Longuenesse
- Participation aux réunions concernant la mise en valeur et l'accessibilité des espaces boisés de la ville en partenariat avec le Parc Naturel Régional
- Accompagnement des longuenessois dans l'achat de vélo au travers d'une prime vélo

En 2023, d'autres projets ont été étudiés dont certains ont vu le jour en 2024 puis en 2025.

➤ Prime Vélo



PRIME VELO - Versements		
	Dossiers	Montant
2022	51	4 380,00 €
2023	44	3 790,00 €
2024	38	3 030,00 €
2025	23	2 420,00 €

Soit un total de 20 300,00 € de 2021 à 2025.

➤ Lutte contre le jet des mégots au sol avec l'éco organisme ALCOME

La ville de LONGUENESSE s'engage depuis fin 2024 dans la lutte contre le jet de mégots au sol.

Dans ce cadre :

- Des arrêtés ont été pris sanctionnant le jet de mégots au sol,
- Des éteignoirs sont en cours d'installation sur les poubelles pour écraser et éteindre les cigarettes
- Des cendriers de rue ont été achetés et seront mis en place en 2026.

➤ Facilitateur pour la mise en place de la récupération des biodéchets par la CAPSO

- Déploiement par la CAPSO avec l'aide des agents de la ville/CAPSO
- Installation de composteurs partagés et des abris-bacs

L'objectif est de revaloriser les biodéchets et de permettre aux habitants de réduire ainsi le volume de leur poubelle.

2 composteurs ont été installés :

- Le premier rue Lavoisier (16 foyers utilisateurs)
- le second rue Hélène Boucher (47 foyers utilisateurs).

Sur ce dernier secteur 1 premier bac d'apport a été mis en maturation.



5 abris bacs ont également pris place :

126 foyers ont opté pour les abris bacs

- 46 foyers pour le site « les berceaux »
- 21 foyers pour le site « Claudel »
- 17 foyers pour le site « Hôtel de ville »
- 24 foyers pour le site « Lamartine »
- 18 foyers pour le site « Verlaine »



2 agents de la ville sont devenus référents composteurs

Ils ont suivi une formation avec les agents de la CAPSO.

➤ Apaisement de la circulation devant l'école Pasteur

En concertation avec l'école Pasteur, le comité de quartier Val des Bruyères, l'Agence d'Urbanisme de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer et la ville, il a été décidé de tester un nouvel aménagement, à savoir une zone de rencontre, complétée par le procédé de design actif.

L'objectif est de rendre l'espace fréquenté par les enfants et les parents plus sûr et de favoriser l'activité physique de chacun.

Avec cet aménagement, dans la zone de rencontre, le piéton est prioritaire sur le reste des véhicules, qui doivent circuler à 20 km/h. Il est aussi rappelé qu'il est interdit de se stationner sur le trottoir, qui est destiné uniquement aux piétons, notamment aux enfants.



Changements aux abords de l'école Pasteur

Expérimentation du Design Actif

Sécurisation autour de l'école

Chers enfants, parents, habitants et membres de l'école,

Dans un souci de rendre les espaces fréquentés par les enfants et les parents plus sûrs, nous avons souhaité que les agents municipaux mettent en place un aménagement test, nommé Design Actif, qui peut être amené à évoluer. Ce projet a été élaboré en concertation avec le conseil de quartier Val des Bruyères, l'équipe pédagogique de l'école et l'Agence d'Urbanisme, de Développement et du Patrimoine du Pays de Saint-Omer.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à rejoindre les agents, qui seront présents le **mercredi 16 septembre** devant l'école (8h10 et 16h00) afin d'échanger avec eux.

Bien cordialement,
 Christian COURZÉ
 Maire
 Président du CCAS
 Vice-président de la CAPSO

EXPERIMENTATION

Création d'une zone de rencontre devant l'école et l'ALSH

- Tous les usagers de la route circulent ensemble.
- Le piéton est prioritaire.
- La vitesse maximale autorisée est de 20 km/h

Création de marquages au sol sur la voirie

Pour faire ralentir les véhicules, en signalant la présence de piétons et notamment d'enfants.

Utilisation des parkings autour de l'école

Se garer sur les parkings aux abords de l'école permet :

- d'éviter un stationnement anarchique et dangereux
- de rendre les trottoirs aux piétons, notamment aux enfants
- de développer l'autonomie des enfants, via une signalisation au sol qui les guide de façon sécurisée

Incitation aux mouvements grâce aux trottoirs

➤ **Achat de fontaines à eau pour les établissements municipaux**

Ces fontaines ont été installées :

- Média'Tour : 1
- Restauration Scolaire : 1
- Ateliers : 2
- Mairie : 1

Pour un coût total de **12 646,20 € TTC.**

➤ **Labélisation Villes et village étoilé 1 étoile**

Ce concours récompense des communes et des territoires qui mènent des actions en faveur d'une meilleure qualité de l'environnement nocturne.

➔ **Les maisons & balcons fleuris**

Chaque année, la Ville organise un concours récompensant les plus beaux jardins et balcons. Élus, lauréats de l'édition précédente, et agents du service des espaces verts notent, par deux fois (en juin et en août), le travail des jardiniers longuenessois.

Une cérémonie est organisée en novembre, pendant laquelle chacun se voit remettre un bon d'achat (de 5,00 à 65,00 €).

	Nombre d'inscrits	Montant total récompenses
2021	135	3 775,00 €
2022	140	3 795,00 €
2023	136	3 710,00 €
2024	137	4 300,00 €
2025	126	3 469,00 €

- 2 participants réguliers du concours intègrent les membres du jury.
- 2 agents des espaces verts sont également présents.
- Une seule personne met la note après concertation.
- La ville est divisée en deux secteurs : le «Vieux » et le « Nouveau » Longuenesse.
- S'y ajoute les secteurs concernés par Pas-de-Calais Habitat.
- La notation se fait désormais avec les mentions :

En 2022, le concours a connu des modifications. Pour privilégier la meilleure période de fleurissement, le jury passe désormais (une seule fois) fin juin/début juillet.

MAIRIE

« Vieux » et « Nouveau » Longuenesse

1er prix - Excellence

•65,00 €

2ème prix - Exceptionnel

•55,00 €

3ème prix - Admirable

•40,00 €

4ème prix - Honorable

•25,00 €

Encouragements

•10,00 €

PAS-DE-CALAIS HABITAT

1er prix - Excellence

•30,00 €

2ème prix - Exceptionnel

•25,00 €

3ème prix - Admirable

•20,00 €

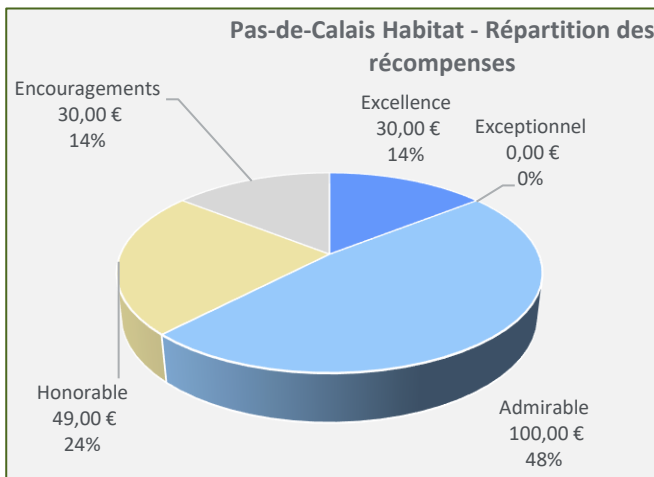
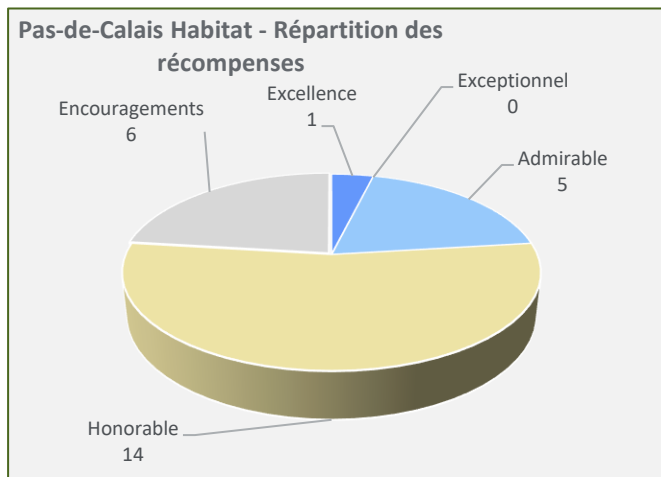
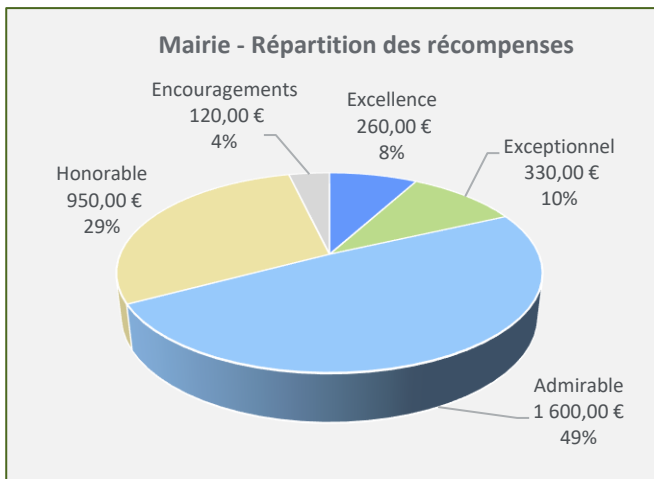
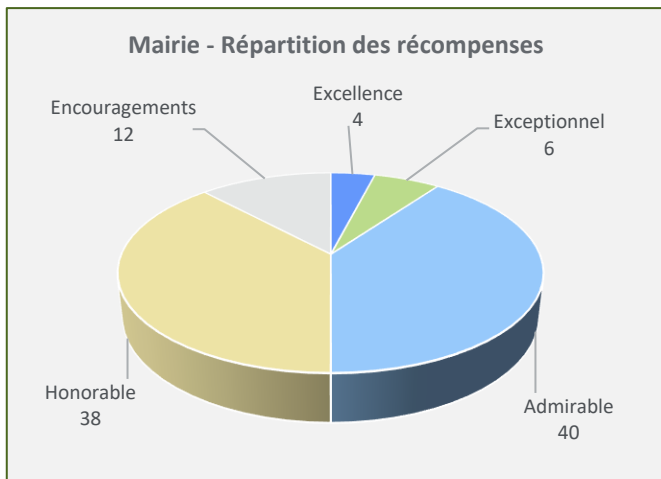
4ème prix - Honorable

•10,00 €

Encouragements

• 5,00 €

Participants	Mentions	Bons	Balcons	Grands	Petits	PDCH	PDCH	Total	Somme
			Façades	Jardins	Jardins	Balcons	Jardinets		
MAIRIE	Excellence	65 €	1	0	3			4	260,00 €
	Exceptionnelle	55 €	1	1	4			6	330,00 €
	Admirable	40 €	11	4	25			40	1 600,00 €
	Honorable	25 €	7	2	29			38	950,00 €
	Encouragements	10 €	1	2	9			12	120,00 €
PDCH	Excellence	30 €				1	0	1	30,00 €
	Exceptionnelle	25 €				0	0	0	0,00 €
	Admirable	20 €				1	4	5	100,00 €
	Honorable	10 €				7	7	14	49,00 €
	Encouragements	5 €				3	3	6	30,00 €
TOTAL			23	10	82	10	12	137	3 469,00 €



→ Les jardins familiaux

Au printemps 2021, les dernières parcelles des Jardins Familiaux Jules Joly ont été remises aux longuenessois en ayant fait la demande.

Situés à proximité des quartiers politique ville, on trouve 30 parcelles. Des abris de jardins sont mis à disposition. Les jardins familiaux sont gérés de manière associative.

→ Les économies d'énergie : remplacement candélabres

DEPENSES CANDELABRES	
2021	194 833,24 €
2023	42 092,09 €
2024	206 534,92 €
2025	229 233,26 €
TOTAL	672 693,51 €

En 2025, les rues concernées étaient :

- Avenue Léon Blum
- Rue Brueghel
- Rue des Magdeleines
- Les Pinsons
- Rue Descartes
- Allée des Bruyères

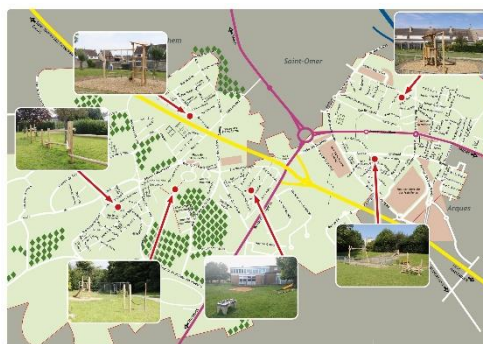
→ Les aires de jeux

Des aires de jeux ont été installées pendant l'été 2024, après une réflexion menée avec :

- l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer,
- les conseils de quartiers,
- les services techniques de la ville.

Il était souhaité, pour ces aires de jeux :

- Une répartition équitable dans les 6 quartiers de la commune avec un respect de l'identité de chacun d'entre eux ;
- Que celles-ci soient organisées autour de 4 fonctionnalités : grimper, se balancer, glisser, se cacher ;
- Qu'elles intègrent les différentes tranches d'âges des utilisateurs et la notion d'inclusivité et d'accessibilité ;
- Que les enjeux climatiques soient pris en compte dans le projet.



→ Le cimetière paysager des Chartreux

La commune est dotée d'un cimetière paysager. Un agent y est affecté. Son rôle est :

- ▶ Accueillir et/ou renseigner le public en cas de besoin,
- ▶ Recevoir les pompes funèbres,
- ▶ Surveiller le bon déroulement des travaux des entreprises sur les concessions et lors des inhumations,
- ▶ Être attentif à ce qu'il se passe dans le cimetière et aux abords de celui-ci,
- ▶ Conduire la voiturette mise à la disposition du public lors de la période de la Toussaint,
- ▶ Être en relation constante avec le « service cimetières » de la ville,
- ▶ Entretien du cimetière des Chartreux et les abords de celui-ci.

En 2024, différentes améliorations ont été apportées au cimetière :

- Cendriers,
- Borne de propreté pour les déjections canines,
- Arceaux à vélos,
- Remise en état du calvaire,
- Borne d'information et d'orientation,
- Sécauteur sur batterie sans fil,
- Taille-haie sur batterie,
- Tracteur tondeuse autoportée,
- Remorque,
- Deux armoires pour le rangement des outils.

En 2025, d'autres travaux et acquisitions ont été réalisés :

- 14 cavurnes
- Rénovation du bureau en régie municipale
- Achat de matériel :
 - . Débroussailleuse et accessoires
 - . Lève-tondeuse autoportée
 - . Tondeuse
 - . Remorque
 - . Souffleur
 - . Compresseur

En 2026, sont prévues l'installation de 24 cases de colombarium, 21 caveaux 2 places, 6 caveaux 3 places.



LA VOITURETTE VOUS ACCOMPAGNE

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, le gardien du cimetière des Chartreux peut accompagner en voiturette les personnes à mobilité réduite vers une concession, aux horaires suivants :

MERCREDI 29 OCTOBRE	JEUDI 30 OCTOBRE	VENDREDI 31 OCTOBRE	SAMEDI 1er NOVEMBRE	DIMANCHE 2 NOVEMBRE
de 8h30 à 12h00			de 9h00 à 12h00	
de 13h30 à 17h00				

03 21 12 23 09



2 - Les travaux

→ En investissement

En plus des travaux déjà évoqués plus haut, d'autres investissements ont été mis en œuvre, parmi lesquels :

TRAVAUX REALISES EN 2025	DEPENSES TTC
Remplacement alarme intrusion dans la salle des fêtes	10 579,20 €
Raccordement eau chaude et eau froide au cimetière des chartreux	5 347,31 €
Divers travaux au Chalet de Morbier	23 022,00 €
Fourniture et pose d'une main courante à l'escalier de l'ESCAL	5 181,52 €
Interventions ponctuelles en voirie et réseaux - Couche de roulement Rue Eugène Varlin	116 070,00 €
Interventions ponctuelles en voirie et réseaux - Couche de roulement Rue Baudelaire	52 758,00 €
Interventions ponctuelles en voirie et réseaux - Couche de roulement Allée des Bruyères	69 510,00 €
Interventions ponctuelles en voirie et réseaux - Réfection parking cimetière	39 696,86 €
Travaux de signalisation horizontale sur les voiries communales 2025	12 419,39 €
Interventions ponctuelles en voirie et réseaux - Complément réfection parking cimetière	9 924,22 €
Signalisation cheminement cyclable Guynemer - Bastié	5 113,00 €
Signalisation cheminement cyclable Descartes-Rimbaud	2 658,96 €
Micros signalétiques pour le service voirie	4 332,00 €
Remplacement du feu tricolore carrefour Blum-Bastie-Camus	25 598,53 €
Intervention armoire feux tricolores Route des Bruyères	3 864,00 €
Intervention armoire feux tricolores Avenue Clémenceau	5 316,00 €
Remplacement des câbles défectueux Route de Wisques	7 332,00 €
Remplacement des extincteurs divers bâtiments	3 378,00 €
Acquisition illuminations de fin d'année	9 136,56 €
Coffret de prises pour décorations de Noël	6 523,20 €
Illumination de la boule de Longuenesse	7 846,87 €
Exploitation des installations de chauffage ventilation production d'eau chaude sanitaire et traitement des eaux bâtiment communaux	21 500,41 €
Travaux de maintenance et réhabilitation de menuiseries extérieures Salle des Fêtes	126 562,74 €
Travaux de maintenance et réhabilitation de menuiseries extérieures et portes salle Restaurant Scolaire	46 855,72 €
Travaux de maintenance et réhabilitation de menuiseries extérieures, des portes et châssis au CASQ	174 049,35 €
Réfection de la toiture de la Salle des Fêtes - Restauration Scolaire	98 979,60 €
Travaux de rénovation des toitures - Réfection de la toiture aile gauche au Centre Lamartine	8 099,70 €
Fourniture et pose de couvre mur Salle des Fêtes	8 613,60 €
1er acompte travaux de réalisation d'un complexe sportif - Lot 1 Terrassement VRD	120 192,83 €

1er acompte travaux de réalisation d'un complexe sportif - Lot 6 Démolition – Désamiantage – Fondations - Gros œuvre - Charpente métallique Fondations - Gros œuvre - Charpente métallique	36 354,00 €
Avance forfaitaire Lot 6 - Construction d'une salle de sport et restructuration de l'existant	75 410,50 €
Avance forfaitaire Lot 1 - Terrassement VRD - Réalisation d'un complexe sportif Maillebois	26 643,85 €
Avance Lot 4 - Pompe à chaleur - Chaufferie et réseaux de chaleur - Construction d'une nouvelle salle de sport et restructuration de l'existant sport et restructuration de l'existant	14 400,00 €
Frais d'études Route de Wisques, Salle de Sports, éclairage public Route de Wisques, Salle de Sports, éclairage public	183 831,77 €
Refonte site internet de la Ville	5 895,36 €
Mobilier urbain pour quartier Fort Maillebois	29 139,60 €
Raccordement fibre optique Mairie et Salle des Fêtes	4 495,61 €
Création d'un poteau d'aspiration incendie rue du château de la côte	7 370,55 €
Travaux de maintenance et réhabilitation menuiseries extérieures Salle des Fêtes (portes et verrière)	22 837,62 €
TOTAL	1 436 840,43 €

PERSPECTIVES 2026	DEPENSES TTC
Réalisation travaux mise aux normes ADAP des ERP (crédits 2026)	600 000,00
Aménagement parc Mediatour	30 000,00
Travaux de voirie	417 000,00
Travaux de toitures	150 000,00
Travaux de menuiserie	150 000,00
Eclairage public, feux tricolores, illuminations	200 000,00
Renouvellement désenfumeurs et extincteurs	5 000,00
Renouvellement BAES	5 000,00
Renouvellement alarmes, SSI, PPMS	6 000,00
Création et entretien espaces verts : Végétalisation quartier le Renan, mobilier et matériel espaces verts	117 800,00
Nouveau centre technique municipal - Provision pour acquisition éventuelle d'un terrain et/ou démarrage des travaux	1 200 000,00 €
Intervention sur réseaux de chauffage, eau chaude, sanitaire Centre Lamartine	150 000,00 €
Aménagement du bois de la Garenne (allées/voirie)	25 000,00 €
Renouvellement de chaudières dans les bâtiments	24 000,00 €
Renforcement réseau poteaux incendie	20 000,00 €
Renouvellement éclairage LED des bâtiments du CASQ et du centre Lamartine	15 000,00 €
Défibrillateurs : entretien, remplacement, acquisition	10 000,00 €
Pose de stores au Centre Saint-Quentin (CASQ)	5 000,00 €
Morbier	10 000,00 €
Aménagement et entretien cimetière	34 500,00 €
TOTAL	3 174 300,00 €

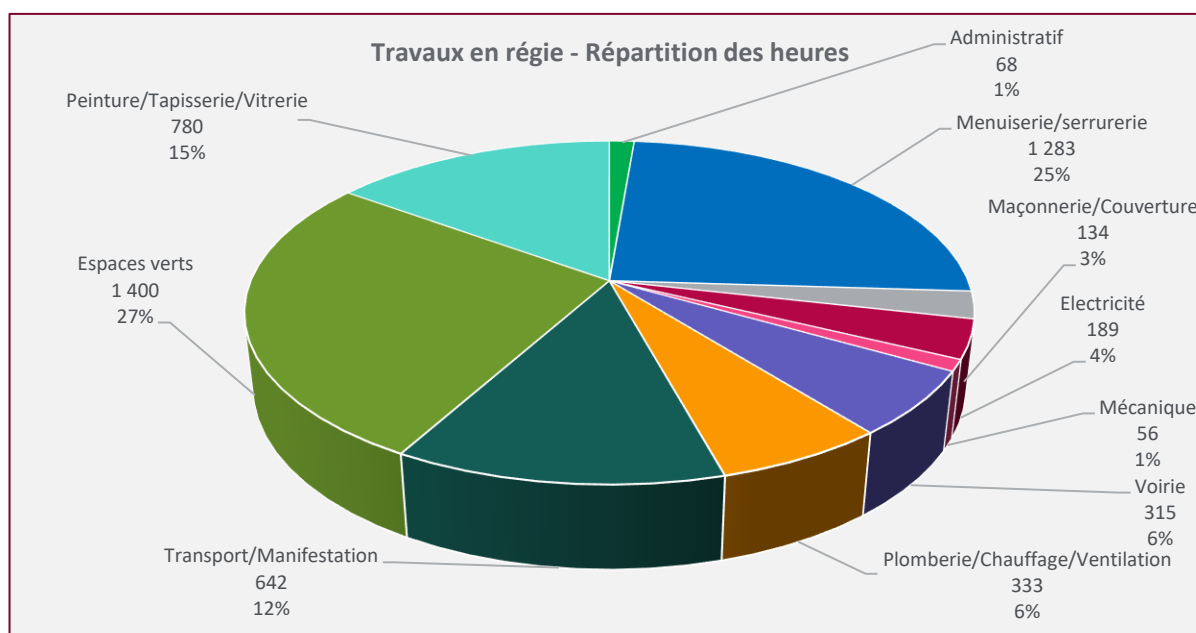
→ En régie

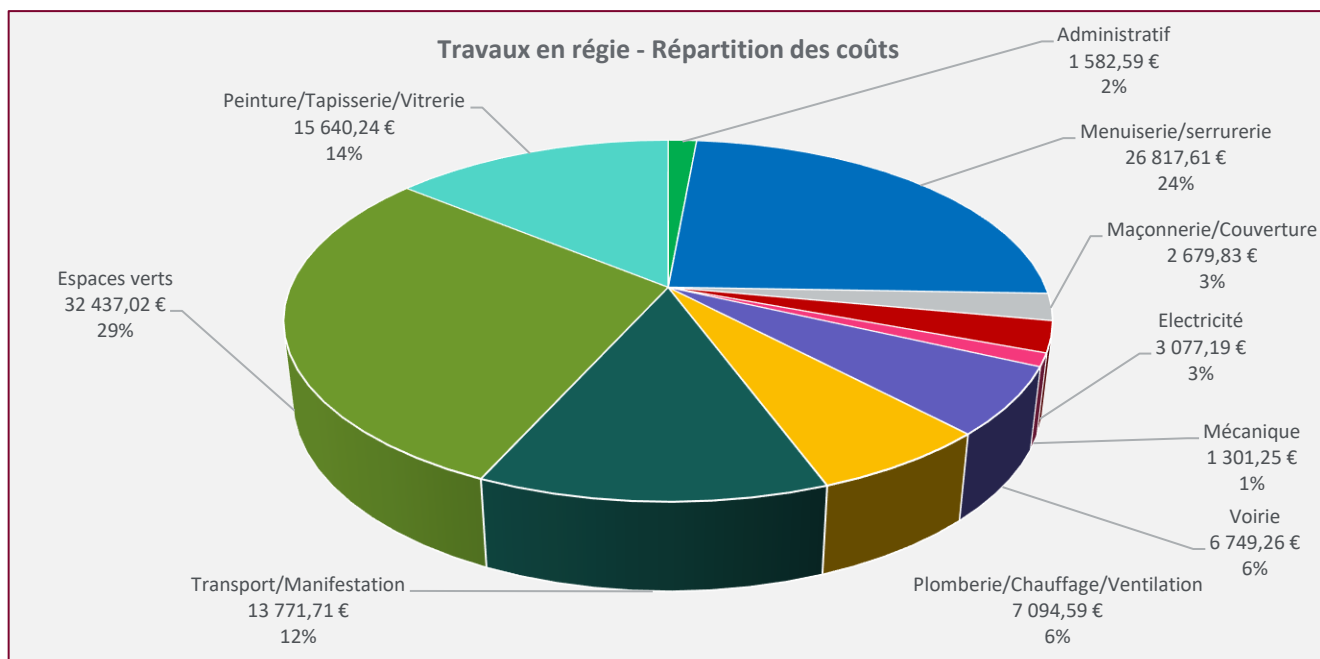
A ces travaux d'investissement, s'ajoutent les travaux exécutés en régie tout au long de l'année. Ceux-ci touchent tous les domaines, peinture, plomberie, maçonnerie, espaces verts, transports de matériel...

En 2025 :

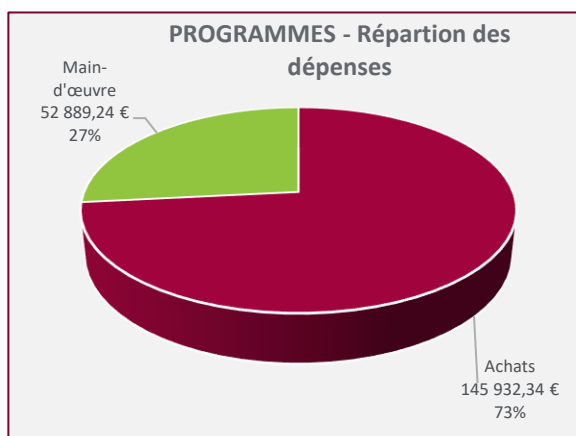
- il a été recensé **5 200 heures** de travail pour un montant total de **106 603,03 €** dont **52 889,24 €** ont pu être affectés en investissement ;
- par ailleurs, **145 932,34 €** d'achat de matériaux ont pu être affectés en investissement.

Secteur d'activités	Nombre d'heures		Coût
Administratif	68	heures	1 582,59 €
Menuiserie/serrurerie	1 283	heures	26 817,61 €
Maçonnerie/Couverture	134	heures	2 679,83 €
Electricité	189	heures	3 077,19 €
Mécanique	56	heures	1 301,25 €
Voirie	315	heures	6 749,26 €
Plomberie/Chauffage/Ventilation	333	heures	7 094,59 €
Transport/Manifestation	642	heures	13 771,71 €
Espaces verts	1 400	heures	32 437,02 €
Peinture/Tapisserie/Vitrierie	780	heures	15 640,24 €
TOTAL	5 200	heures	111 151,29 €



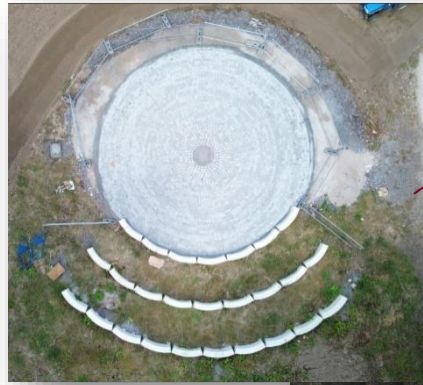


TRAVAUX EN REGIE - PROGRAMMES 2025					
PROGRAMME	Achats	Main-d'œuvre	TOTAL	Investissement	Observations
Aménagement d'un Théâtre de verdure médiatour	9 708,76 €	11 450,21 €	21 158,97 €		
Aménagement des abords à la salle des fêtes	502,88 €		502,88 €		Non effectué 2025
Confection d'un kiosque à la Mairie	2 887,72 €	3 387,69 €	6 275,41 €		
Aménagement d'un PUMPTRACK	1 833,53 €	4 491,08 €	6 324,61 €	40 716,60 €	
Confection d'un bar salle Léo Lagrange	5 227,06 €	4 639,49 €	9 866,55 €		
Création d'un muret au Centre Social Maillebois	521,27 €	4 137,10 €	4 658,37 €		
Pose de peinture isolante sur les bâtiments communaux	110 628,28 €	20 243,79 €	130 872,07 €		
Création cuisine à l'école du centre	264,65 €	2 294,95 €	2 559,60 €	666,80 €	
Rénovation douches au complexe sportif les bruyères vestiaires 3 et 4 des filles	1 827,38 €		1 827,38 €		Non effectué 2025
Réfection local au cimetière des chartreux	1 440,82 €	947,77 €	2 388,59 €		
Réfection complète des WC Ecole Pasteur	2 044,57 €	316,24 €	2 360,81 €		
Réfection de la toiture de la salle catéchisme St Quentin	1 414,45 €		1 414,45 €		Non effectué 2025
Réfection des sols ALSH Pasteur	2 886,15 €	980,92 €	3 867,07 €		
Fabrication de bacs de rangement ALSH Salamandre	618,17 €		618,17 €		Programmé 2026
Création d'une micro forêt urbaine naturelle au city stade	4 126,65 €		4 126,65 €		Non effectué 2025
TOTAL	145 932,34 €	52 889,24 €	198 821,58 €	41 383,40 €	





Le kiosque
Parc de l'Hôtel de
Ville



Le Théâtre de
Verdure
Média'Tour



Mise en peinture
Ecole Blum



Desing Actif
Ecole Pasteur

→ Les astreintes élus et services techniques

Afin de répondre aux besoins des administrés lorsque la Mairie est fermée, un service d'astreinte alliant un élu et un agent a été mis en place.

Lorsque celui-ci est activé, l'élu recevant l'appel estime la nécessité de faire intervenir les services et contacte l'agent.

Une délibération a été prise pour la mise en place de ces astreintes et les agents ayant choisi d'y participer sont indemnisés.

Ce service intervient dans le cadre d'incendies, d'inondation, salage...

COUT DES ASTREINTES		
2022	8 278,40 €	
2023	11 859,04 €	dont 1 831,64 € d'heures supplémentaires
2024	8 971,53 €	dont 701,83 € d'heures supplémentaires
2025	9 237,02 €	dont 799,42 € d'heures supplémentaires



→ Acquisition de matériel pour les Services Techniques

ACQUISITIONS SERVICES TECHNIQUES	
1 tondeuse autoportée + 6 batteries + 1 remorque pour le cimetière	10 485,00 €
Acquisition d'un véhicule Peugeot 308 SW pour les services techniques	24 277,28 €
Acquisition fraiseuse + table + enceinte de sécurité pour service menuiserie	7 602,34 €
Acquisition souffleur chargeur tondeuse compresseur et batteries pour le cimetière	2 345,85 €
Acquisition souffleurs, tondeuse et débroussailleuse pour le service espaces verts	4 020,00 €
Acquisition camion grue pour le service voirie en 211 FC	72 000,00 €
Achat d'un micro tracteur John Deere 3038E pour le service espaces verts	29 500,00 €
TOTAL	150 230,47 €

3 - Les Conseils de quartier

Initiés en 2022, les Conseils de Quartiers ont tenu leurs premières réunions début 2023. Au nombre de sept, cela a été l'occasion de faire connaissance et d'élire le délégué principal et son suppléant.

Depuis, ces conseils font régulièrement remonter des interventions à prévoir et réfléchissent aux actions pouvant être mises en place.

Afin de suivre aux mieux les demandes, deux personnes du service jeunesse y sont affectées.

2024 a vu le recensement et la dénomination de 14 voyettes dans le quartier Saint-Quentin. Cela a donné lieu à des inaugurations.

En 2025, organisation de :

- Réunions régulières
- Fêtes des voisins
- Brocantes
- Balades urbaines
- Après-midis récréatifs
- ...

Les dépenses pour leur fonctionnement se sont élevées à 2 794,88 € (hors charges de personnel).



LA SECURITE PUBLIQUE, LA PREVENTION

La Police municipale œuvre chaque jour pour garantir la tranquillité publique, la sécurité de tous et le respect du vivre-ensemble. Proche des habitants, elle intervient sur de nombreux domaines, en lien étroit avec les services municipaux, les écoles, les associations et les partenaires institutionnels.

1 - Les équipements

Chaque année, nos policiers municipaux sont dotés des équipements nécessaires à l'exercice de leurs missions, que ce soit la tenue, l'armement ou autres.

Par ailleurs, la ville est dotée de 3 radars pédagogiques et un cinémomètre placé dans les endroits où la vitesse peut être plus importante.

Des parkings supplémentaires, en zone bleue (gratuit mais limité) sont créés afin faciliter le stationnement sur la commune.

En 2022, a débuté le projet la mise en place d'un équipement de vidéoprotection sur la commune : aux abords des écoles et du Centre Pénitentiaire. Celui-ci fait l'objet d'un développement sur toute la commune. On dénombre actuellement 26 caméras.

En 2023, les agents ont été équipés d'un véhicule électrique et en 2024 de deux vélos électriques.

2 - La Cellule de Veille

La Cellule de Veille se réunit une à deux fois par an.

Elle regroupe le Sous-Préfet, le Procureur de la République, le Commissaire, des membres de l'Education Nationale, des représentants des bailleurs sociaux, de la mission locale, des Centres Sociaux, de la CAPSO, du Programme de Réussite Educative mais aussi des membres du Conseil Municipal et des services de la Ville dont la Police Municipale.

Y sont évoqués les problèmes de l'insécurité, l'éducation, la sécurité routière, les addictions, la vidéo protection.....

... tout cela dans le respect de l'anonymat.

3 - La Prévention

→ Opération Tranquillité Vacances : partez sereins

Tout au long de l'année, les Longuenessois peuvent bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances. Sur simple inscription, les agents effectuent des patrouilles régulières autour de votre domicile en votre absence.



Ce dispositif gratuit permet de prévenir les cambriolages et d'assurer une surveillance renforcée des habitations

→ **Voisins Vigilants et Solidaires : une communauté engagée**

La commune participe au dispositif Voisins Vigilants et Solidaires, un réseau citoyen qui renforce la vigilance collective.

En lien avec la Police municipale, les habitants peuvent signaler des situations inhabituelles et contribuer à la prévention des incivilités et des actes de malveillance.

Cet outil simple, moderne et efficace améliore la sécurité de tous.

→ **Stérilisation des chats libres : un engagement pour le bien-être animal**

En partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis et l'association « Les Chats Libres de Longuenesse », la Ville mène une campagne de stérilisation des chats libres présents sur le territoire.

Cette action permet de :

- Réguler les populations de chats errants,
- Limiter les nuisances,
- Améliorer la santé et le bien-être des animaux.

Les chats identifiés comme « libres » sont capturés, stérilisés, identifiés puis relâchés dans leur environnement.

→ **Contrôles de vitesse : prévenir plutôt que sanctionner**

Pour garantir la sécurité routière, la Police municipale réalise régulièrement des contrôles de vitesse sur l'ensemble de la commune.

Ces actions visent avant tout à sensibiliser les conducteurs et à réduire les comportements dangereux, notamment aux abords des écoles et des zones résidentielles.

→ **Surveillance générale de la commune**

Les agents assurent une présence quotidienne sur le terrain : patrouilles pédestres, cyclistes ou motorisées, surveillance des espaces publics, des parcs, des commerces et des équipements municipaux.

Cette présence contribue à :

- Prévenir les incivilités,
- Renforcer le sentiment de sécurité,
- Intervenir rapidement en cas de besoin.

→ Actions éducatives dans les écoles : former les citoyens de demain

La Police municipale intervient régulièrement dans les établissements scolaires de Longuenesse pour sensibiliser les enfants à la citoyenneté et à la sécurité.

↳ Actions éducatives dans les écoles : former les citoyens de demain

Les élèves découvrent :

- Les règles du vivre-ensemble,
- Le respect des autres,
- Les comportements responsables dans l'espace public.

↳ Éducation routière

Grâce à la piste d'éducation routière, les enfants apprennent les règles essentielles de circulation à vélo ou à pied.

Une manière ludique et pédagogique de les préparer à devenir des usagers responsables.

→ Surveillance des écoles : une présence rassurante et préventive

La Police municipale assure une surveillance régulière des écoles de Longuenesse afin de garantir un environnement sécurisé pour les élèves, les enseignants et les familles.

Cette mission essentielle s'inscrit dans une démarche de prévention, de vigilance et de proximité.

Les agents veillent notamment à :

- Effectuer des patrouilles quotidiennes aux abords des établissements scolaires
- Contrôler les accès et abords immédiats pour prévenir les comportements suspects ou les situations à risque
- Assurer une présence visible et dissuasive aux heures d'entrée et de sortie
- Intervenir rapidement en cas de problème de sécurité, d'incivilité ou de conflit
- Renforcer le lien avec les équipes éducatives pour un suivi coordonné des besoins de chaque école
- Sensibiliser les élèves aux règles de sécurité et de citoyenneté

Cette surveillance contribue à instaurer un climat serein et protecteur, permettant aux enfants de se rendre à l'école en toute confiance et aux familles de bénéficier d'un cadre scolaire sécurisé.

→ Une police de proximité, au service des Longuenessois

La Police municipale de Longuenesse s'engage chaque jour pour assurer la sécurité, la tranquillité et la qualité de vie de tous.

Disponible, à l'écoute et proche des habitants, elle reste un acteur essentiel du lien social et de la prévention.

→ Contrôle des travaux : garantir la sécurité et le respect des règles urbaines

La Police municipale assure également le contrôle des travaux réalisés sur le domaine public lorsqu'ils ont un impact sur la circulation, la sécurité ou le cadre de vie.

Ces contrôles permettent de veiller au respect des arrêtés municipaux, des règles d'urbanisme et des conditions d'occupation du domaine public.

Les agents interviennent notamment pour :

- Vérifier la conformité des chantiers (signalisation, barriérage, horaires, autorisations)
- Prévenir les risques pour les usagers : piétons, cyclistes, automobilistes
- S'assurer du bon déroulement des travaux dans le respect de la tranquillité publique
- Intervenir en cas de nuisances ou de situations dangereuses

Ces actions contribuent à maintenir un environnement urbain sûr, ordonné et respectueux du cadre de vie des Longuenessois.

→ Contrôle des haies non taillées : préserver la sécurité et le cadre de vie

La Police municipale veille également au respect de l'entretien des haies, arbustes et plantations situés en bordure de voie publique.

Des haies non taillées peuvent gêner la visibilité, empiéter sur les trottoirs ou la chaussée, et créer des situations dangereuses pour les piétons, les cyclistes ou les automobilistes.

Les agents interviennent pour :

- Rappeler les obligations légales d'égavage aux propriétaires,
- Vérifier que les plantations ne dépassent pas sur le domaine public,
- Prévenir les risques d'accidents liés au manque de visibilité,
- Maintenir un espace public propre, accessible et sécurisé, engager si nécessaire, des mises en demeure en cas de non-conformité persistante.

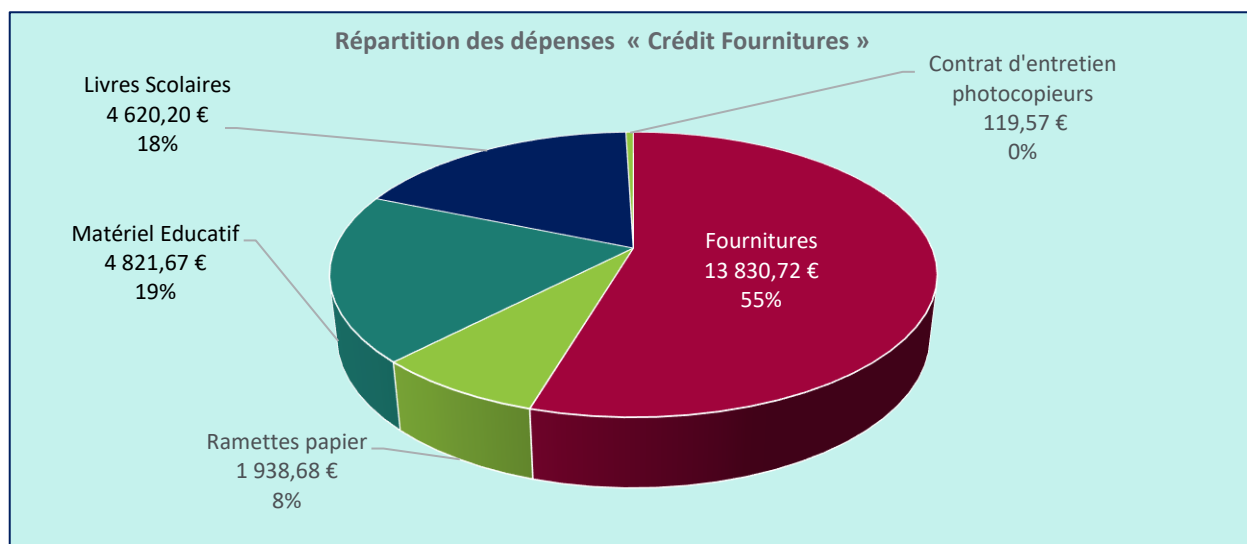
Ces contrôles contribuent à garantir un environnement agréable et sécurisé pour tous les Longuenessois, tout en préservant la qualité du cadre de vie.

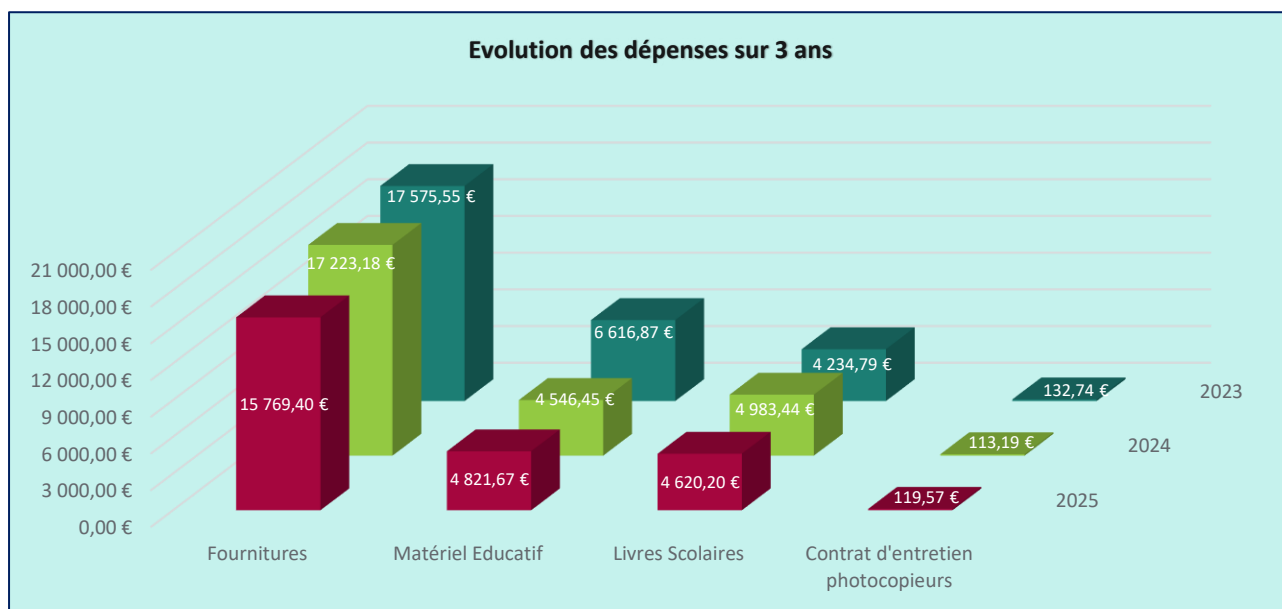
ANNEXES

→ 1 – Bilans scolaires

FOURNITURES SCOLAIRES		
Limite Budgétaire Etablissements Scolaires	2024	2025
	27 465,00 €	26 295,00 €
Fournitures	15 240,06 €	13 830,72 €
Ramettes papier	1 983,12 €	1 938,68 €
Matériel Educatif	4 546,45 €	4 821,67 €
Total hors livres scolaires	21 769,63 €	20 591,07 €
Livres Scolaires	4 983,44 €	4 620,20 €
Total	26 753,07 €	25 211,27 €
Contrat d'entretien photocopieurs (dépassement nombre copies)	113,19 €	119,57 €
Total général	26 866,26 €	25 330,84 €

BILAN 2025					
Classe - Montant par élève	30,00 €				
Bureau – Montant par élève	5,00 €				
ULIS – Montant par élève	10,00 €				
Etablissement Scolaire	Effectifs au 1/01/25	Limite de crédit année de référence	Crédit utilisé + Dépassement éventuel année précédente	Différence	Déduction dépassement copies 2025
TOTAL – Ecoles Maternelles	47	1 645,00 €	1 541,22 €	-103,78 €	0,00 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	47	1 645,00 €	1 541,22 €	-103,78 €	17,81 €
TOTAL – Ecoles Primaires	700	24 650,00 €	23 789,62 €	-860,38 €	101,76 €
Ecole Primaire du Centre	106	3 710,00 €	3 603,47 €	-106,53 €	4,05 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	86	3 110,00 €	3 004,16 €	-105,84 €	15,06 €
Ecole Primaire Léon Blum	157	5 545,00 €	5 344,43 €	-200,57 €	15,00 €
Ecole Primaire George Sand	228	7 980,00 €	7 757,08 €	-222,92 €	0,00 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	123	4 305,00 €	4 080,48 €	-224,52 €	67,65 €
TOTAL GENERAL	747	26 295,00 €	25 330,84 €	-964,16 €	119,57 €





CONTRAT D'ENTRETIEN PHOTOCOPIEURS

- 350 copies par élèves inscrits (base : effectif à la rentrée scolaire)
 - 1 000 copies pour la direction et, éventuellement
 - 3 000 copies pour la ULIS rattachée à l'école
- L'équipe enseignante détermine librement la répartition à l'intérieur de ce quota.
 En cas de dépassement du forfait, un prélèvement sur le crédit fournitures sera effectué.
 Un dépassement de 20 % de ce quota est autorisé avec prise en compte dans le crédit « Fournitures ».

PHOTOCOPIEUR – PRISE EN CHARGE CONTRAT D'ENTRETIEN – ANNEE 2025					Coût copie (hors amortissement matériel)
Nombre de copies par élève :		350			
Nombre de copies si ULIS :		3 000			
Bureau :		1 000			0,00328 €
Etablissements	DEPENSE 2025	Effectifs 2024/2025 (au 1 ^{er} janvier 2025-Hors ULIS)	Nombre de copies prises en charge 2025	Nombre de copies consommées (factures)	Montant à déduire du crédit « fournitures »
	Contrat d'entretien Montants facturés				
Ecole Maternelle Louis Blériot	75,04 €	47	17 450	22 879	-17,81 €
TOTAL MATERNELLES	75,04 €	47	17 450	22 879	-17,81 €
Ecole Primaire du Centre	129,02 €	106	38 100	39 335	-4,05 €
Ecole Primaire Louis Pasteur (ULIS)	126,90 €	86	34 100	38 690	-15,06 €
Ecole Primaire Léon Blum (ULIS + UEE)	208,36 €	157	58 950	63 523	-15,00 €
Ecole Primaire George Sand	216,05 €	228	80 800	65 870	0,00 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	212,13 €	123	44 050	64 674	-67,65 €
TOTAL PRIMAIRES	892,46 €	700	256 000	272 092	-101,75 €
TOTAL GENERAL	967,50 €	747	273 450	294 971	-119,56 €

LIVRES DE PRIX ET DICTIONNAIRES			
	2024	2025	
Limite Budgétaire Livres de Prix	9 036,00 €	7 975,50 €	
Livres de Prix	5 139,32 €	4 713,52 €	
Dictionnaires	2 925,00 €	2 763,80 €	
Total Général	8 064,32 €	7 477,32 €	<i>(dictionnaires pour les enfants longuenessois scolarisés à l'extérieur et les enfants scolarisés en I.M.E.)</i>

PRIX ET DICTIONNAIRES - BILAN 2025			
Prix - montant par élève : 7,00 €			
Etablissement Scolaire	Dépenses		
	Prix	Dictionnaires	TOTAL
TOTAL – Ecoles Maternelles	290,00 €		290,00 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	290,00 €		290,00 €
TOTAL – Ecoles Primaires	4 423,52 €	1 722,06 €	6 145,58 €
Ecole Primaire du Centre	653,50 €	142,20 €	795,70 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	547,00 €	102,70 €	649,70 €
Ecole Primaire Léon Blum	967,00 €	86,90 €	1 053,90 €
Ecole Primaire George Sand	1 463,02 €	181,70 €	1 644,72 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	793,00 €	126,40 €	919,40 €
TOTAL Tote bag + Clés USB + livre "Bonjour la 6ème"		1 082,16 €	1 082,16 €
TOTAL GENERAL ECOLES DE LONGUENESSE	4 713,52 €	1 722,06 €	6 435,58 €
<i>Enfants de Longuenesse scolarisés à l'Extérieur (49 élèves)</i>		387,10 €	1 041,74 €
<i>TOTAL Tote bag + Clés USB + livre "Bonjour la 6ème" (49 élèves)</i>		654,64 €	
TOTAL GENERAL DEPENSES			7 477,32 €

FETES ET CEREMONIES & TRANSPORT					
Distribution de sachets de bonbons (avec petit cadeau) et de coquilles lors du passage du Père Noël dans les écoles. Séance de cirque pour les enfants (écoles et IME)					
Année	Manifestations	Transport	TOTAL	Cirque	Passage P.N.
2022	14 062,50 €	642,40 €	14 704,90 €	8 222,75 €	5 839,75 €
2023	14 889,35 €	688,00 €	15 577,35 €	7 982,50 €	6 906,85 €
2024	15 768,95 €	623,00 €	16 391,95 €	8 738,00 €	7 030,95 €
2025	14 194,35 €	546,00 €	14 740,35 €	7 041,36 €	7 152,99 €
IME	<i>Cirque</i>	1 358,05 €	2 964,29 €	<i>Pas de cinéma en 2025 Remplacement par Cirque et Friandises</i>	
	<i>Friandises</i>	1 300,00 €			
	<i>Coquilles</i>	306,24 €			

SUBVENTION PROJETS EDUCATIFS - BILAN 2025

Projets Educatifs -> versement aux nombres d'élèves (9,50 €/élève)

Le nombre de versements tient toujours compte du nombre de classes (Maternelle : nombre de classes réels - Elémentaires : nombre de classe - 1 correspondant aux CM 2)

Les subventions versées pour les voyages de fin d'année tiennent compte du nombre réel de passages en 6° à la fin de l'année scolaire.

10 élèves par école ainsi que 10 élèves en CM 2 sont ajoutés dans les prévisions afin d'ajuster les subventions à la réalité au moment du versement.

Etablissement scolaire	Nombre de classes	Effectif au 1° janvier 2025 (9,50 €/élève)	Effectif en C.M. 2 (16 €/élève)	Montant	
				Prévu	Utilisé
TOTAL GENERAL	45	747	85	8 449,00 €	7 005,00 €
TOTAL – Ecoles Maternelles	3	47		446,50 €	446,50 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	3	47		446,50 €	446,50 €
TOTAL – Ecoles Primaires	42	700	85	8 002,50 €	6 558,50 €
Ecole Primaire du Centre	6	106	18	1 284,00 €	1 152,50 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	6	86	13	1 061,50 €	901,50 €
Ecole Primaire Léon Blum	11	157	12	1 729,50 €	1 454,00 €
Ecole Primaire George Sand	13	228	26	2 495,00 €	1 995,50 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	6	123	16	1 432,50 €	1 055,00 €

Toutes les écoles ont été invitées à transmettre leurs éventuels projets que ce soit une sortie, un spectacle ou tout autre activité, afin qu'ils soient examinés. Seules les écoles Sand et Verlaine l'ont fait.

1 projet pour VERLAINE 351,50 € versé en 2026 mais ajouté en 2025

PROJETS EDUCATIFS & VOYAGES DE FIN D'ANNEE

Projets éducatifs

- . Versement d'un montant par élève participant à la sortie (auparavant par projet) : 9,50 €
- . Ecoles Maternelles : Autant de projets que de classes
- . Ecoles Elémentaires : Nombre de classe – 1 (Voyage de fin d'année des C.M. 2)

Voyage de fin d'année

Concerne les élèves en C.M. 2 et passant en 6ème. Une provision est prévue afin de tenir compte des inscriptions survenant entre le 1° janvier et le 30 juin de l'année en cours.

	Prévisions			Dépenses		
	Projets Educatifs (par élève)	Voyage de fin d'année (par élève au C.M. 2)	TOTAL	Projets Educatifs	Voyage de fin d'année	TOTAL
2023	160,00 €	16,00 €	9 168,00 €	6 218,00 €	1 831,50 €	8 049,50 €
2024	160,00 €	16,00 €	8 800,00 €	6 065,00 €	1 291,20 €	7 356,20 €
2025	9,50 €	16,00 €	8 449,00 €	5 613,00 €	1 392,00 €	7 005,00 €

Par ailleurs, les écoles peuvent solliciter le bus de la ville pour certains déplacements (audomarois ou à proximité).

SUBVENTION USEP - BILAN 2025					
Montant par licencié :		8,00 €	Activités : 110,00 €		
Etablissement scolaire	Nombre de licenciés (enfants)	Subvention			Observations
		Activités	Licences	Total	
Ecole Maternelle Blériot		Pas de dossier déposé pour 2025 <u>Demandes pour Verlaine et Sand en 2026</u>			
Ecole Primaire du Centre					
Ecole Primaire Pasteur					
Ecole Primaire Blum					
Ecole Primaire Sand					
Ecole Primaire Verlaine					

CLASSES DE DECOUVERTE				
- Gratuité du Chalet				
. Participation de la Ville dont le montant est fixé à 6,20 € par nuitée (dans la limite de 6) et par enfant pour un séjour à MORBIER et 3,10 € par enfant pour un séjour dans un autre centre.				
	Etablissement scolaire	Montant Subvention	Classe concernées	
2024	Ecole Primaire Blum	1 227,60 €	CE2 & CM1	Classe verte de découverte
	Ecole Primaire Sand	248,00 €	CE1 & CE2	Classe de découverte (hors Morbier)
	Ecole Primaire Verlaine	706,80 €	CM2	Classes de neige de découverte
2025	Ecole Primaire Verlaine (février)	1 519,00 €	CE2-CM1 & CM1-CM2	Classes de neige de découverte
	Ecole Primaire Verlaine (mai)	1 147,00 €	GS-CP & CE1-CE2	Classe verte de découverte

Dépense exceptionnelle VOYAGE PARIS le 9 mai 2025				
Projet de citoyenneté et d'éducation aux valeurs de la République Cérémonie du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe				
	Etablissement scolaire	Montant dépensé	Classe concernées	
2025	Ecoles Primaires Sand & Blum (44 CM2) Collège de la Morinie (12 élèves) CMJL (18 jeunes)	3 161,50 €	CM2	Voyage PARIS

EQUIPEMENT SCOLAIRE - Achats sur les 3 dernières années		
Matériel acheté en 2023		47 224,97 €
2183 – Matériel de Bureau/Informatique		21 044,08 €
Ecole Primaire du Centre	Ordinateurs	2 562,80 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Lampe de rechange TBI, imprimante	238,00 €
Ecole Primaire Léon Blum	TBI, 2 vidéoprojecteurs, switch 24 ports	6 383,47 €
Ecole Primaire George Sand	ENI, haut-parleurs	3 863,60 €
Ecole Primaire Verlaine	Lecteur CD-ROM, Switch internet, TBI	3 877,41 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	ENI, ordinateur	4 118,80 €
2184 – Mobilier		16 328,57 €
Ecole Primaire du Centre	Tabourets, table de travail, armoires, desserte, chaises de bureau	2 559,50 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Tableau blanc, ensembles d'exploration, Maxi-meuble à étagères	1 873,81 €
Ecole Primaire Léon Blum	Mobilier salle de réunion, armoire à pharmacies, chaises	5 672,62 €
Ecole Primaire George Sand	Armoire, meuble 36 cases, meuble étagères	1 798,61 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	Lits superposés, chaises, meubles à cases	4 424,03 €
2188 – Autre équipement		6 557,12 €
Ecole Primaire Centre	Tours de rangement, casques anti-bruit, draps	228,25 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Massicot, plastifieuses, four micro-onde, rideaux, torchons, draps	2 019,16 €
Ecole Primaire Léon Blum	Logo Ecole, Range-vélos, miroirs, pied pour écrans, cuisinière	1 742,49 €
Ecole Primaire Verlaine	Cloisons de séparation, compresseur, casques, tapis, enceinte	1 450,22 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	Matelas, linge de lits, rideaux	1 117,00 €
2051 - Logiciel		3 295,20 €
Toutes les écoles	Renouvellement licences Smart	3 295,20 €
Matériel acheté en 2024		27 130,11 €
2183 – Matériel de Bureau/Informatique		6 830,40 €
Ecole Primaire du Centre	Ordinateur portable et PNY SSD ordinateur	465,60 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Ordinateur portable, PNY SSD ordinateur et un stylet TBI	477,60 €
Ecole Primaire Léon Blum	2 x PNY SSD ordinateur	56,40 €
Ecole Primaire George Sand	ENI complet, 2 ordinateurs portables, PNY SDD ordinateurs	4 022,40 €
Ecole Primaire Verlaine	1 TBI (remplacement MS/GS) et un ordinateur portable	1 365,60 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	Ordinateur portable	442,80 €
2184 – Mobilier		15 109,57 €
Ecole Primaire du Centre	Tabourets, table de travail, table d'exploration et chaises de bureau	1 134,61 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Armoire à pharmacie et 8 bancs empilables	1 031,16 €
Ecole Primaire Léon Blum	2 tables TPS, 1 bureau + chaire, 2 chaises visiteurs, 2 fauteuils de bureau, 8 chaises, 2 armoires basses, 2 armoires hautes et 3x10 patères.	3 615,44 €

Ecole Primaire George Sand	Bac à eau et sable, ensemble d'exploration, 36 chaises (GS) 12 tables monoplace, 1 table TPS, tableau blanc et kit marchande	4 731,33 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	Chaise de bureau, 12 tables, 18 chaises et une armoire	3 393,73 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	2 meubles bas 21 cases et tapis	1 203,30 €
2188 – Autre équipement		3 941,69 €
Ecole Primaire Centre	Babi toboggan et un escabeau	255,95 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Chariot à tapis gym, blocs densité gym + kit, rideaux classe et 1 aspirateur	1 328,83 €
Ecole Primaire Léon Blum	2 panneaux Logo de l'école et 1 barre de son (remplacement)	568,80 €
Ecole Primaire George Sand	Poste CD avec port USB	83,19 €
Ecole Primaire Verlaine	Barre de son (remplacement MS/GS)	94,80 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	Rideaux occultants + voilages (2 classes)	1 610,12 €
60632 - Fournitures petit équipement		759,01 €
Ecole Primaire Centre	Lampe de bureau et 2 tunnels de motricité	150,80 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Tableau Velleda, pochette murale et étendoir à linge	144,25 €
Ecole Primaire Léon Blum	10 coussins de stimulation	221,40 €
Ecole Primaire George Sand	Théâtre de marionnettes et câbles Ethernet	79,62 €
Ecole Primaire Verlaine	Cadre transport pour couchettes et câbles Ethernet	162,94 €
Ecole Maternelle Louis Blériot		
6068 - autres matières et fournitures		489,44 €
Ecole Primaire Centre		
Ecole Primaire Louis Pasteur	15 ballons Futsall, maxi lot balles et foulards à jongler	188,16 €
Ecole Primaire Léon Blum		
Ecole Primaire George Sand	Meuble bois à casiers (en régie) et accessoires fruits et légumes	301,28 €
Ecole Primaire Verlaine		
Ecole Maternelle Louis Blériot		
Matériel acheté en 2025		27 462,12 €
2183 – Matériel de Bureau/Informatique		6 306,00 €
Ecole Primaire du Centre	Vidéoprojecteur TBI (CP)	910,80 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	ENI (ULIS)	2 697,60 €
Ecole Primaire Léon Blum	1 ENI (CM1)	2 697,60 €
Ecole Primaire George Sand		
Ecole Primaire Verlaine		
Ecole Maternelle Louis Blériot		
2184 – Mobilier		17 475,54 €
Ecole Primaire du Centre	Mobilier pour aménagement du hall, mobilier pour cuisine et armoire à pharmacie	4 352,64 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	4 bancs empilables	507,89 €
Ecole Primaire Léon Blum	10 armoires hautes, 6 armoires basses, 1 armoire 33 casiers, 1 tableau mural et 2 bancs	6 548,40 €
Ecole Primaire George Sand	Tour à livres et 2 meubles armoires (CE1), 10 tables monoplace (salle info), 1 armoire haute (dortoir) et salon Flora (Maternelle)	3 016,52 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	Meuble à cases (TPS/PS), 2 armoires (CE2 et CP) et 1 tabouret à roulettes (CP)	1 890,37 €

Ecole Maternelle Louis Blériot	2 armoires basses et 1 meuble à 15 bacs (TPS/PS)	1 159,72 €
2188 – Autre équipement		2 062,79 €
Ecole Primaire Centre	Rideaux occultants (3 classes)	1 070,47 €
Ecole Primaire Louis Pasteur		
Ecole Primaire Léon Blum	Réfrigérateur	499,00 €
Ecole Primaire George Sand		
Ecole Primaire Verlaine	Rideaux occultants et voilages (bureau directrice)	493,32 €
Ecole Maternelle Louis Blériot		
60632 - Fournitures petit équipement		1 605,79 €
Ecole Primaire Centre	15 parures de draps complètes et stylet pour ENI	585,15 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Pny SSD (pour ordinateur ULIS)	21,60 €
Ecole Primaire Léon Blum	Lampe pour vidéoprojecteur et barre de son (CM2), Pny SSD et télécommande (CE1)	291,00 €
Ecole Primaire George Sand	Lampe pour vidéoprojecteur (CE1)	96,00 €
Ecole Primaire Verlaine	6 planches à roulettes et instruments de musique (maternelle), 1 souris filaire (salle info) et 1 lampe vidéoprojecteur (CE2/CM1)	612,04 €
Ecole Maternelle Louis Blériot		
6068 - autres matières et fournitures		12,00 €
Ecole Primaire Centre		
Ecole Primaire Louis Pasteur		
Ecole Primaire Léon Blum		
Ecole Primaire George Sand		
Ecole Primaire Verlaine	Adaptateur HDMI pour ordinateur (CE2/CM1)	12,00 €
Ecole Maternelle Louis Blériot		

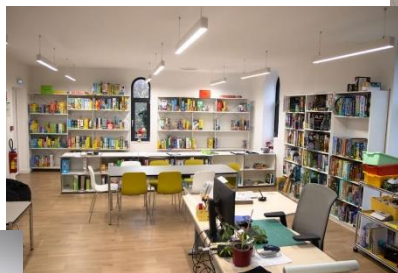
EQUIPEMENT - TOTAL DEPENSE PAR ETABLISSEMENT - 2025	
Ecole Primaire du Centre	6 919,06 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	3 227,09 €
Ecole Primaire Léon Blum	10 036,00 €
Ecole Primaire George Sand	3 112,52 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	3 007,73 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	1 159,72 €
TOTAL	27 462,12 €

NOMBRE DE TBI PAR ETABLISSEMENT (depuis 2011)												
	Nombre de classes				T.B.I/E.N.I Installés dans l'école				Classes non équipées			
	TOTAL	Elém.	Mat.	ULIS	TOTAL	Elém.	Mat.	ULIS	TOTAL	Elém.	Mat.	ULIS
CENTRE	6	4	2		5	4	1		1		1	
PASTEUR	6	3	2	1	5	3	1	1	1		1	
BLUM	10	7	3	1	10	7	2	1	1		1	
		1 Remplacement en 2023 1 ENI et ancien TBI installé en MS en 2025										
SAND	13	9	4		10	9	1		3		3	
		1 Ecran Numérique Intéactif en 2023 et 2024										
VERLAINE	6	4	2		6	4	1		0		1	
		1 Remplacement en 2023 et 2024										
BLERIOD	3		3		1		2		1		1	
		1 ENI en 2023										

RECAPITULATIF ANCIENS PROGRAMMES INVESTISSEMENT			
SITES INFORMATIQUES			
2015	Ecole Primaire du Centre		
2016	Ecole Primaire Louis Pasteur		
2017	Ecole Primaire George Sand		
2018	Ecole Primaire Paul Verlaine		
2019	Ecole Primaire Léon Blum		
PHOTOCOPIEURS			
2021	Toutes les écoles	Remplacement des photocopieurs	17 042,40 €
PROGRAMME France RELANCE 2022 - EQUIPEMENT INFORMATIQUE (élémentaires)			
Ecole Primaire du Centre			14 013,68 €
Ecole Primaire Louis Pasteur			12 534,94 €
Ecole Primaire George Sand			9 412,39 €
Ecole Primaire Paul Verlaine			10 731,56 €
Ecole Primaire Léon Blum			14 244,71 €
TOTAL			60 937,28 €
SUBVENTION			22 025,00 €
RESTE APRES SUBVENTION			38 912,28 €



→ 2 - Animations Média'Tour
2025



JANVIER

Du MERCREDI 8 au SAMEDI 11 Janvier

Activité création d'un paysage hivernal - Ludothèque

Une petite activité manuelle a été proposée, en libre accès.

SAMEDI 11 JANVIER de 14H00 à 16H00

M'T book – Carole

Les enfants, après avoir écouté l'histoire ont énuméré ce qu'ils aiment manger et ont, ensuite confectionné leurs aliments préférés en feutrine afin d'agrémenter un tablier à raconter...

MERCREDI 22 JANVIER de 10H00 à 11H00

Réalisation d'une couronne de la forêt – Marion

Proposé aux enfants de 2 à 5 ans.

Une douzaine d'enfants ainsi que leurs parents étaient très fiers de leur réalisation.

SAMEDI 25 JANVIER

Nuits de la Lecture 2025

Média'Tour a proposé de mettre l'accent sur la cuisine et le patrimoine culinaire !

En partenariat avec la **conserverie mobile de l'association Community Argues**, un atelier de « **cuisine anti-gaspi** » pour les ados & les adultes a été proposé de 14h30 à 15h30. En cuisine rien ne se jette ! Comme Réutiliser les épluchures des légumes par exemple ! L'équipe de la conserverie mobile a permis de réaliser de délicieuses recettes zéro déchet !

- De 16H00 à 17h00 les membres de l'association ont également proposé à une dizaine d'enfants de plus de 6 ans un atelier « cuisine goûter alternatif »
- De 10H30 à 11H15 Carole a préparé de délicieuses histoires mijotées autour de l'alimentation et de la cuisine qu'elle a illustrées avec son joli tablier à raconter. De quoi se mettre en appétit...
- L'après-midi de 14h30 à 15h30 Carole a également animé un atelier « feutrine gourmande » où l'on mixe couture et cuisine : les enfants (à partir de 8 ans) ont fabriqué un légume ou un fruit en feutrine pour en faire un joli magnet. Les parents et accompagnants étaient bien sûr les bienvenus !
- Durant la journée, à la Ludothèque, Morgane et Elise ont organisé un tournoi « BURGER ASAP » : les adhérents ont affronté d'autres joueurs sur le jeu Burger ASAP.

Dans ce jeu de coordination et de rapidité, prenez votre set de cartes d'ingrédients à double-face et commencez à faire des hamburgers ! Retournez les cartes le plus vite possible et dans le bon ordre pour recréer les recettes de la carte objet. **La personne la plus rapide a remporté un lot.**

En accès libre et pour découvrir notre service de jeux vidéo sur place, les enfants dès 7 ans ont découvert le « jeu **Overcooked : all you can eat** !

Dans ce jeu vidéo coopératif ils collaborent avec les autres joueurs pour préparer des repas mais aussi gérer toute la cuisine selon la demande de la clientèle. **Environ 30 personnes s'étaient inscrites à ces ateliers et ont apprécié de repartir plus détendues.**

FEVRIER

Du MERCREDI 12 au 22 SAMEDI 22 FEVRIER

Activité sur le thème de la Saint-Valentin – Ludothèque

Les enfants sont venus en libre accès créer une carte bouquet de cœurs pour l'offrir aux gens qu'ils aiment.

MERCREDI 12 FEVRIER de 10H30 à 11H45

M'T book – Carole

Après l'histoire sur le thème du carnaval, les enfants, venus déguisés ont appris à se grimer avec l'aide de Carole.

DU MARDI 11 FEVRIER AU SAMEDI 01 MARS

Rodrigue Petit, grand passionné de l'Univers de Tolkien, nous a fait découvrir sa magnifique collection sur le Seigneur des Anneaux.

Ce fût l'occasion de se replonger dans cette saga fantastique à succès et de découvrir de très belles pièces.

Un vernissage a eu lieu le samedi 15 février.

SAMEDI 15 FEVRIER de 15H00 à 17H00

Grâce à l'exposition, une conférence sur le Seigneur des Anneaux a été mise en place par Anastasia. Un atelier de calligraphie sur l'écriture Elfique de Tolkien a également été proposé par l'association Tolkiendil. Les personnes intéressées se sont initiées à cette écriture si particulière.

SAMEDI 22 FEVRIER de 10H00 à 11H15 et de 11H30 à 12H30

Stéphanie Mantel, notre intervenante assidue est venue fabriquer un magnifique photophore pour les enfants de plus de 6 ans mais aussi avec les ados et adultes.

MERCREDI 26 FEVRIER de 10H00 à 11H00

Réalisation d'un carnet à toucher – Marion

Proposé à une dizaine d'enfants de 2 à 5 ans de créer un carnet à toucher. Les enfants étaient très satisfaits de repartir avec leurs créations.

M'T book – Carole

Pendant l'atelier M'Tbôôk, Carole a proposé à 10 enfants inscrits de partir à Venise ! Après la projection d'un documentaire sur le carnaval, ils ont inventé la suite d'une histoire et confectionné une décoration d'Arlequin.

MARS

DU JEUDI 13 MARS AU 01 AVRIL

Gaétane Lheureux a mis en place une exposition baptisée :

« Effeuillage »

Elle est artiste plasticienne, les mots et les livres sont sa matière première.

Dévorer les ouvrages, épiler le texte, savourer et cuisiner les meilleurs termes. Retrouver la chair du papier et en faire un nouveau terrain d'expérimentations artistiques. Elle utilise l'art du caviardage (supprimer spontanément certains passages d'un texte, censurer, effacer, cacher) et du recyclage page après page.

Cacher pour mieux révéler. Une forme de sensualité au fil des mots qui, nous emmènent dans un monde tantôt imaginaire, tantôt en phase avec notre actualité.

Tout le monde était ravi de découvrir ces réalisations et un vernissage a eu lieu le samedi 15 mars.

MERCREDI 19 MARS de 10H00 à 11H00

Réalisation d'un cadre de la mer – Marion

Proposé aux enfants de 2 à 5 ans de réaliser un cadre de la mer en papier déchiré. Ceci a permis à une dizaine d'enfants inscrits de se croire déjà en pleine été.

VENDREDI 21 MARS de 18H30 à 20H30

Un spectacle pour les 0-6 ans

« La chouette veillée de Chouët et ses amis »

Organisé en partenariat avec le Parc Régional des Caps et Marais D'Opale et le relais petite enfance de Longuenesse a été présenté. Dès 19h00 début du spectacle interactif, 19h30 micro-ateliers pour les enfants et un intervenant des Caps et Marais est venu nous parler des chouettes.

SAMEDI 22 MARS de 14H00 à 15H00

De nouveau le Parc Naturel Régional nous a proposé de découvrir les chouettes et les hiboux du territoire !

Effraie des clochers, Chevêche d'Athéna, Hulotte, sans oublier le superbe Grand-Duc de retour chez nous ces derniers temps. Ils nous ont beaucoup appris sur ces rapaces de la nuit, leur mode de vie et comment les protéger...

A cette occasion, Média'Tour s'est associé au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale pour proposer un « chouette » atelier sur les rapaces nocturnes à destination des enfants.

AVRIL

MERCREDI 09 AVRIL DE 10H à 11H

M'T book – Carole

- Pour les enfants de plus de 6 ans qui devaient savoir lire un minimum
- Axé principalement sur la lecture collective
- Au programme, deux lectures communes captivantes : "Le lapin du printemps" et "Espèce de cucurbitacée".
- Pour clore la rencontre, ensemble, ils ont revisité l'utilisation des "perles à chauffer", une activité toujours appréciée.

Nos petits créateurs sont repartis ravis d'avoir confectionner de jolis bracelets et colliers. Une belle matinée pleine de créativité et de sourires !

MERCREDI 16 AVRIL de 15H30 à 17H00

Dans le cadre de « Live entre les livres », en partenariat avec Dynamo, un concert de Forest Pooky a été proposé.

De son vrai nom Gwenole Follain est un artiste auteur compositeur franco-américain, il est né à Washington et a grandi en Ardèche. Son parcours de vie l'aura mené à jouer dans une dizaine de groupes pour ensuite réaliser son projet solo acoustique, qui le mènera à se produire de l'Ardèche à San Francisco en passant par Paris.

Une expérience qui le rend sociable, à l'écoute et surtout adaptable pour ne pas dire « tout terrain ». Une trentaine de personnes a assisté à ce concert.

SAMEDI 19 AVRIL de 10H15 à 12H30

Stéphanie Mantel, a proposé la réalisation d'une couronne de Pâques pour les enfants dès 6 ans et également les ados et les adultes. La vingtaine d'usagers étaient très content de participer à cette activité.

MERCREDI 23 AVRIL de 10H00 à 11H00

Réalisation d'un cadre « Lapins de Pâques » – Marion

- Destiné aux enfants de 2 à 5 ans
- Activité nécessitant d'utiliser de la peinture
- Aide des parents précieuse pour guider même les plus petits sur les traces de « Picasso »

SAMEDI 26 AVRIL de 10H00 à 17H00

Nouvelle édition de notre journée **Parc &Jardin** !

Au programme

- Un atelier de jardinage avec **Marion** pour les (3-6 ans) où 9 adultes et 12 enfants ont participé.
- Un atelier floral avec **Stéphanie** pour les Ados-Adultes avec une dizaine de personnes pour créer un joli centre de table.
- Un atelier livre Pop-up avec **Carole** (pour les plus de 6 ans)
Les deux enfants inscrits ont créé un livre avec pour sujet « le petit pois ».

Etaient proposées également des animations en libre accès comme la possibilité de jouer avec des jeux anciens en bois, de participer à un tournoi de **memory géant**.

Une expo de photos sur la **nature et l'Audomarois** pouvait être visitée avec **Michel Cossanteli** et **Philippe Hudelle**.

Un parcours de randonnée avec des ânes a été organisé grâce à l'Association à « Petit Pas ».

Durant cette journée, les visiteurs pouvaient également prendre part à une animation sur l'Apiculture, déguster et acheter du miel... Ces activités ont ravi les 148 personnes venues pour l'occasion.

MAI - JUIN – JUILLET - AOUT

Du LUNDI 5 au LUNDI 19 MAI

Réalisation de poissons en papier – Ludothèque

En libre accès, les enfants ont pu fabriquer des poissons en papier.

SAMEDI 17 MAI

Réalisation d'un petit cœur en papier – Ludothèque

En accès libre, les enfants ont pu fabriquer un petit cœur en papier à offrir à leur maman.

MERCREDI 21 MAI DE 10H00 à 11H00

Réalisation d'un cadre photophore – Marion

Une douzaine d'enfants inscrits a pu réaliser un charmant petit photophore sur le thème des insectes.

défi jeu de logique - Ludothèque

A l'occasion de la fête mondiale du jeu, nous avons proposé aux usagers de relever un défi de rush hour.

VENDREDI 23 MAI DE 19H30 à 21H30

Traditionnelle soirée jeux de société en collaboration avec « La Bonne Pioche ».

En famille ou entre amis cette soirée a permis à tout le monde de se détendre après une semaine de travail et d'apprécier ce moment convivial. Une trentaine de personnes était présente.

SAMEDI 24 MAI

Fête mondiale du jeu (réseau des bibliothèques de la CAPSO)

Nous nous sommes déplacés à la bibliothèque d'Eperlecques afin de proposer un quiz sur le thème des séries/films créé par l'équipe de la ludothèque.

SAMEDI 7 JUIN

Activité créative fête des pères – Ludothèque

Les enfants ont pu créer un porte-clé avec leur empreinte pour l'offrir à leur papa.

MERCREDI 18 JUIN de 10H00 à 11H00

Réalisation d'une méduse – Marion

Dix enfants âgés de 2 à 5 ans accompagnés par quelques parents, sont venus confectionner une méduse. Les enfants étaient très contents de leurs créations.

DU VENDREDI 20 JUIN AU SAMEDI 19 JUILLET

Opération « Partir en Livre » – Carole

Une exposition a été mise en place par Carole sur la thématique « **Les animaux et nous** ». Il a été proposé également aux enfants de parler de leurs animaux de compagnie en réalisant soit un poème illustré, un dessin, un collage etc... Chacun a laissé parler son imagination et leurs créations ont été exposé pour récompenser les plus belles réalisations.

MERCREDI 02 au SAMEDI 5 JUILLET

Tout en respectant le thème : « Les animaux et nous », la Ludothèque a proposé aux enfants de participer à un jeu : **Le safari des animaux**. Plusieurs créneaux horaires correspondant à leur âge. Mimes et masques étaient au rendez-vous.

LE SAMEDI 05 JUILLET de 10H15 à 12H00

M'T book – Carole

Pour les plus de 6 ans, Carole a proposé cette fois de créer une carte postale (mail. Art)

SAMEDI 23 & DIMANCHE 24 AOUT

Festival du Jeu de la ville au stade des Chartreux

Lors du Festival, la ludothèque a proposé des petites épreuves sur le thème "squid game" en libre accès, environ 225 personnes sont venues faire l'activité.

Du MERCREDI 20 au SAMEDI 30 AOUT

Création d'un univers – Ludothèque

Les enfants ont pu recycler des boîtes d'œufs afin de créer un univers sur le thème de la mer ou du potager.

SEPTEMBRE

DU MERCREDI 03 AU SAMEDI 06 SEPTEMBRE

Organisation de notre traditionnelle « Bourse aux Livres » et aux jeux pour sa 8^{ème} édition. Les usagers ont fait le plein de bonnes affaires.

MERCREDI 17 SEPTEMBRE DE 10H00 à 11H00

Réalisation d'un petit lion – Marion

MARION s'est mise au service d'enfants de 2 à 5 ans pour fabriquer un mignon petit lion. Leurs parents étaient bien sûr les bienvenus. Une dizaine d'enfants et quelques parents ont répondu présent.

OCTOBRE

SAMEDI 11 OCTOBRE de 10H00 à 18H00 :

Festival du livre « Exquis Mots » a fait son grand retour. Comme chaque année Média'Tour a accueilli le pôle Manga & BD.

Au programme

De 10h00 à 18h00 en libre accès

- Dédicaces des auteurs
- Vente de livres par la librairie ALPHA B
- Atelier par le fablab de la Station
- Ateliers créatifs sur le thème du Japon de 14h à 17h

De 11h00 à 12h30

L'illustrateur Zimra a proposé de dessiner. Il a imaginé un personnage propre à chaque enfant de plus de 7 ans.

De 13h30 à 15h00

Pour les enfants de plus de 12 ans c'est Virginie Blancher qui a animé un atelier pour fabriquer une maison japonaise en pop-up.

De 15h00 à 16h30

Vincent Mondiot et Enora Saby ont initié les enfants de plus de dix ans à l'apprentissage de la création d'un personnage de A à Z graphiquement, à l'écrit avec un auteur et une illustratrice.

DE 16H30 à 17H30

Pour les ados /adultes Ivan Gros s'est attaché à la création d'un strip marque page comme un professionnel qui a fait l'unanimité

Ce festival a été proposé en partenariat par le Réseau des Bibliothèques, la Barcarolle et La Comédie de l'Aa qui se sont associés à la librairie Alpha B pour vous inviter à la lecture et vous ouvrir aux différentes littératures, écrites ou orales, tous univers confondus...

Cette belle journée à rassemblé 200 personnes.

MARDI 14 OCTOBRE

Animation semaine bleue

L'équipe de la ludothèque a rencontré les aînés pour leur faire découvrir des jeux de société, une vingtaine de personnes étaient intéressées.

MERCREDI 15 OCTOBRE de 14H00 à 15H30

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, l'animation « Les aventures de PHILIBERT » qui consistait à découvrir des vers de terre et autres petites bêtes a été présentée aux enfants de 6 à 10 ans.

MERCREDI 22 OCTOBRE de 10H00 à 12H00

M'T book sur le thème d'HALLOWEEN – Carole

Pour ce MT'BOOK, Carole a choisi pour les enfants de plus de 6 ans « des lectures qui font peur » suivi d'une activité créative pour réaliser un marque page très original...

Du JEUDI 23 au 25 OCTOBRE

« Viens créer ton squelette » - Ludothèque

A l'occasion d'Halloween, la ludothèque a proposé aux usagers de créer un squelette de cotons tiges sur une feuille. Cela a eu du succès

SAMEDI 25 OCTOBRE de 10H00 à 11H15

Stéphanie Mantel a réalisé avec des enfants de plus de 6 ans une suspension florale sur le thème de l'Automne.

Les douze enfants inscrits ont produit de jolies créations.

Même atelier proposé aux ados/adultes de 11h30 à 12h30.

Les adultes ont laissé parler leur imagination.

MERCREDI 29 OCTOBRE

Réalisation d'expériences d'HALLOWEEN – Marion

Marion a proposé aux enfants de 2 à 5 ans de se transformer en sorcier pour réaliser des expériences d'Halloween.

- De 10H00 à 11H00 la session a accueilli 10 enfants et 6 adultes.
- De 16H00 à 17H00, 8 enfants et 6 adultes ont participé.

NOVEMBRE

VENDREDI 7 NOVEMBRE de 19H30 à 21H30

C'était le retour d'une soirée jeux de société en famille en partenariat avec la Bonne Pioche.
Heureuse rencontre habituelle !

MERCREDI 19 NOVEMBRE de 10H à 11H

👉 Réalisation d'une suspension en pâte autodurcissante – Marion

MARION a accueilli des enfants de 2 à 5 ans afin de réaliser des suspensions en pâte autodurcissante, pour décorer leurs sapins de Noël.

4 Adultes et 11 enfants sont repartis avec leurs jolies décorations de Noël.

SAMEDI 22 NOVEMBRE de 15H30 à 17H00

Média'Tour a offert aux usagers la possibilité de rencontrer Isabelle Brietz, autrice du roman témoignage "Un pas à la fois, un jour à la fois".

Elle a raconté son incroyable parcours et sa lutte pour se relever à la suite d'un accident.

La rencontre a été suivie d'une séance de dédicaces pour les quarante personnes présentes.

DECEMBRE

SAMEDI 13 DECEMBRE de 10H00 à 12H00

M'T book – Carole

Après une lecture collective, la réalisation d'un POP-UP de Noël pour les 8 enfants inscrits a été proposé.

MERCREDI 17 DECEMBRE de 10H00 à 11H00 :

Réalisation d'une carte de Noël – Marion

Marion a guidé des enfants de 2 à 5 ans pour la fabrication d'une carte de Noël. Une dizaine d'enfants avait répondu présent.

SAMEDI 20 DECEMBRE de 10H à 11H15 :

Stéphanie Mantel a proposé aux enfants de plus de 6 ans de fabriquer une couronne de Noël.

Comme d'habitude la douzaine d'enfants inscrits et les douze ados/adultes étaient très satisfaits d'avoir partagé un beau moment convivial et créatif avant les fêtes de fin d'année...

→ 3 - Péricolaires, CLAS, ALSH, Colonies

Le CLAS est un dispositif gratuit. Toutefois, une participation financière est demandée aux familles. Elle correspond aux fournitures d'activités, aux goûters... Ces frais dépendent du quotient familial et du lieu de résidence de la famille.

MONTANT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES						
	LONGUENESSOIS			EXTERIEURS		
Nombre d'enfants inscrits	1	2	3	1	2	3
Quotient familial inférieur à 442	1,00 €	1,90 €	2,70 €	1,40 €	2,70 €	3,80 €
De 443 à 617	1,20 €	2,30 €	3,20 €	1,60 €	3,05 €	4,30 €
Supérieur à 617	1,40 €	2,70 €	3,80 €	1,80 €	3,40 €	4,90 €

TARIFICATION – MERCREDIS LONGUENESSOIS

	1 ENFANT		2 ENFANTS		3 ENFANTS		4 ENFANTS		5 ENFANTS	
	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine
QF 0 A 617	1,20 €	6,00 €	2,28 €	11,40 €	3,24 €	16,20 €	4,08 €	20,40 €	4,80 €	24,00 €
QF 618 A 800	1,50 €	6,50 €	2,85 €	12,35 €	4,05 €	17,55 €	5,10 €	22,10 €	6,00 €	26,00 €
QF 801 A 1000	2,00 €	7,00 €	3,80 €	13,30 €	5,40 €	18,90 €	6,80 €	23,80 €	6,40 €	28,00 €
SUP 1000	2,50 €	9,00 €	4,75 €	17,10 €	6,75 €	24,30 €	8,50 €	30,60 €	8,00 €	36,00 €

TARIFICATION – MERCREDIS EXTERIEURS

	1 ENFANT		2 ENFANTS		3 ENFANTS		4 ENFANTS		5 ENFANTS	
	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine
QF 0 A 617	2,00 €	7,50 €	3,80 €	14,25 €	5,40 €	20,25 €	6,80 €	25,50 €	8,00 €	30,00 €
QF 618 A 800	3,00 €	9,50 €	5,70 €	18,05 €	8,10 €	25,65 €	10,20 €	32,30 €	12,00 €	38,00 €
QF 801 A 1000	3,50 €	11,00 €	6,65 €	20,90 €	9,45 €	29,70 €	11,90 €	37,40 €	14,00 €	44,00 €
SUP 1000	4,50 €	13,00 €	8,55 €	24,70 €	12,15 €	35,10 €	15,30 €	44,20 €	18,00 €	52,00 €

Le tarif garderie sera de 0,50 centimes la vacation

Horaires de vacation : 7h30 – 9h (une vacation)
17h – 18h15 (une vacation)

TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES LONGUENESSAIS – FRAIS D'INSCRIPTION MINIMUM DE 4 JOURS

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	la semaine				
QF 0 A 617	24,00€ -17ATL= 7€ 24,00€ - 13,60ATL=10, 40	13,30 € 19,76 €	18,90 € 28,08 €	23,80 € 35,36 €	28,00 € 41,60 €
QF 618 A 800	29,00 €	55,10 €	78,30 €	98,60 €	116 €
QF 801 A 1000	37,00 €	70,30 €	99,90 €	125,80 €	148 €
SUP 1000	50,00 €	95,00 €	135,00 €	170,00 €	200€

TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES EXTERIEURS – FRAIS D'INSCRIPTION MINIMUM DE 4 JOURS

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	La semaine				
QF 0 A 617	50€-17ATL= 33 € 50€- 13,60ATL= 36,40€	62,70 € 69,16 €	89,10 € 98,28 €	112,20 € 123,76 €	132,00€ 145,60 €
QF 618 A 800	52,00 €	98,80 €	140,60 €	176,80 €	208,00 €
QF 801 A 1000	55,00 €	104,50 €	148,50 €	187,00 €	220,00 €
SUP 1000	58,00 €	110,20 €	156,60 €	197,20 €	232,00 €

VACANCES AVEC 1 FERIE

TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES LONGUENESSAIS – 4 JOURS

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	la semaine				
QF 0 A 617	5,60 €	10,64 €	15,12 €	19,04 €	22,40 €
QF 618 A 800	23,20€	44,08€	62,64€	78,88€	92,80€
QF 801 A 1000	29,60€	56,24€	79,92€	100,64€	118,40€
SUP 1000	40,00€	76,00€	108,00€	136,00€	160,00€

TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES EXTERIEURS – 4 JOURS

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	La semaine				
QF 0 A 617	26,40€	50,16€	71,28€	89,76€	105,60€
QF 618 A 800	41,60€	79,04€	112,32€	141,44€	166,40€
QF 801 A 1000	44,00€	83,60€	118,80€	149,60€	176,00€
SUP 1000	46,40€	88,16€	125,28€	157,76€	185,60€

PERISCOLAIRE SALAMANDRE - Tarifs			
QF	1 enfant	2 enfants	3 enfants
LONGUENESSOIS			
Inférieur à 442	1,00 €	1,90 €	2,70 €
De 443 à 617	1,20 €	2,30 €	3,20 €
Supérieur à 617	1,40 €	2,70 €	3,80 €
EXTERIEURS			
Inférieur à 442	1,40 €	2,70 €	3,80 €
De 443 à 617	1,60 €	3,05 €	4,30 €
Supérieur à 617	1,80 €	3,40 €	4,90 €

COLONIE NEIGE

TARIF LONGUENESSOIS (1)	
QUOTIENT FAMILIAL DE 0 A 450 (2)	350,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 451 A 617	350,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 618 A 800	350,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 801 A 1000	360,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 1001 A 1200	370,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 1201 A 1400	380,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 1401 A 1600	390,00 €
QUOTIENT FAMILIAL SUPERIEUR A 1600	400,00 €

(1) une aide CCAS peut être apportée selon les situations.

(2) L'aide CAF peut-être déduite des frais d'inscription après vérification du droit à l'aide.

pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 617 sur présentation des chèques colonies

TARIF EXTERIEURS	
TARIF DE FRAIS DE PARTICIPATION PAR ENFANT NON LONGUENESSOIS (2)	490,00 €

(2) L'aide CAF de 250 euros peut-être déduite des frais d'inscription pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 617 sur présentation des chèques colonies

L'inscription se fera sur présentation de l'attestations CAF indiquant le quotient familial
Tarification dégressive pour les familles inscrivant plusieurs enfants : 5 % par enfant

En cas de non connaissance ou refus de communiquer le quotient familial, le tarif maximum sera appliqué

TARIFS COLONIE JUILLET

LONGUENNESOIS

Quotient familial	Frais d'inscription pour 1 enfant	Frais d'inscription pour 2 enfants	Frais d'inscription pour 3 enfants
0 à 450 aide CAF "Aide Vacances Enfant"	350,00 €	665,00 €	945,00 €
	déduction possible de 30€/jour jusqu'à 450€ par enfant (droit AVE ouvert à 15 jours pas an)		
451 à 617 aide CAF "Aide Vacances Enfant"	350,00 €	665,00 €	945,00 €
	déduction possible de 20€/jour jusqu'à 300€ par enfant (droit AVE ouvert à 15 jours par an)		
618 à 1000	350,00 €	665,00 €	945,00 €
1001 à 1200	400,00 €	760,00 €	1 080,00 €
1201 à 1400	420,00 €	798,00 €	1 134,00 €
1401 à 1600	440,00 €	836,00 €	1 188,00 €
Supérieur à 1600	460,00 €	874,00 €	1 242,00 €

NB: l'aide AVE sera bloquée à 350,00€/ enfant (frais d'inscription maximum de 350,00€ pour les familles dont le quotient est entre 0 et 450)

EXTERIEUR

Quotient familial	Frais d'inscription pour 1 enfant	Frais d'inscription pour 2 enfants	Frais d'inscription pour 3 enfants
0 à 450 aide CAF "Aide Vacances Enfant"	550,00 €	1 045,00 €	1 485,00 €
	déduction possible de 30€/jour jusqu'à 450€ par enfant (droit AVE ouvert à 15 jours pas an)		
451 à 617 aide CAF "Aide Vacances Enfant"	550,00 €	1 045,00 €	1 485,00 €
	déduction possible de 20€/jour jusqu'à 300€ par enfant (droit AVE ouvert à 15 jours par an)		
Supérieur à 618	550,00 €	1 045,00 €	1 485,00 €

→ 4 - Garderies, Restauration Scolaire, Etudes Surveillées

GARDERIES SCOLAIRES		
Horaires		
ECOLES CENTRE, PASTEUR, BLUM, SAND, VERLAINE & BLERIOT		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	7 heures 30 – 8 heures 30	16 heures 10 – 18 heures 15
Modalités de Fonctionnement		
<p>Les garderies scolaires fonctionnent du lundi au vendredi, selon les horaires précisés ci-avant, divisés en vacation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matin : 1 vacation - Soir : 2 vacations la première de 16 heures 10 à 17 heures 10, la seconde, de 17 heures 10 à 18 heures 15 <p>Les vacations sont réglées sur le Portail Familles ou directement en Mairie. Tarif : 0,60 €</p>		

RESTAURATION SCOLAIRE - TARIFS		
Elèves	Maternelle	Elémentaire
→ Longuenessois	3,60 €	3,90 €
→ Extérieurs	4,10 €	4,40 €
Adultes : enseignants et équipe éducative de Longuenesse	7,00 €	

ETUDES SURVEILLEES

TARIF LONGUENESSOIS						
<i>Quotient Familial</i>	<i>1 enfant</i>	<i>2 enfants</i>	<i>A partir 3° enfant (5% de remise/enfant sur tarif 2° enft)</i>	<i>soit pour 3 enfants</i>	<i>soit pour 4 enfants</i>	
<i>Jusqu'à 617</i>	7,00 €	13,00 €	+	5,70 €	18,70 €	24,40 €
<i>618 à 800</i>	11,00 €	21,00 €	+	9,50 €	30,50 €	40,00 €
<i>801 à 1 000</i>	15,00 €	29,00 €	+	13,30 €	42,30 €	55,60 €
<i>+ de 1 000</i>	17,00 €	33,00 €	+	15,20 €	48,20 €	63,40 €

TARIF EXTERIEUR					
<i>Quotient Familial</i>	<i>1 enfant</i>	<i>2 enfants</i>	<i>A partir 3° enfant (5% de remise/enfant sur tarif 2° enft)</i>	<i>soit pour 3 enfants</i>	<i>soit pour 4 enfants</i>
<i>Jusqu'à 617</i>	8,00 €	15,00 €	+ 6,65 €	21,65 €	28,30 €
<i>618 à 800</i>	12,00 €	23,00 €	+ 10,45 €	33,45 €	43,90 €
<i>801 à 1 000</i>	16,00 €	31,00 €	+ 14,25 €	45,25 €	59,50 €
<i>+ de 1 000</i>	18,00 €	35,00 €	+ 16,15 €	51,15 €	67,30 €

→ 5 - C.C.A.S. - Règlement des aides

REGLEMENT INTERIEUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CCAS DE LONGUENESSE

Accueil de réception en préfecture
092-09927025 1-2025-415-2025-4-11
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

1/15

SOMMAIRE

CHAPITRE I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES	P 4/15
1- DROITS ET GARANTIES APPORTÉES AUX LONGUENESSAIS	P 4/15
1.1- La confidentialité et le secret professionnel	P 4/15
1.2- Le droit d'accès aux dossiers	P 4/15
1.3- Le droit d'être informé	P 4/15
1.4- Modalités de recours	P 4/15
2- DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DU CCAS ET DE L'USAGER	P 4/15
2.1- L'accueil et l'accompagnement de l'utilisateur	P 4/15
2.2- Le respect des délais de traitement et la motivation des décisions	P 5/15
2.3- Le respect et le civisme	P 5/15
3- LES DISPOSITIONS COMMUNES AUX PRESTATIONS	P 5/14
3.1- Définition de l'aide sociale facultative	P 5/15
3.2- Caractéristiques de l'aide sociale facultative	P 5/15
CHAPITRE II- LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES	P 7/15
1- LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AUX AIDES	P 7/15
1.1- Conditions d'éligibilité liées à l'identité	P 7/15
1.2- Conditions liées au domicile	P 7/15
1.3- Conditions liées à la situation administrative	P 7/15
1.4- Conditions liées à l'obtention des droits	P 7/15
1.5- Solidarité familiale	P 8/15
1.6- Conditions de ressources	P 8/15
1.7- Le recours du CCAS	P 8/15
2- LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES AIDES	P 8/15
2.1- La complétude d'un formulaire spécifique	P 8/15
2.2- Les instances de décision	P 9/15
2.3- Les décisions	P 9/15
2.4- Distribution des CAP durant la période juillet-Août	P 9/15
Délai de distribution en cas de maladie ou pour raison professionnelle	
CHAPITRE III- LA DESCRIPTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES	P 10/15
1- L'AIDE ALIMENTAIRE PAR CAP	P 10/15
2- ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE NOËL	P 12/15
3- LES SECOURS D'URGENCE	P 12/15
4- LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FUNÉRAILLES	P 12/15
5- AIDE FINANCIÈRE CLASSE DE DÉCOUVERTE, DE NEIGE...	P 13/15
6- COLONIE	P 14/15
7- L'ALLOCATION 16/25	P 14/15
8- AIDE CAMP DES BRUYÈRES	P 15/15
9- AIDE RESTAURATION SCOLAIRE	P 15/15

PREAMBULE

En application du Code de l'Action sociale et de la famille (CASF), le présent règlement a pour objet de définir la nature, les conditions et les modalités d'attribution des secours dans le cadre de l'action sociale facultative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La ville de Longuenesse souhaite que soit maintenue sur le territoire de la commune une politique d'aide aux Longuenessois rencontrant des difficultés sociales et financières. Pour y parvenir, la Ville apporte son soutien financier à son CCAS au travers du versement d'une subvention.

Grâce à celle-ci, le CCAS de Longuenesse, sur le fondement de l'article L. 123-5 du CASF, assure l'octroi de prestations au profit des Longuenessois en difficulté et en précarité. Il s'agit des aides sociales facultatives qui viennent en complément des dispositifs légaux et réglementaires.

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS, dans sa séance du 7 novembre 2016, d'adopter le présent règlement d'aide sociale facultative qui précise les principes et modalités d'attribution de ces prestations afin de garantir la neutralité des décisions.

Le CCAS de Longuenesse vise ainsi à soutenir, au travers de l'aide alimentaire, ceux qui souffrent d'une pauvreté financière et économique qui les empêche de subvenir à leur besoin primaire. L'aide sociale

Ce règlement s'adresse aux usagers, aux élus et aux services du CCAS ainsi qu'aux intervenants qui sont en relation avec les Longuenessois en difficulté.

Il annule et remplace toutes les dispositions antérieurement arrêtées par le CCAS qui lui seraient contraires.

CHAPITRE I – DISPOSITIONS GENERALES

1. DROITS ET GARANTIES APPORTÉS AUX LONGUENESSOIS

1.1 - La confidentialité et le secret professionnel

Toutes les personnes appelées à intervenir dans l'instruction et l'attribution des prestations d'aide sociale facultative ainsi que toutes les personnes chargées d'une mission d'accueil sont tenues au secret professionnel.

Le secret professionnel est notamment régi par l'article 226-16 du code pénal, l'article 26 alinéa 1 de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et l'article 133-5 du CASF.

1.2 - Le droit d'accès aux dossiers

Le droit d'accès aux dossiers est régi par les lois n°78-753 du 17 juillet 1978 et 2000- 321 du 12 avril 2000.

Toute personne a droit à la communication des documents administratifs à caractère nominatif la concernant.

Cette communication s'exerce, après une demande écrite préalable, par consultation gratuite avec ou sans délivrance de copies en un exemplaire aux frais du demandeur.

Les dossiers archivés sont communicables dans les mêmes conditions.

La communication de documents susceptibles de porter atteinte à des secrets protégés par la loi est interdite (article 6 de la loi n°78-17 du 6 juillet 1978 et n°2000-321 du 12 avril 2000). En cas de refus de communication de documents, l'intéressé peut saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), dans un délai de deux mois à compter de la notification du refus de communication ou l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la demande de communication. La CADA a un mois pour rendre son avis.

1.3 - Le droit d'être informé

L'usager a le droit d'être informé de l'existence d'un fichier informatique et dispose d'un droit de regard sur l'utilisation qui est faite des données à caractère personnel le concernant. Ce droit est rappelé dans les correspondances écrites du CCAS et il est affiché au CCAS.

1.4 - Modalités de recours

- Mesures gracieuses

Les usagers disposent de 30 jours pour faire appel de la décision prise par le CCAS, par simple courrier envoyé au Président du CCAS.

- Mesures contentieuses

La personne peut saisir le tribunal administratif pour contester la légalité de la décision qui lui est opposée dans les délais réglementaires (2 mois à compter de la réception de la décision).

2. DEVOIRS ET RESPONSABILITES DU CCAS ET DE L'USAGER

2.1 - L'accueil et l'accompagnement de l'usager

Le CCAS s'engage à respecter l'autonomie de l'utilisateur, son intégrité, ses capacités et ses besoins. Il permet à la personne accueillie d'accéder à ses droits et de proposer, le cas échéant, un accompagnement personnalisé en fonction de la problématique identifiée.

2.2 Le respect des délais de traitement et la motivation des décisions

Le CCAS s'engage à respecter des délais de traitement raisonnables pour l'attribution des différentes aides. Les décisions du CCAS sont notifiées par écrit pour les demandes traitées en commission permanente. La décision comporte le montant, la nature et le mode de versement de l'aide accordée. En cas de refus, le motif du rejet et l'indication des voies de recours sont précisées.

2.3 Le respect et le civisme

Les agents du CCAS se comportent de façon correcte avec les usagers. En retour, tout usager doit avoir une attitude correcte.

L'utilisateur doit respecter le personnel du CCAS, les autres usagers et le fonctionnement du service ainsi que la décision des élus du conseil d'administration.

En cas d'incivilité, à savoir :

- Fourniture ou consommation de drogue et alcool au sein des locaux
- Violence physique ou verbale à l'encontre des agents de la mairie, du CCAS, des élus (dont propos à caractères racistes, sexistes ou discriminatoires)
- Dégradation des locaux ou du matériel
- Les attitudes ou comportements perturbateurs et non respectueuses

Un premier courrier sera adressé à l'auteur pour lui rappeler ses devoirs. Un rappel à l'ordre par Monsieur le Maire sera alors effectué. La personne sera invitée à présenter ses observations. Une main courante et/ou une plainte pourra être déposée par la personne victime d'agression qu'elles soient verbales et/ou physiques. Une suspension de l'aide alimentaire (CAP) pourra être décidée après concertation en conseil d'administration.

Une nouvelle ouverture des droits pourra être ensuite sollicitée sous réserve de l'accord de la majorité des membres du Conseil d'Administration.

3. LES DISPOSITIONS COMMUNES AUX PRESTATIONS

3.1 Définition de l'aide sociale facultative

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations. C'est ainsi que le CCAS de Longuenesse a mis en place un dispositif d'aide sociale facultative qui recouvre des prestations directes en espèces et en nature qui peuvent être accordées aux Longuenessois en difficulté.

3.2 Caractéristiques de l'aide sociale facultative

Le CCAS de la ville de Longuenesse a mis en place des prestations d'aides sociales facultatives. A la différence de l'aide sociale légale, les aides facultatives n'ont aucun caractère obligatoire et relèvent de la libre initiative du CCAS.

Pour construire sa politique d'aide sociale facultative, le CCAS de Longuenesse s'est inspiré des principes de l'aide sociale légale qui lui sont parus pertinents, notamment :

- Le caractère alimentaire : il s'appuie sur la reconnaissance d'un besoin de subsistance et il constitue le fondement même de la politique d'aide sociale facultative du CCAS. Ce caractère démontre que l'aide sociale facultative ne constitue aucunement un droit général (il s'agit d'une aide ponctuelle qui ne peut pas prendre en compte une insuffisance globale de ressources) ou absolu (il s'agit d'une aide qui ne peut être accordée à quiconque mais seulement à ceux dont la situation met en évidence un état de besoin en référence au cadre défini par le CCAS).
- Le caractère subsidiaire : il suppose que les demandeurs aient préalablement et prioritairement fait ouvrir leurs droits auprès des différents régimes légaux et extralégaux auxquels ils peuvent prétendre. L'aide sociale facultative n'intervient qu'une fois épuisées ces différentes voies.

Par ailleurs, le CCAS rappelle que l'aide sociale facultative s'inscrit dans le strict respect des normes juridiques nationales et internationales (lois, règlements, droit communautaire) et des principes généraux du droit, en particulier :

- Le principe d'égalité,
- Le principe du recours minimum,
- Le principe de non-rétroactivité des actes administratifs selon lequel aucune prestation ne peut être versée avec un effet rétroactif.

CHAPITRE II – LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES

1. LES CONDITIONS GENERALES D'ACCES AUX AIDES

1.1 Conditions d'éligibilité liées à l'état civil

Les aides étant accordées à titre personnel, chaque demandeur devra justifier de son identité et le cas échéant de celle des membres de sa famille, de sa situation familiale et en fournir les justificatifs.

1.2 - Conditions liées au domicile

Chaque demandeur, qu'il soit propriétaire ou locataire, doit justifier d'une adresse à Longuenesse depuis TROIS mois au minimum.

Pour justifier de la date de résidence sur la commune, le bail de location sera réclamé.

Les personnes hébergées dans le cadre d'un dispositif de prise en charge adaptée ne sont pas éligibles aux aides du CCAS.

1.3 Conditions liées à la situation administrative

Les prestations d'aides sociales facultatives sont accordées à toutes les personnes remplissant les conditions de nationalité ou de séjour sur le territoire français.

Les personnes de nationalité étrangère doivent être en mesure de présenter les pièces ou justificatifs sous couvert desquels elles sont autorisées à circuler ou à séjourner en France.

1.4 Conditions liées à l'obtention des droits

Le bénéfice des aides sociales facultatives est subordonné à l'obligation de faire valoir ses droits aux dispositifs auxquels la personne peut prétendre, compte tenu de la réglementation en vigueur et après avoir sollicité les dispositifs de droit commun (exemple : pôle emploi, CAF, CARSAT...)

Si les dispositifs de droit ne sont pas accordés ou non sollicités, la commission doit en connaître la raison.

Tout changement de situation financière (emploi intérimaire – CDD – CDDI – CDI...) devra impérativement être indiqué par le bénéficiaire au début du contrat de travail. Il en est de même pour tout changement administratif (bascule de situation pôle emploi, AAH, ARE, ASS...) ou familial (Naissance, décès, hébergement d'une tierce personne, séparation, divorce...)

Chaque bénéficiaire des chèques d'accompagnement personnalisé signera un formulaire d'engagement qui certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans l'instruction du dossier et engage le bénéficiaire à nous signaler tout changement de situation (professionnelle, administrative, familiale) de chaque membre du foyer.

De plus, chaque mois, lorsque le bénéficiaire signera sa remise de chèques d'accompagnement personnalisé (CAP), il attestera sur l'honneur également tout changement de situation s'il y a lieu d'être ou non.

Le dossier sera alors présenté au conseil d'administration pour une réévaluation.

Si la modification des revenus n'est pas indiquée au service, une pénalité sera appliquée soit par un remboursement des sommes indument perçues sous forme de titre de paiement, soit par une retenue sur le versement des CAP si la personne en bénéficie encore. De plus, une carence de deux mois sera appliquée au prochain renouvellement de la demande.

Les critères d'urgence pour faire une demande de chèque d'accompagnement personnalisé hors des dates de dépôt de dossiers sont définis comme tels :

Tout changement de situation récent entraînant une baisse importante de ressources :

Changement Familial : Séparation – Divorce – Naissance – Décès

Changement Financier : Perte d'emploi – Arrêt Maladie – Fin de droit chômage – Mise en place du RSA

1.5 - Solidarité familiale

La solidarité familiale doit être appréciée conformément aux règles d'obligations alimentaires du Code Civil.

- *Les parents : article 371-2 du Code civil : « Chacun des parents contribue à l'entretien et à l'éducation des enfants à proportion de ses ressources, de celles de l'autre parent, ainsi que des besoins de l'enfant. Cette obligation ne cesse pas de plein droit lorsque l'enfant est majeur. »*
- *Les enfants : article 205 du Code civil : « Les enfants doivent des aliments à leurs père et mère ou autres ascendants qui sont dans le besoin. » A noter : Dans certains cas, il est possible que des petits-enfants soient sollicités pour leurs grands-parents.*
- *Les adoptants et adoptés : tout enfant doit aider matériellement ses parents dans le besoin et réciproquement (articles 205 et 371-2 du Code civil). Peu importe d'ailleurs que la filiation soit légitime, naturelle ou même que l'enfant ait fait l'objet d'une adoption plénière.*

1.6 - Conditions de ressources

L'attribution des aides sociales facultatives est soumise aux conditions de ressources de tous les membres du foyer dont le barème est préalablement défini.

Toute ressource quelle que soit leur nature est à déclarer (salaires, indemnisation Pôle emploi, prestations CAF, indemnités journalières sécurité sociale, pension alimentaire, revenu de capitaux etc...)

Les demandes émanant de familles ou personnes dont les ressources dépassent le plafond seront rejetées sauf sur appréciation de la commission et sur la base du rapport du travailleur social.

1.7 Le recours du CCAS

Le CCAS après vérification des données et ressources des familles se réserve le droit de récupération des aides et sommes perçues indûment (bénéficiaire revenu à meilleure fortune, octroi d'une nouvelle prestation).

2. LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES AIDES

2.1 La complétude d'un formulaire spécifique

Dans un souci de simplification, un formulaire spécifique via le logiciel « MILLESIME » pour l'ensemble des demandes d'aides du CCAS est mis à la disposition des agents du CCAS. Ce formulaire permet de faciliter l'accord ou non de l'aide.

2.2 Les instances de décision

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire et composé, à parité, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste, et de personnes nommées par le Maire parmi les personnes « participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ».

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

2.3 Les décisions

Un courrier est adressé à l'usager, dans la semaine suivant la réunion du conseil d'administration (sauf difficulté particulière).

1. En cas d'accord, l'aide est versée au prestataire ou à la personne selon le type d'aide.
2. Un ajournement est possible :
 - Informations complémentaires ou justificatifs à solliciter auprès du référent et/ou du demandeur ;
 - Saisine préalable d'un autre dispositif d'aide.
3. Un rejet de la demande est également possible. Les principales causes de rejet sont les suivantes :
 - Fausse déclaration de situation (composition du foyer, ressources inexactes, fausse identité...)
 - Saisine d'un autre dispositif d'aide
 - Non-respect des démarches prévues lors de l'accompagnement
 - Non réalisation des préconisations faites par le conseil d'administration
 - Demandes d'aides faisant suite à une suspension de droits sociaux pour non-réalisation des démarches ou non adhésion à l'accompagnement socio-professionnel
 - Dépassement des barèmes de ressources et/ou du Reste à charge
 - Non-respect du délai entre deux mêmes demandes
 - Non-respect des conditions d'attribution
4. L'aide peut également être annulée si elle n'est pas retirée dans un délai de 07 jours après la date de distribution ou si les éléments complémentaires ne sont pas fournis dans un délai d'un mois après la notification d'un ajournement.

2-4 Distribution des CAP durant la période juillet-Août Délai de distribution en cas de maladie ou pour raison professionnelle

En période de vacances, le bénéficiaire lui-même, sans aucune délégation, peut venir retirer les chèques d'accompagnement personnalisé jusqu'à 7 jours (en prévenant au préalable) après le jour de distribution indiqué sur le calendrier. Les agents du CCAS fixeront le rendez-vous.

Pour raison médicale et ou professionnelle, le bénéficiaire a un délai de 7 jours à compter de la date de distribution pour venir retirer les CAP avec possibilité de déléguer à une tierce personne sous justificatif (attestation sur l'honneur et pièce d'identité du bénéficiaire).

CHAPITRE III – LA DESCRIPTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES

L'aide sociale facultative du C.C.A.S. se compose de :

- Aides alimentaires par l'intermédiaire des Chèques d'accompagnement personnalisé (CAP)
- Attribution exceptionnelle de Noël
- Secours d'urgence
- Prise en charge d'une partie des frais de funérailles
- Participation aux classes de découverte, classes de neige et classes vertes
- Participation pour les colonies
- Allocation 16/25 ans
- Gestion de la distribution des places de cirque (Longuenesse générosité)

Cette liste ne se veut pas exhaustive et peut-être complétée ou modifiée.

Toutes les aides sont soumises au passage en commission d'administration du CCAS sauf les aides d'urgence qui peuvent être attribuées par le biais d'une décision par le Président du CCAS. Pour chaque aide, différents justificatifs seront réclamés afin d'étudier au mieux les demandes.

Les renouvellements des dossiers ne sont plus examinés lors du conseil d'administration sauf s'il y a un changement de situation, cas particulier et fin de droit.

1. L'AIDE ALIMENTAIRE PAR CAP

Les CAP représentent la majeure partie des aides facultatives du CCAS.

Afin de déterminer l'éligibilité de la demande aux aides alimentaires, un calcul appelé « quotient » est opéré par les services du CCAS.

Celui-ci est déterminé à partir de l'ensemble des ressources du foyer, le mois de la demande à savoir :

- Salaires de tous les membres de la famille y compris ceux des enfants s'ils sont encore au domicile (apprentissage, salaires, ...)
- Indemnités journalières
- Allocation chômage
- Allocation aux Adultes Handicapés
- Pension d'invalidité
- Rente d'invalidité
- Retraite
- Pension alimentaire ou Allocation de Soutien Familial
- Prestations familiales
- RSA
- APL/ALS
- Revenus des biens mobiliers et immobiliers
- Revenus de placement (mensualisés)
- Épargne
- Autres revenus imposables ou non imposables
- ...

Ne sont pas pris en compte

- La bourse scolaire
- L'allocation de rentrée scolaire
- L'allocation d'entretien d'enfant handicapé
- Le service civique
- La garantie jeune
- Le contrat emploi jeune
- Le stage rémunéré
- La formation rémunérée
- L'emploi saisonnier de moins de trois mois
- CDD d'un mois

Ces ressources sont ensuite diminuées du montant du loyer hors charges ou de l'échéance de prêt immobilier de la personne.

Si le loyer n'est pas réglé au bailleur ou au propriétaire, cette charge ne pourra pas être prise dans le calcul du quotient. Nous inviterons les usagers à prendre contact auprès des différents organismes (MDS, MAHRA.) afin qu'une solution soit trouvée. Un accompagnement sera proposé par le CCAS. Dans l'attente, le montant du loyer ne pourra être pris en compte dans les charges.

Une dérogation est possible sur appréciation du travailleur social et sous réserve de l'appréciation du conseil d'administration.

BAREMES

Ressources mensuelles + aide au logement – Loyer hors charges – forfait mensuel *

*Forfait comprend l'eau, les énergies, chauffage, téléphonie, ordures ménagères

Montant du forfait : 160€

Le montant forfaitaire peut être modifié sous décision des membres du conseil d'administration.

En fonction du nombre de personnes composant et vivant au foyer, l'aide mensuelle apportée par le CCAS est fixée comme suit :

	100,00%		Partiel 1		Partiel 2		Attribution Nulle	
	Plafond	Attribution	QUOTIENT	Attribution	QUOTIENT	Attribution	QUOTIENT	Attribution
1	Q<=490	65,00 €	491<Q<510	50,00 €	511<Q<529	35,00 €	Q>530	0,00 €
2	Q<=620	75,00 €	621<Q<660	55,00 €	661<Q<699	40,00 €	Q>700	0,00 €
3	Q<=810	80,00 €	811<Q<850	60,00 €	851<Q<899	45,00 €	Q>900	0,00 €
4	Q<=1000	85,00 €	1001<Q<1040	65,00 €	1041<Q<1099	50,00 €	Q>1100	0,00 €
5	Q<=1200	90,00 €	1201<Q<1250	70,00 €	1251<Q<1299	55,00 €	Q>1300	0,00 €
6	Q<=1400	95,00 €	1401<Q<1450	75,00 €	1451<Q<1499	60,00 €	Q>1500	0,00 €
7	Q<=1600	100,00 €	1601<Q<1650	80,00 €	1651<Q<1699	65,00 €	Q>1700	0,00 €
8	Q<=1800	110,00 €	1801<Q<1820	85,00 €	1821<Q<1899	70,00 €	Q>1900	0,00 €
9	Q<=2000	110,00 €	2001<Q<2020	85,00 €	2021<Q<2099	70,00 €	Q>2100	0,00 €

11/15

10	$Q \leq 2300$	110,00 €	$2301 < Q < 2350$	85,00 €	$2351 < Q < 2399$	70,00 €	$Q > 2400$	0,00 €
----	---------------	----------	-------------------	---------	-------------------	---------	------------	--------

Le quotient est arrondi à l'€ inférieur si son calcul est inférieur à 50 pour le premier chiffre après la virgule et à l'€ supérieur si le calcul de l'aide est supérieur ou égal à 50 pour le premier chiffre après la virgule.

Chaque dossier sera réévalué tous les 2 mois.

Les demandes et renouvellements des secours se font mensuellement en même temps que la remise des chèques lors des trois permanences organisées (une au sein du CCAS et une au centre social inter générations de Longuenesse).

2. ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE NOEL

A l'occasion des fêtes de fin d'année, chaque foyer éligible au CAP bénéficiera d'une attribution doublée en décembre.

3. LES SECOURS D'URGENCE

Ceux-ci peuvent être accordés par le Président du CCAS après examen de la situation du demandeur et rédaction d'un rapport établi par le travailleur social dans la limite de 400 €. Une attribution fera l'objet d'une décision présentée en conseil d'administration.

Le conseil d'administration est informé lors de la réunion suivante de l'attribution du secours.

4. LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FUNERAILLES

Une aide maximale de 400€ peut être attribuée et versée directement au service des pompes funèbres après évaluation de la situation sociale et des ressources de la personnes décédée et de ses proches.

Pour la détermination du montant, il est demandé aux personnes proches de fournir les mêmes documents que pour une demande d'aide alimentaire par CAP ainsi que les ressources de l'époux (se) et le cas échéant de(s) enfant(s) pouvant contribuer à ces frais

Si un contrat obsèques a été souscrit, l'aide aux frais funéraires ne pourra être octroyée.

L'aide attribuée selon les ressources peut être partielle (200€) ou totale (400€) selon les plafonds déterminés pour l'attribution des CAP selon les barèmes suivants :

Barème Aide funéraires

Nombre d'héritiers directs	Plafond	Attribution totale	Plafond	Attribution partielle	Plafond	Attribution Nulle
1	$Q \leq 765$	400,00 €	$766 < Q < 794$	200,00 €	$Q < 795$	0,00 €
2	$Q \leq 990$	400,00 €	$991 < Q < 1049$	200,00 €	$Q < 1050$	0,00 €
3	$Q \leq 1275$	400,00 €	$1276 < Q < 1349$	200,00 €	$Q < 1350$	0,00 €

12/15

4	Q<1560	400,00 €	1561<Q<1649	200,00 €	Q<1650	0,00 €
5	Q<1875	400,00 €	1876<Q<1949	200,00 €	Q<1950	0,00 €
6	Q<2175	400,00 €	2176<Q<2249	200,00 €	Q<2250	0,00 €
7	Q<2475	400,00 €	2476<Q<2549	200,00 €	Q<2550	0,00 €
8	Q<2730	400,00 €	2731<Q<2849	200,00 €	Q<2850	0,00 €
9	Q<3030	400,00 €	3031<Q<3149	200,00 €	Q<3150	0,00 €
10	Q<3525	400,00 €	3526<Q<3599	200,00 €	Q<3600	0,00 €

Il sera également nécessaire que les familles indiquent les autres institutions ou associations auprès desquelles des demandes ont été déposées.

5. CLASSE DECOUVERTE, DE NEIGE, VERTE

Pour déposer une demande, les familles doivent fournir les justificatifs liés au quotient familial.

Afin de favoriser le départ de l'ensemble des enfants longuenessois ou scolarisés au sein des écoles publiques de Longuenesse, l'aide pourra être accordée :

- **A tout enfant longuenessois, quel que soit la commune dans laquelle il est scolarisé,**
- **Aux élèves scolarisés à Longuenesse mais domiciliés dans une autre commune.**

Une participation financière à hauteur de 50 € au maximum est attribuée aux familles ayant un quotient compris entre 0 et 617.

Elle est de 40 € au maximum pour les familles ayant un quotient compris entre 618 et 850 et de 30 € au maximum pour les familles ayant un quotient familial compris entre 851 et 1 000.

L'aide ne pourra pas dépasser le montant de la participation des familles à savoir 50% d'aide pour un quotient familial inférieur à 617, 40% d'aide pour un quotient familial compris entre 618 et 850 et 30% d'aide pour un quotient familial compris entre 851 et 1000.

L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à l'organisateur de la classe découverte, neige ou verte.

<i>CLASSE DECOUVERTE, DE NEIGE, VERTE</i>			
QUOTIENT FAMILIAL	0 à 617€	618 à 850€	851 à 1000€
ATTRIBUTION	50€	40€	30€

6. COLONIE

Concernant les colonies organisées par la commune, l'aide financière est accordée aux familles bénéficiant de l'ATL. Elle est variable selon le quotient familial.

Pour la colonie d'hiver, une somme de 30€ est versée aux familles ayant un quotient compris entre 0 et 450€. Elle est de 90€ pour les familles ayant un quotient familial compris entre 451€ et 617€ et

13/15

de 135€ pour les familles ayant un quotient familial compris entre 618€ et 800€.

Pour la colonie d'été, une somme de 30€ est versée aux familles ayant un quotient compris entre 0 et 450€. Elle est de 90€ pour les familles ayant un quotient familial compris entre 451€ et 617€ et de 50€ pour les familles ayant un quotient familial compris entre 618€ et 800€.

L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à la ville de Longuenesse.

	<i>COLONIE HIVER</i>		
QUOTIENT FAMILIAL	0 à 450 €	451 à 617 €	618 à 800 €
ATTRIBUTION COLONIE D'HIVER	30 €	90 €	135 €

	<i>COLONIE ETE</i>		
QUOTIENT FAMILIAL	0 à 450€	451 à 617€	618 à 800€
ATTRIBUTION COLONIE D'ETE	30 €	90 €	50€

7. L'ALLOCATION 16/25 ANS

Cette allocation est versée aux jeunes Longuenessois remplissant les conditions suivantes et y apportant les justificatifs :

- Être âgé(e) de 16 à 25 ans
- Être inscrit(e) à Pôle Emploi et/ou à la Mission Locale et non indemnisé(e)
- Ne pas être titulaire d'une autre allocation spécifique
- Ne pas être marié(e)/pacsé(e) ou vivre avec une personne en concubinage qui a des ressources

Cette allocation pourra être ouverte aux jeunes ayant trouvé un stage ou une formation dans le mois qui précède ou suit la demande sous la condition que le montant perçu n'excède pas 300€.

Elle est d'un montant de 110 € et perçue courant décembre sous réserve d'avoir déposé une demande

complète auprès des services du CCAS et dans les délais (période d'un mois entre octobre et novembre).

8. AIDE CAMP DES BRUYERES

Pour l'ALSH organisé par le Camp des Bruyères en juillet, une aide est octroyée à hauteur de 1,50€ par enfant et par jour pour les familles longuenessoises ayant un quotient familial compris entre 0 et 617€ ainsi que les familles bénéficiant de l'ATL l'année considérée.

9. AIDE RESTAURATION SCOLAIRE

Une aide est octroyée à hauteur d'un euro par enfant et par jour :

- aux familles longuenessoises

- fréquentant les établissements scolaires de Longuenesse et bénéficiant d'une inscription au sein de restauration collective de la commune

- ayant quotient familial compris entre 0 et 617€.

→ 6 - C.C.A.S. - Retours d'expérience

EXPULSION – RELOGEMENT - DOMICILIATION

Situation de Madame R née en 1941 et son fils Monsieur R né en 1971

Nous avons reçu Madame R dans le cadre d'un commandement de payer (prévention des expulsions) à la demande de la sous-préfecture le 31/05/2024.

Madame vit avec son fils, âgé de 54 ans qui est bénéficiaire du RSA. Elle a une retraite de 2950 euros. Le montant de la dette de loyer s'élève alors à 2004, 77 Euros. Le loyer est de 750 euros.

Madame explique alors ses difficultés financières et son impayé de loyer par le fait d'avoir acheté une voiture à un de ses fils et lui avoir prêté de l'argent. Nous remarquons la présence de plusieurs crédits important mettant le budget en difficulté.

Madame R paraît dépassée par sa situation. Elle s'engage néanmoins à rembourser sa dette à hauteur de 100 euros par mois en plus du loyer courant.

Elle exprime, par ailleurs, des soucis de santé, un renoncement aux soins et de nombreuses dettes.

A l'issue de cette rencontre, nous interpellons la Maison De l'Autonomie afin de solliciter un accompagnement santé. Ces derniers nous dirigent vers le service social de la MDS. Madame est contactée par une assistante sociale de secteur, mais refuse de la rencontrer.

Un Diagnostic Social et Financier est alors diligenté par la sous-préfecture en février 2025 et exercé par la **Mahra** qui préconise la mise en place d'un dossier APA ainsi qu'un échéancier de paiement de la dette qui s'élève alors à 4000 euros (aucun paiement de madame depuis notre rencontre).

Le 5 juin 2025, Monsieur R, fils de Madame demeurant rue de la commune de Paris à Saint Omer nous interpelle afin de nous faire part du passage d'un huissier au domicile afin de procéder à un commandement aux fins de saisie-vente.

La dette s'élève maintenant à 11 133,18 €. Dépassé par la situation de sa mère, il demande de l'aide. Madame est alitée, ne mange plus et ne s'hydrate pas. Le médecin ne serait plus venu depuis février.

Nous décidons d'interpeller le DAC (Dispositif d'appui à la coordination pour les situations jugées complexes par les professionnels). Un accompagnement se met en place. Le dossier APA est envoyé et une mesure de sauvegarde de justice est sollicitée.

En juillet, un placement en EPHAD est évoqué et cherché avec le DAC et la tutrice nommée.

Une date d'entrée en EPHAD est organisée en août. Madame sera finalement hospitalisée en gériatrie. Elle décède le 1/9/2025.

En septembre, l'expulsion de Monsieur R est ordonnée dans la mesure eu il est considéré comme occupant du logement.

EXPULSION – RELOGEMENT - DOMICILIATION

Accompagnement de son fils vivant au domicile

Monsieur présente une grande fragilité psychologique. Il a bénéficié de l'AAH quand il vivait à Paris. Il dit actuellement ne plus avoir d'addiction à l'alcool mais se présente comme une personne déprimée.

Monsieur vit avec sa mère depuis quinze ans environ. Il est revenu s'installer dans l'audomarois à la demande de sa mère. Il perçoit du RSA et est accompagné par le CIAS.

Il bénéficie de l'accompagnement du DAC afin de pouvoir refaire une demande d'allocation adulte handicapé et reprendre des démarches de soins.

Nous avons rencontré Monsieur afin de travailler un projet de relogement dès juillet.

Pour cela, nous l'avons domicilié au sein du CCAS et fait une demande de numéro unique ainsi qu'un positionnement en contingent préfectoral auprès du service logement de la mairie.

Nous avons sollicité le service « logement d'abord » de la MAHRA via une fiche saisine. Monsieur Roche a rencontré le coordonnateur LDA au sein du CCAS le 27/08 afin de faire le point sur sa situation.

Un rendez-vous au sein du CMP a été programmé et honoré.

Une rencontre au SIAO, à la Mahra service logement pour solliciter un FSL accès avec un accompagnement logement est organisé.

À la suite de l'interpellation du bailleur Pas de calais habitat, un bail glissant est signé. Monsieur sera finalement relogé le jour de son expulsion.

Le déménagement se fera dans les conditions optimales grâce à un prêt de camion de la communauté Emmaüs sollicité par nos services le 23/10/2025.

Ceci montre qu'à travers une situation et l'énergie du service, nous avons sollicité :

- La Maison de l'autonomie
- La MDS
- La MAHRA (SIAO+ service logement+ logement d'abord)
- Le DAC
- Les services de tutelle
- Les bailleurs
- Emmaüs
- La sous-préfecture qui a été un grand soutien dans cette situation
- Service logement de la mairie
- CMP
- Commissaire de justice
- Restos du cœur

Situation de Monsieur F

Nous sommes contactés par la famille de Monsieur F. Madame F était l'aidante de son mari, elle se chargeait de gérer le quotidien de son époux qui vient d'être diagnostiqué pour un début de maladie d'Alzheimer. Le couple a deux enfants. Un fils vivant à Longuenesse, qui travaille sur Lille et qui à un poste à responsabilités. Une fille vivant sur paris qui souffre d'un cancer.

Lors d'une chute, madame est hospitalisée et décède lors de l'opération. Les enfants viennent nous rencontrer dans la mesure où, à la suite du décès de leur mère, la situation de Monsieur F se dégrade.

Monsieur de s'alimente plus, ne se lave plus et il est perdu. Une demande d'**APA** en urgence est sollicitée. Au regard de la situation, Nous sollicitons le **DAC** afin de venir en aide et appui au fils pour envisager éventuellement une évaluation de l'équipe spécialisée en gériatrie (EGED) et/ou à plus long terme, le placement son père en établissement.

Le service de portage de repas à domicile est mis en place et le relai fait avec la famille et un service d'aide à domicile est sollicité.

« Je tenais à vous remercier pour l'aide apporté lors du décès de ma mère et la prise en charge de mon père.

La machine est lancée, le Dac et déjà venu. Le dossier d'APA.U est fait.

Vous avez réalisé un travail incroyable, merci encore. »

Monsieur F

Services sollicités :

- Maison de l'Autonomie
- EGED
- Service de portage de repas à domicile
- CCAS (CAP)

Initiative des agents (En interne)

📣 Épicerie solidaire – Appel à la générosité du personnel municipal

Le CCAS a mis en place une **épicerie solidaire** destinée à soutenir les habitants de notre commune en situation de précarité. Cette initiative permet de leur offrir un accès facilité à des produits alimentaires et de première nécessité.

Dans ce cadre, **le personnel de la mairie et des services techniques** est invité à participer **volontairement** en déposant des **denrées non périssables** (conserves, pâtes, riz, produits d'hygiène, etc.) qui seront redistribuées aux personnes accompagnées par le CCAS.

👉 Un point de collecte est disponible au CCAS.

Chaque geste compte. Merci à toutes et tous pour votre engagement solidaire !

Situation de Madame R

Madame est veuve et vit avec son fils qui est régulièrement incarcéré. Madame a 62 ans.

Elle percevait :

- l'AAH 622,83 €
- l'apl 251,20 €
- et la réversion de son mari.

Madame ne sait ni lire, ni écrire et a un parcours IME. Madame a reçu un courrier de la CARSAT en 2024, lui demandant de faire son dossier de retraite mais elle a rangé son courrier.

Sans ressource ce mois, elle contacte en panique le CCAS.

Un travail de collaboration actif est fait avec la CARSAT afin de faire en urgence un dossier de demande de retraite et d'ASPA afin de permettre à madame de ne pas rester sans ressource. Une demande de RSA est sollicitée mais refusée car les ressources du fils sont prises en compte.

Un rendez-vous est pris auprès de la MDS afin de faire une demande de secours exceptionnel, de FSL afin de garantir le maintien de paiement des loyers et d'accompagnement dans la mesure où madame ne sait pas gérer seule son budget au regard de son handicap.

Nous mettons en place les Chèques d'Accompagnement Personnalisé en urgence.

Nous sollicitons en parallèle les restos du cœur afin de pouvoir avoir des colis alimentaires d'urgence.

Rapidement, la situation se débloque. Madame a pu percevoir sa retraite principale, complémentaire, sa réversion, l'ASPA ainsi qu'un accompagnement.

Services sollicités :

- CARSAT
- MDS
- CCAS (CAP)

ACCOMPAGNEMENT SENIORS – VISITES DE CONVIVIALITE

Madame C

Madame C. est orpheline. Elle a grandi au sein d'une fratrie de 16 frères et sœurs. Elle a commencé à travailler dès l'âge de 13 ans en tant que couturière. À sa majorité, elle a pu quitter le foyer et a travaillé comme employée de maison chez un particulier.

Aujourd'hui âgée de 86 ans, Madame C. vit seule à son domicile et se trouve en situation d'isolement. Elle a trois enfants. Un seul d'entre eux s'en occupe. Elle est placée sous protection.

Madame C. bénéficie d'une aide à la toilette et à l'entretien du logement. Elle reçoit également des repas à domicile livrés par la mairie. Des visites de convivialité sont mises en place afin de rompre son isolement.

Les visites de convivialité ont débuté chez Madame à la demande de sa tutrice, en raison de son isolement. Lors de ces visites, des temps de marche, des jeux de mémoire et des moments d'échange autour de sa vie sont proposés.

Madame C. Présente des troubles de la mémoire avec des oublis fréquents. Elle exprime un sentiment de solitude.

Lors d'une sortie organisée au cirque, j'ai pensé à proposer cette activité à Madame C., car elle ne sort que très rarement. Au début, elle était hésitante, puis elle a finalement accepté de venir.

Malgré ses oublis habituels, elle était présente pour la sortie.

Lorsque je suis arrivée pour la chercher, Madame était prête. Elle portait une très belle tenue très heureuse et motivée.

Madame C. a montré beaucoup de joie tout au long de la sortie. Elle a exprimé son émotion en disant : « ***C'est la première fois depuis longtemps qu'on m'emmène quelque part.*** » Elle était émerveillée pendant toute la séance et a même dansé à la fin du spectacle.

Sur le trajet du retour, Madame C. n'a cessé de nous remercier et a dit qu'elle n'oublierait jamais ce moment.

Cette sortie au cirque a été très bénéfique pour Madame C. Elle lui a permis de rompre son isolement, de vivre un moment de plaisir et de retrouver de la joie.

Cette expérience a eu un impact très positif sur son moral et a contribué à valoriser son bien-être.

Ce moment restera un souvenir marquant pour Madame C. et souligne l'importance de proposer des sorties adaptées aux personnes âgées isolées.

Bonjour Madame

Je tenais à vous remercier pour l'aide apporté lors du décès de ma mère et la prise en charge de mom père. La machine est lancée, le Dac et déjà venu. Le dossier d'APA.Uest fait. Vous avez réalisé un travail incroyable,merci encore.

Je me permets de joindre les commandes de repas du 27/10 au 09/11. (2 semaines)

Si ce n'est pas à cete adresse que je dois les envoyés, pouvez-vous me la communiquer?

Bon week-end

Cordialement

Bonjour,

En ce début d'année 2026, je tenais à vous adresser mes vœux les plus sincères et dans le même temps vous remercier pour les aides que vous m'avez apportées.

Concernant ma grand-mère, mardi avec l'AADCMO de l'aide sera mise en place pour la lever, la coucher, ses courses et le ménage. Lundi, j'ai RDV avec une personne pour l'APA afin de définir la GIR.

Encore une fois bonne année et merci

Coordialement

Bonjour , je suis la personne venue lundi matin pour des documents (Photocopies).

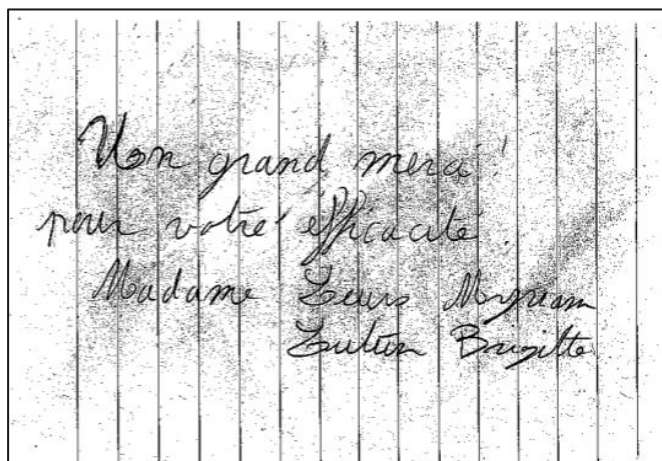
Je voulais simplement vous remercier de votre accueil ainsi que de votre gentillesse.

J'ai obtenu les documents administratif par le biais des impôts comme vous me l'avais suggéré

Je vous souhaite une bonne continuation .

Merci

Mr D S



Un grand merci
pour votre efficacité.
Madame Lucie Myriam
Lulien Brigitte

→ 7 – L'ESCAL



BILANS DES ACTIONS 2025

Action Fonds Public et Territoire (FPT) :

Connectés et déconnectés / Bourse Initiatives Jeunes / La culture pour la tolérance

Contexte de mise en œuvre

CONNECTES ET DECONNECTES :

- "Connecter" les jeunes : ou plutôt reconnecter les jeunes. L'idée est de les responsabiliser à un usage sain du numérique. Cela va passer par la découverte de différentes formes d'utilisation, de logiciels, d'applications, et autres, pour développer l'idée du numérique utile.
- "Déconnecter" les jeunes : qui vise à se questionner sur sa connectivité. Les jeunes seront amenés à prendre du recul sur leur usage du numérique. Pourquoi je me connecte ? Pour quoi faire ? Qu'est-ce que ça m'apporte ? Qu'est-ce qui est vrai ? Qu'est-ce qui est faux ? Nous souhaitons leur fournir les outils nécessaires à une remise en question afin d'analyser leur temps passé sur les écrans, la protection de leurs données, les dangers et risques de l'utilisation du numérique, ...
- Développer les connaissances et compétences des jeunes sur des outils numériques dans une optique de pratique "utile"
- Proposer des actions destinées à la sensibilisation aux risques et dangers du numérique et réseaux sociaux
- Développer l'aspect intergénérationnel du projet et inclure davantage les parents

BOURSE INITIATIVES JEUNES :

Par ce projet nous souhaitons donc redonner le pouvoir d'agir aux jeunes et leur montrant qu'ils sont capables de penser et mettre en place des projets qui les font vibrer. Ils doivent donc passer par différentes étapes (décrites dans le documents excel) qui permettent de gagner en autonomie, en responsabilités et notamment prendre conscience de l'accessibilité des choses et de certaines réalités de la vie (coût, transports...). Cela permet également aux jeunes de rêver et imaginer des projets et de croire en leur capacité de les réaliser.

- Permettre aux jeunes leurs projets, rêves en groupe en favorisant leur autonomie et leur responsabilisation
- Développer des compétences et connaissances chez les jeunes via les démarches à effectuer pour la préparation et la réalisation de leurs projets
- Favoriser la création de liens sociaux entre les jeunes
- Développer le pouvoir d'agir des jeunes en leur permettant de réaliser des projets variés

LA CULTURE POUR LA TOLERANCE :

Permettre aux jeunes de prendre confiance en eux et exprimer leur point de vue et leurs valeurs sur des thématiques liées aux discriminations. Ce sont des thématiques qui les entourent chaque jour et peuvent les impacter directement. Par ces stages, les jeunes pourront gagner en connaissance, sur les thématiques concernées, et gagner en compétences sur des pratiques culturelles. Cela permettra donc une ouverture d'esprit et la création de moments intergénérationnels.

- Mettre en lumière l'engagement citoyen des jeunes par le biais de pratiques culturelles
- Permettre aux jeunes d'exprimer leurs points de vue et valeurs sur des thématiques liées aux discriminations
- Développer et/ou approfondir des compétences artistiques chez les jeunes en abordant des sujets citoyens
- Favoriser les échanges intergénérationnels

Réalisation effective des actions et calendrier

CONNECTES ET DECONNECTES :

Découpé en plusieurs axes, le projet proposait aux jeunes d'être accompagnés aux usages du numérique et des médias, en soutenant leurs initiatives. Il visait aussi à sensibiliser à une pratique responsable et sécurisée en faisant acquérir des compétences.

DECOUVERTE

- Atelier Photos (1 atelier/semaine pendant 3 mois) : Lors de ces ateliers 6 jeunes ont pu découvrir, prendre en main et utiliser un appareil photo. Le projet final était de créer une série de photos "illusion" (utiliser l'environnement et la profondeur pour créer l'illusion) et photos en "stop motion" (créer une courte histoire en plusieurs photos créant un mouvement lorsqu'on les enchaîne).

- Atelier 3D (8 ateliers) : 8 jeunes ont pu découvrir et apprendre à utiliser les outils, matériaux et logiciels liés aux imprimantes 3D. Les ateliers se construisaient sur 4 séances d'apprentissage, conception et impression, par groupe de 4 jeunes. Cette année les jeunes ont pu fabriquer des totems pour une animation Koh Lanta et divers objets destinés à de la décoration personnelle ou à des cadeaux.

- Atelier Graveuse laser (1 atelier/semaine pendant 3 mois) : Sur le même principe que les ateliers 3D, 6 jeunes ont pu découvrir et apprendre à utiliser la machine, matériaux et logiciels. Les ateliers se construisaient sur 2 séances, apprentissage et conception, par groupe de 3 jeunes. L'ensemble des créations fabriquées par les jeunes furent destinées à la mise en vente pour le marché de Noël de l'ESCAL ou pour de la décoration personnelle et cadeaux de Noël.

- Atelier MAO/DJing : Ces ateliers, en partenariat avec la Maison des Ados, n'ont pas pu être réalisés cette année. Ce partenariat sera, si possible, reporté pour 2026. Cependant les jeunes ont bénéficié d'un stage Rap avec l'association l'Embarquée (valorisé sur le projet La culture pour la tolérance) sur lequel ils ont été 8 à pouvoir accéder à de la MAO constituant la musique de fond sur laquelle ils ont posé leurs textes.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Permanences numériques :

Le coordinateur animateur et l'animatrice jeunesse, sont tous les deux formés Promeneurs du Net. Ils assurent une permanence numérique tout au long de la semaine (Lundi, Mercredi et Jeudi : Pierre / Mardi et Vendredi : Stéphanie) sur des horaires précis (16h-18h30). Le résultat reste informatif sur les actions de la structure mais quelques discussions ont pu repérer des situations d'harcèlement entre jeunes.

EVENEMENTS NUMERIQUES :

- Semaine du numérique : 2 temps ont été proposés aux familles des jeunes pour échanger et partager des moments ludiques et éducatifs autour du numérique. La Fête en famille organisée par le réseau parentalité 62 et sur lequel nous intervenions avec d'autres partenaires tels que les Promeneurs du Net. Le deuxième était en interne avec la semaine du numérique proposant une semaine intergénérationnelle autour des outils numériques. Plusieurs thématiques ont pu être abordées sur ces événements avec les jeunes et leurs parents : Pratiques ludiques et numériques, dangers des réseaux sociaux, fake news, cyberharcèlement, temps sur les écrans.

Au total ce sont environ 45 jeunes différents et 14 parents qui ont pu bénéficier de ces ateliers et événements numériques.

BOURSE INITIATIVES JEUNES : Cette année le projet connaît sa pire mobilisation. Au final ce sont 2 projets validés en jury et 1 seul réalisé.

"Week-end de Folie" : 3 jeunes ont souhaité passer 3 jours ensemble, à Malo-les-bains, pendant la période estivale pour profiter d'activités qu'elles ne retrouvent pas près de chez elles. Elles ont donc emprunté la ligne de bus Longuenesse-Dunkerque puis se sont déplacées grâce au réseau de bus dunkerquois. Trampoline, patinoire, plage, bowling, cinéma, restaurants, le programme était riche. Un projet de mobilité et de découverte ludique.

LA CULTURE POUR LA TOLERANCE : Trois stages ont été réalisés :

- Stage théâtral / Thématique Différences et diversité : Sur ce stage de 3 jours, c'est la professionnelle Chantal Guilbert qui est revenue accompagner un groupe composé de 10 jeunes. L'objectif était que le groupe crée plusieurs saynètes abordant la thématique de leur point de vue. Vécu personnel ou histoire fictive, le groupe s'est prêté au jeu et a interprété différentes situations provoquantes pour former un spectacle sous forme de théâtre forum. Ainsi les spectateurs de la représentation finale ont pu, à la fin de chaque saynète, intervenir pour modifier les paroles et comportements et jouer ce qui devrait se passer pour "résoudre la problématique". A la fin, un débat permettait d'approfondir les discussions. Un stage sur lequel chaque participant.e a pris plaisir et une représentation qui a eu un franc succès attirant parents, familles, professionnelles et partenaires.

- Stage Danse contemporaine / Thématique égalité Femmes-Hommes : La danseur contemporain Edouard Coo est venue relever le défi d'apprendre une chorégraphie en 5h d'entraînement. Au total c'est 2 jours de stage (3 jours finalement adapté en 2 vis-à-vis de la disponibilité des jeunes) avec des discussions sur la thématique, de la découverte du monde de la danse contemporaine, le choix de la musique et travail sur la chorégraphie. Une danse de trois minutes qui a pu être valoriser en vidéo sur nos réseaux sociaux.

- Stage Rap et Slam / Expression personnelle et santé mentale : L'association L'Embardée est venue assurer un stage Rap/Slam pour 8 jeunes. L'objectif était de proposer aux jeunes d'écrire des paroles, de choisir une production musicale sur laquelle rapper et d'enregistrer au micro. L'idée était de leur offrir un nouveau moyen d'expression accompagné de deux professionnels (Jade et Ferdinand). Nous avons souhaité travailler sur la santé mentale, c'est à dire demander aux jeunes d'apprendre à exprimer ce qu'ils ont sur le coeur. L'exercice s'est d'abord fait par écrit puis à l'oral. Enfin, ils ont dû adapter les paroles pour leurs donner une forme artistique avec des rimes et un nombre de syllabes adapté au fond musical. Cela a abouti sur 5 productions individuelles ou en sous groupe et 1 production du groupe entier. Le rap du groupe a pu être valorisé lors de la fête de Noël de l'ESCAL en présence des enfants, jeunes, adultes, seniors et parents. L'ensemble des créations sont valorisées sur nos réseaux.

Quels ont été les impacts du projet sur le public ciblé ?

CONNECTES ET DECONNECTES :

Apprentissage de l'engagement sur les ateliers à plusieurs séances.

Gain de connaissances liées aux outils numériques.

Echanges de connaissances avec les parents.

Amélioration de la confiance en soi et de l'expression de soi.

Prise de conscience de certains dangers liés au numérique et réseaux sociaux.

BOURSE INITIATIVES JEUNES :

Gain de confiance en soi, gain en responsabilité, acquisition de compétences (recherche, réservation, mobilité,...), ouverture d'esprit, fierté du projet accompli, partage d'expérience auprès des plus jeunes, évolution de la capacité d'expression orale. Les jeunes prennent conscience de certaines réalités (coût, temps de trajet, relation prestataires...).

LA CULTURE POUR LA TOLERANCE :

Les résultats obtenus sont satisfaisants, les productions ont abouties et ont été valorisées et appréciées. Cela a généré des échanges ce qui prouve que l'objectif est atteint et les réflexions sont bien présentes. Les participants ont, en plus, pu prendre plaisir et gagner en compétences et assurance. C'est globalement une réussite que nous souhaitons poursuivre pour aborder d'autres thématiques et proposer d'autres pratiques. Le théâtre reste fortement apprécié c'est pourquoi nous le reconduirons.

L'intérêt porté aux différents stages et sujets abordés a été remarqué et est un facteur de succès du projet. Le projet a permis des échanges et des réflexions qui nous permettent de dire que c'est un succès. Nous savons que cela ne permettra pas de changer les mentalités au sens large mais nous espérons davantage de participation d'année en année.

Convention pour le développement de séjours jeunes

2. REALISATION DU PROJET

Q 1- Projet Réalisé :

Oui

Q 2- Des séjours sont-ils prévus sur les vacances scolaires d'automne et/ou de décembre ?

Oui

Si oui, précisez le nombre de séjours, la période et le nombre de places :

Un séjour est prévu du 24 Octobre au 1er Novembre, pour 24 jeunes, à la base de loisirs du Val Joly

Q 3- Nombre de places conventionnées :

24

Q 4- Nombre de places réalisées :

20

Q 5- Public ayant bénéficié d'un séjour :

20 jeunes âgés de 11 à 17 ans, issus de Quartiers Politique de la Ville (QPV) principalement inscrits par leurs parents et certains par leur foyer d'accueil.

Q 6- L'offre a-t-elle été suffisante pour répondre à l'ensemble des besoins ? expliquer

Nous remarquons que c'est le deuxième séjour courant les vacances de la Toussaint qui n'honore pas les 24 places conventionnées. Nous allons donc accentuer la communication et mieux l'anticiper.

Q 7- Comment avez-vous déterminé le montant des participations familiales ?

Le montant des participations familiales est fixé à 300€ avec une participation familiale de 50€ pour les familles bénéficiant de l'AVE ou Pass Colo.

C'est pour nous le juste milieu pour que le coût ne soit pas trop élevé pour les familles du quartier (qui ont de faibles revenus). Pour les familles ne bénéficiant pas de l'AVE ou Pass Colo, nous fixons un coût à 100€ (complété par 200€ d'actions d'autofinancement) ce qui est également un bon compromis.

Certaines familles bénéficiaires de l'AVE ou Pass Colo n'ont pas une aide s'élevant à 250€, ainsi nous complétons avec nos autofinancements afin que le coût reste de 50€ pour la famille.

Q 8- Préciser les aménagements mis en place pour favoriser l'accessibilité de tous et la mixité sociale (joindre le document « modalités tarifaires » en fin de procédure)

Nous demandons une participation de 300€ par jeune avec prix dégressif (5% par fratrie de 2). Pour les familles ne bénéficiant pas de l'AVE, des actions d'autofinancements ont été réalisées avec les jeunes tout au long de l'année afin de réduire le coût du séjour pour ces familles.

Certaines familles bénéficiaires de l'AVE ou Pass Colo n'ont pas une aide s'élevant à 250€, ainsi nous complétons avec nos autofinancements afin que le coût reste de 50€ pour la famille.

Q 9- Avez-vous eu recours à un prestataire de service pour l'organisation de ce projet ?

Non

Si oui, préciser :

Non communiqué

Si oui, qui perçoit l'AVE ?

Association

Q 10- Les activités envisagées durant les séjours ont-elles été réalisées et satisfaisantes ?

Nous avons réalisé différentes activités comme du pédalo, tir à l'arc, randonnée, accrobranche, piscine, laser tag, grand jeu, réalisation de la chartre de vie, activité créatif, matinée zen et une veillée tous les soir (Blind test, défi pyramide, soirée loto, soirée halloween, soirée twister). Chaque activité sur le planning a été réalisée avec succès.

3. LA DEMARCHE DE PROJET

Q 1- Rappel des éléments saillants de votre diagnostic qui ont conduit à la mise en place de ce projet

Les besoins des jeunes et des familles sont observés au quotidien.

Il ressort notamment une forte envie, chez les jeunes, de sortir de leur environnement habituel, de découvrir de nouveaux lieux et de pratiquer des activités inédites. La plupart des participants du secteur jeunesse sont relativement jeunes et ont peu — voire jamais — vécu de séjours. Cela renforce leur motivation à participer à ce type de projet.

Le territoire concerné regroupe principalement la ville de Longuenesse, située en quartier prioritaire (QPV), ainsi que les communes alentours.

Le besoin d'acquérir des compétences nautiques reste important : certains jeunes ne parviennent toujours pas à valider le test d'aisance aquatique, indispensable pour participer aux activités nautiques. Nous poursuivrons donc l'accompagnement engagé tout au long de l'année afin que 100 % des jeunes inscrits au séjour puissent prendre part à ces activités.

Une difficulté similaire est constatée concernant la pratique du vélo. Là aussi, un travail régulier est mis en place pour valoriser les progrès, notamment dans le cadre d'une activité VTT pendant le séjour. Ces activités étant particulièrement appréciées, nous envisageons de les reconduire pour le prochain départ.

Avec un groupe relativement « nouveau », certains besoins réapparaissent, notamment en matière d'autonomie, de prise de responsabilités, de maturité et d'hygiène. Une rencontre avec une diététicienne a déjà permis d'aborder les questions d'alimentation et d'hygiène alimentaire. Le cadre du séjour, les activités et la vie en collectivité seront autant de leviers pour travailler ces compétences.

La proximité de ce séjour permet de rassurer les jeunes comme les familles, tout en mettant en valeur les richesses de notre région.

Q 2- Quel impact a eu ce projet auprès du public cible et sur la politique éducative de votre territoire ?

L'impact observé sur les jeunes est très positif, notamment en ce qui concerne l'hygiène : ils ont adopté un rythme régulier avec une douche matin et soir ainsi que le brossage des dents. L'effet de groupe a joué un rôle important pour les responsabiliser. Chaque jour, par binôme, ils débarrassaient les tables, les nettoyaient et passaient le balai après les repas, ce qui leur a permis d'acquérir des notions essentielles de vie en collectivité.

Concernant les pratiques aquatiques, la quasi-totalité des jeunes a validé le test d'aisance aquatique, avec ou sans ceinture, avant le départ. Sur les 20 participants, seuls deux ne l'avaient pas obtenu, ce qui ne les a pas empêchés de profiter des activités aquatiques grâce au port de la ceinture. Nous poursuivrons les séances à la piscine afin de renforcer leur autonomie dans l'eau.

La séparation avec les parents s'est très bien déroulée. Les enfants avaient la possibilité de téléphoner à leurs familles chaque fin de journée, ce qui a contribué à les rassurer.

Sur les 20 jeunes, 7 avaient déjà participé à un séjour. Pour les 13 autres, il s'agissait d'une première expérience avec l'ESCAL, dont 11 pour qui c'était également une première colonie. Une jeune était déjà partie auparavant avec un autre organisme.

Quartiers d'Été – Escal(es) Estivales

Décrivez précisément la mise en œuvre de l'action :

Le projet Quartiers d'Été « Escal(es) Estivales 2025 » a consisté à organiser une série d'animations gratuites, ouvertes à tous, directement au cœur des quartiers, notamment ceux relevant de la politique de la ville.

Ces événements visaient à dynamiser l'espace public, créer des moments conviviaux et proposer des activités qui mêlent culture, sport, écologie et rencontres familiales.

Au total 7 Escal(es) Estivales organisées dans différents quartiers dont 3 temps fort : Verte Ecuelle, Renan, Maillebois. Animations ludiques et familiales, activités sportives, culturelles, sensibilisation écologique, temps forts à Corvieux.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

30 bénévoles mobilisés.

→ 200 participants en moyenne par événement.

→ 500 personnes lors du temps fort à Maillebois.

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

09 juillet économie Verte Ecuelle

16 juillet : jeu de piste au bois de Longuefosse

18 juillet fête de quartier au Renan

23 juillet / 6 août verte Ecuelle

25 juillet fête de quartier Maillebois

30 juillet économie au Berceau

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

→ 7 Escal(es) Estivales organisées dans différents quartiers.

→ 200 participants en moyenne par événement.

→ 500 personnes lors du temps fort à Maillebois.

→ 50 % de jeunes filles / femmes mobilisées, soit une participation féminine très positive.

→ 90 % des participants résident en QPV.

→ objectif Quartiers d'Été pleinement atteint.

Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance

Décrivez précisément la mise en œuvre de l'action :

L'action visait à : Repérer plus tôt les jeunes et leurs problématiques via des actions itinérantes hors les murs. Prévenir les comportements à risque grâce à des animations et sensibilisations dans les quartiers. Proposer une offre variée d'activités et d'accompagnements pour favoriser le bien-être, la citoyenneté et l'insertion des jeunes.

Actions réalisées : Actions de repérage hors les murs : Présence renforcée dans les quartiers. Action de sensibilisation & prévention : Comportement à risque, respect du cadre de vie, sécurité routière, vivre ensemble et citoyenneté.

Mobilisation dans des projets collectifs : Actions d'embellissement et de nettoyage du quartier, tournois sportifs, micro-projets. Accompagnement individualisé : suivis scolaire/orientation, insertion pro, gestion de conflits...

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

42 jeunes de 11 à 25 ans dans l'accompagnement sur les mini-projets.

35 jeunes sur la semaine du numérique.

23 jeunes accompagnés pour participer à la colonie de vacances.

9 jeunes accompagnés dans leurs parcours professionnels.

2 jeunes formés au BAF A.

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Tout au long de l'année 2025, sur des créneaux traditionnels d'ouverture du centre social, mais également sur des créneaux spécifiques.

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Partenariats renforcés :

Travail étroit avec :

- Les bailleurs sociaux.
- La Ville et la Police municipale / nationale.
- Les collèges, lycées et la cellule de veille.
- Les centres sociaux voisins et la NIPE.
- L'agence d'urbanisme.

Ces coopérations ont permis d'agir plus tôt, d'ajuster les interventions et d'éviter certaines situations de bascule.

Résultats observés :

- Meilleure visibilité de l'ESCAL dans les quartiers et renforcement du lien éducatif.
- Repérage plus précoce de situations préoccupantes (détachage, conduites à risque).
- Diminution des tensions ponctuelles sur certains secteurs grâce aux actions hors les murs.
- Engagement croissant de groupes de jeunes dans des projets collectifs.
- Valorisation de l'image du quartier.

Etre parent mais pas que (REAP) :

Mise en œuvre de l'action	Date de début de l'action	1 janvier 2025
	Date de fin de l'action	31 décembre 2025

Atteinte des objectifs		
Rappel des objectifs	Vos objectifs ont-ils été atteints ?	
	Oui : justifier	Non : expliquer les écarts
- permettre de maintenir et de développer les liens parents enfants et de favoriser les échanges entre familles :	Oui Sur l'année 2025, nous remarquons que l'action a très bien fonctionné, nous avons eu un taux de participation important sur les ateliers parent/enfant, excepté l'atelier parent/enfant pizza games qui a vu son taux diminuer (entre 20 et 60 personnes), on s'aperçoit que les parents sont détendus, les conflits sont peu présents, l'échange et la complicité est présente et cela dès le plus jeune âge. Un petit bémol est à noter sur l'action l'adoratoire où nous avons du mal à fidéliser les adolescents (cependant pour les adolescents présents, on remarque qu'ils y trouvent un très grand intérêt et on perçoit une certaine valorisation de ces derniers de transmettre leur savoir à leurs parents). L'EJE et les animateurs sont à l'écoute des familles, elles les soutiennent, les conseillent, répondent à leurs questions, donnent des informations et les redirigent vers d'autres professionnels.	
- valoriser les compétences de chacun (enfants et parents)		
- développer le pouvoir d'agir des familles :		
- permettre aux parents de s'exprimer sans crainte d'être jugés :		
	Les familles ont appris à se connaître, des amitiés se sont créées, des familles depuis s'entraident, elles gardent les enfants des autres pour les rendez-vous, s'invitent l'une l'autre, se remontent le moral, elles se permettent d'avoir du répit. Les familles se conseillent et se remontent le moral même quand elles vont mal elles-mêmes. Faire des activités avec son enfant permet la communication entre parent/enfant, l'enfant se sent important et valorisé par son parent, parfois papa est présent ce qui n'est pas toujours le cas dans l'implication de l'éducation de leur enfant.	

Action 1	
Titre de l'action 1	ETRE PARENT MAIS PAS QUE Ensemble = Famille
Actions mises en place	Oui
Nombre de séances réalisées dans l'année	•6 ateliers « Famille en couleurs »;

	<ul style="list-style-type: none"> •2 ateliers « Semaine Nationale de la Petite Enfance »; •5 ateliers « Naturopathe »; •5 séances "Médiation animale"; •3 atelier bois; •4 ateliers cuisine parents/enfants « Les chefs en action » et 3 ateliers « pause créative »; •3 sorties en famille, ferme, piscine, bibliothèque;
S'il existe un écart entre le prévisionnel et le réel concernant le nombre de séances. Préciser les raisons	non
Points forts	<p>Discussions avec les familles dès janvier sur leurs envies, leurs besoins:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Des familles qui proposent des activités, des thèmes; •Des professionnels sur place et des partenaires identifiés (PRE, parentalité62, coordinatrice accueil inclusif et parentalité...); •Travail avec A. contre poids (idées, astuces, manger mieux...); •Toujours une référente (repaire) de la crèche présente sur les activités, la confiance des familles; •La continuité des ateliers dans l'asso pour les plus grands; •La volonté des familles de participer malgré les craintes; •Les salles de l'ESCAL.
Difficultés rencontrées	<p>Les parents qui laissent tout faire, les parents qui abandonnerait, les parents dont les enfants n'écoutent pas ou plus, les parents qui crient beaucoup;</p> <ul style="list-style-type: none"> •Les parents qui culpabilisent parce qu'ils n'y arrivent pas ou plus; •Le regard des autres...; •Parents en épuisement parental; •Les familles qui se reposent sur les professionnels ; •Réussir à les faire changer de groupe (passer chez les grands) sans les perdre; •Certaines familles qui ont du mal à comprendre les consignes, les horaires, barrière de la langue.

Impact de l'action sur les familles	Retour du questionnaire aux familles
-------------------------------------	--------------------------------------

	<p>Passer plus de temps en famille durant les sorties.</p> <p>Apprendre des choses en s'amusant.</p> <p>Les familles témoignent du fait qu'elles ne feraient pas tout cela avec leur enfant si elles le faisaient pas avec nous.</p> <p>Les temps d'échanges entre parents sont également très appréciés. Ils permettent de partager des expériences, de constater que d'autres familles rencontrent des difficultés similaires et de se sentir moins isolés.</p> <p>Les parents indiquent qu'ils se sentent à l'aise pour aborder différents sujets avec les professionnels et que ces moments facilitent la parole et le dialogue.</p> <p>Des familles ont créé un réseau et elles s'aident mutuellement pour les enfants.</p>
--	--

A dupliquer pour chacune des actions composant le projet

<p>Perspectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Poursuite de l'atelier « Famille en couleurs » avec la création de jeux pour jouer en famille; •Poursuite des différents ateliers; •Réflexion sur 1 atelier par mois en dehors de vacances; •Remise en place de l'atelier comptines.
----------------------------	--

Action 1	
Titre de l'action 1	ETRE PARENT MAIS PAS QUE L'été en famille
Actions mises en place	Oui
Nombre de séances réalisées dans l'année	45
S'il existe un écart entre le prévisionnel et le réel concernant le nombre de séances. Préciser les raisons	Non
Points forts	<p>Les réunions avec les familles dès le mois de janvier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les animations en soirée qui permettent aux papas qui travaillent de profiter également de temps privilégiés en famille, • La mise en place de différents ilots en salle Brel qui a permis de différencier les

	<p>différents espaces et ainsi accueillir les familles dans de meilleures conditions matérielles, sonores et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Le bouche à oreille des familles qui amène de nouveaux participants •Les jeux de connaissance au démarrage de l'été en famille •Chaque lieu de vie est associé à une animation •Prise en compte des remarques sur le mur d'expression pour réajustement •Le renforcement du lien parents/enfants •La solidarité entre les familles
--	--

Difficultés rencontrées	<p>Le coût financier reste important pour certaines familles nombreuses</p> <ul style="list-style-type: none"> •Le nombre de personnes simultanément •Le « laisser faire » de certains parents
Impact de l'action sur les familles	<p>L'été en famille est une action qui de fait de l'implication constante des parents (en amont, pendant l'action et en aval) permet de travailler l'axe parentalité de différente manière.</p> <p>De manière générale on s'aperçoit que cette action à un impact positif sur le lien parents/ enfant puisque nous remarquons une amélioration dans la nature et le nombre de moments partagés parents/ enfant.</p> <p>En effet, lors des lieux de vie, le parent prend le temps avec son enfant que ce soit avec un jeu de société, une activité diverse ou une sortie, il est plus attentif au besoin de l'enfant.</p>

	<p>De même, s'il y a une situation de conflit naissante entre parent et enfant, on s'aperçoit que la présence d'autres parents peut parfois apaiser ce sentiment et aider le parent à résoudre de manière constructive cette difficulté. Cependant, on distingue encore que beaucoup de parents ne mesurent toujours pas l'impact positif de leur rôle éducatif sur leurs enfants et délaissent encore la communication et la valorisation de leurs enfants.</p> <p>Par ailleurs, le fait d'impliquer les parents dès le mois de janvier dans la construction de l'activité estivale permet de nombreux</p>
	<p>moments de discussions et échanges sur la mise en place du planning.</p> <p>Nous essayons de conscientiser l'importance de mettre en place des moments dédiés aux échanges familiaux cependant on observe que plusieurs familles restent encore sur un idéalisme de consommation sans forcément avoir une réflexion sur la plus-value que cela peut apporter à la famille.</p>

A dupliquer pour chacune des actions composant le projet

<p>Perspectives:</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les actions en soirée afin de permettre aux papas de passer également des temps privilégiés avec leurs enfants; - Poursuivre le travail en partenariat afin d'identifier les familles; - Poursuivre les actions qui permettent de valoriser le lien parent/ado; - Associer le maximum de familles lors des réunions de préparation; - Poursuivre le mur d'expression; - Développer de nouveaux outils d'évaluation.
-----------------------------	---

Action 1	
Titre de l'action 1	ETRE PARENT MAIS PAS QUE Le rendez-vous des parents
Actions mises en place	Oui
Nombre de séances réalisées dans l'année	132
S'il existe un écart entre le prévisionnel et le réel concernant le nombre de séances, Préciser les raisons	Non
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> •Le resserrement des liens familiaux •La création d'une complicité parents-enfants-ados •Permettre aux parents et aux enfants de passer du temps ensemble •Permettre des moments conviviaux en famille mais également entre familles •Le partage de repas équilibrés et remplis d'échanges grâce à l'action "les chefs en action" •Le développement de la motricité des plus jeunes grâce à l'atelier baby gym •Le développement de la solidarité entre familles
Difficultés rencontrées	

Impact de l'action sur les familles	<p>Les temps d'échanges et de parole avec les parents permettent de créer un lien de confiance et faciliter la parole ; les parents peuvent interagir sans la peur d'être jugé ou incompris.</p> <p>Les ateliers parents enfants permettent aux familles de passer du temps ensemble, ils se découvrent autrement, sont attentifs aux besoins de l'enfant et conscientisent leur rôle éducatif.</p>
-------------------------------------	---

A dupliquer pour chacune des actions composant le projet

Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> •Inciter nos partenaires à orienter des familles vers nos actions •Communiquer autour de l'action l'ado-ratoire et développer un partenariat avec la station; •Poursuivre les loisirs en famille; •intensifier les échanges entre les quartiers; •Développer le projet parents solos.
---------------------	---

Action 1	
Titre de l'action 1	ETRE PARENT MAIS PAS QUE Séjour inter-génération
Actions mises en place	Oui
Nombre de séances réalisées dans l'année	70
S'il existe un écart entre le prévisionnel et le réel concernant le nombre de séances. Préciser les raisons	Non
Points forts	<p>Le projet en cours, le départ est prévu pour avril 2026.</p> <p>2025 a permis de constituer le groupe (seniors, familles, ado) et de travailler sur la dynamique de groupe</p> <p>Tout au long de l'année, le groupe a réfléchi sur la destination en prenant en compte les attentes du groupe.</p> <p>Nous avons été attentifs au choix du séjour car le groupe est constitué de nombreux jeunes enfants, les parents et la référente famille ont donc été très vigilant quant à la sécurité du bâtiment et les équipements proposés sur place.</p> <p>2025 a également permis de travailler sur la notion du vivre ensemble, la gestion du conflit et la notion du partage.</p>

	<p>Les actions d'autofinancements ont également permis au groupe d'apprendre à se connaître et d'intensifier les affinités entre les différentes personnes</p> <p>Nous avons travaillé sur la notion de vivre en communauté et le " style de parentalité "</p>
Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique de groupe compliqué au départ - L'écart d'âge important au niveau des enfants - La gestion de la peur de l'inconnu « les familles sont jamais parti en vacances »
Impact de l'action sur les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de confiance - Valorisation de la famille - Entraide - Prise de responsabilité

A dupliquer pour chacune des actions composant le projet

Perspectives	- Le départ du 10 au 19 avril 2026 et l'évaluation de l'impact de ce projet sur les familles
--------------	--

→ 8 – SERVICES GERES PAR LA CAPSO

↳ REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Ces chiffres ne reflètent toutefois pas le nombre total de bénéficiaires car certains suivis sont réalisés par France Travail, la MIPE, la CAF, ...

Nombre de bénéficiaires accompagnés par le CIAS du Pays de Saint-Omer	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	262	200	196	241	235	287	257

↳ POLE PETITE ENFANCE

Nombre d'accueils	2022	2023	2024	2025
Enfants	75	68	68	68
Familles	70	62	61	58
Enfants longuenessois	21	18	19	17

↳ ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE & D'ARTS PLASTIQUES

Nombre d'élèves		
	2022	2023
TOTAL GENERAL	2089	2138
Arts visuels	42	45
Danse	115	53
Musique	4	126
Théâtre	8	9
Longuenessois	169	233
Certains élèves sont inscrits dans plusieurs discipline		

Le Projet de Réussite Educative développé par la ville de Longuenesse dès 2007 et ensuite mutualisé avec les communes de Saint-Omer et Arques en 2015, a fait l'objet d'un transfert à la CAPSO le 1^{er} juillet 2021.

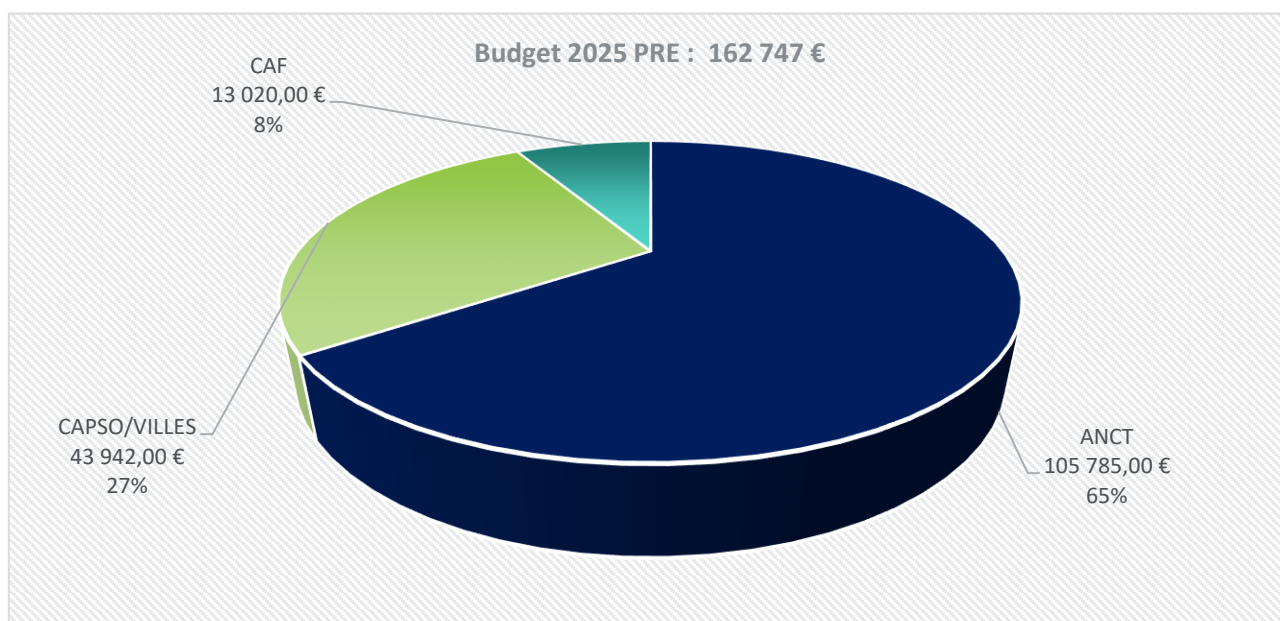
La ville de Longuenesse reste solidaire du dispositif via les mécanismes de compensation de charges définis par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Elle valide, par ailleurs, la mise à disposition du local hébergeant le PRE dans la convention d'utilisation de l'abattement TFPB conclue avec Pas de Calais Habitat (Montant de 17 250,00€ annuel).

Le coût annuel moyen du PRE est de 160 000,00 €. Le dispositif bénéficie du soutien financier stable de l'état via l'appel à projet Politique de la Ville et de la Caisse d'Allocation Familiale.

Le PRE est un dispositif partenarial structuré autour d'équipe pluridisciplinaires restreintes au sein desquelles le CCAS intervient. Il base son fonctionnement sur un principe d'adhésion des familles. Ces dernières peuvent intégrer le PRE suite à :

- ☞ Une orientation d'un partenaire
- ☞ Une sollicitation de la famille



OBJECTIF PRINCIPAL

- proposer de façon réactive et partenariale un accompagnement aux enfants et aux familles présentant des signes de fragilité, de façon à apporter un mieux dans leur réussite.

PUBLIC CIBLE

- Enfants de 2 à 16 ans,
- Résidant en quartier prioritaire (Arques, Longuenesse, Saint-Omer) ou scolarisé dans l'un des établissements cibles.

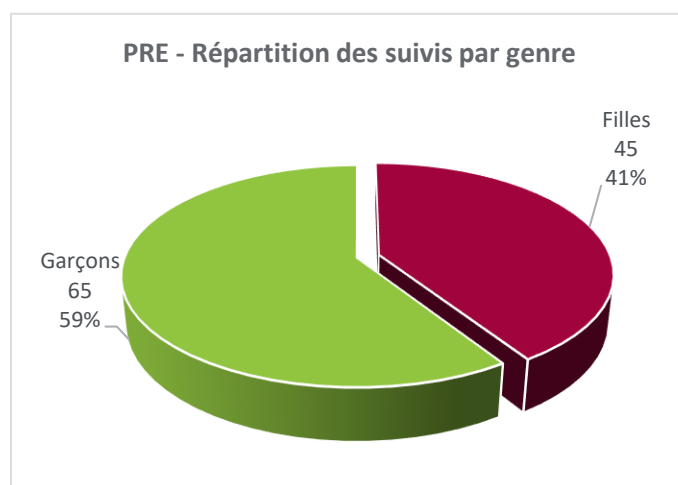
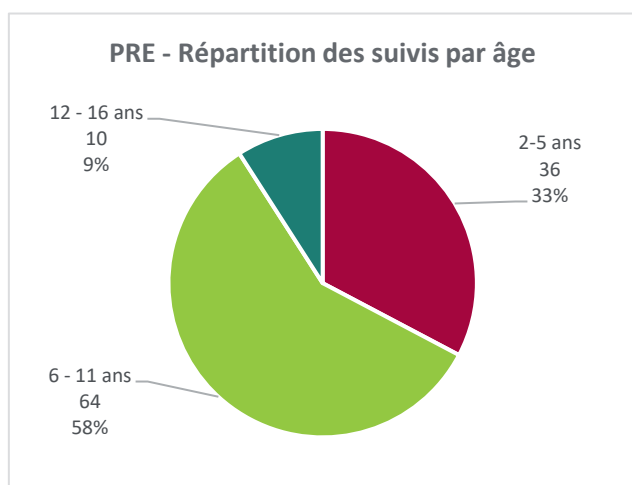
LONGUENESSE

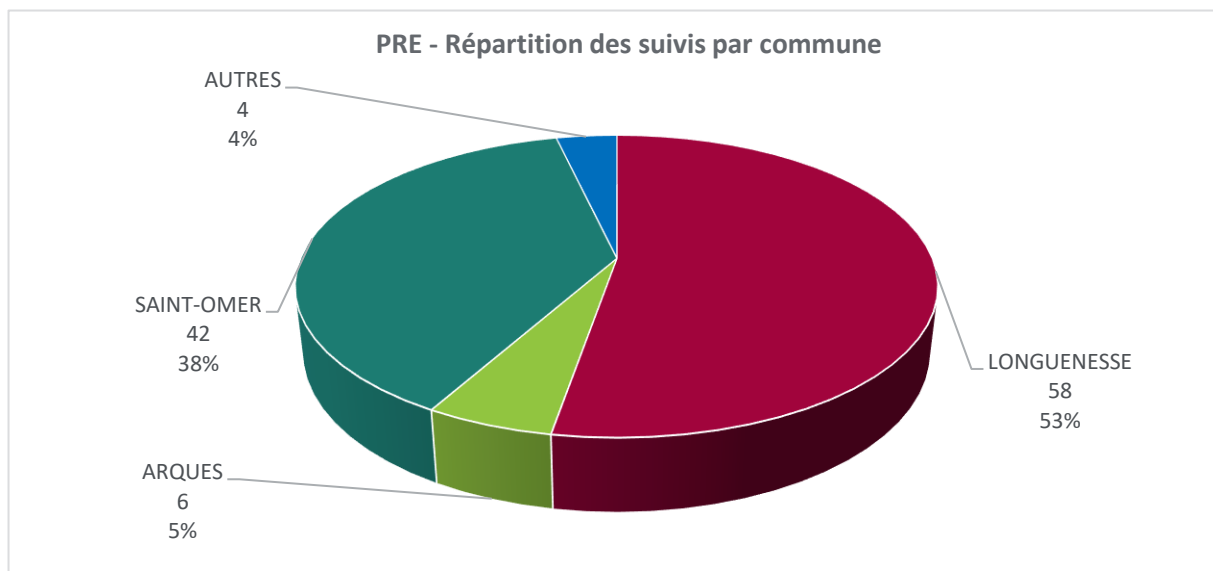
- sont concernées les écoles suivantes : Louis Blériot, Georges Sand, Léon Blum, Paul Verlaine.

Bilan quantitatif et qualitatif

	2023	2024	2025
Nombre d'enfants orientés	68	60	54
Nombre d'enfants suivis	149	125	110
dont entrées	67	52	50

Profil des enfants suivis





Les parcours mis en place

Les enfants intégrés à la PRE disposent d'un suivi individualisé. 2 référentes famille et une coordinatrice sont en contact très régulier avec les familles et les partenaires pour identifier les actions à mettre en place.

En 2025, 110 suivis ont été réalisés :

- 👉 40% des enfants sont orientés par l'Education nationale
- 👉 37.3% des familles ont directement pris contact avec le PRE

En termes de flux :

- 👉 le dispositif a intégré 50 enfants en 2025
- 👉 59 en sont sortis pour des motifs divers dont 47.5% pour objectif atteint
- 👉 93.6% des enfants ont un cumul de fragilités à l'entrée dans le dispositif

La durée des parcours est surveillée et le PRE évoque chaque situation à minima 2 fois par an en EPR permettant de solliciter les partenaires sur les objectifs identifiés, les objectifs travaillés et de définir la suite du parcours (fin, poursuite avec nouveaux objectifs, réorientation...).

Avec ce processus, la durée moyenne de parcours est de 60 semaines (en baisse par rapport à 2023 : 86 semaines et 2024 : 63 semaines).

Les actions 2025

Des actions complémentaires au travail des référentes familles sont mises en place pour répondre aux besoins des familles. Certaines sont mises en place par le réseau de partenaires et le PRE s'y inscrit en vue d'y accompagner les familles.

En 2025, le PRE a accompagné au global plus de 80 familles et 120 enfants à travers des ateliers variés en interne, en extérieur et en partenariat. Toutes les familles suivies au PRE ont été touchées par au moins une proposition d'action. Ces actions complètent le suivi des référentes et sont toujours articulées avec les projets individualisés.

En 2025, ont notamment été proposés :

- La colonie PRE en lien avec la ville de Longuenesse - 19 enfants - Ce séjour permet de travailler avec les enfants les notions de séparation, autonomie, hygiène, loisirs, respect des règles, confiance en soi, émotions et leur gestion.
- Groupe lecture une fois par mois (2 à 3 familles pdt 1H30) - 9 familles
- Thérapie familiale : 25 familles ont bénéficié d'au moins une séance.
- Méthode Barkley : Pendant 10 séances 7 familles dont un des enfants est ou va être diagnostiqué TDAH échangent autour d'une méthode précise pour la prise en charge de ces difficultés reconnues.
- Apprendre à apprendre : 5 enfants ont été accompagnés pendant 8 séances d'une heure durant laquelle les difficultés scolaires sont étudiées et contrées via des astuces à appliquer en classe afin d'améliorer le quotidien scolaire
- Booster sa parentalité : 5 parents rencontrent la professionnelle 6 fois 1 heure autour de question de vie quotidienne vis-à-vis de leur position au sein de leur famille
-

→ 9 – FRANCE SERVICES

À Longuenesse,
je suis accompagné
pour préparer
mes démarches
administratives en ligne.



 **France**
services

 **LA POSTE**

Découvrez les offres France services **à La Poste de Longuenesse.**

Au bureau de poste

- Demandez conseil au chargé de clientèle référent France services pour effectuer vos démarches administratives en ligne.
- Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et à nos équipements numériques :
 - ▶ Tablette ou ordinateur
 - ▶ Imprimante, scan

LA POSTE
4 AVENUE ARTHUR RIMBAUD
62219 LONGUENESSE

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi / **9h - 12h et 14h - 16h30**
Samedi / **9h - 12h**

Tél : 03 91 92 08 54
Mail : longuenesse@france-services.gouv.fr

Les services du quotidien à côté de chez vous.



MA SITUATION DE VIE CHANGE
Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



JE FAIS VALOIR MES DROITS
Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ
Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA
Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE PRÉPARE MA RETRAITE
Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE CHERCHE UN EMPLOI
Je m'inscris/écris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



JE SOUHAITE OBTENIR LE CHÈQUE ÉNERGIE
Je veux m'informer sur les conditions d'éligibilité et sur l'utilisation possible. Je veux être accompagné dans la réalisation de mes démarches administratives ou être orienté vers une assistance dédiée.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS
Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...

Agence nationale des titres sécurisés

J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



JE SOUHAITE OBTENIR UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE
Je veux m'informer sur l'existence de MaPrimeRénov' et de MaPrimeAdapt' (adaptation de mon logement à la perte d'autonomie ou au handicap) et sur les aides mobilisables, être accompagné dans mes démarches administratives, le dépôt de ma demande et la création de mon compte.

Les documents indispensables auxquels je dois penser si mes démarches concernent :

L'ASSURANCE MALADIE (CPAM - AMELI.FR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Ma pièce d'identité en cours de validité

L'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Ma pièce d'identité en cours de validité

FRANCE TRAVAIL (anciennement pôle emploi)

- Mon n° d'identifiant
- Ma pièce d'identité en cours de validité
- Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)

LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

- Particulier ou exploitant : mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Entreprise : le n° de SIRET (14 chiffres)
- Une adresse email valide ou un n° de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace

LES FINANCES PUBLIQUES/ IMPÔTS (DGFiP)

- Mon numéro d'identification fiscale
- Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma pièce d'identité en cours de validité

TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)

- Mon identifiant ANTS
- Ma pièce d'identité en cours de validité

LA DÉFENSE DES DROITS (MINISTÈRE DE LA JUSTICE)

- Ma pièce d'identité en cours de validité

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

- Mon n° de sécurité sociale
- Ma pièce d'identité en cours de validité



**Les bilans de ce document serviront également
pour les commissions thématiques**

*Merci à tous les services de la ville et à nos partenaires qui ont contribué à la
précision de ce document.*